THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenißime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Septemb.
Octobre. } - 1701.

3
PERIOD.
N
1
J6
1701
no. 3

A TREVOUX,
De l'Imprimerie de S. A. S.

Et ſe vendent à Paris,

Chez JEAN BOUDOT Libraire Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Academie Royalle des Sciences, Ruë S. Jaques au Soleil d'Or prés S. Severin.

Avec Privilege & Approbation.

M. DCCI.

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septemb. & Octob. 1701.

DANIELIS EREMITÆ Aulicæ vitæ ac civilis libri quatuor. Ejuſdem opuſcula varia &c. *C'eſt-à-dire, quatre Livres ſur la vie de la Cour & ſur la vie Civile, compoſez par Daniel l'Hermite : avec divers petits Ouvrages du même Auteur.* A Utrecht chez Guillaume Broedelet 1701. in 8°. pagg. 427.

CEt Ouvrage compoſé depuis prés d'un ſiecle avoit entierement diſparu ; ainſi il doit en quelque ſorte paroître nouveau. Il s'en eſt trouvé une copie entre les mains du Chevalier Maffei. Mr. Magliabechi la lui a fait demander par le Chevalier Guide ; & il l'a communiquée à Mr. Grævius à qui nous ſommes redevables de cette Edition.

Daniel l'Hermite auroit pû intituler ſon Ouvrage l'*Homme de Cour:* car tout ce qu'il s'y propoſe, c'eſt de former un Courtiſan. Il écrit lui-même en Courtiſan, c'eſt-à-dire, avec beaucoup d'eſprit, d'agrément & de politeſſe. Il parle d'abord de la Cour en general, & des moyens de s'y avancer; & c'eſt le ſujet de ſon premier Livre: Il apprend au Courtiſan dans le ſecond à ſe maintenir à la Cour & ce qu'il doit eviter pour cela: dans le troiſiéme comment il doit ſe comporter envers les particuliers: & dans le quatriéme il lui donne divers autres avis aſſez utiles. L'Auteur a donné à ſon Ouvrage la forme d'Entretiens, qu'il a jugée plus propre au deſſein qu'il avoit d'inſtruire: & comme il ſuppoſe que c'eſt à Rome qu'il a eu ces entretiens, il commence ſon premier Livre, par un portrait de cette ville, qui n'eſt gueres avantageux.

J'avois, dit-il, trouvé la ville de Rome tres-belle dans les Ouvrages de Juſte Lipſe: mais y étant venu par curioſité, j'ai long-tems cherché Rome dans Rome même. J'ai

été ſurpris de n'y plus voir ni Capitole, ni Mauſolées, ni Amphitheatres, ni Cirques. On n'y voit de Colonnes & d'Obeliſques qu'autant qu'il en faut pour apprendre aux ſpectateurs ce que Rome fut, & ce qu'elle n'eſt plus. Le peuple même n'y conſerve aucun reſte de la vertu des Anciens Romains. Les beaux Arts y ſont abſolument négligez.

Cette deſcription ſatyrique de la ville de Rome eſt ſuivie d'une autre ſatyre contre la vie des Courtiſans. L'Auteur parcourt enſuite les diverſes Cours des Princes anciens & des modérnes; & il trouve dans toutes des défauts conſiderables. Selon lui la Cour d'Auguſte n'étoit pas ce que l'on penſe, & cet Empereur n'a paſſé pour un bon Prince, que parce que ſes Succeſſeurs ont été plus méchans que lui. Tite & Nerva étoient des Princes aimables: Veſpaſien, Pertinax & Severe avoient de grandes qualitez: mais la facilité des deux premiers, l'avarice des deux autres, & la cruauté de Severe rendoit le ſejour

de leur Cour peu ſeûr, & dangereux. La Cour de Philippe de Macedoine étoit remplie de fourbes: l'humeur fougueuſe d'Alexandre mettoit ſouvent ſes meilleurs amis en danger de perdre la vie. L'Auteur n'a gueres plus ménagé les Cours modernes que les anciennes. Toute la grace qu'il fait à celles-là, c'eſt de ne les point nommer: mais il en peint les vices avec des traits ſi marquez, qu'il eſt aiſé de les reconnoître.

Ce qui ſurprend, c'eſt que l'Auteur, aprés avoir ainſi exageré les deſordres de preſque toutes les Cours de ſon tems, ne laiſſe pas de dire qu'il faut vivre à la Cour, & tâcher d'y gagner les bonnes graces du Prince. Le premier & le principal moyen qu'il en donne, c'eſt de s'accommoder aux inclinations du Prince, & de les ſeconder même autant que l'on peut. Caligula, Vitellius, Othon & pluſieurs autres, ajoûte-t'il, ne ſeroient point parvenus à l'Empire, ſi pendant qu'ils étoient particuliers, ils avoient eu moins de complaiſance pour leur

maître. L'Auteur a ſenti combien cette morale étoit pernicieuſe : car, dit-il, je ne parle ainſi que parce que j'ai le bonheur de ſervir un Prince, dont toutes les inclinations ſont pour la vertu.

Aprés ce leger adouciſſement, il revient à ſa premiere maxime, & il tâche d'établir par pluſieurs exemples, qu'on ne gagne la faveur du Prince que quand on ſçait entrer adroitement dans ſes inclinations. Sous un mauvais Prince, ajoûte-t'il, les Delateurs font aiſément fortune : mais tôt au tard on fait perir, ceux qui ſe font un mêtier de faire perir les autres. L'aſſiduité auprés de la perſonne du Prince eſt encore un bon moyen pour lui plaire. C'eſt par-là qu'Auguſte gagna l'amitié de Jules Ceſar, & que Cleopatre ſe rendit maitreſſe de l'eſprit d'Antoine. Mais de tous les moyens de faire ſa cour, le plus noble, le plus honnête & le plus ſeur, c'eſt de donner de ſages avis au Prince, & de s'ouvrir par là une entrée dans ſes conſeils. Il faut pourtant en cela même uſer de beaucoup de cir-

conſpection. On trouve mauvais qu'un jeune homme s'ingere de dire ſon avis : ainſi quand il le fait, il doit le faire avec beaucoup de modeſtie & de reſerve. Il gagnera cependant peu à peu la confiance du Prince, s'il dit ſon avis à propos, & ſi le Prince le trouve inſtruit & prêt ſur tout.

Un habile Courtiſan doit prendre garde de ne jamais choquer aucun de ceux qui ſont bien à la Cour: il ne doit pas non plus s'offenſer legerement. Il doit être court dans ſes avis, garder un ſecret inviolable, ne point taire la verité, mais la dire avec diſcretion. Quand on eſt en faveur, il faut profiter de ces momens pour obtenir quelque charge ou quelque employ plus conſiderable. Par-là on rend ſa fortune plus fixe & plus ſtable. L'Auteur aprend enſuite le moyen d'accroître ſa fortune & de ſupplanter ſes concurrens. Ceux qui ont de la droiture & de la probité ne doivent pas s'accommoder de ce qu'il dit ſur cette matiere.

Dans le ſecond Livre l'Hermite

preſcrit les moyens de conſerver ſa fortune à la Cour. Pluſieurs, dit-il, ſe ſont perdus pour n'avoir pas ſçu mettre de bornes à leur ambition : d'autres pour avoir un peu trop fait valoir leur credit, & pour avoir dit trop librement leur penſée. La flaterie baſſe ſe fait mépriſer ; une humeur hautaine & inflexible ſe fait haïr. C'eſt une vanité folle & dangereuſe de faire un étalage pompeux de ſes richeſſes, de ſa puiſſance, de ſon autorité : rien n'eſt plus capable d'exciter la jalouſie & d'attirer les diſgraces. On ne doit pas tellement s'attacher au Prince regnant, qu'on néglige celui qui doit lui ſucceder, & les perſonnes qui ont l'honneur d'approcher l'un & l'autre. Il faut ſe comporter en tout avec beaucoup de précaution, & s'attendre encore aprés cela à de grands revers : rien n'étant plus incertain que la faveur des Princes. Les maximes répanduës dans ces deux Livres s'accordent aſſez avec la politique mondaine : mais elles ſont ſouvent tres-contraires à l'eſprit de l'Evangile.

Daniel l'Hermite paroît plus Chrétien dans ſon troiſiéme livre, où il ſe declare hautement contre les Athées & les impies. Il veut qu'un Courtiſan ait de la Religion : mais il n'exige de luy qu'une foy ſimple, humble & ſoumiſe ; & il pretend qu'il doit laiſſer aux Théologiens le ſoin d'apprendre les controverſes & de confondre les Heretiques. Enſuite il inſtruit les Courtiſans ſur la maniere de cacher leurs ſentimens & de découvrir ceux des autres ; ſur le choix des amis & des perſonnes, à qui ils doivent ſe fier, & ſur la moderation des paſſions. Il examine ſi un Courtiſan doit ſouffrir ou venger les injures qu'on luy fait : & il juge qu'il ne doit point les venger, mais les diſſimuler, & en prévenir toutes les cauſes. Ceux qu'on offenſe, dit-il, y ont preſque toûjours donné lieu, par leur faſte, par l'indiſcretion de leurs paroles, par un exterieur trop negligé ou par leurs débauches. Evitons ces vices, & nous recevrons peu d'injures.

Le quatriéme Livre commence par une tres-belle deſcription de la

Bibliotheque du Vatican, que Sixte V. a ſi fort enrichie: & à cette occaſion l'Auteur fait voir que le ſoin de faire des Bibliotheques eſt fort ancien. La premiere de celles qui ſoient venuës à nôtre connoiſſance, eſt celle d'un ancien Roy d'Egypte, nommé Oſymanduas, qui avoit fait mettre à l'entrée ces deux mots grecs ΨΥΧΗΣ ΙΑΤΡΕΙΟΝ pour ſignifier qu'on trouve dans les Livres, de quoy guerir les maladies de l'ame, & les peines de l'eſprit. Demetrius Phalereus avoit ramaſſé juſques à ſept cent mille volumes, dans la fameuſe Bibliotheque d'Alexandrie: un incendie l'ayant conſumée, Cleopatre la fit rétablir & la rendit plus nombreuſe. Polycrate, Piſiſtrate, Euclide, Nicocrate & ſur tout Ariſtote, avoient dans la Grece de tres-belles Bibliotheques. Eumene en fit une à Pergame où l'on comptoit juſques à deux cent mille volumes. Æmilius Paulus le Macedonien enrichit Rome d'un grand nombre de Livres qu'il trouva chez les peuples qu'il avoit vaincus. Il voulut même que le jour de ſon triomphe ils fuſ-

ſent portez avec les ſtatuës & les meubles pretieux qu'il avoit enlevez à l'Orient, pour apprendre aux Romains l'eſtime qu'ils devoient faire de ces ſortes de dépoüilles.

Ce n'eſt pas ſeulement dans les repas ſomptueux que Lucullus fit paroître ſa magnificence : il avoit auſſi une riche Bibliotheque, où les Grecs, & les autres ſçavans qui eſtoient à Rome, s'aſſembloient en forme d'Academie. Ceſar auſſi avoit chargé Varron de luy faire une Bibliotheque. Ce fut par les conſeils d'Auguſte qu'Aſinius Pollion fit la ſienne, & Auguſte en fit encore deux autres. Tibere, Veſpaſien, Trajan imiterent en cela Auguſte. Et nous voyons qu'à preſent la plûpart des Princes d'Europe ont auſſi des Bibliotheques : avec cette difference que les Bibliotheques d'aujourd'hui ſont incomparablement plus curieuſes que celles d'autrefois, à cauſe de la facilité qu'on a eu de multiplier les exemplaires des Livres, depuis qu'on a trouvé l'Art d'imprimer.

Aprés cette diſgreſſion nôtre Auteur revient aux Courtiſans. Il les

avertit qu'on ne fait pas toûjours à la Cour l'eſtime qu'on devroit des gens de Lettres, quoyque les Alexandres, les Scipions, les Pompées, les Ceſars & beaucoup d'autres Heros de l'Antiquité ayent aimé les Sçavans. Il y a pourtant, dit-il, certaines études qui ne conviennent point à un Courtiſan; mais il y en a auſſi qui lui ſont tres-utiles. Il doit ſur tout s'appliquer à l'Hiſtoire; & il peut retirer de tres-grands avantages de la lecture de Thucydide, de Polybe, de Xenophon, de Plutarque: Il faut qu'il liſe auſſi Ceſar, Saluſte, Quinte-Curce, & ſur tout Tacite, ſans oublier de Comines, Guichardin, Emile & Paul Jove. Il faut encore qu'un Courtiſan ait voyagé. Il doit s'appliquer à augmenter ſon bien, & ſur tout à en faire un bon uſage.

Nôtre Auteur ajoûte pluſieurs autres avis qu'il ſeroit trop long de rapporter dans le détail: quoy que rien ne paroiſſe long dans l'Ouvrage même; car il faut avoüer que la lecture en eſt par tout trés-agréable, ſoit par la pureté & l'élegance du ſti-

le, ſoit par la multitude des exemples toûjours bien choiſis & rapportez à propos : ſoit enfin par les traits de ſatyre qui y ſont mêlez.

Voilà ce qui regarde l'Ouvrage. Venons maintenant à l'Auteur. Il étoit d'une illuſtre famille d'Anvers, & de la même que le fameux Pierre l'Hermite ſi connu dans l'Hiſtoire des Croiſades. Daniel l'Hermite ſe diſtingua au commencement du ſiecle paſſé par la delicateſſe de ſon eſprit, & par ſon goût pour les belles Lettres. Joſeph Scaliger, Iſaac Caſaubon, Grutter & pluſieurs autres Sçavans avoient avec lui des liaiſons tres-étroites, & ils ont fait ſon eloge. Il a eſté fort maltraitté par Scioppius, mais cela lui eſt commun avec beaucoup de grands hommes. Il ſortit de bonne heure de ſon païs, & alla voyager en Italie. Il ſçeût ſi bien s'inſinuer dans l'eſprit de Ferdinand de Medicis Grand Duc de Toſcane, que ce Prince le retint auprés de lui; & pour ſe l'attacher, il le fit un de ſes Secretaires. L'Hermite n'avoit que 24. ans lors qu'il fut chargé de faire à la Cour de Florence un diſ-

cours latin en forme d'Epithalame, pour le mariage de Cosme de Medicis fils ainé de Ferdinand avec la Princesse Marie Magdelaine d'Austriche. Cette piece qui fut aussi-tôt imprimée lui attira l'applaudissement & l'admiration de tout le monde. Cinq mois aprés il fit encore en latin l'éloge funebre du grand Duc Ferdinand son maître & son bienfaiteur; & il le fit avec le même succés. Ces deux discours sont effectivement pleins d'esprit & d'éloquence.

L'Hermite s'offrit ensuite à accompagner l'Ambassadeur que le nouveau Grand Duc envoïa aprés la mort de son pere à l'Empereur Rodolphe & à divers Princes d'Allemagne; & il fit une relation de son voïage, dont il nous reste encore la meilleure partie. On y trouve assez au long le caractere des Princes Allemands de ce tems-là: & ils n'y sont nullement flattez. Il fait un portrait fort desavantageux de l'Empereur Rodolphe, quoy qu'il avoüe que cet Empereur ait paru un grand Prince dans les premieres années de

ſon Regne. Mais il donne ſur tout une étrange idée de l'Electeur de Saxe ; il trouva le Marquis de Brandebourg le plus humain de tous les Princes Allemands. Le Lantgrave de Heſſe avoit moins de politeſſe ; mais plus d'eſprit. L'Auteur fait ainſi le portrait de preſque tout ce qu'il y avoit alors de Princes conſiderables en Allemagne.

L'Hermite avoit auſſi voyagé en Suiſſe. Il fit la deſcription du païs, & des mœurs des habitans, & il l'envoïa au Prince Ferdinand de Gonzague fils du Duc de Mantoüe. Nous ne connoiſſons point d'autres Ouvrages de nôtre Auteur, que ceux dont nous venons de parler, excepté une Lettre qu'il avoit écrite contre Scioppius, & qu'il eſt difficile de retrouver maintenant.

SUITE DES INSCRIPTIONS de Monſieur Fabretti.

L'Exemple du P. Sirmond, de Scaliger & de tant d'autres ſçavans qui ſe ſont occupez tres-ſerieuſement à ramaſſer des Inſcrip-

tions, ou à arranger celles que d'autres avoient ramassées, montre assez le cas qu'ils faisoient de cette sorte d'étude, & combien ils la croyoient utile pour perfectionner les connoissances que nous fournit la lecture des Livres. En effet souvent, par exemple, on trouve pour la Chronologie les noms des Consuls, & semblables Epoques sur les marbres & sur les autres monumens anciens. Mr. Fabretti en a communiqué un à l'Emin. Card. Noris sur lequel on voit le jeudy d'aprés Pâques marqué au 4. d'Avril sous le Consulat de Constantin & de Rufus : & ce sçavant Cardinal s'est avantageusement servi de ce monument, pour fixer cette année à l'an 457. de l'Ere Chrêtienne.

Mr. Fabretti prétend aussi avoir trouvé par ses Inscriptions l'endroit ou étoit située la ville des Veïens, dont il est tant parlé dans l'ancienne Histoire Romaine. Dés le tems de Properce & de Lucain on n'en trouvoit aucun vestige, & on ne sçavoit plus où la chercher. Il croit encor avoir découvert par ce moyen la

ſituation du Palais de Licinius; celle de l'ancien cimetiere de Tertullin, dont il donne exactement le plan; * celle du Laurentin de Pline, qu'il place au bord de la Mer, ſur le chemin d'Oſtie à Laurente, environ à égale diſtance de l'une & de l'autre ville. Il corrige Luc de Holſtein, qui place cette maiſon de campagne à la tour de Paterne; car Paterne eſt l'ancien *Laurentum*. Mr. Fabretti a écrit autrefois là-deſſus plus au long à Mr. Laurens Panciatici.

On trouve encore dans les Inſcriptions des mots Latins qu'on ne rencontre gueres dans les Auteurs qui nous ſont reſtez, ou qui ſervent à expliquer ce que nous n'entendrions pas ſans cela. Par exemple, on y voit *crudelis, impia, ſcelerata mater*, qui ne ſignifient autre choſe que *mere malheureuſe*: & *crudele nefas*, qui ne ſe prend que pour un *grand malheur*. On y apprend qu'*Uſtrinum* eſt un lieu fermé qui ſervoit à brûler les corps morts; que *Viridarium*, 'eſt un cimetiere pour le peuple, & non-ſeulement pour les Moi-

* *pag.* 752.

nes, comme la prétendu Mr. Du Cange dans ſon Gloſſaire Latin.

Les Inſcriptions nous ont auſſi conſervé un grand nombre de petites pieces, qui valent la peine d'être ramaſſées, & qui ſont d'un trés-bon goût. En voici quelques-unes qui feront juger du reſte. On lit pag. 612. 613. au bas d'un Epitaphe.

Per hæc ſepulchra, perque quos colis Manes,
His parce tumulis ingredi pedem ſæpè.
Sic nunquam doleas, atque triſte ſuſpires,
Quantum doloris titulus iſte teſtatur.

Pag. 193. & 194. il y en a deux Grecques qui ſont d'une grande beauté ſur la mort de deux jeunes perſonnes: mais on les trouve encore ailleurs, & outre cela elles ſont trop longues pour être miſes icy. Pag. 377. Mr. Fabretti trouve celle-cy digne de Catulle même.

Umbrarum ſecura quies, animæque Piorum
Laudatæ, colitis quæ loca ſancta Erebi;
Sedes inſontem Magnillam ducite veſtras,
Per nemora & campos protinus Elyſios.
Rapta eſt octavo fatis inſtantibus anno,
Carpebat vitæ tempora dum teneræ.
Formoſa & ſenſu mirabilis, & ſuper annos
Docta, decens, dulcis, grataque blanditiis.
Perpetuo talis gemitu lacrymiſque colenda
Infelix ævo tam citò quæ caruit:
An felix, ægræ potius ſubducta ſenectæ,
Sic Hecubâ flevit Pentheſilea minus.

Malgré ce que nous venons de rapporter afin de faire voir l'utilité des Inſcriptions pour la perfection des ſciences ; il faut cependant avoüer, que parmi le grand nom-

bre il y en a beaucoup dont on ne voit pas trop quel fruit on pourroit tirer. Mais pour justifier ceux qui en font des recueils, on peut dire que celles qui paroissent inutiles, parce qu'elles n'ont rien de particulier, ne laissent pas de servir de nombre; & que le nombre sert à nous asśûrer d'une chose qui ne passeroit que pour conjecture, si elle étoit appuyée sur un seul exemple.

En effet si Mr. Fabretti multiplie si fort ses exemples, il le fait toûjours à propos. C'est pour éclaircir quelque fait d'Histoire, quelque ancienne coûtume, quelque passage d'un Auteur, ou quelque autre point d'érudition. On apprend aussi par-là, non-seulement à lire les Inscriptions, dont les unes mettent plus au long ce que les autres n'expriment qu'en abregé; mais aussi à connoître le caractere & le style des differens siecles. Ceux qui se sont adonnez à l'étude des Inscriptions trouvent qu'elle n'est pas plus sterile que celle des Manuscrits, qui occupe aujourd'huy tant de sçavans. Les Inscriptions même ont

un avantage par deſſus les Manuſcrits ; c'eſt qu'elles ſont toutes authentiques & originales : au lieu que les Manuſcrits ne ſont ordinairement que des copies, que l'ignorance, & ſouvent même la malice des Copiſtes peut avoir alterées.

L'autorité des Inſcriptions anciennes n'eſt pas pourtant toûjours une regle bien ſeûre pour l'orthographe même, ni pour les expreſſions. Car outre qu'elles ne ſont pas toutes de la belle Latinité, & que nous y trouvons ſouvent des fautes groſſieres qu'on ne peut excuſer ; il eſt certain que les Artiſans auxquels on étoit obligé quelquefois de ſe fier, n'etoient rien moins qu'infaillibles ſur le langage & ſur l'orthographe. Deplus il eſt vrai-ſemblable que l'orthographe & même l'expreſſion pouvoit être differente, non-ſeulement ſelon les tems, mais auſſi ſelon le caprice des particuliers ; & que chacun faiſoit graver ſon Inſcription à ſa maniere.

Les hommes ſont à peu prés les mêmes dans tous les tems. Parmi les

Anciens comme parmi nous peu de gens ſe mettoient en peine de faire les choſes dans la derniere perfection : & ceux qui ſe piquoient de juſteſſe & d'exactitude, avoient des goûts differens. Jamais on n'a tant travaillé ſur la langue que depuis ſoixante ans. On l'a miſe en ſa perfection, *Venimus ad ſummum fortunæ.* * Cependant on deffie les Saumaiſes futurs de demêler qu'elle aura été dans ce tems-cy la vraye orthographe du François : nos meilleurs Auteurs ne s'accordant pas les uns avec les autres, & n'étant pas toûjours d'accord avec eux-mêmes ſur ce ſujet.

Mais pour reprendre la ſuite des chapitres que nous avons interrompuë au tome précedent, le ſixiéme roule principalement ſur les Sacrifices, & ſur les Miniſtres des Dieux. On y trouve d'abord quelques figures de Lutins, dont l'Auteur renvoye l'explication à Pignorius & à Kircher. L'Inſcription ſur les Bacchanales eſt un beau morceau de l'Antiquité : C'eſt un Arrêt du Se-

* *Horat. Epiſt. l.* 2.

nat contre les débauches des Bacchanales, porté sous le Consulat de Marcius & de Posthumius *. Il est d'une orthographe pareille à celle de l'Inscription de Scipion, dont l'explication fit tant d'honneur au P. Sirmond en 1616. & à Jerôme Aleander.

On trouve dans le même chapitre un reste d'une espece de Confrairie du Dieu Sylvain, & un bel éclaircissement sur les deux temples de la Deesse Feronia. L'un étoit sur le Mont-Soracte; & c'est celui dont parle Strabon l. 5. L'autre étoit le païs des Sabins; & il fut l'occasion de la guerre que le Roy Tullus Hostilius leur declara selon le rapport de Tite-Live, l. 1. & de Denis d'Halicarnasse l. 3. Il y a dans ce chapitre plusieurs choses tres-curieuses & tres-particulieres sur les *Luperci*; sur Osiris & Serapis, sur les Sistres à trois & à quatre cordes.

Le chapitre septiéme contient des choses toutes nouvelles. Mr. Fabretti s'est attaché à y donner l'explication de quelques Antiques

* *L'an de Rome 568.*

de

de terre, des tuiles & d'autres pieces ſemblables, auxquelles on n'avoit gueres ſongé juſqu'à preſent. Ces ſortes d'Antiques ſont ſouvent ſans aucune marque : quelquefois on y voit le nom de celuy à qui appartenoit le champ d'où on avoit tiré la terre, & le numero de l'attelier ou de la boutique, quand il y en avoit pluſieurs. On n'y trouve point les noms des Conſuls avant l'an 804. de la ville de Rome, c'eſt-à-dire, l'an 101. de JESUS-CHRIST. On ne laiſſe pas d'avoir quelquefois d'autres regles pour diſtinguer l'âge de ces Antiques. Mr. Fabretti en ramaſſe juſqu'à 60. qui portent les noms des Conſuls, & il s'en ſert quelquefois pour corriger les fautes qui ſe ſont gliſſées dans les Faſtes. Quelquefois on n'y trouve qu'un Conſul nommé. M. Fabretti eſt perſuadé qu'il n'y a point de myſtere en cela, non plus que dans l'ordre qu'on leur donne : celuy qui eſt le premier dans un monument ſe trouvant quelquefois le dernier dans un autre. On ne commence à écrire COSS pour *Conſules* ou *Conſulibus*,

que sous le Consulat de Gallus & de Volusianus.

On trouve dans ce chapitre une maniere assez particuliere dont se servoient les Romains pour retenir dans le devoir leurs esclaves, qui étoient sujets à s'enfuir. Au rapport de Pline, liv.28. chap.2. on croyoit d'abord que les prieres des Vestales sur la tête des esclaves avoient la force de les retenir : mais aprés que l'experience eut fait perdre la foy à ces prieres, on s'avisa d'attacher au cou des esclaves une piece d'airain, de plomb ou de quelqu'autre matiere, avec ces mots, *tene me quia fugio*, pour avertir ceux qui les verroient s'enfuir de les arrêter, & de les ramener à leurs Maîtres. On trouve encore icy la refutation de Lucas Pœtus qui a crû que l'once Romaine d'à present étoit plus forte que l'ancienne d'un scrupule & quatre grains : ce qui fait trois drachmes & un scrupule de difference pour la livre. Mr. Fabretti n'ose rien déterminer ; mais il produit assez d'anciens monumens pour montrer qu'au contraire l'an-

cienne livre étoit plus forte que la moderne.

Il examine aussi le Conge Farnese, & finit par quelques poids des Grecs; en quoy on trouve à douter plûtôt qu'à décider. On pourroit dire là-dessus fort à propos ce que Ciceron a dit en traittant un point sur lequel il est étonnant qu'un aussi grand genie que luy ait paru balancer : * *Utinam tam facile vera invenire possim, quam falsa convincere.* L'Auteur conclut cependant en general que l'once Romaine moderne est plus legere que l'ancienne, & plus pesante que la Grecque.

Nous ne nous arrêtons point à ce qu'il dit sur les Talismans & autres figures grotesques, qui ne valent pas assûrément la peine & le temps qu'on employe à les déchiffrer. C'est le jugement qu'en porte le sçavant P. Petau; & nous pouvons nous en tenir là.

Le huitiéme chapitre est particulierement employé aux monumens des Chrétiens. Ils ont souvent manqué d'y mettre leurs noms, mais on

* *Lib. 1. de nat. Deor.*

ne manque gueres de trouver quelqu'une des marques qui les distinguoient des Payens, comme α & ω; le Monogramme de Jesus-Christ P X; un pigeon; une ancre de navire, symbole de l'Esperance; un poisson qu'on prenoit pour le symbole de Jesus-Christ, parce que le mot Grec ἰχθὺς, qui signifie *poisson*, contient les lettres initiales des cinq mots Grecs qui expriment *Jesus-Christ Fils de Dieu, Sauveur*. On voit encore sur ces monumens des Chrétiens plusieurs autres termes particuliers, comme, *in pace*, *pax tibi*, &c.

On peut lire là-dessus le P. Aringhus dans son Livre de *Roma subterranea*. Cet Auteur est persuadé que le couteau, la palme, & sur tout les petits vases qu'on trouve quelquefois dans les tõbeaux, sont des marques certaines du martyre. On le croit ainsi à Rome: & Mr. Fabretti avoüe que pendant tout le temps qu'il a eu soin des Reliques, il s'est contenté de cette preuve. Mais montrant un jour une de ces phioles à un curieux d'une autre Religion, il re-

marqua qu'il ſe mocquoit de ſa credulité : & ce Curieux a même imprimé depuis que ce qu'on prenoit pour du ſang n'étoit que de l'eau qui s'étoit ſechée dans la phiole, & à laquelle la qualité du terroir donnoit une teinture rouge. Cela a donné lieu à Mr. Fabretti de fortifier cette preuve, & le Lecteur ne ſera pas fâché de trouver icy ce qu'il en dit.

Premierement il n'eſt gueres poſſible que l'eau penetre dans une phiole qu'on trouve bouchée fort exactement avec de la chaux ; & ſi l'eau peut y paſſer, elle n'y doit pas ſecher. De plus la qualité du terroir eſt toute differente dans les differens cimetieres qu'on trouve à Rome : la terre eſt noire dans l'un & jaune dans l'autre : & cependant on trouve par tout cette couleur rouge dans la phiole. Enfin le témoignage de Mr. de Leibnitz ne doit point être ſuſpect à ceux qui ont le malheur de ſe trouver ſeparez de l'Egliſe Romaine. Ce Sçavant homme, a examiné un morceau de phiole teinte de ſang & pri-

ſe du cimetiere de Caliſte. Il l'a fait diſſoudre avec du ſel armoniac dans de l'eau commune : & la facilité avec laquelle cette teinture s'eſt détachée luy a fait juger que c'étoit du ſang plûtôt que toute autre choſe.

On remarque qu'il y a incomparablement plus d'Inſcriptions pour les jeunes gens que pour les vieillards : & entre plus de huit mille à peine en trouve-t-on quarante de perſonnes qui ayent atteint l'âge de 80. ans.

Au reſte l'explication que Mr. Fabretti donne a D. M. S. qu'il prend pour *Deo Magno Sancto* , n'eſt pas ſi ridicule, que certaines gens ſemblent le croire ; puis qu'on trouve quelquefois tout du long, *Deo Magno & Æterno* , *Deo Sancto* , *&c.* Le P. Mabillon * ayant vû ſur un vaſe de porphyre fait conſtamment pour un Chrétien, des Genies gravez avec des grappes de raiſin, il avoit pris cela pour un effet de l'imagination d'un ouvrier Payen, auquel il ſuppoſoit qu'on avoit

* *Iter Ital. p.* 84.

donné le ſoin de conſtruire le Mauſolée. Mr. Fabretti eſt d'un ſentiment contraire, qu'il appuye de tres-fortes preuves.

Le neuviéme chapitre eſt d'un grand travail. Mr. Fabretti y a ramaſſé tous les noms des familles Romaines qu'on trouve dans les Inſcriptions, & qui ont échappé à Gruter : il en compte plus de huit cens. On y trouve quelquefois des abregez aſſez ſinguliers, comme, A A V V G G pour marquer deux Auguſtes : & F F F. L L L. pour marquer trois perſonnes du nom de Flavius. Dans l'une de ces Inſcriptions on trouve le terme de *Ducenarius*, & celuy de *Trecenarius* dans une autre.

Le dixiéme chapitre eſt un recueil de beaucoup de choſes curieuſes qui n'ont pû avoir place dans le reſte du Livre. On y trouve des Inſcriptions dans leſquelles le troiſiéme Gordien eſt appellé *Antonin*, d'autres dans leſquelles on l'appelle *Antoine.* : * Triſtan a donné la raiſon de cette difference. Peut-être

* *Tom. 2. p. 473. & 503.*

ces Gordiens ſont-ils differens : car Lampridius témoigne qu'il y a eu des Antonins Gordiens & des Antoines Gordiens. Reineſius a eu tort de rejetter les Conſuls particuliers des Colonies & des Villes qu'on appelloit Municipales : il y en a des preuves tres-certaines. Le P. Mabillon a eu raiſon de reprendre en bien des endroits la trop grande credulité de ceux qui ſur la foy d'une Inſcription mal entenduë ont pris pour des SS. Martyrs, des Payens ou même des Chrétiens dont la ſainteté n'eſt pas fort conſtante. Mr. Fabretti pretend d'un autre côté que le P. Mabillon a été trop loin.

MEMOIRES DE MONSIEUR d'Ablancourt envoyé de Sa Majesté Tres-Chrétienne Loüis XIV. en Portugal, contenant l'Histoire de Portugal, depuis le Traitté des Pyrenées de 1659. jusqu'à 1668. &c. A Amsterdam chez J. Loüis de Lorme 1701. in 12. pagg. 382.

MOnsieur Fremont d'Ablancourt neveu & éleve du fameux Perrot d'Ablancourt, aprés avoir lû ce qu'on a imprimé des dernieres guerres des Espagnols & des Portugais, a trouvé qu'on avoit attribué la gloire des plus importans succés à des personnes qui n'y ont eû que peu ou point de part. C'est ce qui luy a fait naistre le dessein d'écrire ce qui s'est passé entre ces deux Nations, depuis le Traitté des Pyrenées de 1659. jusques en l'année 1668. que la paix fut conclüe à Lisbone entre le Portugal & la Castille. Personne n'étoit plus en état que Mr. d'Ablancourt de nous donner cette Relation. Il fut en ce tems-là envoyé par le Roy en Por-

tugal, où il demeura quelques années, pendant lesquelles il eut connoissance de presque toutes les affaires. Aussi nous asseure-t'il qu'il n'écrit rien qu'il n'ait vû, ou qu'il n'ait appris de personnes dignes de foy. Ses Memoires comprennent les affaires de la guerre & les intrigues de la Cour. Nous allons donner separément l'abregé des unes & des autres.

LES AFFAIRES DE la guerre.

LA France ayant conclu en 1659. la paix avec l'Espagne sans y comprendre le Portugal, tout le monde crut que ce Royaume, qui se trouvoit sans Capitaines, sans Soldats, sans argent & sans Alliez, étoit perdu; & qu'il seroit bien-tôt la proye des Castillans. Mr. de Turenne qui voyoit ce danger mieux que personne en fut touché; & il engagea Frederic Comte de Schomberg, qu'il estimoit, à aller servir en Portugal. Mr. de Schomberg traitta avec le Comte de Soure: c'é-

toit l'Ambassadeur de Portugal en France ; mais il ne paroissoit plus en public depuis la conclusion de la paix des Pyrenées. L'Ambassadeur & Mr. de Schomberg étant convenus ensemble de certaines conditions, celui-cy ne pensa plus qu'à chercher de vieux Soldats, & des Officiers capables, dont il pust former un corps, qui servist de modelle aux troupes de Portugal : & ayant reglé ses affaires domestiques, il s'embarqua en Angleterre, vint prendre au Havre le Comte de Soure, & arriva le treiziéme de Novembre 1660. devant Lisbone. Il y avoit vingt ans que les Portugais avoient secoüé le joug des Castillans, & quatre ans qu'ils avoient perdu le Roy Dom Jean quatriéme, que les Espagnols appelloient encore alors le Duc de Bragance.

Le Royaume de Portugal en y comprenant celui d'Algarve, n'a gueres que cent ou six-vingt lieües de long, sur trente à quarante de large. La riviere du Migne, l'Ocean & la Guadiane le bornent de trois côtés. L'autre côté qui regarde l'O-

rient conſiſte en trois petites Provinces; Tra los montes, la Beyre & l'Alantege. Les montagnes qui ſe trouvent entre le Migne & le Duero, rendent la premiere d'un accés difficile. La Beyre qui s'étend depuis le Duero juſqu'au Tage, outre les montagnes, a devant ſoy les vaſtes & ſteriles plaines de Caſtille & de Leon, qui lui tiennent lieu de barriere & de défenſe. L'Alentege qui eſt renfermée entre le Tage & la Guadiane n'eſt ſeparée des Etats du Roy Catholique que par une ligne tirée d'un fleuve à l'autre, une ou deux lieües au deſſous d'Alcantara & de Badajos. Comme cette Province eſt beaucoup plus ouverte que les deux autres, c'eſt par là que les Caſtillans ont ordinairement tenté d'entrer en Portugal. Les Portugais ſont naturellement braves, & la Nobleſſe de ce Royaume a beaucoup d'eſprit & d'honneur. Leurs armées ſont ordinairement petites, les voyages des Indes ayant enlevé une partie des habitans de ce Royaume. La Cavalerie n'y eſt jamais nombreuſe; parce que le grand nombre des mu-

les & des mulets qu'on y éleve, fait que les chevaux y ſont plus rares. Il y a peu de Regimens d'Infanterie entretenus pendant toute l'année : on en léve d'Auxiliaires dans le beſoin, qui ne vont que par force en campagne, & qui ſe débandent aiſément ; mais qui ne laiſſent pas de ſe bien battre dans l'occaſion. Quand le Comte de Schomberg arriva en Portugal, peu de perſonnes y entendoient la guerre, & on la faiſoit ſans regle & ſans ordre : on peut en juger par ce qui arriva dans les campagnes de 1657. & 1658.

Dom Jean de Bragance Roy de Portugal étant mort en 1656. ſeize ans aprés être monté ſur le Trône, les Eſpagnols pour profiter de la minorité de Dom Alphonſe ſon fils, entrerent dans le Royaume & mirent le Siege devant Olivence. Les Portugais aſſemblerent auſſi-tôt des troupes, & le Comte de S. Laurent à leur tête, ils s'avancerent juſqu'aux lignes des Caſtillans. Ils auroient pû les forcer en les attaquant bruſquement : au lieu de cela ils tinrent un long conſeil, où il fut

resolu d'aller escalader Badajos C'étoit la place d'armes des Castillans qui se trouvoit munie de toutes choses. On alla cependant y presenter l'escalade en plein midy ; & les Portugais ne s'aperçûrent de la temerité de leur entreprise que quand ils eurent perdu leur meilleure Infanterie.

L'année suivante ils retournerent avec une armée de 16000. hommes de pied & de 5000. chevaux sous le Commandement de Jean Mendez de Vasconcelos, bien resolus d'emporter pour cette fois la place. Cette ville est située sur une petite éminence au bord de la Guadiane. Ses Fortifications sont peu considerables ; mais elle a deux Forts revêtus & fortifiés à la moderne. L'un qui est moins considerable se nomme St. Michel, l'autre St. Christophle. Ce dernier est sur une hauteur de l'autre côté de la riviere, à peu prés dans l'angle que fait la Chevora en se jettant dans la Guadiane. Les Portugais s'attacherent au Fort de St. Christophle avant que d'avoir investi la Ville. Par là ils donnerent aux

Caſtillans le tems & le moyen de faire entrer l'élite de leurs Troupes dans Badajos : d'où rafraichiſſant ſouvent le Fort aſſiegé, ils firent bien-tôt perdre aux Portugais l'eſperance de le prendre. Ceux-cy s'aviſerent alors, mais un peu tard, de tourner leurs armes contre la Ville ; & ils commencerent une circonvallation de trois lieües de tour, où ils employerent tout leur monde, & bien du tems. Ils ſe ſaiſirent enſuite du fort de S. Michel : mais n'ayant pû chaſſer les Caſtillans d'un grand retranchement qu'ils avoient fait devant la Ville, ils retournerent une ſeconde fois au fort de S. Chriſtophle.

Cependant le Comte de Xaro premier Miniſtre d'Eſpagne ſe mit en marche pour faire lever le ſiege de Badajos. L'armée des Portugais qui étoit diminuée de la moitié, & qui n'étoit pas en état de combattre celle des Caſtillans, leva le ſiege & ſe retira vers Elvas à trois lieües delà. Dom Loüis de Xaro reſolut d'attaquer cette place, qu'il croyoit tout-à-fait dépourvüe de vivres,

Le ſiege cependant dura depuis le 15. de Septembre juſqu'au 14. de Janvier 1659. Ce jour-là Dom Antoine de Meneſés Marquis de Marialve parut à la tête de quatre mille Portugais, ſeulement à une demie lieüe des lignes des Caſtillans ; & il envoya dire au Comte de Haro que le lendemain il luy donneroit bataille. Les Caſtillans avoient quatre fois plus de troupes que les Portugais : cependant dans la crainte d'être ſurpris, ils paſſerent toute la nuit ſous les armes, & ſe tinrent en bataille une partie de la journée ſuivante, ſans qu'il parût aucun Portugais. Sur les huit heures du ſoir, les Caſtillans s'étant retirez dans la perſuaſion que leurs ennemis n'oſoient paroître ; les Portugais s'avancerent à la faveur d'un gros broüillard, juſqu'au pied de la circonvallation. On ne les y attendoit pas, & on n'y avoit laiſſé que la garde ordinaire qu'ils eurent bien-tôt forcée. Ils arriverent au milieu du camp, avant que de trouver qui leur fiſt tête ; & ceux qui ſe preſenterent étoient ſi en deſordre,

qu'ils furent bien-tôt renverſez & rompus. Le Duc de St. Germain rallia une partie des troupes, & ſe retira à Badajos, auſſi-bien que le Comte de Haro. Ceux qui ne purent les ſuivre furent tuez ou pris avec le bagage.

Dom Antoine de Meneſés fut ſi content de l'heureux ſuccés de ſon entrepriſe que ſur le champ il fit venir devant luy les priſonniers, parmi leſquels il y avoit beaucoup de perſonnes de qualité, beaucoup d'Officiers, & quelques Generaux: & aprés leur avoir dit que toutes les fois qu'il leur prendroit envie de revenir en Portugal, on les traitteroit comme il venoit de faire, il les remit en liberté, & il leur permit de s'en retourner chacun chez ſoy. Il entra enſuite dans la Ville, & il donna ſes ordres pour faire le lendemain marcher ſon armée à deſſein de recueillir de nouveaux fruits de ſa victoire; mais le lendemain il ſe trouva ſans armée: toutes les troupes s'étant débandées.

Telle étoit la maniere dont les Portugais faiſoient la guerre, lors

que le Comte de Schomberg arriva à Liſbonne. Son premier ſoin fut de s'inſtruire de l'état des affaires, de viſiter les places, & le païs, & d'étudier le genie de la Nation. Il s'apperceut aſſez d'abord, qu'il auroit bien à ſouffrir ; mais il reſolut de paſſer par deſſus toutes les difficultez. Deux choſes luy firent ſurtout de la peine : la longueur des deliberations, lors qu'il étoit queſtion d'agir & de donner ſur les ennemis ; & l'ignorance des Generaux. Car il ne commandoit point l'Armée en Chef ; il avoit toûjours un General au deſſus de luy : & ſouvent il avoit plus de peine à ménager l'eſprit de ce General, qu'à vaincre les ennemis. Il ſe fit peu de choſes dans la Campagne de 1661. mais le Comte de Schomberg acquit beaucoup de gloire l'année ſuivante.

Dom Juan d'Autriche étoit entré en Portugal avec 15. ou 20. mille hommes d'excellentes troupes : les Portugais n'en avoient pas plus de huit mille. Le Comte de Schomberg jugea d'abord que les Eſpagnols vouloient ſe ſaiſir d'Eſtremos, pla-

ce tres-importante, dont la priſe euſt fort incommodé la Capitale. Mais le Marquis de Marialve General des Portugais s'étoit mis en tête qu'on en vouloit à Ville-vitioſe; & il étoit reſolu de ſe jetter dans cette place avec toutes les troupes. Le Comte de Schomberg ne pût jamais l'en diſſuader : cependant il ne laiſſa pas de faire de ſa propre autorité marcher la petite armée vers Eſtremos; & ſi-tôt qu'il y fut arrivé, il traça un Camp proche la ville baſſe, qui étoit la plus expoſée, & s'y retrancha en diligence. Le ſoir même Dom Juan parut devant Eſtremos; & les Generaux Portugais, qui virent alors que le Comte de Schomberg avoit pris des meſures trés-juſtes, l'en eſtimerent d'avantage. Le Comte n'avoit eû que 16. heures pour travailler à ſon retranchement: encore avoit-il été pendant ce tems-là fort interrompu par les Generaux, qui l'envoyoient avertir ſans ceſſe, que leur avis étoit qu'on ſe retirât à Evora. Il demeura ferme, & le ſuccés le juſtifia.

Dom Juan d'Autriche ſe trouva

déconcerté : & n'ayant oſé attaquer les retranchemens, il fut contraint de ſe retirer, aprés avoir eſcarmouché pendant un jour entier. Il prit quelques châteaux de peu d'importance, & alla aſſieger Jerumegne, qui reſiſta 20. jours. La conduite irréguliere que les Portugais tinrent pendant le reſte de la Campagne, contre l'avis du Comte de Schomberg, le degoûta ſi fort, qu'il étoit reſolu de retourner en France : & il l'auroit fait, ſi des lettres preſſantes qu'il reçeût ſur ce ſujet, ne l'euſſent engagé à reſter.

L'année ſuivante Dom Juan entra encore le premier en campagne, & il prit d'abord Evora, la ſeconde ville du Royaume. Les Portugais aſſemblerent une armée de 15. à 16. mille hommes ; mais elle ne fut en état de marcher que long-tems aprés la priſe de la ville, lorſque Dom Juan ſe retiroit pour prendre des quartiers de rafraichiſſement. Le 7. de Juin les Portugais ſe trouverent campés ſur la Terra aſſés prés d'Eſtremos, à une demie lieüe des Caſtillans. Le 8. Dom Juan prit le che-

min de Souſſel ; mais parcequ'il avoit une chaîne de montagnes à paſſer, il ſe ſaiſit de quelques hauteurs, de peur qu'on ne l'incommodât dans ſa marche. Son Infanterie rangée ſur deux lignes occupoit une montagne, qui étoit en forme de croiſſant. Vis-à-vis cette montagne il y en avoit une autre de la même forme, ſur laquelle les Portugais vinrent ſe poſter à dix heures du matin : en ſorte que les deux Armées n'étoient plus ſéparées, que par un petit vallon. Le Comte de Schomberg vouloit donner bataille, & il ne s'étoit ſi fort avancé que dans ce deſſein.

On étoit prêt d'en venir aux mains, lorſque le Comte de Villaflor General des Portugais envoya dire au Comte de Schomberg de faire alte : il vouloit tenir conſeil. Le Comte de Schomberg profita de ce tems pour obſerver les mouvemens des ennemis, & pour diſpoſer ſon armée mieux encore qu'elle n'étoit. Cependant il s'apperçût que Dom Juan faiſoit filer vers Aronchez ſon gros bagage, & quatre mille priſon-

niers qu'il avoit faits à Evora. Il reſolut de profiter de cette occaſion ; & ſans attendre les Ordres du General, qui tenoit toûjours conſeil, il ſe mit à la tête de la premiere ligne, & commença à charger les ennemis. Les Portugais firent paroître en cette occaſion beaucoup de vigueur. Ils monterent avec courage ſur la hauteur que les Caſtillans occupoient, renverſerent leur premiere ligne ſur la ſeconde, & mirent en un moment toute leur Infanterie en deſordre. Le combat de la Cavalerie fut plus opiniâtre ; mais du Sauſſay, qui commandoit le Regiment de Schomberg, ayant par trois fois chargé les Gardes de Dom Juan les rompit enfin, & les mit en deſordre.

Cependant le Comte de Villaflor dans le lieu où il avoit aſſemblé ſon Conſeil, prenoit tout le monde à témoin que la bataille s'étoit donnée ſans ſon ordre. Il avoit auprés de luy, outre ſes gardes un regiment d'infanterie qui n'avoit point combattu ; & le Comte de Schomberg envoya dire au Maiſtre de Camp de

l'amener au combat ſous peine de la vie. Cette infanterie obeït, & fit les décharges ſi à propos qu'elle acheva de mettre en deſordre la cavalerie ennemie, qui reſiſtoit encore. La cavalerie Portugaiſe étoit ſi haraſſée, qu'il ne ſe trouva que quatre cens chevaux en état de pourſuivre les fuyards. Il n'y eut pas plus de deux mille hommes tuez ſur le champ de bataille, dont le quart ou le tiers étoit Portugais; mais les païſans tuerent beaucoup de Caſtillans, dans la fuite: on prit tout le canon & le bagage. On reprit auſſi trois ou quatre mille priſonniers que les ennemis avoient faits à Evora; & on en fit ſur eux environ cinq mille, parmi leſquels il y avoit plus de cent Officiers de marque.

Pendant que l'armée victorieuſe ſe rafraichiſſoit, elle fut jointe par les troupes du Marquis de Marialve, ce qui la mit en état d'entreprendre le ſiege d'Evora. On arriva devant cette ville le 17. du même mois, & la place capitula le 24. La Cavalerie de la place fut démontée, & tous les Soldats faits priſonniers de guer-

re. Aprés la priſe d'Evora le Comte, de Villaflor fut rappellé ; & le Comte de Schomberg fut fait Grand ſous le titre de Comte de Mortola : & on lui donna le Commandement des Armées pour le reſte de la Campagne. Quand il eut mis les troupes en quartier d'hiver & fait la viſite des frontieres, il ſe rendit à la Cour, où il fut reçû comme le liberateur du Royaume.

Il s'attendoit que l'année ſuivante on lui laiſſeroit le Commandement de l'Armée : on le donna cependant au Marquis de Marialve. Les Portugais prirent cette année là Valence d'Alcantara, & mirent en deroute huit mille Caſtillans qui aſſiegeoient Caſtel Rodrigue dans la Province de Beyre, & qui ſaiſis d'une terreur Panique à l'approche de quatre mille Portugais ſeulement, abandonnerent lâchement leur Canon, leur Bagage & dix-ſept cens hommes qu'on prit.

La Campagne de 1665. fut trés-glorieuſe au Comte de Schomberg. Le Marquis de Caracene étoit entré en Portugal avec 15000. hommes de pied

pied & 8000. chevaux, & avoit mis le siege devant Ville Vitiose. Il se rendit aisément maître de la ville ; mais le chasteau donna le temps aux Portugais d'assembler leur Armée. Ils partirent d'Estremos le dixseptiéme de Juin avec douze à treize mille hommes d'infanterie, & cinq mille cinq cens chevaux;aprés deux lieües de marche ils apperceurent les ennemis, qui venoient à eux, & à peine eurent-ils le temps de se mettre en bataille. Le combat fut long & opiniâtré ; mais les Portugais mirent enfin les Castillans en déroute. Il ne resta que 1500. morts sur la place, dont il y eut un tiers de Portugais ; mais on fit beaucoup de prisonniers. On prit 60. drapeaux, 15. estendars, 14. pieces de canon, & deux mortiers. Le Marquis de Marialve, qui avoit le commandement de l'Armée Portugaise, & le Comte de St. Jean se distinguerent fort en cette occasion. Ces deux Seigneurs furent toûjours à la tête de l'Infanterie : Mais ils reconnurent qu'on devoit principalement la victoire au Comte de Schomberg. Dés le lendemain

l'Armée victorieuſe ſe rompit preſque toute, & chacun ſe retira chez ſoy ; le reſte de la Campagne ſe paſſa en des courſes, & à prendre ou reprendre des places peu importantes.

Le Comte de Schomberg commença l'année 1666. par la priſe d'Alguerie, & de Dayamaque petite place de Caſtille. Quelques mois aprés il prit ſaint Lucar ſur la Guadiana ; mais ayant été obligé de paſſer quelque temps à la Cour, les Caſtillans profiterent de cette occaſion pour faire des courſes qui leur furent heureuſes.

L'année ſuivante les Roys de France & de Portugal firent une ligue offenſive & défenſive contre la Caſtille : aprés quoy il ne ſe fit rien de conſiderable à la guerre juſqu'au 12. de Février de 1668. que le Portugal conclut la paix avec l'Eſpagne au préjudice de la ligue qu'il avoit faite avec la France.

Voilà à peu pres ce que contiennent les memoires de Monſieur d'Ablancourt par rapport aux affaires de la guerre. Les Intrigues de la Cour qu'il décrit paroiſſent encore plus

curieuſes, il reprend les choſes de plus haut, & commence par la revolution qui ſe fit en 1640. lorſque les Eſpagnols furent chaſſez du Portugal.

LES INTRIGUES DE la Cour.

LE 27. de Nov. de l'année 1640. trois Seigneurs Portugais ſe trouvant ſeuls & en liberté, & s'entretenant du bonheur des Catalans, qui avoient ſecoüié le joug des Caſtillans, s'exciterent à en faire autant pour leur Patrie. Le lendemain ils ſe raſſemblerent au nombre de ſept, & aprés s'être promis le ſecret, ils reſolurent de ſe trouver tous le ſamedy ſuivant premier jour de Decembre à l'entrée du Palais, & d'amener chacun trois hommes ſeurs, & gens de main. Il s'y trouverent à quatre heures du ſoir, comme ils en étoient convenus. La garde du Palais ne conſiſtoit alors qu'en un petit nombre d'Allemands, qui s'occupoient ordinairement pendant le jour à faire des meſſages. On les écarta aiſément. Enſuite on alla

droit à la chambre de Vasconcelos, Secretaire d'Etat, & premier Mininistre, qu'on tua & qu'on jetta par les fenêtres en criant; *Vive le Roy Dom Jean quatriéme.* Ceux qui étoient restez dans la Sale du Palais firent de même, & on entendit en un instant dans toute la ville, *Vive le Roy Dom Jean quatriéme.* Cependant les grands s'assemblerent & envoyerent une lettre circulaire à toutes les villes du Royaume, qui imiterent l'exemple de la Capitale. On depécha aussi un courrier à Dom Jean Duc de Bragance, qui étoit pour lors à Ville-Vitiose à vingt-six lieües de Lisbonne.

Ce Prince balança quelque temps s'il accepteroit la Couronne. Aprés s'y être resolu, il partit pour Lisbone, où il n'arriva que le lundy au soir. Dés ce soir là il fut reconnu par toute la ville; par tout le reste du Royaume avant la fin de la semaine, & par toutes les places d'Afrique, d'Asie, & d'Amerique dans le cours de l'année. Il n'y eut que la ville de Cicuta, où l'on oublia d'envoyer la lettre circulaire, qui demeura aux

Espagnols. Cette grande revolution ne coûta la vie qu'à trois hommes.

Le nouveau Roy borna son ambition à se maintenir dans la possession de ses Etats sans vouloir rien entreprendre sur la Castille. Il mourut en 1656. laissant trois enfans; Dom Alphonse, qui lui succeda; Dom Pedre, qui regne à present; & l'Infante Catherine, qui épousa peu aprés Charles II. Roy d'Angleterre.

Dom Alphonse entroit alors dans sa 14. année. Ce Prince avoit eu dans son enfance une grande maladie qui luy avoit fort affoibly l'esprit. Il étoit d'une humeur indocile: il avoit les inclinations basses, & beaucoup de penchant à la cruauté. Cela fut cause qu'on délibera dés l'année 1653. quatre ans avant la mort de Dom Jean, si l'Infant Dom Pedre, qui n'avoit alors que cinq ans, ne devoit point être preferé à Dom Alphonse son aisné. Cet avis ne fut pas suivi, & Dom Alphonse fut declaré Prince: c'est le nom qu'on donne en Portugal à l'Héritier presomptif de la Couronne; depuis ce

temps là ce jeune Prince n'écouta plus ni les leçons de ses maîtres, ni celles du Roy & de la Reine : mais sa licence s'accrut, sur tout quand il se vit Roy aprés la mort de son Pere.

Un de ses plaisirs étoit de regarder par les fenêtres du Palais, les enfans qui joüoient & qui se battoient quelquefois à coups de pierres. Il y en eut un nommé Antoine de Conti fils d'un marchand, pour qui il eut de l'inclination: il trouva le moyen de s'entretenir avec luy, & il en fit son Favori. Son Gouverneur, & même la Reyne firent ce qu'ils purent pour l'empêcher de voir Conti; mais on ne put jamais rien gagner sur luy de ce côté-là. Il se plaisoit à monter les chevaux les plus furieux, & il les poussoit comme s'il eust eû dessein de se tuer, plustost que de se divertir. S'étant un jour écarté de ses gens, il alla irriter un taureau; son cheval fut blessé, & le jetta par terre : il pensa mourir de cette chûte, & il n'en fut pas plus sage. Retournant un soir à Lisbonne, il poussa son cheval à toute bride pour passer sur le ventre de deux

Bourgeois qu'il aperçeut, & ayant manqué ſon coup, il mit l'épée à la main pour les tuer. Un autre ſoir s'étant écarté de ſes gens dans les rües de Liſbone, il mit l'épée à main, & attaqua trois hommes qu'il rencontra: un d'eux ſans le connoître, luy porta un coup qui le jetta par terre.

On eſpera en vain que l'âge corrigeroit & changeroit cette humeur feroce. On voulut l'obliger d'aſſiſter aux Conſeils, & de ſe trouver aux Audiances publiques; mais il fut bientoſt degouté de ces occupations. La Regente deſeſperant de reduire jamais un eſprit ſi indocile, euſt bien voulu faire déclarer Prince l'Infant Dom Pedre, & même le mettre en la place de ſon frere, ſi la conjoncture ſe trouvoit favorable. Elle penſa auſſi à marier avantageuſement l'Infante ſa fille, & elle y reüſſit en la donnant à Charles II. Roy d'Angleterre: Antoine de Conti prit ſoin des preparatifs pour l'embarquement de la Princeſſe. Il n'étoit pas ſi aiſé de mettre l'Infant Dom Pedre en la place de Dom Alphonſe. Ainſi la Reyne mere toute habile qu'elle étoit, ne voyant

point de jour à executer ce deſſein, ne penſa plus qu'à ſe retirer, & à laiſſer au Prince le gouvernement de l'Etat. On la ſupplia neanmoins d'écarter auparavant ceux qui donnoient de mauvais conſeils au Roy: C'eſt pourquoy elle fit ſaiſir Antoine de Conti, Baltazar Rodrigue de Matos & quelques autres, & les fit mettre ſur un vaiſſeau qui partoit pour le Breſil.

Quand le Roy ſçeut qu'on avoit arreſté Conti, il ſe laiſſa aller aux derniers emportemens. Enſuite ayant pris quelques meſures avec le Comte de Caſtel-Melior, & s'étant retiré à Alcantara, il manda la garde Allemande, & ceux de la Nobleſſe en qui il ſe confioit le plus, & donna avis aux Gouverneurs des Places & Provinces qu'il avoit pris poſſeſſion du Gouvernement de l'Etat. La Reine mere inſtruite de tout cela manda au Roy de revenir dans la ville, & l'aſſura que ſon intention étoit de luy remettre le Gouvernement de ſon Royaume: ce qu'elle executa de bonne foy trois jours aprés, dans une Aſſemblée de

tous les Tribunaux de Lisbone.

Le Roy ne se gouverna plus aprés cela que par les conseils des Comtes d'Atougie & de Castel Melior, & par ceux de Sebastien Cesar. Le Comte de Castel Melior fut neanmoins celuy qui dans la suite eut plus de part à la faveur. La presence de la Reine étoit incommode ; & pour l'obliger à executer au plutost le dessein qu'elle avoit pris de se retirer, on engagea en plusieurs occasions le Roy à la maltraitter. Quand ce Prince ne fut plus retenu par la presence de sa mere, il vêcut avec moins de retenuë que jamais. Il alloit de nuit dans les ruës, où il attaquoit tout ce qui se présentoit à luy. On espera que le mariage pourroit luy faire changer de conduite, & on le pressoit fort d'y penser ; mais le Comte de Castel Melior qui craignoit que sa faveur ne diminuast par là, empeschoit que rien ne se conclust. Cependant, malgré les intrigues du Favori, le mariage du Roy avec la Princesse de Nemours fut arrêté quelque temps avant la mort de la Reyne mere.

Cette mort reveilla dans l'esprit de l'Infant Dom Pedre la tendresse qu'il avoit euë autrefois pour elle & qui paroissoit depuis quelque tems bien diminuée. On s'apperçeut qu'il évitoit la rencontre de ceux qui avoient maltraitté cette Princesse; & il leur faisoit assés sentir la resolution où il étoit de s'en venger. Les Favoris de leur côté s'apliquerent à le broüiller avec le Roy, & à luy faire du chagrin. Ce qui le piqua plus vivement fut qu'à l'arrivée de la nouvelle Reyne, on le laissa sans suite, & sans équipage. Il témoigna au Roy combien cela luy faisoit de peine; mais on n'eut point d'égard à ses remontrances, & il resolut enfin de se retirer. Cependant une maladie qu'eut la nouvelle Reyne l'engagea bien-tôt aprés à venir à la Cour, ou ses mécontentemens ne firent que s'accroistre.

La Reyne n'avoit pas moins à souffrir que luy. Dom Alphonse ne paroissoit touché ni de son esprit, ni de sa beauté; il la traittoit durement, & permettoit que les Favoris luy perdissent souvent le respect.

Elle fut ſur tout effrayée d'une fauſſe porte qu'on pratiqua dans ſa chambre, & elle apprehenda que Dom Alphonſe n'eut deſſein de s'en ſervir, pour couvrir la honte de ſon impuiſſance : elle s'en ouvrit à ſon Confeſſeur, & par ſon moyen au Comte de Schomberg. Ce Seigneur fit d'abord difficulté de prendre les intereſts de la Reyne contre Dom Alphonſe qu'il ſervoit ; mais il ſe laiſſa enſuite gagner.

Dom Pedre pendant ce temps là rechercha l'amitié de la Reyne, & s'eſtant lié eſtroitement avec elle, ces deux partis réünis devinrent formidables au Comte de Caſtel Melior. La Reyne forma alors le deſſein de faire déclarer nul ſon mariage, & Dom Pedre celuy de ſe faire déclarer regent du Royaume, attendu que Dom Alphonſe étoit viſiblement indigne & incapable de regner. Les pratiques de l'Infant & de la Princeſſe ne purent être ſi ſecrettes que le Favory n'en conceuſt quelque ſoupçon : il fit redoubler les gardes du Palais & s'appliqua à donner de nouveaux chagrins à l'un & à

l'autre. L'Infant reſolu enfin d'éclater écrivit au Roy & luy demanda l'éloignement du Comte de Caſtel-Melior. Dom Alphonſe l'ayant refuſé, Dom Pedre porta ſes plaintes aux Tribunaux de Liſbone, & leur communiqua les lettres qu'il avoit écrites au Roy & la réponſe qu'il en avoit reçüe. Tout le monde entra dans les intereſts de l'Infant & tous les Secretaires d'Etat avec les Grands du Royaume, ſe joignirent à luy pour demander l'éloignement du Favory.

On étoit menacé d'une guerre civile, lorſque la Reyne offrit ſa mediation, dont l'effet fut que le Favori s'abſenteroit, & que Dom Pedre iroit au Palais. Le Roy l'y reçût tres froidement, & la Reyne fit avertir Dom Pedre de ne plus ſe trouver devant le Roy. Ce Prince reparut cependant quelques jours aprés à la Cour, où il ne fut pas mieux receu. Sur ces entrefaites Antoine Souſe de Macedo Secretaire d'Etat qui s'étoit abſenté pour avoir fait une inſulte à la Reine, fut rappellé; & la Reine s'en plaignit inutilement. L'Infant,

touché de l'injuſtice qu'on faiſoit à cette Princeſſe, alla au Palais ſuivi de la Nobleſſe & d'un grand concours de peuple ; & demanda l'éloignement du Secretaire d'Etat. Toute la ville eſtoit en emotion, le Palais eſtoit plein de monde, & Dom Alphonſe aprés s'être montré au peuple ſe mit à joüer du flageolet.

Cette action peu ſenſée déplut tellement que pluſieurs vouloient qu'on l'arreſtât à l'heure même. L'Infant reſolut dans ſon conſeil de faire convoquer les Etats, & il engagea la ville de Liſbone à le demander au Roy. Le Conſeil d'Etat, les Députez de la plûpart des villes & des Chapîtres du Royaume demanderent la même choſe ; mais Dom Alphonſe les refuſa toujours. Cependant il y avoit beaucoup de troupes dans la ville qui faiſoient la garde ſur la place. L'Infant aborda les Officiers le lendemain de la Touſſaints, & leur demanda ſi c'eſtoit contre luy qu'ils étoient en armes ; ils aſſurerent tous qu'ils étoient preſts à le ſervir. Dom Pedre les remercia & il alla ſur le champ au Palais ſe

rendre maiſtre de Dom Alphonſe, en ne laiſſant auprés de luy que des perſonnes ſeûres. L'Infant conſeilla enſuite à la Reine de ſe retirer dans le Convent de l'Eſperance, ce qu'elle executa auſſi-tôt. De là elle écrivit au Roy, que le peu de conſideration qu'on avoit pour elle l'avoit obligé de ſe retirer, & que n'étant point ſa femme, elle lui demandoit ſa dot & ſon congé pour retourner en France. Elle congedia tout ce qu'elle avoit auprés d'elle de filles Portugaiſes, diſant qu'elle n'étoit point leur Reine : elle appella auſſi l'Abbé de ſaint Romain envoyé de France pour luy dire les raiſons qui l'avoient portée à ſe retirer dans un Monaſtere.

Le Roy, ſitôt qu'il euſt receû la lettre de la Reine, vint au Monaſtere & voulut en rompre les portes ; mais l'Infant, qui ſurvint avec les Conſeillers d'Etat, l'empêcherent de paſſer outre. Le Roy ſoutint toujours qu'il n'étoit point impuiſſant : la Reine cependant fit aſſembler les Officiers de la Couronne, & leur declara le deſſein qu'elle avoit de

s'en retourner en France, aprés que ſon mariage auroit été declaré nul. Elle écrivit pour ce ſujet au Chapitre de la Cathedrale qui luy répondit comme elle deſiroit. Le bruit s'étant répandu que le Roy étoit impuiſſant & ſon mariage nul, le peuple tout d'une voix dit qu'il falloit marier la Reine avec l'Infant. On offrit la Couronne à Dom Pedre; mais il la refuſa toujours; & il convoqua les Etats pour le mois de Janv. ſuivant. Le Comte de Schomberg avoit de ſon côté tellement diſpoſé les troupes dans l'Alentege, qu'il étoit impoſſible au Favory de s'en ſervir contre Dom Pedre. Les Etats aſſemblez déclarerent Dom Pedre Regent du Royaume, & le prierent d'épouſer la Reine, dont le mariage avec Dom Alphonſe fut declaré nul par une Sentence Eccleſiaſtique renduë le 24. de Mars 1668. La Reine ayant receû de France la diſpenſe que le Legat avoit accordée pour ce mariage, elle épouſa l'Infant le 2. d'Avril de la même année. Dom Alphonſe fut embarqué & mené aux Iſles Terceres,

d'où on le ramena aprés quelques années en Portugal.

Quoyque l'extrait de ce livre ſoit un peu long, on ne veut point omettre icy la maniere dont on fait en Portugal ce qu'ils appellent les *Actes de Foy*, c'eſt à dire le jugement des criminels condamnez par l'Inquiſition. Voici ce que Mr. d'Ablancourt en raconte.

Le jour ordonné pour cette ceremonie on fait ſortir tout ce qu'il y a de priſonniers dans les cachots de l'Inquiſition. Ils marchent tous, un cierge blanc à la main, la tête raſe, avec un habillement ſemblable à celuy des Crieurs de confrairies. Cet habillement eſt jaune, & on y voit une croix de ſaint André devant & derriere. Les femmes ne ſont diſtinguées que par un voile blanc qu'elles portent ſur la tête. Chaque priſonnier marche entre deux *Familiers du ſaint Office*. Ce ſont ordinairement des perſonnes de grande qualité, qui ont ſur leur manteau la marque de leur dignité, & une grande gaule à la main.

Cette longue file de priſonniers qui vont l'un aprés l'autre, eſt pre-

cedée de quelques Preſtres en ſurplis qui font porter la Croix devant eux ; & ſe rend ſur les ſix heures du matin dans la grande place du Palais, ſur un Theatre fort ſolide, fermé & couvert, plus long & bien plus large qu'un jeu de paume. A l'un des bouts eſt un Amphitheatre fort élevé, qui contient environ ſix vingt priſonniers avec les Familiers du St. Office : ce qui fait un grand ſpectacle. A l'autre bout ſont les Juges de l'Inquiſition, entre deux eſt une ſéparation en forme de Tribune, où il y a une Chaire de Predicateur.

L'action commence par un ſermon pour la converſion des Juifs. Enſuite un Eccleſiaſtique lit du haut de la même Chaire les condamnations, ce qui eſt fort ennuyeux & dure long tems. On commence par juger ceux qui ſont convaincus de ſortilege ou de quelques pechez contre nature. On vient aprés aux Juifs qui promettent de ſe convertir, & puis à ceux qui ſont opiniâtres; les Juifs opiniâtres ſont livrez au bras ſeculier, & ne manquent point d'être brûlez dés le même jour.

CHAT HAKKARAIM, ſeu Secta Charræorum Diſſertationibus aliquot Philologicis adumbrata &c. *Diſſertations ſur la Secte des Caraïtes, où l'on fait voir par le témoignage des Manuſcrits ſon origine, ſon progrés & ſes principaux Dogmes. Par Jean Schupart,* à Jene 1701. Chez Jean Dielk. in 4°. pagg. 186.

CEt Ouvrage peut ſervir de réponſe aux Juifs qui nous objectent comme une marque de fauſſeté en matiere de Religion, les differentes Sectes qui partagent le Chriſtianiſme. L'Auteur ſans entrer dans le détail des anciennes Hereſies qui les diviſerent autrefois, & dont Joſeph fait mention, s'applique uniquement à montrer combien la doctrine des Caraïtes, qui ſubſiſte encore à preſent, eſt oppoſée à celle des Rabbins Thalmudiſtes; qu'on appelle autrement les *Traditionnaires.*

Il nous a donné quatre Diſſertations. Dans la premiere il explique

ce que ſignifie le nom de *Caraïtes*: il examine dans la ſeconde, quelle eſt leur origine: dans la troiſiéme il parle des livres qu'ils ont compoſez: enfin il fait voir dans la quatriéme en quoy conſiſte leur doctrine, & la difference qu'il y a entre leurs ſentimens & ceux des Thalmudiſtes. L'Auteur a joint à ces Diſſertations un grand nombre de ſçavantes notes qui contiennent les preuves de la plûpart des choſes qu'il avance.

Mr. Schupart commence ſa premiere Diſſertation par remarquer que l'Etymologie des mots nous conduit à la connoiſſance des choſes; & que c'eſt là un ſentiment generalement reçeû dont les Grecs, les Latins & les Hebreux ſont convenus. Il expoſe enſuite les diverſes ſignifications du verbe *Kara*, & s'arrête à celle qui eſt en uſage parmi les Rabbins, ſçavoir; *étudier*, *apprendre*, *lire l'Ecriture*. On le trouve en ce ſens en pluſieurs endroits du Thalmud, entre autres dans le livre *Sota*, (de la femme adultere) & dans le livre *Schabat* (de la celebration du ſabbat) où le mot *Kara*

ſignifie *lire le Texte ſacré*, & *Schana*, *étudier la Miſne*. Il ſemble que Buxtorf n'a pas aſſez diſtingué ces deux mots : car il traduit ſimplement *Kara*, lire : & *Schana* apprendre. On voit de là pourquoy l'on nomme *Caraïtes* cette Secte de Juifs qui ne s'attachent qu'à l'Ecriture, & qui rejettent les Traditions Rabbiniques.

L'Auteur a crû devoir avertir icy que dans le Traitté *Megillah*, il n'a point trouvé ce que dit R. Abrah. Zachut, que Rab. Samuel & Jochannam y ſont appellez *Caraïtes*, c'eſt-à-dire ſelon l'explication de R. Salomon Jarchi, *Docteurs dont les paroles ſont égales à celles de l'Ecriture* : qu'il n'y a point vû, non plus que dans le Dictionnaire Chaldaïque, qu'on tire *Kare* du mot κύριος qui veut dire *Seigneur*. Mais quelque jugement qu'on porte de ces citations ; il eſt certain que l'on ne doit entendre par les *Caraïtes* que ceux d'entre les Juifs qui ne reçoivent que l'Ecriture Sainte. On les appelle quelquefois *Miniens* & *Epicuriens*, qui ſont les termes dont les Rabbins

se servent pour signifier en general les *Héretiques.*

Nôtre Auteur remarque neanmoins dans ses notes que les Docteurs Hebreux ne s'accordent point sur la signification du mot d'*Epicurien* dans les Auteurs Juifs. R. Ackiba croit qu'ils nomment ainsi ceux qui s'occupent à la lecture des livres prophanes, & les enchanteurs. Abba Saül dit que ce sont ceux qui prononcent le mot ineffable de *Jehova.* D'autres assurent que les Epicuriens sont ceux qui méprisent les sages & leurs disciples ; ceux qui se revoltent contre la Loy, qui ne reconnoissent point de maîtres, qui nient les fondemens de la foy & l'immortalité de l'ame.

Il est bon de remarquer en passant que Mr. Schupart ne traduit pas assés éxactement ces paroles de Chohen de Lara : *Chopher Behikar Veschaarith Hannephesch : qui aliquem articulum fundamentalem & immortalitatem animæ negat.* Il falloit dire, *celuy qui nie l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame*, & non pas, *quelque article fondamental.* Car *nier*

le fondement chez les Hebreux, c'eſt nier ou l'exiſtence ou la providence de Dieu.

Pour ce qui eſt du nom de *Miniens* on ne le donne qu'aux Sadducéens & aux Bajethoſiens, dit Majemon. Mais au regard de l'origine de ce mot, Majemon s'eſt trompé ſelon Elie le Levite. Celui-ci croit que le mot hebreu *min* vient de *Manes* Chef des Manichéens. Ce qui eſt de vray c'eſt que ce nom convient principalement aux Sadducéens, parce que Sadok & Bajethoſe ont été les premiers Herétiques qui ayent paru dans la Nation Juïve.

Au reſte, quoy qu'on ait quelquefois confondu les Caraïtes avec les Sadducéens, parce qu'ils rejettent également les Traditions ; il y a cependant une grande difference entre eux. Les premiers reconnoiſſent l'immortalité de l'ame, la reſurrection des corps, la nature des eſprits, la recompenſe des juſtes : au lieu que les derniers, du moins au tems de Jeſus-Chriſt, n'admettoient aucun de ces articles. Mais

les uns & les autres ont toûjours reçû les vingt-quatre livres de la Bible. C'est le sentiment de Mr. Schupart, qui prouve contre S. Jerôme & ceux qui l'ont suivi, que les Sadducéens recevoient toute l'Ecriture Sainte. Voicy comme parle ce Pere dans ses Commentaires sur S.Matthieu ch. 22. v. 31. *Hi* (Sadducæi) *quinque tantum libros Mosis recipiebant, Prophetarum vaticinia respuentes: Stultum ergo erat inde proferre testimonia, cujus autoritatem non sequebantur. Les Sadducéens ne recevoient que les cinq livres de Moyse, & rejettoient les oracles des Prophetes : c'eût donc été une folie que de leur citer des endroits des livres dont ils ne reconnoissoient point l'autorité.*

Mr. Schupart oppose à S. Jerôme le témoignage de Joseph, qui nous apprend dans ses Antiquitez Judaïques liv. 13. ch. 18. que les Sadducéens ne se revolterent que contre les Traditions orales, & qu'ils ne vouloient pas qu'on les observât. Ils disoient qu'il falloit garder ce qui étoit écrit dans la Loy de Moyse, & négliger les Traditions Pharisaï-

ques qui n'étoient point écrites. Sur quoy Scaliger fait cette judicieuse reflexion. *Si l'on veut que les Sadducéens n'ayent admis que les cinq livres de Moyse, il faut dire qu'ils regardoient tout le reste de l'Ecriture comme des Traditions non écrites : ce qui n'a pas la moindre vray-semblance.*

D'ailleurs les Thalmudistes seroient tombez dans l'inconvenient que S. Jerôme traitte de folie. Car ils objectoient à ces Heretiques quelques passages des Prophetes & des Hagiographes, que ceux-cy ont toûjours tâché d'éluder par des explications forcées. Il n'est donc pas vray qu'ils ne recevoient que le Pentateuque, & qu'on ne pouvoit raisonnablement les attaquer que par l'autorité de Moyse. Mais laissons là les anciens Sadducéens, pour revenir aux Caraïtes de nos jours, qu'on appelle autrement *les Scripturaires*, les Disciples, les Docteurs de l'Ecriture & du Texte.

Mr. Schupart déclare au commencement de la seconde Dissertation que l'origine de la Secte des Caraïtes est fort obscure ; que les Auteurs

Auteurs qui l'ont cherchée jusques à present n'ont fait qu'aller à tâtons dans les tenebres, & n'ont rien découvert, surquoy l'on puisse appuyer un jugement certain : parceque ces Juifs cachent avec tant de soin les livres de leurs Docteurs, que l'on n'en trouve qu'avec beaucoup de peine. Buxtorf avoüe ingenûment qu'il n'en a jamais vû. Wagenselius qui a parcouru presque toute l'Europe, & visité les Bibliotheque Juives, a eu le chagrin de n'en rencontrer aucun. Seldenus n'en a lû qu'un imprimé à Constantinople l'an 1582. il est de R. Juda Pocki & intitulé la *porte de Juda*. Seldenus a vû encore un manuscrit de R. Elie fils de Moyse.

Si l'on en croit les Caraïtes eux mêmes sur leur origine, ils viennent en droite ligne de ceux des dix Tribus qui retournerent de la captivité de Salmanassar. Peringer dans sa lettre addressée à Mr. Ludolf, assure que c'est ainsi qu'en parlent ceux qu'il a vûs dans plusieurs villes de Lithuanie. Il ajoute que leur langue est la même que la Tartare ou plû-

tôt la Turque. Ce qu'il prouve parceque c'eſt en cette langue qu'ils parlent dans leurs Ecoles & qu'ils expliquent les livres de l'Ecriture. Les quatre premiers verſets de la Geneſe qu'il a tirez de leur verſion, en ſont une preuve manifeſte. Il eſt vray que l'Auteur de ces Diſſertations ne les a pas copiez exactement, & qu'il faut corriger tous les mots pour y trouver ce Turc dont il parle. Par exemple, au lieu de *Enc* il faut lire *Ilc* : au lieu de *tegri*, *tangri* : au lieu de *Ioklarini*, *Gocguelarini* : pour *Ierni*, *Ieri* : pour *verats*, *viran* : pour *danoſch*, *daboſch* : *karanlic* pour *karangilic*, & ainſi des autres mots qui ſont tous contrefaits.

Au reſte Peringer dit dans ſa lettre, que les Caraïtes de Lithuanie regardent tous les livres de l'Ancien Teſtament comme Canoniques : *Univerſos Veteris Teſtamenti libros pro Canonicis recipiunt*. Et au regard de leur origine il croit qu'ils ſont ſortis des mêmes pays que ces Tartares Mahometans qui ſont à Vilne & dans les contrées voiſines de cette Ville. Les Caraïtes de Conſtantinople, au

rapport de Buxtorf, ſe vantent d'être les reſtes de ces Anciens Hebreux qui y demeuroient au tems du grand Conſtantin.

Il eſt aiſé, dit l'Auteur de ces Diſſertations, de montrer que les Caraïtes ne deſcendent point des dix Tribus qui furent captives ſous Salmanaſſar ; parce que le peu de Juifs qui revinrent des lieux où il les avoit tranſportées, ne firent point une Secte à part : ils ſe réünirent avec les autres dans la Paleſtine. D'ailleurs toutes les Tribus ayant été confonduës, comme elles l'ont été en effet, & les regiſtres publics de leurs genealogies étant perdus, ſur quel fondement peut-on dire que les Caraïtes ſont iſſus des dix Tribus d'Iſraël ?

Les Rabbins ſont fort en peine de ſçavoir ce qu'elles ſont devenuës, ces dix Tribus. Ils diſent dans le Traitté *Sanedrin* que Dieu les a rejettées, & qu'elles ne retourneront jamais du lieu de leur exil. Joſeph prétend qu'elles étoient de ſon tems au de-là de l'Euphrate. R. Benjamin dit de Tudele, dans ſes voya-

ges fabuleux en place quatre dans les villes & les bourgades qui ſont au tour des montagnes de Niſbon proche le fleuve Gozan. Ces Tribus, ſçavoir, Dan, Zabulon, Aſer & Nephtali, n'ont point d'autre maître, dit-il, qu'un Juif nommé R. Joſeph Amarcala. D'autres les mettent au de-là du fleuve Sambathion : mais ce fleuve eſt inconnu aux Geographes.

Abarbanel dit qu'il a appris de quelques Portugais qui étoient allez dans les Indes, qu'on trouve encore des reſtes de la Tribu de Benjamin & de Juda qui ſont demeurez depuis leur tranſmigration ſous Sennacherib au de-là des montagnes qu'il appelle *les Monts tenebreux* : il croit, luy, que c'eſt une partie des dix Tribus.

Les dix Tribus ont entierement diſparu ſelon quelques-uns. Le Prophete Elie, dit R. David Kimchi, les découvrira, & rétablira chacun des Juifs dans ſa propre Tribu. Tout cela fait voir que c'eſt une folie aux Caraïtes d'aller chercher leurs anceſtres parmi ces dix Tribus.

Les plus ſçavans d'entre les Juifs prétendent que les Caraïtes viennent les Anciens Sadducéens. C'eſt le ſentiment de Maïemon, d'Abenezra, de R. Moïſe fils de Nachaman, de Lipmannus & de quelques autres. Mais Abarbanel & celui qui a fait imprimer le Jochaſin de Zachut, mettent une grande difference entre ces deux Sectes.

Leon de Modene, que pluſieurs ſuivent maintenant, eſt perſuadé que les Caraïtes ſont les ſucceſſeurs des Sadducéens qui ont retranché de leurs dogmes ces opinions odieuſes contre l'immortalité de l'ame, la reſurrection des morts, la recompenſe des juſtes dans la vie future, & les peines des impies. Buxtorf, Holtinger, Carpzovius n'en doutent pas.

Mais ce grand nombre d'Auteurs n'a point empêché Mr. Schupart de prendre un autre parti : voici les raiſons qu'il en a cûës. 1. Si les Sadducéens, dit-il, oſerent ſe ſéparer des Phariſiens & combattre leurs ſentimens dans un tems où l'état des Juifs étoit encore floriſſant, que ne

ſeroient-ils pas maintenant que leur nation eſt diſperſée & dépoüillée de toute ſorte d'autorité, & qu'elle ne penſe plus qu'à amaſſer des richeſſes ? Ce n'eſt donc pas la crainte de ſe rendre odieux qui les a empêchez de défendre leurs ſentimens. 2. La haine des autres Juifs contre les Caraïtes ne ſçauroit augmenter ? Car les Juifs ont en horreur tous ceux qui s'éloignent de leurs Traditions.

On doute que ces raiſons paroiſſent convaincantes aux Sçavans. En effet quand quelques erreurs des Chefs des Hereſies ſont groſſieres & palpables, comme étoient ſans doute celles des premiers Sadducéens, ceux qui viennent enſuite les abandonnent ſouvent, & ne retiennent que celles qu'ils croyent pouvoir ſoutenir avec quelque ſorte de vray-ſemblance. C'eſt ce que nous avons vu arriver de nos jours : Les Lutheriens & les Calviniſtes ſe ſont écartez en bien des choſes des ſentimens de Luther & de Calvin.

Mr. Schupart s'eſt fait ſur cela un ſyſteme à peu prés ſemblable à

celuy du Miniſtre Claude ſur l'Eucharistie, & il paroit avoir affecté de faire alluſion aux erreurs prétenduës de l'Egliſe Catholique. Il en a été, dit-il, de ces Heretiques comme de tous les autres. Les commencemens en ſont obſcurs : pour peu que les erreurs ſoient anciennes, il eſt impoſſible de marquer préciſément le tems où elles ont pris naiſſance : parce qu'elles ne s'introduiſent pas tout d'un coup, mais peu à peu. D'abord ce ne ſont que des opinions de quelques particuliers, qui deviennent enſuite des articles de foy. C'eſt ainſi, dit-il, que le Caraïſme s'eſt gliſſé parmi les Juifs.

Tout le monde ſçait, continuë cet Auteur, l'attachement que cette nation ſuperſtitieuſe a pour ſon Thalmud. Elle prefere à la ſainte Ecriture l'amas confus de Loix & de Ceremonies dont la Miſne & la Gemarre ſont remplies. Cette maxime Rabbinique en fait foy : *Mon fils ſoyez plus exact à obſerver ce que diſent les Scribes, qu'à garder la Loy de Moïſe.* LE *Texte de l'Ecriture*, dit-

on, dans le Traitté *Sopherim*, *est semblable à l'eau ; la Misne ressemble au vin, & les six parties du Thalmud à l'hypocras.* Peut-on douter, ajoûte Mr. Schupart, que quelques Juifs dés le commencement de la superstition Traditionnaire, n'ayent tâché de secoüer le joug insupportable dont on les chargeoit ? La revolte des Sadducéens en est une preuve plus que suffisante. Il est probable que plusieurs d'abord murmurerent en secret contre ce qu'on appelloit *les Traditions des Sages* ; qu'en suite le nombre de ceux qui murmuroient s'étant accru, ils se déclarerent ouvertement contre les Docteurs de la Tradition Orale: mais sur tout lors qu'ils virent qu'on en avoit fait un corps de doctrine, qui ne fut achevé que vers le septiéme siecle aprés la Naissance de Jesus-Christ ; ce fut alors qu'Anan & Saül disciples de R. Juda combattirent la doctrine de leur maître, & se mirent à la tête de ceux qui rejettoient les Traditions. Ils ne furent pas les Auteurs du Caraïsme, comme l'a cru le Pere Morin ; ils en

furent ſeulement les Promoteurs. Les Scripturaires, dit Loüis Cappelle dans ſa Critique ſacrée, ſont plus anciens que les Sadducéens.

Tout ce raiſonnement de Mr. Schupart n'étant fondé que ſur des conjectures, il ſera libre à chacun d'en penſer ce qu'il voudra.

MIROIR POUR PHILIPPE V. Monarque d'Eſpagne contenant les Actions Heroïques de Loüis le Grand ſon Grand-pere, preſenté à leurs Majeſtez par le Pere Coronelli M. C. 1701. in 12. pagg. 156.

LE Reverend Pere Coronelli Cordelier ou Mineur Conventuel d'Italie eſt maintenant General de ſon Ordre. Il eſt connu depuis long-tems en France & ailleurs par les Globes celeſte & terreſtre de ſa façon qu'on trouve aujourd'huy dans la plûpart des Bibliotheques un peu conſiderables de Paris, & des païs étrangers. Mais ce qu'il a fait de plus beau en ce genre, c'eſt les deux globes que S. E. Mr. le Cardinal d'Etrées, luy a fait faire pour

être presentez à Sa Majesté. Ils sont de quinze pieds de diametre ; & cependant ils sont d'un si parfait équilibre, que malgré leur pesanteur, on les tourne aisément avec la main. C'est à cela que fait allusion le distique Latin, écrit sur le pied qui soutient le globe celeste.

Inclyta Gallorum proh quanta potentia Regis !
En digito cœli volvit & orbis opus.

Sur l'Horizon du globe terrestre on a marqué les actions de Loüis le Grand, ou les choses les plus memorables de son Regne, selon les jours differents de l'année. Cela fait une année complete. Il y a mesme des jours qui sont chargez de plus d'une action. C'est-là ce qu'on a fait imprimer dans le Livre dont il s'agit à l'occasion du nouveau Roy d'Espagne, auquel on ne peut assurément proposer de meilleur modele que Loüis le Grand. On peut très-bien appliquer icy la pensée d'Ennodius dans le Panegyrique de Theodoric, que l'Auteur des Fastes

de Loüis le Grand avoit miſe à la tête de ſon Ouvrage, *Non reſpiciat alterum, qui regnandi poſcit exemplum.* Que celui qui cherche un modele pour bien regner, arrête les yeux ſur ce Prince ſeul. Le P. Coronelli a ajoûté aux choſes qu'il a tirées de ſon globe celles qui ſont arrivées depuis 1683. qu'il fut fait.

Cette Edition Françoiſe du Pere Coronelli n'ayant pas été revûë ny faite en France, il s'y eſt gliſſé beaucoup de fautes. Par exemple au 19. de May (p. 45.) en parlant de la bataille de Rocroy gagnée par feu Mr. le Prince en 1643. on l'appelle *le Duc d'Anguien aujourd'huy Prince de Condé* : cela etoit bon en 1683. lorſque le P. Coronelli acheva ſes globes ; mais en 1701. il faut parler autrement. On a mis (pag. 93.) une action du Roy du jour de l'Aſſomption au 25. d'Août. La bataille de ſaint Denis en 1678. eſt miſe au 22. d'Août & au 14. du même mois. Quelquefois le même article eſt repeté au même jour en deux manieres differentes comme au 17. d'Août la priſe d'Agoſta en Sicile par le

Marechal Duc de Vivonne. Dans la table on trouve *Alexandre Jacobin* 8. On croit trouver quelque choſe ſur le Pere Noël Alexandre Dominicain, & on cherche ce que ce Pere a fait à l'honneur du Roy digne d'être mis dans le Miroir de Philippe V. On trouve à la pag. 8. qu'Alexandre Jocoboſen Capitaine de Fregate du Roy mena à la rade de Dunkerque quatre priſes qu'il avoit faites ſur les Hollandois. Au 4. de Decembre on fait partir Philippe V. de Paris pour Madrid. On ſçait que ce Monarque eſt parti de Verſailles ou de Seaux & non pas de Paris.

Il y a dans nôtre Auteur pluſieurs fautes de cette nature, ſans compter les fautes de François; mais tout cela eſt bien pardonnable à un homme qui écrit dans une langue Etrangere, & qui ne parle que de choſes éloignées de luy. D'ailleurs le Livre merite bien une ſeconde Edition, où il ſera aiſé de reformer ce que la premiere a de defectueux, laquelle malgré cela ne laiſſe pas de faire beaucoup d'honneur à ſon illuſtre Auteur.

DISSERTATIO DE loquela, quâ non ſolum vox humana & loquendi artificium ex originibus ſuis eruuntur, ſed &c. *Traitté de la Parole, dans lequel non ſeulement on explique ce que c'eſt que la voix humaine & comment elle ſe forme, mais on donne auſſi des moyens pour faire parler ceux qui ſont venus au monde ſourds & muets, & pour corriger les defauts de ceux qui ont de la peine à parler. Par Jean Conrard Amman Docteur en Medecine.* A Amſterdam, chez Jean Wolters. 1700. in 8°. pagg. 120.

UN Auteur qui fait parler les muets merite de l'attention. Mr. Wallis Profeſſeur en Mathematique à Oxford avoit fait parler quelques muets avant M. Amman: mais celui-cy a beaucoup perfectionné la nouvelle methode; & il avoit deja fait parler ſix muets, quand il apprit que Mr. Wallis avoit écrit ſur cette matiere.

Noſtre Auteur diviſe ſon livre en

trois chapitres. Dans le premier il traitte de la parole en general, & il recherche les raiſons qui obligeroient les hommes à ſe faire un langage, ſi Dieu ne leur avoit point appris lui-même à parler. Selon Mr. Amman la langue du premier homme eſtoit une image du Verbe ou de la Parole éternelle de Dieu ; & elle renfermoit quelque choſe de ſingulier pour ſe faire entendre aux eſſences mêmes des choſes, comme ont fait depuis quelques Saints, lors qu'en vertu de l'union qu'ils avoient avec Dieu ils parloient aux morts & commandoient aux cadavres de reſſuſciter.

M. Amman explique les organes qui ſervent à former la parole : mais il avertit luy-même qu'il ne pretend pas le faire bien éxactement. Il fait obſerver que ce n'eſt pas une plus petite ou une plus grande ouverture du larinx qui modifie la voix : car ſi cela étoit, dit-il, pourquoy ceſſerions-nous d'avoir de la voix quand nous ſommes fort enrhumez? En effet nous pouvons alors comme auparavant ouvrir & fermer le la-

rinx. Ce qui modifie donc la voix, c'est le tremoussement qui se fait dans les cartilages du larinx & de la trachée artere ; & qui depend des os, des muscles, & des nerfs de la poitrine & de la tête. Le tremoussement dont on parle ressemble à celuy que l'on fait dans un verre sur les bords duquel on conduit le doigt avec quelque effort.

Dans le 2. chapitre l'Auteur traite de la maniere dont les lettres sont formées ; & par le mot de lettres, il entend également les sons, & les caracteres qui expriment les sons. Il pretend que les Allemands passent les autres Nations dans l'exactitude à bien distinguer les caracteres, & à les peindre d'une maniere uniforme pour marquer le même son.

Le 3. chapitre est le plus curieux: en deux mois Mr. Amman apprend aux muets à parler, à lire & à écrire. Son art consiste dans les regles suivantes.

1. Quoyque les muets soient sourds, & n'entendent pas le son ; ils distinguent neanmoins le mouvement qui fait le son, du simple souf-

fle de la respiration qui ne fait point de bruit. Mais pour leur faire remarquer davantage la difference de ces deux mouvemens, il faut porter leur main à votre gosier ; afin qu'ils s'apperçoivent du tremoussement qui s'y passe, quand vous parlez. Faites leur ensuite porter la main à leur propre gozier jusqu'à ce qu'ils produisent eux - mêmes quelque son.

2. Pour leur rendre la prononciation plus facile, vous mettrez un miroir devant eux ; & ils verront plus aisément de quelle maniere il faut imiter le mouvement que vous produisez, & qu'ils doivent produire.

3. Quand vous aurez tiré du muet la prononciation de quelque voyelle, faites la lui repeter plusieurs fois ; tracez ensuite la lettre qui signifie la voyelle, & faites la lui remarquer. Rien n'accoutume plus un tel disciple à bien prononcer, que le soin de lui serrer le nez quand il prononce.

4. Il faut obliger le muet à porter en même tems une main à votre

gozier & l'autre à votre nez : il s'apercevra qu'il y a des tremoussemens du gozier qui sont accompagnez de celuy du nez, & d'autres qui ne le sont pas. Par exemple le mouvement du nez sert à prononcer N.

5. La lettre L est difficile pour un muet : cependant il la prononcera, si vous lui faites appliquer la langue aux dents d'enhaut, & si lui serrant ensuite le nez vous lui faites signe de tremousser du gozier avec effort. De telles leçons ne se donnent pas aisément sans rire.

6. La lettre R. est la plus difficile de toutes à proferer. On ne dispose les muets à le faire, qu'en leur montrant dans un miroir comment ils doivent mouvoir le gozier & la langue.

7. Quand votre Ecolier sçait les lettres, faites lui signe d'en dire plusieurs de suite & de les tracer de la même maniere sur le papier. D'abord il prononce trop lentement, sur tout les voyelles : au lieu de dire A par exemple, il prononce A A A A. Pour le corriger, il faut lui

fermer la bouche aussi-tôt qu'il a prononcé le premier A : cela lui fait comprendre qu'on n'en demande pas davantage.

8. Lorsqu'il commence à sçavoir lire, faites le lire souvent devant un miroir, & lisés la même chose vous-même. Le mouvement que vous faites perfectionnera de plus en plus le muet qui tâche d'imiter ce qu'il voit dans le miroir. Il faut lui parler lentement, sans quoy il ne pourroit rien distinguer.

9. Dés qu'il sçait prononcer quelque mot, il est facile de lui faire observer ce que le mot signifie.

Ces regles comme l'Auteur le remarque fort bien, peuvent servir à ceux qui ne sont pas muets : & si on s'accoutumoit à juger par ces regles de ce que disent les hommes, lors même qu'on ne peut pas les entendre, on decouvriroit une infinité de secrets.

En effet il y a à Amiens une marchande qui est devenuë absolument sourde, & qui comprend tout ce qu'on lui dit en attachant les yeux sur la bouche de celui qui lui parle.

On s'entretient aussi facilement avec elle, que si elle avoit l'ouïe excellente, & même plus facilement en un sens. Car on n'est pas obligé de parler haut, & elle comprend ce que vous lui dites lorsque vous ne vous entendez pas vous-même. Quand on lui parle en quelque autre langue qu'en François elle le remarque dans le moment & dit : *Je ne sçay point cette langue.* Ce fait est certain dans toutes ses circonstances, & on ne le raconte icy qu'aprés en avoir esté témoin.

On n'osoit presque croire qu'il y eût de veritables Ventriloques : mais M. Amman assûre dans son livre qu'il a vû à Amsterdam une vieille qui l'étoit. Quand on entendoit cette vieille sans la voir, on croïoit entendre une femme qui causoit avec un homme.

M. Amman donne aussi des regles pour corriger les defauts des personnes qui sans estre muettes prononcent mal quelques mots ou quelque lettre. Tout cet Ouvrage est curieux & bien écrit.

DIX PREUVES DE LA Vérité de la Religion Chrétienne proposées aux Universitez d'Angleterre par le Pere Edmond Campien de la Compagnie de Jesus. A Trevoux, & se vendent à Paris, chez Jean Boudot, Libraire, Imprimeur ordinaire du Roy &c. ruë S. Jacques, au Soleil d'or. 1701. Avec Privilege & Approbation. in 12. pagg. 121.

QUoyque le P. Edmond Campien soit assez connu par sa doctrine, par son eloquence, par son zele à prêcher la Foy, & sur tout par la mort glorieuse qu'il a soufferte pour la Religion, on n'a pas laissé de mettre à la tête de cette Traduction un abbregé de sa vie.

Il nâquit à Londres l'an 1540. L'Heresie étoit dés-lors le parti dominant en Angleterre, & Campien s'y laissa engager : mais comme il avoit beaucoup de penetration & de droiture, il eut bien-tôt des scrupules sur sa Religion. Pour se mettre l'esprit en repos il étudia à

fond l'Ecriture. les Conciles & les Peres ; & il consulta souvent les plus habiles de son parti. Ses scrupules s'augmentoient par les moyens qu'il prenoit pour les appaiser : & decouvrant toûjours de plus en plus l'égarement où il étoit, il resolut enfin de se faire Catholique. Il en fut cependant encore detourné par les esperances de fortune que luy donna Richard Cheneus homme adroit & artificieux, qui luy fit recevoir l'Ordre de Diacre à la maniere des Lutheriens. Campien en eut de cruels remords, & il n'espera plus trouver la paix que dans le sein de l'Eglise Catholique. Ne songeant donc plus qu'à renoncer à l'Héresie il se retira à Dublin, puis en Flandre. De-là, par un esprit de penitence, il fit à pied le voyage de Rome, & il y fut reçeû Jesuite.

Aprés avoir rempli parmi ces Peres divers emplois considerables, il fut envoyé par le Pape Gregoire XIII. en Angleterre avec le fameux Pere Personius ; & il y demanda la permission de prouver en public la verité de la Religion Catholique.

Cette demande n'ayant été reçûë que comme une propoſition audacieuſe, il fit l'Ouvrage dont il s'agit, & dont le ſuccés deſola les Proteſtans, en même tems qu'il fit beaucoup d'honneur à la Religion. En effet il faut avoüer que c'eſt un chef d'œuvre, ſoit pour l'erudition, ſoit pour la force, ſoit pour l'eloquence. Muret ne ceſſoit de le lire, & il le faiſoit toûjours avec un plaiſir nouveau. Il avoit même écrit à la premiere page, *Libellus aureus verè digito Dei ſcriptus. Livre tout d'or, vraiment écrit du doigt de Dieu.* L'exemplaire où ſont ces paroles de la main de Muret eſt dans la Bibliotheque des Jéſuites de Rome, à qui ce ſçavant homme a laiſſé la ſienne en mourant.

Tandis que Campien & par ſes écrits & par ſes diſcours faiſoit une infinité de converſions en Angleterre, il fut trahi par un Apoſtat & mené priſonnier à Londres. Quelque averſion qu'on eût de ſa Religion, on avoit encore plus d'eſtime de ſa perſonne; & on tâcha de le gagner par de magnifiques promeſ-

ſes ; juſqu'à luy faire eſperer l'Archevêché de Cantorbery : mais il n'en fut pas ébranlé ; non plus que des ſupplices qu'on lui fit endurer. Ils furent pourtant ſi cruels qu'aprés deux jours de torture le Gouverneur de la Tour ſe vantoit de l'avoir fait croître d'un demi pied. Pendant qu'il étoit ſur le chevalet, on le harceloit par de continuelles diſputes, qu'il ſoutint en cet état avec une preſence d'eſprit qui étonna ſes ennemis. Dés que ſa ſentence luy eut été prononcée, il ſe mit à dire tout haut le *Te Deum* en action de graces. Il mourut âgé de 41. ans, le premier de Decembre 1581. ſa mort fut d'abord écrite en François & puis traduite en Latin par le celebre Eſtius.

Lex dix preuves qui compoſent l'Ouvrage dont on parle icy, ſont devenuës fort communes par la multitude de Livres de Controverſe, qui ont été faits depuis ce temslà : mais on peut dire qu'elles ne ſont expoſées nulle part d'une maniere ſi ſerrée, ſi vive & ſi éloquente.

La premiere preuve eſt tirée de la liberté que les Proteſtans ſe donnent de recevoir pour Canoniques, ou de rejetter comme Apocryphes les Livres de l'Ecriture, ſelon qu'ils s'en accommodent ou ne s'en accommodent pas ; ſans pouvoir donner d'autre regle de ce choix que leur eſprit particulier.

La ſeconde preuve qui eſt une ſuite de la premiere ne fait qu'appliquer aux ſens de l'Ecriture ce qu'on a dit des Livres qui la compoſent.

La troiſiéme preuve ſe tire de la viſibilité de l'Egliſe, dont les Proteſtans donnent une idée chimerique, quand ils diſent qu'elle n'eſt connuë que d'un petit nombre de Predeſtinez : au lieu que l'Ecriture & les Apôtres ne parlent que d'une Egliſe ſenſible & que tous les hommes peuvent connoître.

La quatriéme preuve eſt appuyée ſur l'autorité des Conciles qui ont été compoſez d'un nombre trés-conſiderable des plus grands hommes qui ayent été dans l'Egliſe, à tous leſquels Luther oſe ſe preferer luy ſeul avec Melanchton.

La

La cinquiéme preuve, qui est l[e] témoignage des Peres, donne d[e] l'indignation contre ceux qui trait[e]tent d'ignorans, d'extravagans, d'ensorcelez, de damnez ceux qui ont été regardez pendant 14. ou 15. siecles comme les Colonnes & les Docteurs de l'Eglise.

La sixiéme preuve appuye la precedente, en montrant que personne n'a dû ni pû mieux expliquer l'Ecriture, que ces Peres dont on se fait les Juges.

La septiéme preuve se prend de l'ancienne Histoire qui rapporte fidellement jusqu'aux moindres choses qui regardent la Religion, sans qu'elle ait jamais fait mention de ce monstrueux changement que les Reformateurs supposent s'estre fait dans l'Eglise.

Les Parodoxes des Protestans font la huitiéme preuve. Qui ne sera effrayé d'entendre dire à Calvin que Dieu est l'auteur du peché, qu'il le conseille, qu'il le commande, qu'il y coopere, qu'il le sçait, & qu'il y conduit la perverse volonté de l'homme : que l'adulter,

de David & l'impieté de Judas n'ont pas moins été l'ouvrage de Dieu que la vocation de Paul : que Jeſus-Chr. tout Dieu qu'il étoit, croiſſoit en ſageſſe comme le reſte des hommes, à meſure qu'il croiſſoit en âge ; ſi bien que dans ſes premieres années il ne fut pas exempt d'ignorance : que priant dans le jardin des Olives, il ſentit les peines des damnez : que ſur la Croix il brûla du feu de l'Enfer, & qu'avant que de mourir ſon ame fut tourmentée comme celle des reprouvez &c. Qu'on n'aille pas au reſte s'imaginer que ces propoſitions impies ayent échappé à Calvin : bien loin de les deſavoüer & de s'en diſculper, il traitte de miſerables & de fripons ceux qui s'oppoſent à cette doctrine.

A ces paradoxes de ſpeculation joignez ceux de pratique que ſoutient Luther, & qu'on ne peut rapporter ſans rougir : qu'un homme peut abuſer de ſa ſervante, ſi ſa femme luy refuſe le devoir du mariage : que le mariage eſt auſſi neceſſaire à l'homme que la nourriture & le ſommeil : que le mariage eſt un état

plus parfait que la virginité ; que plus on eſt chargé de crimes plus on approche de la Grace ; que toutes les bonnes œuvres ſont des pechez : que le Decalogue ne ſert plus de rien : que Dieu ne prend point garde à tout ce que nous faiſons : qu'il faut confeſſer ſes pechez ; mais qu'il n'importe à qui, & que quand celuy qui donne l'Abſolution ne le feroit que pour rire, on ne laiſſera pas d'être abſous, pourvû qu'on ait la foy : que c'eſt aux Laïques, & non pas aux Prêtres, à dire les Heures Canoniales : que dés-là qu'on eſt Chrêtien on eſt libre, & qu'on n'eſt plus obligé d'obeïr aux hommes.

La neuviéme preuve eſt priſe des Sophiſmes puerils des Reformateurs. Ils prétendent avoir bien decrié la virginité, quand ils ſe ſont épuiſez à rapporter les éloges que l'Ecriture fait du mariage. Ils chicannent ſur les mots ; & parce qu'ils ne trouvent pas dans l'Ecriture le mot de *tranſubſtantiation*, ils ne veulent pas que la choſe y ſoit exprimée.

La dixiéme preuve eſt le témoi-

gnage qu'ont rendu à la Religion Catholique tant de genereux Martyrs, tant de glorieux Confesseurs, tant d'illustres Vierges, tant de grands Evesques, tant de saints Pontifes qui ont sans intermission occupé le Saint Siege de saint Pierre; tant de sçavans Docteurs, tant de Religieux Princes, tant de Peuples. Tous les Impies mêmes & les Heretiques ont rendu témoignage à la Religion Catholique, en l'attaquant elle seule & se réünissant tous pour la détruire.

A l'occasion des Princes qui ont défendu la Religion, le P. Campien cite ces paroles d'Isaye, chap 49. *les Roys seront les peres & les Reynes seront les meres qui vous nourriront*; & il parle ainsi à la Reine Elizabeth: „ C'est donc à vous puissante Reine, „ que parle le Saint Prophete: écou„ tez sa voix, & soyez persuadée que „ jamais Calvin ne se trouvera „ dans le même Ciel que les Princes „ qui ont été les defenseurs & les „ modeles de la vraye pieté. Joi„ gnez-vous à eux, & montrez-vous „ digne de la couronne que vous

portez ; digne des Rois vos an-"
ceſtres ; digne des loüanges que les"
rares qualitez qu'on admire en"
vous, & les belles connoiſſances"
que vous poſſedez, vous attirent"
de toutes parts. C'eſt la ſeule"
choſe que je vous ſouhaitte : & à"
Dieu ne plaiſe que, quoy qu'il"
arrive, j'aye jamais d'autre deſ-"
ſein, que de contribuer de tout"
mon pouvoir à vôtre ſalut & à"
vôtre gloire. Je ſçay qu'on veut"
me faire paſſer dans l'eſprit de"
vôtre Majeſté pour un ſeditieux,"
pour un ennemi de l'Etat; & qu'on"
me menace du dernier ſupplice,"
où l'on ne condamne que les traî-"
tres & les ſcelerats : mais le cheva-"
let, le gibet, la mort ne m'étonnent point. Il viendra un jour qui"
decidera leſquels auront eu le plus"
de zele pour vôtre ſervice, ou les"
partiſans de Luther, ou les enfans"
de la Compagnie de Jesus."

Il ſeroit à ſouhaiter que l'Ouvrage dont nous parlons fût entre les mains de tous les Fidelles : & nous ne craignons point que ceux qui ſe donneront la peine de le lire ſoit

dans l'Original Latin, ſoit dans la Traduction, jugent que nous en ayions rendu un témoignage trop avantageux. La Traduction eſt du P. Brignon Jeſuite, qui en a déja donné pluſieurs excellentes au Public : comme les Meditations & la Guide de Dupont, l'Imitation de Jeſus-Chriſt, le Combat Spirituel &c. Nous lui devons auſſi *la vie de Jeſus-Chriſt par le Pere Montreuil*, dans l'état ou elle paroît maintenant.

PROJET POUR LA CORRECTION du Dictionaire Hiſtorique de Mr. Moréry, déja revû, corrigé & augmenté dans la derniere Edition de Paris, par Mr. Vaultier. A Paris 1701. in 4°. pagg. 11.

LA premiere edition du Dictionaire de Mr. Loüis Morery, faite en un volume in folio à Lyon en 1674. étoit d'un deſſein plus vaſte & valoit mieux que tout ce qu'on avoit vû juſqu'alors en ce genre. Il travailla à rendre ſon Ouvrage plus complet, & on prétend

que ce travail abregea ses jours : car il mourut à l'âge de 37. ans en 16... Mr. Parayre son ami eut soin de faire achever la deuxiéme edition de 1680. divisée en deux tomes. Mr. Morery étoit mort sur la fin de l'impression du premier. La troisiéme edition est de 1683. & elle est faite sur la precedente. Les deux editions suivantes qui se firent encore en France furent un peu plus correctes ; & augmentées de quelques articles.

Le supplément parut en 1689. Il fut fait sur les memoires de plusieurs personnes sçavantes & principalement sur ceux de Mr. Chapuyseau, à ce que Mr Vaultier nous apprend dans la Preface de l'edition de Paris 1699. Comme ce volume étoit toûjours separé des deux autres : on songea en France à faire une nouvelle edition, dans laquelle les articles du supplément fussent rangez à leur place avec ceux des deux autres volumes. Les Hollandois nous prévinrent ; & Mr. Jean le Clerc eut soin d'une sixiéme edition qui se fit par une Compagnie de

Libraires de Hollande en 1694.

La ſeptiéme & la huitiéme edition qui ſe firent encore en Hollande ne furent gueres differentes de la ſixiéme ; & on n'y corrigea preſque que des fautes d'impreſſion. Mr. Vaultier profitant du Dictionaire Critique de Mr. Bayle, de la Bibliotéque Orientale de Mr. d'Herbelet, & du Dictionaire des Arts de Mr. Corneille, fit faire à Paris une neuviéme edition de Morery en 1699.

Mr. le Clerc avoit un peu decrié Morery. Mr. Vaultier dans la Preface de cette edition a eu raiſon de remarquer que quoyque Morery ne fut pas impeccable, *Mr. le Clerc auroit pû le redreſſer ſans le ſecours de l'invective & de l'ironie* ; que *c'étoit traiter trop cruellement un homme à qui le public eſt redevable au moins d'avoir rompu la glace dans un Ouvrage de cette importance.* Mr. le Clerc qui aime la tolerance en fait de Religion, n'eſt nullement endurant ſur tout le reſte. Ainſi il prit le ſoin de faire un extrait des fautes de la nouvelle edition de Paris, & l'Au-

teur des nouvelles de la Republique des Lettres l'inſera dans ſon mois de Fevrier 1700. mais ſans le mettre ſur ſon compte. Nous n'entrerons point ici dans leurs querelles perſonnelles. Le public eſt obligé à l'un & à l'autre des ſoins qu'ils ont pris de mettre ce Dictionaire en meilleur état qu'il n'étoit; mais ſur tout à Mr. Vaultier qui ſonge maintenant à le refondre entierement & en faire un Ouvrage tout nouveau. Voicy ſon plan.

1. Il rendra la Chronologie uniforme. Il ſuivra celle d'Uſſer pour le tems qui a precedé la Naiſſance de N. S. & pour la ſuite Mr. de Tillemont & le P. Labbe. Il marquera par tout les dattes des années avant ou aprés Jesus-Christ, en y joignant encore quelque epoque, comme celle des Olympiades dans l'Hiſtoire Greque, de la Fondation de Rome dans l'Hiſtoire Romaine, de l'Egire dans l'Hiſtoire des Mahometans, &c. pour la Periode Julienne; l'Ere de Nabonaſſar, des Seleucides, de Diocletien &c. il ne juge pas neceſſaire de s'en ſervir

dans un Dictionaire qui est fait pour d'autres que pour les Sçavans.

2. L'Auteur reformera la Geographie ancienne & nouvelle, qui avoit assurément grand besoin d'être reformée dans toutes les editions de Morery qui ont paru jusqu'à present.

3. La distribution des articles n'est pas d'une petite consequence. Il est important qu'un Lecteur trouve chaque article dans le rang dans lequel il doit le chercher naturellement : sur tout lors que le Dictionaire est en plusieurs volumes, qu'il est fort incommode de remuer souvent. Ce soin comprend encore celui de rétablir plusieurs noms defigurez & méconnoissables, parce qu'ils ne sont pas bien écrits.

4. Mr. Vaultier se charge de rendre toutes les narrations complettes, ensorte qu'à chaque article historique on trouve un abregé complet & suivi de tout ce qui y a rapport, en ajoûtant le moderne à l'ancien, lors qu'il est possible.

5. La reformation de la Mythologie n'est pas un petit Ouvrage,

non plus que l'exactitude pour les citations qui sont en quelque maniere la base & le fondement de tout le Dictionaire. Cela demande qu'on aille aux sources, & qu'on ne s'en fie point à d'autres. Mr. le Clerc se sçait bon gré des découvertes qu'il a faites sur la Mythologie, & il est certain qu'il en fait quelques-unes de tres-heureuses.

Mr. Vaultier reconnoît de bonne foy que les Sçavans voudroient qu'on retranchât dans Morery ce qui ne merite pas de tenir place dans un Dictionaire Universel : & il seroit luy-même assez du même goût. Mais il craint d'allarmer par là ceux qui doivent acheter ce Dictionaire, & qui ont coûtume de chercher dans les nouvelles editions des augmentations plûtôt que des retranchemens. Il y a long-tems qu'on dit que la plûpart des Livres seroient meilleurs dans le fond s'ils étoient plus courts : mais on n'a point encore vû d'Auteur qui en faisant r'imprimer un Ouvrage ait mis à la tête *Nouvelle edition corrigée & diminuée.*

Une des choses qui meriteroit peut-être le plus d'être retranchée d'un Dictionaire, & que cependant Mr. Vaultier conservera, ce sont les Genealogies. Il fera même ce qu'il pourra pour n'en omettre aucune, pourvû que les personnes interessées lui fournissent les memoires dont il a besoin pour cela.

Le reste du projet est employé à répondre à l'extrait que Mr. le Clerc a publié dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres*. Il auroit pû examiner avec la même rigueur le travail de Mr. le Clerc sur Morery : *mais ce seroit me vanger*, dit-il, *& ce n'est pas mon but : outre que je n'aurois pas manqué d'attirer un nouvel orage, qu'il auroit encore fallu détourner aux dépens d'un temps qui m'est pretieux, & que je dois conserver à des occupations plus utiles.* Le Public comprend aisément que les mêmes raisons nous obligent ici de ménager Mr. le Clerc, & de ne pas entrer dans tout le détail des réponses qu'on fait à ses accusations.

INSTITUTIO CONCIONATORUM ſeu Præcepta & Regulæ, &c, c'eſt-à-dire, *Inſtruction des Predicateurs, ou Regles pour former des Predicateurs de la Parole de Dieu, tirées des Saints Peres & des Inſtructions de ſaint Charles Borromée. Par le Pere Noël Alexandre Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.* A Delft, chez Henri Van-Rhin 1701. Avec Approbation, in 8°. pagg. 496.

IL eſt bien loüable au P. Alexandre de s'appliquer infatigablement comme il fait à écrire, & de travailler aujourd'huy à donner des Predicateurs à la Chaire, aprés avoir travaillé ſi long-tems à donner des Théologiens à l'Ecole. L'Ouvrage dont il eſt ici queſtion a deux parties. Dans la premiere on trouve ce qui peut former un bon Predicateur. La ſeconde qui eſt beaucoup plus ample ne contient que des deſſeins de Sermons ſur pluſieurs ſujets de la Morale Chrêtienne & ſur quelques Saints en particulier.

Le P. Alexandre commence donc par donner des regles pour la Predication. Il demande d'abord qui ſont ceux qu'on y doit employer. Cet employ, dit-il, regarde principalement les Evêques : ils ne peuvent ſe diſpenſer, ſans de fortes raiſons, de prêcher eux-mêmes dans leurs Egliſes, tous les Dimanches & toutes les Fêtes de l'année, tous les jours mêmes, ou du moins trois jours la ſemaine pendant l'Avent & le Carême. Pour les autres Egliſes de leur Dioceſe, ils y doivent faire prêcher les Curez, ou d'autres Predicateurs, ſi les Curez, ne peuvent pas le faire. C'eſt pour cela qu'on a recours aux Reguliers. Le Souverain Pontife & les Evêques les envoyent dans la vigne du Seigneur pour la cultiver. Le P. Alexandre cite ſur cela un Concile Provincial de Roüen tenu l'an 1581. où il eſt dit que les Evêques doivent regarder les Reguliers comme leurs Coadjuteurs ; & les maiſons des Reguliers comme autant de Seminaires de Predicateurs : qu'ainſi les

Reguliers doivent trouver dans les Evéques, de la bonté, de l'appuy, les secours mêmes dont ils peuvent avoir besoin dans leurs necessitez.

Or entre tous les Predicateurs qu'on tire des maisons Regulieres, les Freres Prescheurs, dit le P. Alexandre, tiennent le premier rang, & leur seul nom de *Freres Prescheurs* en est une preuve. Desorte, ajoûte-t'il, qu'il n'y a aucun Frere Prescheur qui ne puisse dire avec l'Apôtre, malheur à moy si je ne prêche : *Væ mihi si non Evangelizavero.* Le P. Alexandre convient cependant qu'il faut du choix en cela. Il veut qu'on ait égard à la capacité, au talent, à l'âge, à la figure même du corps. Un si grand Ministere, dit-il, ne demande que des hommes Sçavans & éloquens. La Chaire doit être interdite à ceux qui paroissent trop jeûnes. On n'y peut souffrir des Orateurs contrefaits, bossus &c.

Le P. Alexandre passe à la science du Predicateur & aux sources où il la doit puiser. Ces sources sont l'E-

criture, & les Peres qui l'ont expliquée ; leurs Sermons & leurs Homelies ; les Traditions Apostoliques & Ecclesiastiques &c. L'Auteur marque ici fort au long tout ce que peut lire un Predicateur qui veut devenir habile.

Pour la matiere des Sermons, l'Evangile du jour la doit fournir. Il seroit à souhaiter qu'on en pût toûjours faire une espece d'Homelie, qu'on y joignît même l'Epître & la Priere qui sont propres de la Messe du jour. On ne doit point prêcher un Mystere sans en donner quelque intelligence au Peuple. Il ne faut rien mêler d'apocryphe dans les Panegyriques des Saints ; rien qui ne puisse édifier. Saint Charles Borromée veut qu'en citant l'Ecriture on ne suive que la Vulgate : Cependant pour s'expliquer on peut recourir au Grec & à l'Hebreu. On ne doit donner à l'Ecriture que des sens naturels & autorisez par les Peres.

Au reste un Predicateur ne sçauroit être trop sage dans ses sermons. Qu'il évite donc tout ce qui sent la

diſpute de l'Ecole : qu'il ne ſe permette rien de badin & d'indigne de la gravité de la Chaire : qu'il ne faſſe point mal à propos le Prophete : qu'il cite peu les Auteurs prophanes, & ne leur donne point plus d'autorité qu'ils n'en meritent: qu'il ne s'emporte point en furieux contre les vices : qu'il prenne garde ſur tout de faire de la Chaire un Theatre où il declame contre des Ordres entiers. Beaucoup moins doit-il parler contre les Puiſſances Eccleſiaſtiques ou Seculieres. Au Texte prés, il ne doit point entrer de Latin dans un diſcours François : C'eſt ainſi dit le P. Alexandre, qu'en uſent les plus eloquens Predicateurs.

L'Auteur traitte enſuite de l'éloquence de la Chaire. Les regles de l'Art ne permirent jamais deux exordes. Tout l'art conſiſte à inſtruire & à toucher. On ne doit point negliger les ornemens qui peuvent plaire ; mais on ne les doit point affecter : un diſcours peiné ne convertit point.

Comme il eſt particulierement du devoir d'un Predicateur d'inſtruire

les Fideles ſur l'uſage des Sacremens, de les éloigner du vice & de les porter à la vertu, l'Auteur dit quelque choſe de tout cela, & il paſſe enſuite aux bienſeances de la Chaire. On les gardera, dit-il, ſi l'on ſçait proportionner ſon diſcours à la portée de ſon Auditeur.

Rien n'échappe au P. Alexandre touchant l'élocution : il veut ſur tout qu'elle ſoit ſimple, & il entre dans un ſi grand detail à ce ſujet, qu'il avertit de ne pas dire en citant le Prophete Royal le *ſereniſſime David*, mais David ſimplement.

Au regard de la prononciation, il enſeigne juſqu'aux differens tons qu'on doit prendre au commencement, au milieu, & à la fin d'un diſcours. Il s'applique auſſi trés particulierement à regler l'Action de ſon Predicateur, & il luy marque avec un ſoin ſurprenant les moindres defauts exterieurs qu'il doit éviter. Par exemple, il luy recommande de ſe tenir droit, de n'avoir point le menton contre l'eſtomach, de ne porter point le doigt dans le nez, de ne ſe mordre point les levres, de

ne hausser point les épaules pour les baisser incontinent aprés, de ne tousser , & de ne cracher que par necessité , de ne souffler point du nez en parlant, de ne point paroître en Chaire comme un Gladiateur qui combattroit contre le pecheur : Enfin il pense jusqu'aux doigts & aux sourcils. Ceux qui ont du goust pour l'éloquence & qui sçavent combien l'Action contribue à la perfection de l'Orateur, ne seront pas surpris que le P. Alexandre soit entré dans ce detail , & luy en sçauront même gré.

L'interieur de celuy qui prêche ne doit pas être moins reglé que son exterieur ; & ceux qui font profession de persuader aux autres la pratique de la vertu , doivent la pratiquer eux mêmes ; l'on est sur tout icy edifié de voir avec quel desinteressement le P. Alexandre voudroit qu'on preschât la parole de Dieu. Rien ne le revolte plus que la conduite de ces Predicateurs mercenaires qui vont de village en village faire de leurs Sermons un trafic indigne d'un si saint Ministere.

Aprés avoir donné des regles pour la Predication, le Pere Alexandre donne des desseins de Sermons sur la plufpart des Evangiles de l'année ; & chaque dessein a sa division. Il paroist que l'Auteur ne cherche pas tant à plaire qu'à édifier ; & qu'il s'est moins appliqué à trouver des divisions qui fussent justes, qu'à en trouver qui fournissent beaucoup d'instruction. Par exemple sur la Feste de la Purification, il veut que nous apprenions de Jesus-Christ, ce que nous devons offrir à Dieu ; de la sainte Vierge, comment il faut nous justifier ; & de S. Simeon quel doit être l'objet de nos desirs.

Tous ces desseins sont enrichis de collections de passages qui se rapportent aux divers membres des divisions de chaque sermon, & qui sont comme des pierres d'attente pour la composition du Sermon même. Le P. Alexandre dit qu'il n'avoit composé cet Ouvrage que pour les Religieux de son Ordre. C'eust été dommage que tant d'instructions si utiles & si importantes

n'euſſent été que pour un certain nombre de perſonnes ;& on eſt tres obligé à l'Auteur d'en avoir bien voulu faire part à tout le monde.

PETRI FRANCII Eloquentiæ exterioris ſpecimen primum, ad Orationem Ciceronis pro M. Marcello, &c. *Deux eſſais de l'Eloquence exterieure ſur les Oraiſons de Ciceron pour Archias & pour Marcellus, avec deux diſcours ſur la maniere de declamer, par M. Francius. Seconde edition*, à Amſterdam, chez Henri Weſtenius 1700. in 8° pagg. 400.

On ſe propoſe en cet Ouvrage d'enſeigner la pratique de l'Eloquence *exterieure* qu'on nomme ordinairement dans les Colleges, la *Declamation*, & qui eſt proprement la maniere de prononcer un diſcours. L'Auteur prend icy un moïen ſingulier, & dont on ne ſçache pas que perſonne ſe ſoit encore jamais aviſé. Il rapporte les deux Oraiſons de Ciceron qu'on vient de nommer dans le titre : il en prend chaque

periode, chaque phraſe & preſque chaque mot en particulier; ſurquoy il marque la maniere, le ton de voix, le geſte de la main, le mouvement de la teſte & des yeux & l'air du viſage qui conviennent aux paroles. Par exemple ſur ces mots *diuturni ſilentii*, on dit qu'il le faut prononcer lentement & de ſuite; ſur *Patres conſcripti*, qu'il faut les dire bas; ſur *quo eram his temporibus uſus*, qu'il faut les prononcer d'une haleine & d'un ton mediocre; ſur *partim dolore*, qu'il faut faire un geſte ou une inclination de teſte à droite, & ſur *partim verecundia*, le faire à gauche; ſur *finem hodiernus dies attulit*, qu'il faut étendre un peu la main; & ainſi du reſte à proportion.

On demandera peut-être ſur tout cela ce que c'eſt que d'étendre un peu la main, ou de parler d'un ton mediocre, & quelle meſure preciſément il y faut garder. C'eſt ce qu'il n'eſt pas facile de faire comprendre aux Lecteurs, comme l'Auteur le remarque dans ſon avertiſſement. Cependant en remuant la main, & en élevant la voix hors

d'une juste mesure, on prononcera à peu prés avec le même succés que ce fameux Valet qu'on fit Avocat sur le champ, & à qui l'on disoit de faire des gestes, & d'élever la voix. Il faisoit ce qu'on lui disoit ; mais parce qu'il ne le faisoit pas dans une juste proportion, il en étoit beaucoup plus ridicule. Aussi Mr. Francius qui est Professeur public d'Eloquence à Amsterdam, a-t-il eu soin d'avertir que son Ouvrage est particulierement pour ceux qui l'ont entendu & vû lui-même montrer la pratique de ce qu'il enseigne, afin de leur en rappeller & de leur en conserver la memoire.

A l'égard de tous les autres, il semble que l'Auteur, pour leur rendre utile son dessein, auroit dû emprunter de la Musique l'art de noter les differens tons de voix, & du celebre Mr. Beauchamp l'art de marquer sur le papier les divers mouvemens du corps ; sans toutes ces precautions ces Essais de Mr. Francius n'ont pas laissé de paroître utiles, puisque c'est ici la seconde edition. L'on y trouve au commen-

cement de la ſeconde partie quelques regles de bienſeance que doivent obſerver les Miniſtres Proteſtans dans l'exercice de leur predication ; & l'Auteur entre en leur faveur dans un grand détail. Il trouve mauvais dans la dixiéme regle que ceux qui preſchent tiennent leur mouchoir à la main, comme on le fait en Hollande ; ou qu'on le mette ſur la Chaire, comme on le pratique en France ; il permet cependant que le Predicateur s'eſſuye le viſage quand il ſue, & qu'il ſe mouche dans le beſoin ; diſant que ce ſont là des neceſſitez humaines dont on ne peut faire un crime à perſonne. Voilà une indulgence dont les Orateurs ont lieu d'être contens.

Les deux diſcours Latins que Mr. Francius ajoûte à la fin de la premiere partie ſont deux harangues qu'il a prononcées lui-même. Dans la premiere il montre l'importance de s'exercer à bien déclamer contre ceux qui s'imaginent que c'eſt un exercice frivole : dans la ſeconde il prétend juſtifier ſa methode de faire apprendre

apprendre par cœur les pieces de quelque Auteur celebre, pour s'exercer à les dire avec art, & suivant des regles certaines.

HISTOIRE DES EMPEREURS *& des autres Princes qui ont regné durant les six premiers siecles de l'Eglise, &c. Justifiée par les citations des Auteurs Originaux : avec des Notes pour éclaircir les principales difficultez de l'Histoire. Tome cinquiéme qui comprend depuis Valentinien I. jusqu'à Honoré. Par Mr. le Nain de Tillemont.* A Paris chez Charles Robustel, ruë S. Jacques 1701. in 4°. pagg. 879.

LE cinquiéme tome de l'Histoire des Empereurs comprend celle de Valentinien, de Valens, de Gratien, de Valentinien II. de Theodose, d'Arcadius & d'Honorius fils de Theodose.

VALENTINIEN.

Valentinien eut pour pere Gratien, homme d'une naissance medio-

cre, & qui s'avanca par son merite. Celui-ci s'étoit acquis sur tout l'estime & l'affection des gens de guerre ; ce qui contribua beaucoup à faire monter son fils sur le Thrône Imperial. Valentinien fut elû Empereur vers le commencement du mois de Fevrier de l'an de N.S. 364. neuf ou dix jours aprés la mort de Jovien. Il étoit absent, & l'on ne pouvoit point l'accuser d'avoir brigué l'Empire ; il n'étoit pas même croyable qu'il y eût pensé : cependant toutes les voix se reünirent en sa faveur. L'armée étoit pour lors à Nicée, où Valentinien, qui étoit resté à Ancyre, se rendit le 24. de Fevrier, & fut proclamé Empereur le 26. Il fit voir dés ce jour-là même, qu'il étoit digne de l'Empire, par la maniere dont il reprima les soldats qui vouloient lui choisir sur le champ un Collegue.

Une Election si singuliere a été regardée par plusieurs anciens Ecrivains comme un effet de la Divine Providence, qui avoit voulu recompenser dés cette vie la generosité avec laquelle Valentinien avoit

confeſſé la Foy de JESUS-CHRIST ſous Julien l'Apoſtat au peril de ſes biens & de ſa fortune. Valentinien continua ſur le Thrône à faire éclater ſon zele pour la Religion : mais en même-tems qu'il l'appuyoit par ſes Edits, il ſceut toûjours ſe contenir dans les bornes d'un Empereur, & ne s'ingera jamais de juger des matieres qui la regardent.

Ce Prince avoit d'excellentes qualitez. Il étoit bien fait de corps, & il avoit l'air majeſtueux. Quoy qu'il eut de la facilité pour parler, il parloit peu ; & il le faiſoit toûjours avec ſageſſe. Il avoit l'eſprit vif, la memoire heureuſe, beaucoup de genie pour les Arts. Il étoit plein de feu, & cependant trés-grave & trés-ſerieux. Ammien lui donne la gloire d'avoir été extrêmement chaſte. Il ne donnoit les Charges qu'à ceux qu'il en jugeoit les plus dignes. Il a toûjours paru ennemi irreconciliable des vices & ſur tout de l'injuſtice : auſſi diſoit-il ſouvent que la juſtice eſt la premiere vertu d'un Souverain. Il cherchoit à ſoulager les peuples & il s'appliquoit

ſur tout à les mettre à couvert des inſultes des Barbares. Pluſieurs Ecrivains loüent ſa prudence, ſa fermeté, ſon courage, ſa vigilance & ſon habileté dans la guerre. Mais on lui reproche d'un autre côté d'avoir trop fait paroître de bonne opinion de lui-même, d'avoir été envieux de la gloire des autres, & de s'être trop aiſément effrayé dans les dangers imprevûs. Sa ſeverité & ſon inclination à ménager ſes finances ont auſſi paſſé dans l'eſprit de pluſieurs pour cruauté & pour avarice. Nonobſtant ces defauts il a été regardé comme un grand Prince, & il l'étoit en effet.

Valentinien n'avoit pas encore regné un mois qu'il s'aſſocia ſon frere Valens, & laiſſant l'Orient au nouvel Empereur, il ſe reſerva l'Illyrie, l'Italie, les Gaules, l'Angleterre, l'Eſpagne & l'Afrique, qui compoſoient l'Empire d'Occident. Pendant ſon regne les Allemans firent pluſieurs courſes dans les Gaules; les Sarmates, & les Quades dans la Pannonie; les Pictes & les Saxons dans l'Angleterre; les Aſtures &

divers autres peuples Maures dans l'Afrique.

Les Allemans commencerent leurs courſes dans les Gaules dés l'an 365. mais ils repaſſerent le Rhein à l'approche des troupes que l'Empereur, qui étoit pour lors à Paris, envoya contre eux. Ils revinrent l'année ſuivante en plus grand nombre ; & ils taillerent en pieces ce qui ſe preſenta des troupes Romaines pour les arrêter. On envoya contre eux Dagalaiſe, auquel Jovin ſucceda bien-tôt. Celui-ci defit trois fois les Allemans : leur Roy même fut pris & pendu ſur le champ par les ſoldats. Mais les Barbares eurent leur revanche l'année d'aprés, ayant ſurpris & pillé Mayence. Les Romains ne ſe vangerent de cet échec que par une honteuſe perfidie, faiſant aſſaſſiner Vithicabe un des Rois de cette nation, par un de ſes gens qu'ils avoient corrompu.

En 368. Valentinien accompagné de Gratien ſon fils entra dans le païs des Allemans, & les ayant attaquez ſur une montagne, où ils s'étoient retranchez, il les y força.

Preſque toute leur armée perit en cette occaſion : ce qui les obligea de demander la paix à Valentinien. Mais ce Prince ayant l'année ſuivante fait faire quelques fortifications ſur les bords du Rhein, les Allemans prétendirent que c'étoit donner atteinte à la paix : & parce qu'on n'eut point d'égard à leurs remonſtrances ils donnerent ſur les travailleurs, & tuerent tout ce qu'ils rencontrerent ſur le mont Piri : c'eſt le poſte qu'on vouloit fortifier, & que quelques-uns croyent être à preſent Heidelberg.

L'an 370. Valentinien tâcha d'engager les Bourguignons à porter la guerre dans le païs des Allemans. Mais les Bourguignons voyant que les Romains ne les ſecondoient pas, s'en retournerent ſans avoir rien fait : & les Romains firent ſeulement quelques courſes ſur le païs ennemi. La campagne ſuivante Valentinien voulut ſurprendre Macrien, celui des Rois Allemans qui lui faiſoit le plus de peine. Macrien fut averti de la marche de l'Empereur & ſe retira : de ſorte que les Romains s'en retournerent ſans avoir

rien fait que de ravager dans le païs. Ils conclurent neanmoins deux ans aprés avec Macrien une paix que ce Prince garda fidellement.

Cette même année les Quades & les Sarmates commencerent à ravager la Pannonie. En voici l'occasion. Valentinien pour couvrir les terres de l'Empire avoit ordonné qu'on bâtît quelques forts au de-là du Danube. Le terrain ſur lequel on voulut les bâtir appartenoit aux Quades ; & ces peuples prierent Equice, qui commandoit les Romains dans ces contrées, d'en écrire à l'Empereur, avant que de paſſer outre. L'Empereur ordonna qu'on continuât les forts, & envoya Marcellien pour y faire travailler. Gabinien Roy des Quades vint luy-même trouver ce Seigneur Romain & le pria de faire enſorte que les choſes demeuraſſent comme elles avoient été. Mais Marcellien fit aſſaſſiner Gabinien à la fin d'un repas qu'il lui donna. Les Quades irritez de la mort de leur Roy, prennent auſſi-tôt les armes, paſſent le Danube avec les Sarmates, rava-

gent tout le plat païs, & taillent en pieces deux Legions. Les Sarmates voulurent aussi entrer dant la Haute Mesie ; mais ils en furent repoussez par Theodose, qui fut depuis Empereur. Valentinien alla lui-même en Illyrie l'année suivante : sa mort l'empêcha de terminer cette guerre.

Huit ans auparavant les Pictes & les Ecossois avoient fait une irruption en Angleterre, & le soin de cette guerre fut confié au Comte Theodose pere de l'Empereur du même nom. Theodose defit les Barbares par mer & par terre, & conquit sur eux une Province dont ils s'étoient emparé. Theodose defit aussi les Saxons qui par le moyen de leurs Vaisseaux ravageoient les côtes de l'Empire Romain : mais on fit à ces peuples une trahison, à laquelle il n'eut point de part.

L'an 370. ils avoient demandé la paix ; & l'ayant obtenuë, ils s'en retournoient en leurs païs : les Romains leur dresserent une embuscades à Deussonne, qu'on croit être Duits vis à-vis de Cologne au de-là du Rhein ; & les ayant surpris, ils

les massacrerent impitoyablement. Valentinien eut aussi une guerre contre les François, dont on ne sçait pas le détail.

La revolte d'Afrique inquieta beaucoup plus ce Prince que n'avoient fait les courses des Barbares. Le Comte Romain qui gouvernoit cette Province y faisoit un brigandage horrible, & y avoit mécontenté beaucoup de personnes. Un Prince Maure nommé Firme étant irrité contre Romain, & voulant prévenir les violences qu'il en craignoit resolut enfin de secoüer le joug. Il se fit donc declarer Roy, & souleva tous les Maures contre l'Empire. Il ravagea toute l'Afrique, prit Cesarée qu'on croit être Alger, & se saisit aussi de Rucate ou il fit bien du desordre. Comme Valentinien avoit beaucoup de confiance dans l'habileté du Comte Theodose, il lui abandonna le soin de cette guerre qui dura plusieurs années, & qui fut celebre par un grand nombre de batailles que les Barbares perdirent toutes. La guerre ne finit que par la mort de Firme

qui s'étrangla pour ne point tomber entre les mains de ſon vainqueur.

Valentinien mourut d'Apoplexie le 17. de Novembre de l'année 375. la cinquante-cinquiéme de ſon âge, aprés avoir regné prés de douze ans.

VALENS.

Il s'en falloit bien que Valens eût tout le merite de Valentinien ſon frere. Il n'avoit été inſtruit ni dans les belles Lettres, ni dans la Science militaire. Ce Prince ne laiſſoit pas cependant d'avoir de bonnes qualitez : s'il ne fut pas capable de trouver de lui-même des expediens, il ſçavoit au moins choiſir les meilleurs parmi ceux qu'on lui propoſoit. Il étoit conſtant & fidelle dans ſon amitié, ſevere à faire obſerver la diſcipline civile & militaire ; magnifique dans les Ouvrages publics. Themiſtius dit qu'il rebâtit, embellit, & aggrandit pluſieurs villes ; qu'il rendit les ports de mer plus commodes ; qu'il fit reparer

les grands chemins. Il fit faire aussi des bains publics à Constantinople & à Antioche, & divers châteaux le long du Danube. Voilà les bonnes qualitez de Valens: qui d'un autre côté étoit timide, ennemi du travail, sauvage, colere, dur & porté à la cruauté. Il se fit Arrien & persecuta cruellement les Catholiques, pendant qu'il laissoit une liberté entiere aux Payens, aux Juifs & à tous les Heretiques.

Il eut de grosses guerres à soutenir pendant son regne. La premiere fut contre Procope qui, pendant que Valens étoit en Cappadoce, s'étoit fait proclamer Empereur à Constantinople. Valens eût à cette nouvelle abandonné les marques de sa dignité; s'il n'eût été rassuré par ses principaux Officiers. Procope gagna les premieres troupes qu'on envoya contre lui; & Rumitalque l'un de ses Capitaines se saisit de Nicée. Valens fit aussi-tôt investir Nicée, & alla lui-même mettre le siege devant Chalcedoine: mais il fut obligé d'abandonner honteusement l'une & l'autre entreprise, &

de ſe retirer à Ancyre pour attendre de nouvelles troupes. Cependant Procope ſe ſaiſit de Cyzique; & ſe rendit maître de tout l'Helleſpont. tout cela ſe paſſa l'an de N. S. 365.

L'année ſuivante fut fatale à Procope. Valens lui donna bataille proche de Nacolie ville de Phrygie. Le combat fut long-tems douteux; mais un des Capitaines de Procope ayant paſſé du côté de Valens pendant le combat, & ayant été ſuivi de pluſieurs autres, Procope prit la fuite. Deux de ſes Capitaines l'arrêterent la nuit ſuivante & l'amenerent à Valens qui lui fit couper la tête, & qui fit en même-tems mourir les deux traîtres qui l'avoient amené.

La ſeconde guerre que Valens eut à ſoutenir fut contre les Goths, qui s'étoient declarez pour Procope. Valens marcha contre eux; mais il ne peut paſſer le Danube qui étoit debordé. Il ne le paſſa que l'année ſuivante qui étoit la 369. de N S. & les Goths s'étant retirez dans les foreſts, il fit ravager tout leur

païs. Il défit ensuite Athanaric le plus puissant Roy des Goths, qui s'étoit avancé avec une armée nombreuse : après quoy ces peuples demanderent la paix & l'obtinrent.

Deux ans après Valens fit la guerre à Sapor Roy de Perse, qui avoit fait tüer Arsace Roy d'Armenie, & qui vouloit encore perdre Para fils d'Arsace. Le danger où se trouvoit ce malheureux Prince, toucha l'Empereur, qui luy envoya du secours & alla luy même en Armenie. Les Perses regardant ces demarches de Valens comme une declaration de guerre attaquerent ses troupes, qui les receurent avec beaucoup de fermeté, & qui en firent un grand carnage. La campagne suivante ne fut remarquable que par une perfidie insigne commise par les ordres de Valens. Le Roy d'Armenie luy étoit devenu suspect sans raison; & sur cela il le fit assassiner. Depuis ce tems là Valens fut toûjours malheureux.

La revolte des Goths le contraignit de faire avec les Perses une paix desavantageuse. Ceux-là avoient

été chaſſez de leur pays par les Huns ; & Valens leur avoit permis de s'établir dans la Thrace. On avoit promis de leur fournir des vivres après qu'ils auroient paſſé le Danube : On ne leur tint point parole, & on ne leur en vendoit qu'à un prix exceſſif. Ainſi la faim mit les Barbares dans la neceſſité de prendre les armes, & de faire le degaſt dans le pays, & les troupes Romaines qui vouloient s'y oppoſer ayant été pluſieurs fois battues ; Valens prit la reſolution de marcher en perſonne contre les Goths. Il étoit avec une groſſe armée à la vûe des ennemis ; & Gratien ſon neveu s'avançoit à grandes journées pour venir à ſon ſecours. Fritigene Roy des Goths demandoit de ſon côté à traitter de paix ; mais Valens ne voulut ni faire la paix avec les Barbares, ni partager avec Gratien la gloire de les vaincre. Ainſi malgré le conſeil de ſes principaux Officiers, il donna bataille avant que ce Prince fut arrivé, & ſon armée fut taillée en pieces.

L'Empire n'avoit point ſouffert

de perte plus considerable depuis la bataille de Cannes que celle qu'il fit alors. Valens fut blessé d'un coup de fleche, dont quelques-uns ont dit qu'il mourut sur le champ de bataille. D'autres assurent qu'il fut bruslé dans une maison où il s'étoit retiré à cause de sa blessure. Un saint Abbé nommé Isaac, lorsque ce Prince partit de Constantinople, luy predit cette mort funeste à cause de la persecution qu'il faisoit aux Catholiques.

GRATIEN.

Gratien nâquit à Sirmich le 18. d'Avril en 359. il n'avoit gueres que huit ans, lorsque Valentinien son pere le declara Auguste en 367. Il n'en avoit que 16. & demi, lorsque son pere mourut; & il ne regna que huit ans depuis la mort de son pere. Cependant dans un regne si court, & à un âge si peu avancé, il n'a pas laissé d'acquerir beaucoup de reputation. Aussi étoit-ce un Prince des plus aimables & des plus accomplis qu'on puisse voir. Il étoit bien fait

de corps & de visage, d'un naturel excellent, belliqueux, adroit dans les exercices militaires, prompt & vigilant à la guerre, chaste & trés-frugal dans le boire & dans le manger, peu addonné au sommeil, modeste, plein de bonté & de douceur, liberal, sage & éloquént. Il eut toûjours pour le celebre Ausone son precepteur, une soumission respectueuse, qu'on auroit loüée dans un simple particulier. Tout ce qu'on reproche à ce Prince, c'est d'avoir été un peu trop enjoüé, trop facile à accorder des graces, & trop porté au plaisir de la chasse, dans un tems où la situation de l'Empire demandoit de luy une application entiere aux affaires; mais ces defauts legers étoient pardonnables à un Prince de son âge; & il s'en seroit bientôt corrigé. Ammien qu'on n'a jamais accusé d'avoir loüé avec excés les Princes Chrêtiens, dit que Gratien auroit infailliblement egalé les plus grands Princes de l'Antiquité, s'il avoit vecu plus long-tems.

L'Histoire n'a pas marqué en détail les victoires de Gratien. On

ſçait ſeulement qu'il remporta par luy-même & par ſes Capitaines, pluſieurs avantages ſur les Goths & ſur les autres Barbares : il n'y a que la bataille de Colmar dont les Auteurs nous ayent inſtruits en particulier. Les Allemans ayant appris que Gratien avoit envoyé l'élite de ſes troupes au ſecours de Valens ſon oncle, & qu'il alloit luy même partir pour l'Illyrie crurent qu'ils pouvoient en ſeureté attaquer les Gaules. Gratien ramaſſa promptement quelques troupes ; & quoy qu'il eut bien moins de ſoldats que les ennemis ; il ne laiſſa pas d'aller à leur rencontre. Il les attaqua avec courage, en tua juſqu'à trente mille, entra dans leur pays, & les ayant forcez dans leurs montagnes, il les obligea de ſe rendre & de luy fournir un certain nombre de ſoldats.

Mais deux choſes rendirent particulierement recommandables le regne de Gratien ; ſon zele pour la Foy Catholique, & le choix qu'il fit de Theodoſe pour ſon Collegue à l'Empire. Il fit une infinité de Loix en faveur des Catholiques,

renverſa l'Autel de la Victoire que Julien avoit rétabli dans le Senat; ôta aux Veſtales les Privileges que les Empereurs Payens leur avoient accordez, refuſa l'habit & la qualité de ſouverain Pontife, que les Gentils luy offrirent, rappela tous les Evêques Catholiques que Valens avoit chaſſez de leurs ſieges, & entretint toûjours avec S. Ambroiſe une liaiſon trés-étroite. Il aimoit à être avec luy; il le prioit de l'inſtruire des choſes de la Foy; il luy écrivoit quand il étoit abſent. Saint Ambroiſe répondoit de ſon côté à l'amour que Gratien luy portoit, & rien ne le conſoloit davantage que la foy & la pieté de ce Prince qu'il appelle dans une de ſes lettres *trés-Chrêtien*: titre glorieux, que les Rois de France par leur pieté ſe ſont depuis rendu propre & hereditaire.

Les grandes qualitez de Gratien n'empêcherent pas qu'il ne s'attiraſt la haine des ſoldats Romains. Les Alains & les François qui s'étoient trouvez dans ſes armées, l'y avoient trés-bien ſervi; & Gratien leur

donna beaucoup de témoignages d'eſtime & de confiance. Les Legions Romaines qui avoient un grand mépris pour les Barbares, ne pouvoient ſupporter l'eſtime que l'Empereur avoit pour eux: & Maxime profitant de ces conjonctures prit la pourpre en Angleterre, d'où il paſſa auſſi-tôt dans les Gaules. Il ſceut ſi bien ménager l'eſprit des ſoldats qu'ils ſe declarerent pour lui & abandonnerent tout a coup Gratien. Ce Prince digne d'un meilleur ſort fut pris & tué par ſes ennemis auprés de Lyon, où il s'étoit refugié avec trois cens chevaux ſeulement.

VALENTINIEN II.

Valentinien ſecond n'avoit que quatre ans, lorſqu'il fut proclamé Empereur par l'armée d'Illyrie, aprés la mort de Valentinien premier ſon pere. Gratien, qui avoit trouvé mauvais que cela ſe fût fait ſans attendre ſon conſentement, ne laiſſa pas de ſe l'aſſocier auſſi-tôt aprés. S. Ambroiſe pendant la mino-

rité de Valentinien eut beaucoup à ſouffrir de l'Imperatrice Juſtine ſa mere qui étoit Arienne. Apres la mort de Gratien, Maxime qui ne voulut pas s'attirer d'abord les armes de Theodoſe, conſentit à laiſſer à Valentinien l'Italie & l'Afrique. Mais quand il crût ſa domination affermie, il entra en Italie avec une armée. Valentinien ſe refugia à Conſtantinople auprés de Theodoſe qui le reçeut parfaitement bien, & le rétablit l'année ſuivante, aprés avoir vaincu & pris Maxime. Valentinien profita beaucoup de l'exemple & des inſtructions que lui donna Theodoſe pendant les trois ans qu'il demeura en Italie ; & ce Prince promettoit beaucoup : mais Arbogaſte, à qui il avoit voulu ôter ſa charge, le fit cruellement étrangler à l'âge de vingt-ans. Saint Ambroiſe qui l'aimoit tendrement, ſur tout depuis qu'il avoit ceſſé de perſecuter l'Egliſe, fit ſon Eloge funebre ; & ne laiſſa pas d'eſperer ſon ſalut ; quoyque ce Prince, qui avoit demandé le Baptême, fût mort avant que de l'avoir reçû.

Pour n'être point trop long-tems ſur un même Livre, on remet au Journal ſuivant ce qui regarde les Empereurs Theodoſe, Arcadius & Honorius.

LA RHETORIQUE DE l'Honnête-Homme, ou la maniere de bien écrire des Lettres, de faire toutes ſortes de diſcours & de les prononcer agréablement; celle d'acquerir l'uſage de la langue Françoiſe, d'imiter les Poëtes, & de choiſir les bons Auteurs pour ſon étude: où l'on a ajoûté à la fin le Catalogue des Livres dont un honnête-homme doit former ſa Bibliotheque. A Amſterdam, chez George Gallet 1700. in 8°. pagg. 245.

LE deſſein de l'Auteur eſt d'aprendre à bien faire toutes les petites pieces, où il entre de l'eſprit & de l'éloquence, & qui ſont d'un uſage frequent dans la vie civile: comme les Lettres, les Complimens, les Harangues, les Oraiſons Funebres, les Diſcours d'un Ambaſſadeur, les billets, les placets,

&c. Sur chacune de ces choſes il donne quelques regles, & apporte un exemple. Il ajoûte à la fin les Livres dont peut être composée la Bibliotheque d'un honnête-homme : il pouvoit dire d'un honnête-homme Proteſtant, & qui n'eſt pas difficile ſur le choix des Livres : témoin l'Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne qu'on met ſerieuſement ici parmi ceux dont on fait la liſte.

L'Auteur obſerve dans l'avertiſſement que ſon Ouvrage manquoit au Public, & que du moins le plan en eſt bon. Il eſt vrai que ce deſſein flatte l'imagination : auſſi d'autres que lui l'avoient-ils eu, & entre autres le P. Fabri dans ſon *Euphyander* imprimé à Lyon 1669. in 12. Mais l'Auteur prétend qu'on n'a point encore donné de regles ſi claires que les ſiennes. On en peut juger par ce qu'il dit, pour enſeigner à faire un placet: qu'il y faut uſer de termes ſoumis, & s'y expliquer d'une maniere aiſée, ingenieuſe & ſans baſſeſſe : que le ſtile doit être vif ſans être guindé ni affecté, mais accompagné d'une élegance

naturelle. A la verité rien n'eſt plus clair que tout cela ; mais avec cette leçon je ne ſçay ſi l'on aura un grand ſecours pour faire un placet, ſuppoſé qu'on n'en ſçache pas faire d'ailleurs. C'eſt-là le défaut de la plûpart des preceptes qu'on veut donner touchant la pratique de l'éloquence : ils ſont ſi vagues qu'aprés les avoir receûs, on eſt à peu prés auſſi avancé qu'auparavant.

Il ſemble que ce ſoit pour remedier à cet inconvenient qu'on a mis un exemple à chaque article pour faire voir en particulier l'application des regles trop generales. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on en eût mis plus d'un : car les matieres étant infinies & devant être neanmoins traittées d'une maniere propre, il eſt difficile qu'un exemple ſur un ſujet, ſerve beaucoup dans un ſujet different. L'Auteur apporte pour exemple dans le genre perſuaſif, la Lettre de la Reine Chriſtine au Landgrave de Heſſe pour l'engager à ne point changer de Religion : eſt-ce là un modele fort naturel pour perſuader à un homme de re-

noncer au jeu ? Le point essentiel en fait d'éloquence & de belles lettres, est de se former le goût par un grand usage des bons Livres, & de cultiver son talent par un grand exercice.

ESSAIS SUR L'IDE'E DU parfait Magistrat, où l'on fait voir une partie des obligations des Juges. A Paris, chez Pierre Emery, Quay des Augustins 1701. 1. vol. in 12. pagg. 586.

CE Livre est plein d'instruction trés-propres à former un bon Magistrat, & l'Auteur y fait paroître beaucoup de pieté & de Religion. Son Avertissement roule entierement sur l'obligation que chacun a d'étudier ses devoirs.

„ Il ne faudroit que cela, dit-il, „ pour empêcher tous les desordres „ que nous voyons dans le monde. „ Ce Marchand se plaint du Magis- „ trat, & le Magistrat du Marchand. „ Il en est de même du Gentilhom- „ me & du Laboureur, du Bour- „ geois & du soldat. Et toutes ces plaintes

plaintes ſont le plus ſouvent aſſez " juſtes, parce que tous ſont des " fautes contre les devoirs de leur " profeſſion... Pour faire ceſſer ces " plaintes reciproques, il ne faut ni " étudier la Politique, ni foüiller " dans l'Hiſtoire, ni courir les terres " & les mers, afin de trouver les " moyens de changer en mieux la " face du Corps Politique. Il ſuffi- " roit de bien étudier nos Ordon- " nances (aprés l'Evangile qui eſt la " Loy de tous les Chrétiens) il ſuffi- " roit, dis-je, de bien étudier nos " Ordonnances & de les pratiquer. " Alors tout le monde ſeroit con- " tent. "

Cette étude, ajoûte l'Auteur, " regarde particulierement le Ma- " giſtrat: parce qu'il eſt proprement " l'Inſpecteur de tous les Ordres " qui compoſent la Societé Civile, " & qu'il eſt établi pour veiller à ce " que tous les Citoyens obſervent " les loix qui reglent le devoir de " leur profeſſion. Ainſi la vigilance " & l'exactitude du Magiſtrat ſuffi- " roit pour remettre tout le peuple " dans l'ordre, & par conſequent "

„ pour entretenir tout le Corps Po-
„ litique dans l'union & dans la
„ paix.
„ C'eſt de cette maniere que ſe
„ doivent reformer les Empires &
„ toutes les Societez. Il ne faut
„ point changer le gouvernement
„ établi, mais obſerver exactement
„ toutes les Loix. Ainſi auroient
„ dû faire les prétendus Reforma-
„ teurs du dernier ſiecle, pour refor-
„ mer veritablement l'Egliſe, ſelon
„ le deſſein qu'ils ſe vantoient d'en
„ avoir : étudier les dogmes & les
„ Canons de ſes Conciles & les re-
„ gles de ſa Morale, afin d'y con-
„ former leur foy & leurs mœurs.
„ Par cette conformité l'Egliſe ſe
„ ſeroit trouvée reformée en eux ;
„ & leur exemple auroit ſervi à la
„ reformer dans les autres.

L'Auteur examine enſuite ſi la venalité des charges n'eſt pas la cauſe des maux qui ſe commettent dans l'adminiſtration de la Juſtice. Il convient que cette venalité à ſes inconveniens : mais *enfin*, dit-il, *eſt-elle un obſtacle à la ſcience ? étouffe-t-elle les ſentimens d'honneur & de*

probité dans les ames bien nées ? Au contraire, plus un pere de famille est accommodé, plus aussi il est en état de rendre habile un fils qu'on destine aux emplois de la Justice.

Quand l'Auteur veut apporter des exemples de grands Magistrats, ils ne les va point chercher parmi les Grecs & les Romains; il s'attache à ceux qui sont parmi nous, ou qui ont vêcu de nos jours.

Ces Essais contiennent quarante deux chapitres, à la fin desquels on a mis quelques additions par forme de supplément. L'Auteur entre dans un grand détail de toutes les actions du Magistrat, & regle jusqu'à ses divertissemens, ses exercices, son habit, l'exterieur de sa personne. Il marque ce qu'il doit à Dieu, à la Religion, à la Loy, au Public : quel doit être son zele à faire observer les Ordonnances, sa fermeté contre les sollicitations : ce qu'il peut faire en faveur de ses parens, & de ses amis : son assiduité dans l'exercice de sa charge &c. Il veut que le parfait Magistrat opine selon ce qu'il croit le plus juste,

quand il ſeroit aſſuré d'être ſeul de ſon avis. Il parle du ſecret qui ſe doit garder dans les Compagnies de Juges ; de leur reception ; des informations de vie & de mœurs, quand on entre en charge ; du ſerment qu'on fait alors ; des cauſes de recuſation ; des Mercuriales ; du Droit François ; de la Loy ; de la Juriſprudence des Arrêts ; de l'Uſage ; des procedures & formalitez ; de la conduite du Magiſtrat dans les affaires criminelles ; de ſa vigilance ſur les Miniſtres inferieurs de la Juſtice ; du reſpect dû aux Magiſtrats ; des Arbitres &c.

L'on ne doit point attendre de nous le détail de ce que l'Auteur dit ſur tout cela : mais voici quelques endroits plus marquez que nous avons cru ne devoir pas omettre.

Un Magiſtrat ne doit pas tellement s'appliquer aux affaires du public qu'il neglige celles de ſa famille. Sur cela l'Auteur rapporte que la femme de Mr. du Menil Avocat General lui diſoit ces paroles d'Ariſtide à ſon mari ; *Je voudrois que les affaires du public fuſſent les vôtres*,

& que les vôtres fussent celles du public. Pag. 24.

Charles IX. interdit un jour un Conseiller de la Cour pour avoir joüé à la paume devant tout le monde. Ce Prince jugeoit que cela étoit indigne de la gravité d'un Magistrat. *pag.* 31.

Dion nous apprend qu'Auguste defendit aux Juges de faire des visites. L'Auteur remarque trés-bien que cette Loy se pouvoit pratiquer parmi les Romains chez qui les Juges n'étoient que pour un tems, ou pour quelques affaires seulement. Mais parmi nous que les Juges le sont toute leur vie dans leur païs, & au milieu de leurs parens, ce seroit vouloir rompre tous les liens de la societé que de leur faire pratiquer cette Loy. *pag.* 95.

Mr. de Lamoignon recevoit également bien toutes les personnes qui avoient des affaires devant lui, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, & il donnoit une audience favorable à tout le monde. *N'ajoûtons pas*, disoit-il souvent, *au malheur qu'ils ont d'avoir des procés*

celui d'être mal receûs de leurs Juges : nous sommes établis pour examiner leur droit, & non pas pour éprouver leur patience. pag. 107.

On trouve dans Athenée *liv.* 13. que celui qui âvoit une seule fois mangé au cabaret ne pouvoit jamais être de l'Areopage. *pag.* 171.

La constance de Maître Guillaume Joly Lieutenant General de la Connétablie, à ne point jurer qu'il n'avoit point achepté son office, donna lieu à Henri IV. de faire arrêter dans l'Assemblée des Notables à Roüen, que l'on retrancheroit ce serment qui se faisoit contre la verité & contre la notorieté publique. *pag.* 194.

La Loy est un Arrêté de toute la Republique, ou de toute la Cité, suivant lequel les particuliers doivent regler leur vie & leur conduite. Dans les Etats Monarchiques cet Arrêté vient du conseil du Souverain. Il y a donc dans la Loy une espece d'obligation contractuelle, ou des Citoyens entre eux, ou des sujets envers le Prince de vivre selon cet Arrêté, & d'y conformer

leurs actions & la disposition de leurs biens. *pag.* 341.

Un Magistrat ne doit pas employer la tromperie ; mais il peut user d'addresse pour découvrir l'Auteur d'un crime. En voici des exemples, Un homme avoit été tué d'un coup de pistolet par un gaucher ; le Juge, pour sçavoir si l'accusé étoit gaucher, laissa tomber son gand : l'accusé aussi-tôt le ramassa de la main gauche. L'Empereur Claude I. commanda à une mere de prendre pour mari celui qu'elle ne vouloit pas reconnoître pour son fils : cette mere, qui avoit été assez dénaturée pour desavoüer son fils, ne le fut pourtant pas assez pour l'épouser ; & par-là son crime fut averé. *pag.* 395.

A l'occasion de l'Ordonnance de Loüis XIII. qui defend aux Juges de prendre à ferme ni d'acquerir par decret des heritages qui se vendent dans les Jurisdictions des corps dont ils sont, l'Auteur rapporte l'exemple d'un grand Prince que Dieu a enlevé du monde depuis quelques années à la fleur de son âge. Ce

Prince ayant sçeu de son Intendant qu'une terre, dont il s'étoit fait rendre adjudicataire par decret à 40000. liv. en valoit 80000. il lui ordonna d'en payer encore 40000. *n'étant pas juste*, dit-il, *qu'une personne comme moy s'enrichisse de la perte des particuliers, à cause que l'autorité de mon nom a empéché les encheres.* pag. 416.

L'Empereur Zenon avoit ordonné que tous ceux qui auroient administré quelque charge dans les Provinces demeurassent dans les lieux de leur administration encore 50. jours aprés leur tems achevé ; afin que pendant ce tems-là tous ceux qui auroient sujet de se plaindre, le pussent faire avec liberté : & si quelqu'un avoit la temerité de violer cette loy en se retirant avant les cinquante jours expirez, il étoit coupable de crime de Leze-Majesté. *pag.* 452.

L'Auteur rapporte l'origine des Epices. Il ne faut point douter que la Justice ne fût autrefois en France toute gratuite : puisque nous voyons dans les anciennes Ordonnan-

ces qu'il n'eſt parlé que des taxes pour les voyages que les Juges ou Commiſſaires étoient obligez de faire, & pour la confection des Enquêtes : leſquelles taxes ſont ſpecifiées avec défence de paſſer au delà. Cela étoit conforme à l'ancienne Juriſprudence des Romains. Dans la ſuite des tems les Parties qui avoient gagné leurs procés firent quelques petits preſens de confitures & de ſucreries, d'où on leur donna le nom d'*Epices* : nom general qui comprenoit toutes les choſes de cette nature : comme il paroît par nos anciens Hiſtoriens, leſquels, pour exprimer *la collation*, diſent, *apporter le vin & les épices.* Ces preſens qu'on pouvoit comparer aux étreines des Romains, ont été à la fin convertis en argent. *pag.* 487.

Le Preſident Lizet forcé par le credit de la Ducheſſe de Valentinois, à qui il n'étoit pas auſſi dévoüé qu'elle l'auroit ſouhaitté, de donner la demiſſion de ſa charge, dit que pour avoir été trois ans Conſeiller, douze ans Avocat du Roy, & vingt-

ans Premier Prefident du Parlement, il n'avoit pas tant acquis de terre qu'il en avoit fous fes pieds : ce qui obligea François I. de lui donner l'Abbaye de faint Victor pour fubfifter dans fa retraite. *pag.* 513.

Mr. de Montholon premier Garde des Sceaux de ce nom, avoit accompagné le Roy à la Rochelle, dont les habitans avoient oublié leur devoir. Le Prince ayant converti la peine corporelle que meritoient les Rochelois en une amende pecuniaire de deux cens mille liv. fit prefent de cette fomme à Mr. de Montholon, pour lui marquer combien il étoit content de fes fervices. Mais ce grand homme remit cette fomme aux Rochelois, à condition qu'ils feroient bâtir un Hopital pour les malades : ce qui fut executé. *pag* 514.

Nous ne fçaurions mieux finir cet extrait que par l'endroit ou l'Auteur recommande aux Magiftrats la frugalité & la modeftie. „ Si on veut, dit-il, bien étudier la „ vie de tous ceux qui fe font acquis

la veneration des peuples & la "
consideration des Souverains, on "
n'en trouvera point qui n'ait me- "
né une vie trés-frugale, trés-mo- "
deste, & trés-éloignée de tout ce "
qui se sent du luxe. Le Chancelier "
de Birague depensoit si peu qu'il "
ne pouvoit moins : on dit que sou- "
vent le necessaire luy manquoit. "
Les Lizets, les Harlays, les Mon- "
tholons, les de Thou, les Ver- "
duns, les Bochards, & tous les au- "
tres dont la memoire est aujour- "
d'huy en benediction, ont toû- "
jours retenu beaucoup de choses "
de la simplicité & de la modestie "
des mœurs anciennes. (*pag.* 518.) "

AUTORUM JURIDICORUM notitia, Auctore Georgio Beyro J.V.D. *Notice des Auteurs de Droit, par Mr. Beyer Docteur en Droit Civil & en droit Canon.* A Lipsic in 8°. Premier essai 1698. pagg. 137. Second essai 1701. pagg. 144.

MOnsieur Georges Beyer a entrepris de donner une notice de tous les Livres qui peuvent ser-

vir à un homme qui veut apprendre à fonds la Jurisprudence. On peut faire, dit-il, trois questions touchant les Auteurs qui ont rapport à cette science. 1. On peut demander qui ils sont; 2. Sur quelles matieres ils ont écrit; 3. De quelle maniere ils l'ont fait.

On trouve les noms de ces Auteurs dans Lipenius, dans Draudius & dans les autres qui ont fait des Bibliotheques de Droit en particulier, ou des Bibliotheques universelles. Nôtre Auteur donne la liste, premierement de ceux qui ont traitté du Droit Naturel; puis de ceux qui ont traitté du Droit Romain; & ainsi des autres qui ont traitté du droit Germanique, du Droit Feodal, du Droit Ecclesiastique & du Droit des Gens. Il fait aussi le denombrement de ceux qui ont écrit la vie des Jurisconsultes, & donne la critique de leurs Ouvrages.

Mr. Beyer dans les deux essais qui composent ce volume porte son jugement sur soixante Ouvrages de Droit dont il donne l'extrait. La plus part de ces Ouvrages sont de

Juriſconſultes Allemans. Cela rendra ſa Notice plus curieuſe par rapport aux autres Nations qui ne peuvent pas avoir ſi commodément les livres qui s'impriment en Allemagne.

PAULI COLOMESII Opuſcula, &c. *Amſtelodami apud Henricum & viduam Theodori Boom* 1700. *in* 12. *pag.* 276.

CE n'eſt icy qu'une nouvelle édition, ce petit Ouvrage ayant été imprimé dés l'année 1668. à Paris, chez Mabre-Cramoiſy. Il ne faut qu'en traduire le titre pour en donner une idée ſuffiſante. Ce ſont les *Opuſcules de Paul Colomiés, contenant divers points de Critique, de Philologie, & de l'Hiſtoire des Hommes ſçavans du XVI. & XVII. ſiecle.* Le premiers de ces Opuſcules eſt intitulé ΚΕΙΜΗΛΙΑ *Litteraria, Raretez Litteraires.* Ce ſont divers points d'érudition qui n'intereſſent pas également tout le monde : mais il s'y trouve un trait d'hiſtoire re-

marquable, & qui meriteroit d'être bien verifié. Le voicy. Auguſtin Chieſi Banquier de Rome fit au Pape Leon X. qui venoit de baptiſer ſon fils, & à toute la Cour Romaine, un feſtin le plus ſomptueux dont on ait peut-être jamais oüi parler. On ne ſervoit qu'en vaiſſelle d'argent; & à chaque ſervice on jettoit dans le Tibre toute la vaiſſelle qui venoit de paroître ſur la table. On ajoûte que cette dépenſe n'étoit rien en comparaiſon de celle qu'on fit pour le dernier ſervice, où il y avoit pluſieurs aſſiettes de langues de Perroquets, qui étoient alors des oiſeaux beaucoup plus rares & plus prétieux qu'ils ne ſont aujourd'huy.

Le ſecond Opuſcule eſt un recueil des particularitez qui regardent pluſieurs gens de Lettres. On a toûjours fait l'honneur aux Sçavans de rechercher les circonſtances de leur vie & de leurs Ouvrages, comme celles de la vie & des actions des Princes; & la poſterité en eſt effectivement auſſi curieuſe. On eſt bien aiſe par exem-

ple d'apprendre icy qu'on trouva il y a 50. ans quelques fragmens des Decades de Tite-Live que nous n'avons point, sur un battoir dont un des amis de Mr. Chapelain joüoit à la longue paume. Des Religieuses de Fontevraux ayant donné plusieurs volumes de cet Auteur en parchemin à un Apoticaire, celui-cy les avoit vendus à un faiseur de battoirs.

Le 3e Opuscule est la clef des Lettres Latines de trois grands hommes Scaliger, Casaubon, Saumaise, & des Lettres Françoises écrites *à Mr. Joseph Juste de la Scala.* Cet Ouvrage doit être aussi recherché que ceux mêmes desquels il donne une entiere intelligence, en faisant connoître les personnes qui n'y sont designées que par des lettres ou des noms supposez.

Le cinquiéme & le dernier Opuscule contient des notes sur les *Institutions* de Quintilien. Ces notes pourront servir à la traduction Françoise de cet Auteur à laquelle on travaille depuis quelque tems.

HISTOIRE DU CHRISTIANISME, où l'on fait voir l'Origine & l'Antiquité de ses veritez. A Paris chez Nicolas Pepie, ruë S. Jacques 1701. 1. vol. in 12. pagg. 410.

LA Religion est la chose du monde la plus essentielle, ou plûtôt la seule chose essentielle aux hommes: ainsi rien n'est plus deplorable que la diversité des sentimens qui partagent les hommes sur le chapitre de la Religion; puisque de toutes les Societez qui se combattent, il n'y en a qu'une seule qui ne soit pas dans l'erreur. Pour découvrir seurement cette Societé on pretend remonter à l'origine de toutes choses, & par ce qu'il y a de plus ancien dans le monde faire voir que le Christianisme vient de Dieu, & qu'il s'est conservé inviolable depuis les premiers tems jusqu'à nous.

Pour cet effet on commence le premier livre par un abregé des preuves ordinaires de l'existence de Dieu. La connoissance d'un Dieu Auteur de l'Univers nous porte na-

turellement à en rechercher l'hiſtoire ; & celle que Moïſe a faite ſe preſente la premiere à l'eſprit. Il n'y en a point de ſi ancienne, ni qui developpe ſi bien les idées que nous avons naturellement & de la grandeur de Dieu & de la miſere de l'homme. Dieu fit écrire cette hiſtoire à Moyſe pour retracer dans l'ame des hommes ces caracteres de la Loy naturelle que leur corruption avoit presque effacez. Juſque-là ils n'avoient point eu d'hiſtoire ſuivie, mais ſeulement des memoires qui paſſoient de pere en fils ; comme Joſeph le remarque des enfans de Seth, qui éleverent deux colonnes ſur leſquelles ils écrivirent les choſes remarquables dont ils étoient témoins. Moyſe mit ſon livre à côté de l'Arche d'Alliance, & ordonna à tous ceux qui devoient regner ſur Iſraël d'en faire des copies : l'Original fut ainſi conſervé juſqu'au tems d'Eſdras qui en fit ſi fort multiplier les exemplaires, qu'ils commencerent à être entre les mains de tout le monde.

La plus part des faits merveilleux qui ſe trouvent dans les livres de Moïſe ſe confirment par ce qu'on trouve de ſemblable dans les Auteurs prophanes qui en ont emprunté leurs traits les plus marquez. Le cahos des Poëtes ; le ſiecle d'or ; Saturne fils du Ciel & de la Terre, banni & jetté dans le Tartare ; le deluge d'Ogyges ; la guerre des Geants ; la force & les exploits d'Hercule, ne ſont viſiblement que des alluſions à ce que rapporte l'Ecriture de la creation du monde, de la premiere fertilité de la terre, d'Adam chaſſé du Paradis terreſtre, du deluge de Noé & des avantures de Samſon. Les Grecs avoient tiré ces idées des Hebreux avec qui ils avoient commerce par la Phenicie, où ils envoyoient des vaiſſeaux. De tout cecy l'Auteur conclud l'Antiquité de l'Hiſtoire ſainte, qui renferme les principaux dogmes du Chriſtianiſme.

Il y trouve le dogme de la Trinité dans ces mots de la Geneſe, *Dieu crea le ciel & la terre* ; & dans ceux-cy ; *Faiſons l'homme à nôtre image :*

le nombre ſingulier du premier paſſage marquant l'unité de nature, & le nombre pluriel du ſecond marquant la pluralité des perſonnes. Il eſt dit auſſi *qu'Abraham en vit trois & n'en adora qu'un.* On rapporte icy des endroits des Auteurs prophanes qui ont eû les mêmes idées de la Trinité ; comme Zoroaſtre à qui l'on attribue cette ſentence, *Le Pere a tout fait, & l'a donné à l'entendement ſecond.* Mercure Triſmegiſte s'explique ainſi ſur le même ſujet : *La vie & la lumiere comme Auteur a engendré la parole, & un autre entendement maître ouvrier, qui eſt feu & eſprit ; ils ne ſe ſeparent point l'un de l'autre*, ajoûte-il, *parceque l'unité eſt leur principe.* On voit les mêmes penſées dans pluſieurs autres, comme Philon, Damaſius, & ſur tout dans Platon.

L'Auteur fait voir auſſi l'inſtitution du mariage tel que le pratiquent les Chrêtiens dans ces paroles de la Geneſe ; *Ils ſeront deux dans une ſeule chair.* On decouvre encore aiſément la corruption de l'homme par le peché & la ſpiritua-

lité de son ame marquée par cette expression, *dés ce même instant vous mourrez de mort.* Adam ne mourut pas sur le champ d'une mort corporelle. On doit donc entendre ces paroles de la mort spirituelle qu'une ame subit en perdant la vie de la grace. L'immortalité de l'ame a été reconnue aussi par les prophanes. Phocylide dit que les *ames des morts sont incorruptibles, parce qu'elles sont l'image de Dieu.* Un grand nombre d'autres enseignent la même chose : mais nul ne s'exprime plus clairement que Platon. *Ce qui se meut de soy*, dit ce Philosophe, *est toûjours en mouvement, & par consequent immortel. L'ame étant muë est principe de mouvement; or tout principe est incorruptible.* L'Auteur rapporte aussi comment Dieu fit connoître à nos premiers Peres le mystere de l'Incarnation, & la necessité où seroient desormais les hommes de réparer le desordre du peché par la penitence. Mais bien que cette penitence dust être necessaire, elle ne devoit pas suffire pour nous sauver: c'est pourquoy il a fallu établir le

Baptême dont la Circoncision étoit un supplément. Voilà à peu prés l'analyse de tout ce premier Livre qui renferme ou plûtôt qui indique seulement les matieres les plus importantes.

Tout le second Livre n'est gueres qu'un recit succint de l'Histoire-Sainte depuis Noé jusqu'à Jesus-Christ, d'où l'on conclut que parmi les revolutions & les changemens survenus dans le monde rien n'a changé par rapport à la Religion.

Le 3e. & le 4e. Livres sont un simple recit qui ne contient de l'Histoire du Christianisme que ce que nous avons dans l'Evangile.

LUCÆ VANDE-POLL. J.C. & Antecessoris Ultrajectini de Exheredatione & Præteritione Romana atque Hodierna, Liber singularis. *C'est-à-dire, Traitté de Luc Vande-Poll, sur l'Exheredation & la Preterition.* A Amsterdam, chez François Halman 1700. in 4°. pagg. 678.

CEt Auteur a recueilli avec beaucoup de soin tout ce qu'il

y a dans l'ancienne & dans la nouvelle Jurisprudence, qui a rapport à son sujet. Il semble qu'il ait voulu épuiser sa matiere, n'ayant omis aucun des cas sur lesquels il peut y avoir quelque difficulté.

Aprés avoir briévement expliqué ce que c'étoit parmi les Grecs que l'Abdication, à laquelle a succedé l'Exheredation parmi les Romains, il traitte au long tout ce qui regarde l'Exheredation : & cela selon la methode qu'il s'est proposée, & qu'il suit toûjours trés-exactement. 1°. Il rapporte & explique ce qui est du Droit Romain ancien. 2°. Il propose ce qui est du Droit écrit moderne. 3°. Il ajoute ce qui est du Droit Coutumier : principalement dans les Provinces Unies des Païs-Bas & dans les païs voisins de l'Allemagne & de la Flandre. Enfin il vient aux quatorze causes d'Exheredation dont il rapporte les divers motifs & tous les cas particuliers.

L'Auteur passe ensuite à ce qui regarde la *Preterition* ou *Omission*, expliquant assez au long & par rap-

port aux uſages anciens & nouveaux, communs & particuliers, la formule *Cæteri exhæredes ſunto.*

Il finit ſon Ouvrage par l'*Inofficioſité*, traittant des cas les plus ordinaires ſur la Loy vingt-ſeptiéme de Conſtantin. C. *de inofficioſo teſtamento.* Il rapporte les divers ſentimens des Auteurs ſur le Droit *de querela inofficioſi* : il expoſe leurs raiſons & il les combat : il établit ſolidement ſon opinion, & répond aux diverſes objections. Il s'explique toûjours avec beaucoup de netteté, & d'une maniere à rendre ſon ſujet trés-intelligible & ſon Livre d'une grande utilité pour les gens du mêtier.

L'AME CHRE'TIENNE ſoumiſe à l'Eſprit de Dieu. A Paris, chez Jean Collombat Imprimeur ordinaire de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, au Pelican 1701. avec Approbation & Privilege du Roy, in 8°. pagg. 364.

IL eſt loüable dans une perſonne du ſexe d'écrire auſſi-bien que fait Mademoiſelle Feüillet : mais il

l'est beaucoup d'avantage d'employer son talent sur des Ouvrages aussi pieux que celui qu'elle donne ici au Public. Elle en a fait déja plusieurs autres du même caractere qui ont été favorablement receus ; comme *la Concordance des Propheties avec l'Evangile sur la Paßion, la Resurrection & l'Ascension de Jesus-Christ.* La *Voie qui conduit au Ciel, traduite du P. Drexelius Jesuite par ordre de Madame la Dauphine : Les quatre fins de l'homme.* Elle veut montrer ici comment les Fidelles, en quelque état qu'ils se trouvent, doivent être soumis à la volonté de Dieu : elle en marque les motifs & les moyens, qui sont exposez d'une maniere aussi sensible que pleine d'onction.

LES OEUVRES DE M^r. CHARLES *Loyseau Avocat en Parlement, contenant les cinq Livres du Droit des Offices, les Traittez des Seigneuries, des Ordres & simples Dignitez, du Déguerpissement & Delaissement par Hypotheque; de la Garantie des Rentes & Abus de la Justice des Villages. Derniere edition plus exacte que les precedentes.* A Lyon par la Compagnie des Libraires 1701.

MOnsieur Loyseau fut au commencement du siecle passé un des plus habiles Avocats du Parlement de Paris. Il fut d'abord Lieutenant Particulier à Sens; ensuite Bailly de Châteaudun; enfin Avocat consultant à Paris. Il a excellé en particulier dans la connoissance du Droit Romain. Le Traitté *du Déguerpissement* est son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y fait du Droit Romain avec le Droit François. On a fait plusieurs editions de ses Ouvrages qui sont rares & fort recherchez. Cette

derniere edition qui vient d'être achevée est exacte & correcte.

EXPLICATION DE DIVERS termes François que beaucoup de gens confondent faute den avoir une notion nette.

UN grand Prince, encore plus distingué par son esprit, que par sa naissance, ayant souhaitté de sçavoir la difference précise qu'il y a entre l'*Enigme*, le *Griphe*, le *Logogriphe* & le *Rebus*, entre la *Devise*, l'*Embleme*, & l'*Hieroglyphe*; entre le *Paradoxe* & le *Probleme*; entre l'*Axiome* & l'*Aphorisme*; entre la *Sentence*, la *Maxime* & le *Proverbe*; entre l'*Apophtegme* & le *Bon mot*, entre la *Turlupinade* & le *Quolibet*; le Pere Bouhours fut engagé à démêler tous ces mots, & voici comment il s'en acquita.

Enigme.

Ce mot emporte de lui-même obscurité, & vient du verbe Grec αἰνίττομαι qui signifie, *je parle obscurément*. C'est la notion que tout le monde en a; & quand dans le dis-

cours familier on dit à quelqu'un, *ce que vous me dites est une Enigme*, *vous me parlez par Enigmes*, on veut faire entendre, que ce qu'il dit n'est pas clair, qu'il y a du mystere & de l'obscurité dans la chose, ou dans l'expression. Telle est l'idée generale du mot d'*Enigme*; mais il s'agit ici d'une idée particuliere qui regarde un petit Ouvrage ingenieux qu'on appelle *Enigme*. Il y en a de deux sortes: l'une en peinture, & l'autre en paroles.

Enigme en peinture.

L'Enigme peinte est une representation des Ouvrages de la nature ou de l'art, que l'on cache sous des figures humaines tirées de l'Histoire ou de la Fable. Desorte qu'aux yeux des spectateurs ce n'est qu'un simple tableau, qui represente par exemple Job couché sur son fumier, ou Phaëton qui tombe du Ciel: mais les connoisseurs découvrent sous ces apparences *le Melon* & *le serein*, par le rapport que l'un a avec Job étendu sur le fumier, & l'autre avec Phaëton qui tombe du Ciel.

Si on faiſoit peindre Bajaſet Empereur des Turcs enfermé dans une cage de fer par Tamerlan ſon vainqueur ; à l'égard du Peintre ce ſeroit un tableau Hiſtorique ; mais à l'égard d'un homme de Lettres ce pourroit être un Enigme, pour repreſenter allegoriquement *le Perroquet*, oiſeau Oriental & bigarré de diverſes couleurs : pour le repreſenter, dis-je, ſous le portrait d'un Prince d'Orient priſonnier, & vêtu d'habits encore plus bigarrez que n'eſt le plumage d'un perroquet.

Enigme en paroles.

C'eſt une deſcription ſpirituelle & myſterieuſe de quelque choſe. En voici une du verre :

Celuy qui détruit tout eſt celui qui m'engendre ;
Pourveu qu'on ſache l'art de ménager le vent,
Et que par un ſoufle ſçavant
On tire mon corps de la cendre.

Il y a des recueils d'Enigmes en vers. On peut au reſte faire une Enigme en proſe comme en vers.

L'Enigme eſt donc un tableau, ou un diſcours, qui renferme quelque ſens caché qu'on propoſe à deviner.

Griphe.

Le Griphe n'eſt rien qu'une Enigme en paroles. Il ajoûte ſeulement à l'Enigme je ne ſçai quoy de captieux, capable de ſurprendre & d'embaraſſer. Comme ce que Sphinx propoſa aux Thebains, *quel étoit cet animal qui au matin a quatre pieds, deux ſur le haut du jour, & trois ſur le ſoir*, ce qu'Oedipe expliqua de l'homme, qui dans l'enfance va à quatre pieds, puis devenu grand n'a beſoin que de ſes deux pieds pour marcher, & enfin va à trois pieds, lorſque dans la vieilleſſe il a beſoin d'un bâton.

C'eſt une ſorte de Griphe que la queſtion propoſée par Samſon aux Philiſtins à l'occaſion du rayon de miel qu'il trouva dans la gueule du lion aprés l'avoir déchiré: *De comedente exivit cibus, & de forti egreſſa eſt dulcedo*; c'eſt-à-dire, *celui qui devore a fourni de quoy manger, & la force a fait naître la douceur*: Ce que les

Philiſtins expliquerent par le moyen de Dalila en diſant à Samſon : *Quid dulcius melle ? Quid fortius Leone ? Qu'y-a-t'il de plus doux que le miel ? Qu'y-a-t'il de plus fort que le lyon.*

Le mot de *Griphe* vient d'un mot Grec qui ſignifie *filet* ou *rets de peſcheur*, propre à prendre les poiſſons.

Logogriphe.

Il ne roule point comme le Griphe ſur la repreſentation des choſes, mais ſur les differentes manieres de cacher un mot en retranchant, ou en diviſant les lettres. Par exemple ſi vous prenez tout entier le mot d'*ovis* qui ſignifie une *brebis*, vous direz, *elle eſt foible d'elle-même, mais ſi vous lui coupez la tête*, c'eſt-à-dire, ſi vous ôtez la premiere lettre, *ce n'eſt que force* ; parce que l'*o* étant retranché, il ne reſte que *vis* qui ſignifie, *force.*

Voici encore un exemple qui fait entendre la choſe. Pour ſouhaiter le bonjour à quelqu'un en Latin, & lui dire *Ave*, on s'eſt aviſé de faire ce vers.

Mitto tibi navem prora puppique carentem.

Ce qui ſignifie en François, *je vous envoie un navire qui n'a ni proüe ni pouppe*; & ce qui n'a de ſens qu'en Latin: parce qu'ôtant la premiere lettre & la derniere de *Navem*, il reſte *Ave*; & que l'une répond à la proüe qui eſt l'avant du vaiſſeau, & que l'autre répond à la pouppe qui eſt l'arriere du vaiſſeau, comme parlent les gens de mer.

Rebus.

C'eſt une figure enigmatique compoſée de peintures ou de lettres, leſquelles par leur action, par leur artangement, par leur nombre, par leur couleur, ou autrement, expriment un mot, un nom, un ſentiment ou quelqu'autre choſe. Par exemple pour ſignifier *Vieux parchemin*, on peint un viellard qui chemine appuyé ſur ſon bâton.

Pour exprimer ces paroles, *entre ſix & ſept j'ay grand appetit*, on a mis entre les deux chiffres 6. & 7. un grand G. & un petit *a* en cette maniere: 6. G. a. 7.

Devise.

C'eſt un compoſé de figures tirées de la nature ou de l'art, leſquelles on appelle *corps*; & de paroles courtes, proportionnées à la figure, auxquelles on donne le nom d'*ame*. C'eſt, dis-je, un compoſé de cette nature pour expliquer nôtre deſſein ou nôtre penſée par comparaiſon. On dit par comparaiſon; car l'eſſence de la Deviſe conſiſte dans une comparaiſon priſe de la nature ou de l'art, & fondée ſur une métaphore. Un jeune Seigneur également brave & ambitieux eut pour ſa Deviſe dans le dernier Carrouſel de la Cour une fuſée en l'air avec ce mot Italien, *Poco duri, pur che m'inalzi*, dont le ſens eſt, *Je veux bien durer peu, pourveu que je m'éleve.* On peut faire là-deſſus ce diſcours. De même que la fuſée s'éleve bien haut, quoyque la durée en ſoit fort courte, il ne m'importe pas de vivre long-tems, pourveu que j'acquiere de la gloire, & que je parvienne à une haute fortune: ce qui forme une juſte comparaiſon. Sur ce pied-là la Deviſe n'eſt autre choſe à la bien

definir, qu'une métaphore peinte; ou plutôt c'eſt un Enigme renverſée. Car au lieu que l'Enigme repreſente la nature ou l'Art par les évenemens de l'Hiſtoire & par les avantures de la Fable; la Deviſe eſt une repreſentation des qualitez humaines & ſpirituelles par des corps naturels ou artificiels.

Ainſi pour marquer le caractere de Loüis le Grand, on a peint le Soleil, qui tout lumineux qu'il eſt a encore plus de vertu que d'éclat: & pour mieux déterminer le ſens de la peinture à cette ſignification particuliere, on y ajoûte ce mot Caſtillan, *Mas virtud que luz.*

On a exprimé le merite perſonnel d'une grande Reine par une Grenade avec ces paroles, *mon prix n'eſt pas de ma couronne*: & le talent d'un homme Apoſtolique qui ſe fait tout à tous, par un miroir avec ce mot tiré de ſaint Paul, *omnibus omnia.*

Embleme.

C'eſt un Symbole fait pour inſtruire de quelques veritez morales, & beaucoup plus libre que la Deviſe

qui a des regles rigoureuſes, dont l'Embleme ſe diſpenſe. Car toutes ſortes de figures y entrent : hommes ; animaux ; membres détachez du corps ; un œil ; un cœur par exemple au haut d'un Rocher ou à la pointe d'une pyramide : ſans compter que les paroles qui l'accompagnent ſont d'ordinaire des propoſitions qui ont un ſens complet independemment de la peinture ; au lieu que le mot de la Deviſe ne ſignifie rien tout ſeul, & ſans rapport à la figure qui en fait le corps.

Le Geryon avec ſes trois corps unis enſemble, & ces paroles au deſſus, *Concordia inſuperabilis*, eſt un Embleme pour marquer que la concorde rend les hommes invincibles. C'en eſt une autre que l'aveugle qui pour ſe conduire porte en marchant un eſtropié privé de l'uſage de ſes jambes ; avec ces paroles, *mutuum auxilium*, qui ſignifient *le ſecours mutuel.*

Quelquefois les Emblemes ſont ſans paroles. Quelquefois outre un mot qui les accompagne, on y ajoû-

te des vers comme on peut voir dans les Emblemes d'Alciat, & dans la Doctrine des mœurs tirée de la Philoſophie des Stoïques, & repreſentée en cent tableaux, dont le premier eſt l'Embleme de la nature qui preſente une jeune perſonne à la ſageſſe, ou à la Deeſſe des Sciences & des Arts. Ces paroles ſont au deſſus, *La nature commence, la nourriture acheve*; & ces vers au deſſous,

Ne te promets pas tout des ſoins de la nature;
Il faut que ton travail accompagne le ſien.
Le champ le plus fertile a beſoin de culture:
Et ſi le laboureur ne l'enſemence bien,
Il n'y recueille rien.

Hieroglyphe.

Si on n'a égard qu'à l'origine du mot, ce n'eſt que l'image des choſes ſacrées & divines. C'eſt un ſymbole qui par la figure d'un animal, d'un arbre, ou d'un autre être naturel repreſente quelque choſe de la Theo-

logie des Egyptiens : comme il paroît dans leurs pyramides , où ils ont marqué tout ce que leur Religion & leur Morale avoient de plus myſterieux.

Mais quoyque les Egyptiens ſoient les inventeurs des Hieroglyphes ; ils n'ont pas été les ſeuls qui s'en ſoient ſervis. Les Juifs & les Chrêtiens ont eu les leurs. Les Cherubins de l'Arche d'Alliance , les Clefs de ſaint Pierre, l'Epée de ſaint Paul, les inſtrumens du Martyre des Saints , ſont des ſymboles Hieroglyphiques parmi nous ; comme un cercle , ou un ſerpent mordant ſa queuë étoit le ſymbole Hieroglyphique de l'année & de l'éternité parmi les Egyptiens.

Paradoxe.

C'eſt une propoſition qui ſurprend d'abord , qui ſemble incroyable & qui a même l'air d'être fauſſe, bien qu'elle ſoit vraye dans le fonds: & qu'elle paroiſſe telle quand on l'a un peu penetrée. Exemples : *La pauvreté eſt preferable aux richeſſes. Il y a moins de liberté dans la plus grande fortune.*

Ciceron dit en la preface de ses Paradoxes que parce que ces sortes de propositions ont du merveilleux, & qu'elles sont contre l'opinion commune, elles ont été appellées *Paradoxes* par les Philosophes Stoïciens : *Quæ quia sunt admirabilia contraque opinionem omnium, ab ipsis etiam* παράδοξα *appellantur.* Il ajoute au même endroit que ce qu'on appelle *Paradoxe*, lui semble digne de Socrate, & tout plein de verité. *mihi ista* παράδοξα *quæ appellantur, maximè videntur esse Socratica, longéque verissima.* Son dernier Paradoxe a ce caractere : *que le seul sage est riche.*

Probleme.

C'est une question ou une proposition qui ne paroit ni vraye ni fausse ; qui est probable des deux côtez ; dont le pour & le contre se peuvent soutenir également. Exemples : *S'il est plus avantageux d'obeïr que de commander. Si c'est le Soleil qui se meut autour de la terre, ou si c'est la terre qui se meut autour du Soleil.* C'est aussi un effet naturel qu'on propose afin d'en découvrir la cause veritable ou apparente ; c'est une

propoſition par laquelle on demande raiſon d'une choſe qui n'eſt pas connuë. *Pourquoy*, par exemple, *nous nous degoûtons plûtôt des choſes douces que de celles qui ſont ameres? Pourquoy on nage mieux dans la mer que dans les fleuves? Pourquoy l'eau de la mer eſt ſalée?*

Probleme en Mathematique, c'eſt une propoſition par laquelle on demande comment ſe peut faire une operation Mathematique: *Comment* par exemple *on peut diviſer une ligne en deux, décrire un cercle dans un quarré.*

Axiome.

C'eſt toute propoſition phyſique ou morale, ſpeculative ou pratique, generalement receuë, claire par elle-même & dont on ne peut douter. Exemples: *Le tout eſt plus grand que ſa partie; On ne donne point ce qu'on n'a pas; Ne faites point à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous faſſe.*

Aphoriſme.

C'eſt une deciſion fondée ſur l'experience, & qui ſert de principe à quelque Science ou à quelque Art:

comme celles-cy tirées des Aphorifmes d'Hypocrate. *Plus vous nourriffez les corps pleins de mauvaifes humeurs, plus vous leur faites de mal. Les maladies qui viennent de repletion, fe gueriffent par l'évacuation.*

Sentence.

C'eft une propofition univerfelle, ferieufe, courte, fenfée, qui renferme quelque verité morale : comme, *L'adverfité eft le feul moyen de connoître les vrais amis. Ceux qui fçavent parler, fçavent fe taire. C'eft un grand avantage que de bien commencer.*

Maxime.

C'eft auffi une propofition generale & pleine de fens, mais qui contient une verité morale toute pratique & qui tend directement à la conduite des mœurs. Exemples : *Il faut toûjours être en garde contre foy même : Il ne faut être ny trop à foy, ny trop aux autres. On doit fe fouvenir du bien qu'on a receu, & oublier le bien qu'on a fait.*

La fentence ne va pas tant à la pratique : elle s'en tient plus à la fpeculation, ou à la reflexion fur ce que

ſont ordinairement les hommes; comme: *Il eſt rare que les Grands n'abuſent pas de leur grandeur. Il n'y a rien de ſi fort, qui n'ait été dit par quelque Philoſophe.*

Le dernier ſiecle a été un ſiecle de Sentences & de Maximes: mais la pluſpart de ceux qui en ont fait ne les ont point demeſlées; & ils confondent ſouvent la Maxime avec la Sentence. Ils prennent même quelquefois pour Sentence ou pour Maxime une ſimple reflexion qui n'eſt ni l'une ni l'autre.

Je parle icy de la Maxime priſe à la rigueur, & entant qu'elle eſt differente de la ſentence; car je ſçay bien qu'à la prendre dans toute ſon étendue ſelon l'uſage de nôtre langue, c'eſt quelquefois un principe, un fondement de quelque art ou de quelque ſcience, & que nous diſons; Des maximes d'Etat, des maximes de Politique, des maximes de Theologie.

Proverbe.

C'eſt ſelon l'idée commune une Sentence populaire, ou une façon de parler triviale, mais ſententieuſe, qui eſt dans la bouche de toutes

ſortes de perſonnes. Comme, *Il n'eſt pire eau que celle qui dort. Qui a peur des feüilles ne doit point aller au bois. Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle ſe caſſe. A bon chat, bon rat.*

Le Proverbe a preſque toûjours quelque choſe de figuré, & on l'exprime d'ordinaire en termes metaphoriques. Je dis preſque toûjours & d'ordinaire ; parce qu'il y a beaucoup de proverbes ou la metaphore n'entre point : Comme, *A grands Seigneurs peu de paroles : Les honneurs changent les mœurs. La voix du Peuple eſt la voix de Dieu.* Mais contre un proverbe qui demeure dans le propre, il y en a cent de metaphoriques & de figurez.

Si la metaphore eſt baſſe & tirée d'une choſe vile ou peu honneſte, c'eſt un proverbe des Halles : Comme, *S'il me donne des poix, je luy donneray des feves.*

Mais ſi la metaphore eſt noble, ſi elle eſt jolie, le proverbe n'a rien de bas : temoin ceux-cy *la belle plume fait le bel oiſeau. Avec le tems & la patience la feüille du meurier devient du ſatin :* c'eſt un proverbe Turc.

Les Eſpagnols & les Italiens excellent en proverbes dans le figuré & dans le propre. Nos proverbes ſont la pluſpart roturiers & païſans, ſi j'oſe parler de la ſorte : les leurs ſont preſque tous nobles, & d'un caractere ſingulier. *En conſejas las paredes han orejas. Guerra , caça y amores , por un plazer mil dolores ;*

Sol madruguero non dura dia entero. Bandiera vecchia honor di capitano ; Ne di tempo ne di ſignoria , ti pigliar malinconia.

L'arme de poltroni non tagliano ne forano.

C'eſt à dire : *Dans les conſeils les murailles ont des oreilles. La chaſſe la guerre , la galanterie ; pour un plaiſir mille peines.*

Le ſoleil matineux ne dure pas le jour entier. La vieille banniere eſt l'Honneur du Capitaine. Ne vous chagrinez ni du tems ni du gouvernement. Les armes des poltrons ne percent point.

Peut-être que le langage étranger rend ces proverbes encore plus beaux qu'ils ne le ſont ; & que nous les eſtimerions moins , ſi nous les avions originairement en nôtre lan-

gue : Il faut avoüer neanmoins qu'ils ont dans le ſens & dans l'expreſſion un certain agrément, & je ne ſçay quelle fineſſe qui ne ſe trouvent point dans les nôtres.

Apophtegme.

C'eſt à parler exactement & avec preciſion, un dit notable, une parole remarquable de quelque perſonne illuſtre : & j'oſe dire que Mr. d'Ablancourt, à qui nous devons la traduction des Apophtegmes de l'Antiquité, ne l'a pas bien defini, lorſqu'il dit dans ſa Preface qu'on peut l'appeller *un bon mot.*

l'Apophtegme va plus à exprimer la grandeur de l'ame & ſes ſentimens, que la fineſſe de l'eſprit ou la vivacité de l'imagination. L'Apopthegme eſt de luy même ſerieux & grave, digne d'un Heros, ou d'un Philoſophe. C'eſt d'ordinaire une parole meditée & qu'on a coûtume de dire ſouvent ; ou ſi c'eſt une réponſe, on cherche moins à briller en répondant, qu'à dire quelque choſe de moral & d'inſtructif. Auſſi c'eſt aux Sages & aux Grands que les Apophtegmes conviennent par-

ticulierement ; & il ne faut qu'ouvrir Plutarque , Diogene Laërce, Athenée & quelques autres qui ont recueilli les Apophtegmes des Anciens , pour demeurer d'accord de ce que je dis. Mais les exemples le feront encore mieux comprendre.

Cyrus avoit accoûtumé de dire qu'*on n'eſt pas digne de commander, ſi on n'eſt meilleur que ceux à qui on commande.*

Alexandre dit un jour *qu'il devoit d'autant plus à Ariſtote qu'à ſon Pere, que c'étoit quelque choſe de plus , de bien vivre que de vivre ſimplement.*

Pythagore diſoit *que le monde étoit une comedie dont les Philoſophes ſont les ſpectateurs. Qu'il vaut mieux ſe faire aimer que ſe faire craindre.*

Ariſtippe diſoit *que le ſage vivroit bien , quand il n'y auroit point de loix : & qu'il y avoit de la difference entre un ſot & un habile homme, comme entre un cheval dreſſé & un qui ne l'eſt pas.*

Ce ſont là des Apophtegmes à prendre le mot dans ſa ſignification étroite & rigoureuſe. Je ſçay bien que parmi les Apophtegmes de Mr.

d'Ablancourt on trouve plusieurs choſes qui piquent & qui ont du ſel ; mais je maintiens que ce ſont moins des Apophtegmes que de bons mots. Car la même perſonne qui dit aujourd'huy un Apophtegme, peut dire demain un bon mot; & il ne faut pas confondre l'un avec l'autre.

Bon mot.

C'eſt une parole ou plûtoſt une repartie vive,gaye & picquante,qui revient à ce que les Italiens appellent *motto* , & les Eſpagnols *Agudeza*. Je dis une repartie; car quoy qu'il y ait pluſieurs mots ingenieux qui paſſent pour bons mots tout directs qu'ils ſont, l'eſſence ou la perfection du bon mot conſiſte dans une eſpece d'impromptu , qui ne paroiſſe point preparé ni medité, & que l'occaſion ſeule faſſe naître. Or il n'y a que la repartie qu'on fait ſur le champ qui ait ce caractere là. Je dis une repartie vive; car le bon mot ajoûte à l'Apophtegme, je ne ſçay quoy qui frappe, qui reveille, & qui ſurprend. C'eſt comme un éclair qui part de la nuë tout à coup,

& qui éblouïit. C'est un trait qui vole & qui perce en même tems.

Car il faut enfin que la repartie soit gaye & piquante, qu'elle ait du sel, & qu'elle tourne même quelquefois contre ceux qui interrogent ou qui attaquent : ensorte que celuy qui l'entend ait sujet de rire ou sente au moins du plaisir. Ainsi le parfait bon mot va au plaisant & au satyrique ; mais au plaisant noble & au Satyrique delicat. Un ou deux exemples feront mieux sentir la chose.

Le Cardinal de Richelieu disant un jour à M. Camus Evêque de Bellay ; *Je vous canoniserois si vous ne faisiez point tant la guerre aux Capucins. Monseigneur*, repliqua l'Evêque, *nous aurions tous deux ce que nous souhaitons ; vous seriez Pape, & je serois Saint.*

Au siege de la Rochelle Loüis XIII. ayant pris un pou sur l'habit du Marefchal de Bassompiere & voulant s'en divertir ; Sire n'en faites point de bruit, dit le Mareschal ; car le monde croiroit qu'on ne gagne que des poux à vôtre service.

Du reste il y a des bons mots de plus d'une espece. Il y en a de naïfs qui plaisent par leur simplicité naturelle; de sanglans & d'outrageux, qui touchent au vif; de flateurs, qui chatoüillent plus qu'ils ne piquent. Mais ce n'est pas icy le lieu de les rapporter. Je n'ay entrepris que de marquer en quoy le Bon mot differe de l'Apophtegme, & ce que j'ay dit suffit pour cela: j'ajoute seulement que le *Bon mot* & le *Beau mot* sont aussi fort differents, & que ceux qui les confondent, n'ont pas des notions distinctes de ces deux choses. Le *Beau mot*, n'est en nôtre langue qu'une belle pensée, un trait remarquable de quelque Auteur. Ciceron a dit un beau mot sur Cesar qui avoit la memoire excellente & un grand fond de clemence: *Vous n'avez coûtume de rien oublier que les injures.* C'est un beau mot de l'ancien Pline au sujet des perles: *Que la nature n'est nulle part plus entiere ni plus admirable que dans les petites choses.*

Turlupinade.

C'est une mechante plaisanterie

qui a le mot pour rire, *Il ne voit paſſer perſonne, à qui il ne donne ſon quolibet.* On ne laiſſe pas de trouver encore à la Cour & dans le grand monde quelques diſeurs de Quolibets. Mais de tous les mauvais plaiſans ce ſont les plus faſtidieux, & les perſonnes de bon gouſt ne les peuvent pas ſouffrir.

DIFFICULTEZ CONTRE *la nouvelle conjecture ſur la nature de la glace, propoſée dans les Memoires de Janvier & de Fevrier.*

LA perſonne qui nous a communiqué ces difficultez, s'eſt contentée d'indiquer par le chifre quels ſont les articles du nouveau ſyſtême que chaque difficulté regarde, ſans exprimer ce qui eſt contenu dans ces articles. Ainſi pour comprendre ſon écrit il étoit neceſſaire d'avoir actuellement devant les yeux les Memoires de Janvier & Fevrier où ſe trouve la nouvelle conjecture ſur la nature de la glace. C'eſt ce qui nous a contraint de changer un peu la forme de cet écrit;

mais en y faiſant ce changement, nous avons tâché de n'en point diminuer la force.

L'Auteur de la nouvelle conjecture ſur la nature de la glace s'eſtoit principalement propoſé d'expliquer comment l'eau qui ſe glace peut, en même tems qu'elle devient dure, ſe dilater & devenir plus legere. Pour expliquer ce phenomene, il a recours aux reſſorts de l'air ſemé dans l'eau; & il pretend que ces reſſorts ſe debandent un peu en hyver, parce qu'alors ils ſont plus roides & qu'ils ont plus de force. Il a ajoûté que ces reſſorts en ſe debandant écartent un peu les parties de l'eau; & neanmoins les preſſent & les tiennent ſerrées : c'eſt à cela qu'il attribue la dureté & la legereté de la glace. Il a propoſé ſa penſée non pas comme un ſyſteme formé ſur lequel il appuyaſt beaucoup, mais comme une ſimple conjecture qui ne laiſſe pas d'avoir ſes difficultez; quoy qu'elle luy paroiſſe en avoir moins que le ſyſteme ordinaire: voici les objections qu'on luy fait.

1. On objecte que l'eau dont on a tiré l'air groſſier, ne laiſſe pas de ſe glacer ; quoy qu'alors elle ne ſouffre aucune dilatation.

2. Qu'il n'eſt pas certain que les parties de l'air groſſier priſes ſeparément ayent chacune la vertu de reſſort : On reconnoît neanmoins qu'elles ont du reſſort, quand elles ſont pluſieurs enſemble.

3. Que ſi la nouvelle conjecture étoit veritable, on devroit avoir de la glace plus ou moins molle l'une que l'autre, comme il arrive aux graiſſes qui ſe figent.

4. Qu'on ne voit aucune bulle d'air dans la glace provenue de l'eau qui a été purgée d'air.

5. Que les bulles d'air qu'on apperçoit ſenſiblement dans glace qui ſe forme de l'eau qui n'a point été epurée, viennent non pas de ce que les reſſorts de l'air ſe debandent un peu, & occupent un plus grand eſpace ; mais de ce que pluſieurs parties d'air qui étoient diſperſées ſe ſont réunies.

6. Que s'il eſt vray qu'en hyver la matiere ſubtile a moins de

mouvement, & que les pores de l'air ſont alors plus reſſerrez, il s'enſuit de là que l'air en cette ſaiſon doit avoir moins de reſſort.

7. Que cette conjecture ne s'accorde point avec le ſyſteme de Mr. des Cartes ſur la liquidité de l'eau & la flexibilité de ſes parties.

8. Que l'eau ſe glace auſſi bien dans la machine du vuide que dehors.

Les autres objections ſont moins importantes, & on peut egalement les faire contre le ſyſteme commun: c'eſt pourquoy nous ne les rapporterons point icy.

Difficultez contre la Diſſertation Phyſique ſur la nature des exhalaiſons & des vapeurs, *contenue dans les Memoires de Mars & d'Avril.*

Ces difficultez ſont du même Auteur que les precedentes. Pour les bien entendre, il faut remettre icy en deux mots quel eſt le ſyſteme contre lequel il les propoſe.

Il vient naturellement en l'eſprit que les nuées étant composées de vapeurs, & les vapeurs n'étant que

de petites parties d'eau, les nuées devroient retomber bien-toſt par leur propre poids, & ne pas demeurer ſi long tems ſuſpenduës en l'air. C'eſt pour prevenir cette difficulté que l'Auteur de la Diſſertation Phyſique pretend que les vapeurs ne ſont que de petites bulles ou bouteilles tres-deliées, qui étant remplies, non pas d'air groſſier, mais de parties ignées, ou d'un air rarefié, font un tout plus leger que l'air groſſier au deſſus duquel elles s'élevent, & qui ſont en equilibre avec l'air plus ſubtil, dans lequel les vapeurs & les nuées demeurent ſuſpenduës. Voicy ce qu'on objecte contre ce ſyſteme.

1. On trouve mauvais que l'Auteur de la Diſſertation ait dit que les parties ignées ou l'air rarefié qui rempliſſent les bulles des vapeurs, reçoivent leur mouvement des feux ſouterrains ou de la chaleur du ſoleil.

2. On ſoutient que l'air rarefié & les parties ignées qui ſeroient enfermées dans les bulles des vapeurs, devroient bientoſt s'échaper par les

pores de l'eau ; ou que du moins l'air rarefié devroit se condenser aussitost.

3. On soûtient que l'eau n'est pas toûjours assez visqueuse pour former des bulles ; & que quand elle le seroit, ces bulles doivent se rompre sitost qu'elles sont arrivées à la surface de l'eau, comme il arrive au regard des bulles sensibles, qui se forment dans un bassin plein d'eau sur le feu.

4. On dit que l'air qui est renfermé dans l'eau n'y est pas toûjours disposé en bulles ; & que dans le systeme de ces bulles, on ne peut pas dire pourquoy la vapeur qui sort d'un chaudron qui est sur le feu, nous fait voir une couronne avec des couleurs, ni pourquoy la même chose s'apperçoit autour de la lune & du soleil, ny comment il se peut faire des arcs-en-ciel sur les gelées blanches.

L'écrit qui nous a été communiqué renfermoit encore quelques autres objections que nous omettons icy ; parce qu'il nous a paru que celuy qui les a faites n'a pas assez pris

la penſée de celuy qu'il attaque. Au reſte ce ſera à l'Auteur des deux nouveaux ſyſtemes ſur la glace & ſur les vapeurs de repondre, s'il le juge neceſſaire, aux difficultez qu'on luy propoſe. En tout cas le Public peut toûjours, en comparant ces ſyſtemes avec les difficultez qu'on y oppoſe, juger de quel côté eſt la verité.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de Mr. de Leibnitz ſur ce qu'il y a dans les Memoires de Janvier & de Fevrier touchant la generation de la glace, & touchant la Demonſtration Carteſienne de l'exiſtence de Dieu par le R. P. l'amy Benedictin.

QUoy que M. de Leibnitz n'ait pas écrit ce qu'on va voir pour être rendu public, cependant tout ce qui ſort de ſa plume eſt ſi digne de paroître, que nous avons cru ne faire aucune peine à l'Auteur, & faire plaiſir aux Sçavans de leur communiquer ce qu'il penſe ſur deux articles de nos Memoires de Janvier & de Fevrier.

De la generation de la glace.

Quant à la generation de la glace dont il, eſt parlé dans les Memoires, il ſemble qu'en hyver, l'eau ceſſant d'être aſſez agitée par la chaleur, & l'air qui y étoit auparavant enfermé briſé, & preſſé par cette agitation ſe trouvant plus libre ; il ſe réunit en plus groſſes bulles, & ſe detachant de l'eau luy donne plus de moyen de ſe joindre & de ſe prendre. C'eſt pour cette raiſon que l'eau ſe glaçant, l'air amaſſé devient plus fort, tant par l'union, comme je l'expliqueray bientoſt, que parceque cette violente compreſſion, où il ſe trouvoit preſqu'autant que dans le Salpêtre ou dans la poudre à canon, n'étant plus balancée par le mouvement interne de l'eau, comme je vay encore l'expliquer, il exerce ſa force elaſtique, & par là il devient capable de rompre juſqu'à des vaſes de fer.

Figurons nous une maſſe de graiſſe mélée avec de la liqueur, & qu'un mouvement violent reduit le tout

en une infinité de petite parties. La graiſſe deviendroit conſiſtante ſi elle étoit ſeule, & la liqueur a des parties elaſtiques. Ainſi le mouvement que nous ſuppoſons a deux effets : il empêche la graiſſe de ſe prendre ou congeler, & la liqueur elaſtique de ſe détendre : à peu prés comme un tourbillon de vent empêche des épics courbez de ſe dreſſer. Mais le mouvement ceſſant, les parties convenables ſe rejoindront, la graiſſe delivrée de la liqueur ſe prendra, & la liqueur ſe reünira, ſoit entierement, ſoit en groſſes gouttes ou bulles enfermées en parties dans les cavitez de la graiſſe. La liqueur elaſtique de ſon côté ſe detendra, & fera effort pour occuper plus de place. Car des bulles plus groſſes enfermant plus de matieré ſous la même ſuperficie, donnent alors moins de priſe aux empêchemens exterieurs, ſoit du mouvement des corps qui les environnent, ou de la fermeté des parois qui pourroient empêcher leur dilatation ou detente.

Au reſte la nouvelle conjecture ſur la glace contient pluſieurs cho-

ſes tres bonnes, & qu'on peut concilier avec ce que je viens de dire.

De la demonſtration du R. P. l'Amy.

J'ay déja dit ailleurs mon ſentiment ſur la demonſtration de l'exiſtence de Dieu de S. Anſelme, renouvellée par Des-Cartes; dont la ſubſtance eſt que ce qui renferme dans ſon idée toutes les perfections, ou le plus grand de tous les êtres poſſibles, comprend auſſi l'exiſtence dans ſon eſſence: puiſque l'exiſtence eſt du nombre des perfections, & qu'autrement quelque choſe pourroit être ajoûté à ce qui eſt parfait. Je tiens le milieu entre ceux qui prennent ce raiſonnement pour un ſophiſme, & entre l'opinion du R. P. l'Amy expliquée icy, qui le prend pour une demonſtration achevée. J'accorde donc que c'eſt une demonſtration, mais imparfaite, qui demande ou ſuppoſe une verité qui merite d'être encore demontrée. Car on ſuppoſe tacitement que *Dieu* ou bien l'*Eſtre parfait*, eſt poſſible. Si ce point étoit

encore demontré comme il faut, on pourroit dire que l'exiſtence de Dieu ſeroit demontrée geometriquement *à priori*. Et cela montre ce que j'ay déja dit qu'on ne peut raiſonner parfaitement ſur des idées, qu'en connoiſſant leur poſſibilité: à quoy les Geometres ont pris garde, mais pas aſſez les Carteſiens. Cependant on peut dire que cette demonſtration ne laiſſe pas d'être conſiderable, & pour ainſi dire preſomptive. Car tout eſtre doit eſtre tenu poſſible juſqu'à ce qu'on prouve ſon impoſſibilité, je doute cependant que le R. P. l'Amy ait eu ſujet de dire qu'elle a été adoptée par l'Ecole: car l'Auteur de la Note marginale remarque fort bien icy que ſaint Thomas l'avoit rejettée.

Quoy qu'il en ſoit on pourroit former une demonſtration encore plus ſimple, en ne parlant point des perfections, pour n'être point arreſté par ceux qui s'aviſeroient de nier que toutes les perfections ſoient compatibles, & par conſequent que l'idée en queſtion ſoit poſſible. Car

en disant seulement que Dieu est un Estre de soy ou primitif *Ens à se*, c'est à dire qui existe par son essence ; il est aisé de conclure de cette definition, qu'un tel Estre, s'il est possible, existe ; ou plûtost cette conclusion est un corollaire qui se tire immediatement de la definition, & n'en differe presque point. Car l'essence de la chose n'étant que ce qui fait sa possibilité en particulier, il est bien manifeste qu'exister par son essence, est exister par sa possibilité. Et si *l'Estre de soy* étoit defini en termes encore plus approchans, en disant que c'est *l'Estre qui doit exister parce qu'il est possible*, il est manifeste que tout ce qu'on pourroit dire contre l'existence d'un tel être, seroit de nier sa possibilité.

On pourroit encore faire à ce sujet une proposition modale qui seroit un des meilleurs fruits de toute la Logique : sçavoir que *si l'Estre necessaire est possible, il existe*. Car *l'Estre necessaire*, & *l'Estre par son Essence* ne sont qu'une même chose. Ainsi le raisonnement pris de ce biais paroist avoir de la solidité ; & ceux

qui veulent que des seules notions, idées, definitions, ou essences possibles on ne peut jamais inferer l'existence actuelle, retombent en effet dans ce que je viens de dire; c'est à dire qu'ils nient la possibilité de l'Estre de soy. Mais ce qui est bien à remarquer, ce biais même sert à faire connoître qu'ils ont tort, & remplit enfin le vuide de la demonstration. Car si *l'Estre de soy* est impossible, tous les estres par autruy le sont aussi; puis qu'ils ne sont enfin que par *l'Etre de soy*: ainsi rien ne sçauroit exister: Ce raisonnement nous conduit à une autre importante proposition modale égale à la precedente, & qui jointe avec elle acheve la demonstration. On la pourroit enoncer ainsi: *si l'Estre necessaire n'est point, il n'y a point d'Estre possible.* Il semble que cette demonstration n'avoit pas été portée si loin jusqu'ici: Cependant j'ay travaillé aussi ailleurs à prouver que l'Estre parfait est possible.

Je n'avois dessein, Monsieur, que de vous écrire en peu de mots quelques petites reflexions sur les Me-

moires que vous m'aviez envoyez ; mais la varieté des matieres, la chaleur de la meditation, & le plaisir que j'ay pris au dessein genereux du Prince qui est le Protecteur de cet Ouvrage, m'ont emporté. Je vous demande pardon d'avoir été si long, & je suis &c.

DECOUVERTE D'UNE COLONNE de Constantin le Grand.

LE Pere de Colonia Jesuite étant à Arles & se promenant le long du Rhosne, jetta les yeux par hazard sur une colonne d'environ six pieds de haut, où des batteaux étoient attachez, & elle luy parut Antique. Il rendit compte à Monsieur l'Archevêque d'Arles, auprés de qui il étoit alors, de ses conjectures sur ce monument ; & ce Prelat qui a du goust pour l'Antiquité, voulut bien se transporter sur les lieux pour l'examiner. On fit creuser autour de la colonne, on la nettoya avec soin; & on y leût enfin cette Inscription, que M. Marcel connu par ses sçavans Ouvrages aida à dechiffrer.

IMP. CÆS.
FL. VAL.
CONSTAN-
TINO
P. F. AUG.
DIVI
CONSTAN-
TII AUG.
PII
FILIO

Le Pere Colonia pretend qu'il faut lire ainsi : *Imperatori Cæsari Flavio Valerio Constantino, Pio, Felici, Augusto &c.* & voici les remarques qu'il nous a envoyées sur ce sujet.

Il y a bien de l'apparence que ce Monument fut erigé, lors que Constantin le Grand celebra à Arles les Decennales de son regne, & qu'il y crea tout à la fois trois Cesars : Crispus qu'il avoit eu de Minervine ; Constantin le jeune qu'il avoit eu de Fausta, & Licinius son Neveu, fils du vieux Licinius & de Constantia sœur de Constantin. Voici sur quoy je me fonde, dit ce Pere.

Il est seur que Constantin le Grand celebra luy même cette feste à Ar-

les, comme le sçavant Pere Pagi l'a montré dans sa Critique des Annales de Baronius : les preuves en paroissent incontestables. Cette solemnité se fit l'an 316. sous le Consulat de Sabinus & de Rufus. C'étoit la dixiéme année du regne de Constantin, qui prit possession de l'Empire l'an 306. le 25. de Juillet jour de la mort de Constantius Chlorus son Pere. Or il est seur qu'en l'année 316. Constantin se trouva à Arles au mois de Juillet. Au commencement de cette année il fut à Treves ; de là il alla à Vienne, de Vienne il se rendit à Arles, où il publia la 5. & la 6. loy *de Appellationibus*, dattée des Ides d'Aoust : c'est à peu prés le tems auquel on commença les Decennales.

La raison qui put engager Constantin à celebrer les Decennales à Arles, c'est que Crispus & le jeune Constantin, qui avoient la meilleure part à cette feste, y étoient nez. Aurelius Victor dit clairement dans son Abregé, que Constantin le jeune étoit né à Arles : voici ses paroles. *Filium suum Crispum nomine ex Minervina concubina susceptum, item*

Constantinum iisdem diebus natum Oppido Arelatensi, Licinianumque Licinii filium mensium fere viginti Cæsares fecit. Pour ce qui est de Crispus qui fut depuis si connu par son merite & par ses malheurs, il est constant qu'il nâquit aussi à Arles. C'est le sentiment de Tristan, qu'il prouve par le témoignage de Paul Diacre.

Une seconde raison porta probablement Constantin à donner à la Ville d'Arles une glorieuse marque de distinction en y faisant celebrer ses Decennales, c'est l'inclination particuliere que ce Prince avoit toûjours eüe pour cette ville. Elle étoit pour lors une des plus considerables des Gaules avec Treves & Lyon. L'inclination de Constantin pour Arles alla jusqu'à vouloir que cette ville portast son nom, & fust appellée *Constantina*, au lieu d'*Arelate*.

Le fait est constant, & nous en avons une preuve authentique rapportée par le P. Sirmond dans le premier tome de ses Conciles des Gaules. C'est la requeste que les Evê-

ques de la Gaule Narbonnoise presenterent au Pape S. Leon le Grand l'année 450. Une des grandes raisons qu'ils apportent à ce Pape pour l'engager à soûtenir les droits de la ville d'Arles, c'est la consideration particuliere que l'Empereur Constantin avoit marquée pour cette ville, en l'honorant de son nom. *Hæc in tantum à gloriosissimæ memoriæ Constantino peculiariter honorata est, ut ab ejus vocabulo, præter proprium nomen quo Arelas vocabatur, CONSTANTINÆ nomen acceperit.*

Cette bienveillance de Constantin envers la ville d'Arles paroît encore par le choix qu'il en fit pour y celebrer l'an 314. ce fameux Concile contre les Donatistes, qui est appellé par S. Augustin, *plenarium & universale atque universæ Ecclesiæ Concilium.* Ce qui a causé tant de disputes entre M. de Launoy & le P. Nicolai. Baronius croit que Constantin assista luy même à ce Concile d'Arles, & il se sert de l'autorité d'Eusebe pour le prouver; mais les paroles d'Eusebe me paroissent fort équivoques: & il est bien difficile

que cet Empereur ſe ſoit trouvé à Arles aux Calendes d'Aouſt, qui fut le tems marqué pour la celebration du Concile, comme on le voit par la lettre de Conſtantin à Chreſtus Evêque de Syracuſe ; puiſque c'eſt à peu prés le tems que ce Prince faiſoit la guerre dans la Pannonie contre Licinius, comme on le voit dans les Faſtes d'Idacius.

Enfin les divers ornemens dont Conſtantin embellit Arles & le ſoin qu'il prit de la reparer, ſont des marques ſenſibles de ſon affection pour cette ville. On voyoit autrefois dans l'Egliſe des Templiers d'Arles un marbre antique avec cette Inſcription.

IMP. CAES. FL. VAL. CONS-
TANTINO P. F. AUG.
RESTAURATORI.

On conſerve encore dans les cabinets des curieux, des Médailles de Conſtantin le Grand & de ſon fils Criſpus, frappées à Arles à l'occaſion des Decennales dont nous par-

lons avec cette Inſcription au revers: *Vot. X.* c'eſt à dire *vota Decennalia* ou *votis Decennalibus* ; & dans l'Exergue. *S. Ar.* c'eſt à dire *ſignata Arelate.* Il paroît vray ſemblable auſſi que la colonne en queſtion a été erigée à l'occaſion de ces Decennales qu'on avoit coûtume de marquer avec ſoin par de pareils monumens.

On ſçait au reſte que les Decennales ſont une des plus conſiderables époques de l'Hiſtoire : Elles ſont même d'un tres-grand ſecours pour developer certains points fort embaraſſez de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique , & en particulier touchant les perſecutions de l'Egliſe , ainſi que l'Eminentiſſime Cardinal Noris, Mr du Cange & le P. Pagi l'ont fait voir avec tant d'érudition. Le P. Pagi dans ſon Ouvrage intitulé *Diſſertatio Hypatica, ſeu de Conſulibus Cæſareis* montre que cet à l'occaſion des Decennales que la plus part des perſecutions furent excitées ; & que Quadratus , Ariſtides , S. Juſtin , Athenagore, Meliton, Tertullien, Minutius Felix, Arnobe &c. preſenterent

aux Empereurs ces belles Apologies qu'ils firent pour la Religion Chrétienne. C'eſt à cette même occaſion que ſe faiſoient les Tranſlations des Reliques & les Dedicaces des premieres Egliſes, & que ſe fit en particulier la Dedicace d'Antioche. C'eſt enfin à cette occaſion que les Empereurs avoient accoutumé de jetter les fondemens des villes, de faire des liberalitez au Peuple, de créer des Ceſars & de donner le nom d'*Auguſtes* à leurs Epouſes.

Dion dans ſon 53. livre nous apprend la veritable origine des Decennales. Il rapporte qu'Auguſte ayant declaré qu'il n'acceptoit l'Autorité Souveraine, que pour dix ans, temoigna publiquement qu'il vouloit s'en decharger lors que ce terme fut expiré. Mais le Senat & le Peuple l'ayant conjuré unanimement de retenir l'Empire, il y conſentit pour l'eſpace de dix autres années; enſuite pour dix autres: & de cette maniere il conſerva l'Autorité ſouveraine juſqu'à la fin de ſa vie. Et c'eſt pour cela (ajoute

Dion) que les Empereurs encore aujourd'hui, quoy qu'ils ayent l'Autorité Souveraine pour toute leur vie, ne laissent pas de faire celebrer de dix en dix ans une Feste solennelle pour prolonger le tems de leur Empire.

DISSERTATION DU MEME Auteur sur une Colonne Milliaire d'Arles.

L'Inscription suivante est à la verité dans Gruter ; mais il la rapporte simplement & sans notes : il semble qu'elle demande des reflexions particulieres. Elle est tirée d'une Colonne Milliaire qui est de marbre, & qui a environ douze pieds de hauteur. Cette Colonne a été partagée en deux pieces égales qu'on voit au bas des degrez de l'Eglise du College des Jesuites : mais heureusement on n'a pas touché à l'Inscription qu'on voit toute entiere sur une des pieces. La voicy.

SALVIS DD. NN. THEODOSIO ET VALENTINIANO P. F. V. AC TRIUM. SEMPER AUG. XV. CON. VIR INL. AUXILIARIS PRÆ. PRÆT. GALLIA. DE ARELATE MA. MILLIARIA PONI. S. L. M. P. I.

C'eſt à dire. *Salvis Dominis noſtris Theodoſio & Valentiniano Piis, Felicibus, Victoribus ac Triumphatoribus ſemper Auguſtis, decimum quintum conſulibus, vir inluſtris Auxiliaris Præfectus Prætorio Galliarum de Arelate Maßiliam Milliaria poni ſtatuit. Milliare paſſuum primum.*

Cette belle Inſcription éclaircit pluſieurs points importans de l'Hiſtoire du cinquiéme ſiécle.

1° Elle nous apprend qu'*Auxiliaris* a été Prefet du Pretoire des Gaules : & il ne faut que la lire pour connoitre ſans peine l'erreur de Jodocus Sincerus, qui parlant de cette colonne dans ſon *Itinerarium Galliæ*, a cru qu'il falloit lire *Auxiliaris Præfectura Prætorium Galliarum.*

Au

Au lieu de lire *Auxiliaris Præfectus Prætorio Galliarum.*

Cet *Auxiliaris* dont il s'agit icy, eſt le même qui s'emploïa ſi utilement à Rome pour reconcilier le Pape Saint Leon le Grand avec Saint Hilaire Evêque d'Arles, & pour terminer le fameux differend qui s'étoit élevé entre eux à l'occaſion de Chelidonius Evêque de Bezançon. Saint Hilaire avoit depoſé cet Evêque dans un Concile, pour avoir autrefois épouſé une veuve, & pour avoir condamné des gens à mort pendant qu'il étoit magiſtrat.

Le jugement de S. Hilaire ayant été caſſé à Rome, où il s'étoit rendu à pied, & d'où il étoit parti ſecrettement ſans attendre la deciſion entiere de ſon affaire, Auxiliaris qui s'y trouva alors parla au Pape en ſa faveur. Il écrivit en même tems à S. Hilaire cette belle Lettre rapportée par S. Honorat de Marſeille, où il le conjure de ſe relacher en faveur de la paix. Il lui dit entre autres choſes ces paroles remarquables: *Aures preterea Romanorum quadam*

teneritudine plus trahuntur : in quam ſi ſe ſanctitas tua ſubinde demittat, plurimum nihil perditurus acquiris. Les oreilles des Romains ſont d'une extreme delicateſſe : ſi vous vous y accommodez un peu, vous gagnerez beaucoup ſans rien perdre.

L'Inſcription de la Colonne nous apprend en ſecond lieu, qu'Arles étoit en ce tems-là le ſiege du Prefet du Pretoire des Gaules, ce qui marque que cette ville étoit tres-diſtinguée parmi les autres.

Joſeph Scaliger, qui avoit d'ailleurs tant d'érudition, expliquant l'Inſcription dont il s'agit, a cru qu'*Arelate. Ma. Milliaria* ſignifioit *Arelate Mamillaria.* Il pretend qu'on nommoit ainſi cette ville à cauſe de la fertilité de ſon terroir. L'erreur de ce ſçavant homme a déja été remarquée par Theophile Raynaud & par le P. Lacarry dans ſon livre de l'état des Gaules ſous les Prefets du Pretoire des Gaules.

DIVERS PROBLEMES *sur la nature des lignes courbes.*

DAns la pratique des Arts, on a besoin d'une ligne courbe, dont voicy la nature. Ses principales appliquées suivent la progression des nombres naturels, 1.2.3. les segmens de l'axe qu'elles font suivent la progression des nombres triangulaires, 1.3.6.

Un Ecrivain dit que cette courbe est une parabole ordinaire. Cependant c'est une chose demontrée, que dans la parabole ordinaire, les appliquées étant 1.2.3. les segmens de l'axe sont 1.4.9. Ainsi cette courbe n'est pas une parabole ordinaire. Là-dessus on peut faire diverses questions importantes.

1. Si la courbe dont nous parlons est geometrique, ou mechanique?

2. Comment on peut avoir geometriquement, ou du moins par des instrumens reglez, les points d'entre deux que les principales appliquées ne determinent pas? Une machine aisée pour cela, soulageroit beaucoup les ouvriers dans la pratique.

3. Si cette courbe tournoit autour d'une de ses appliquées perpendiculaire à l'axe, quelle seroit la solidité ou la grandeur du corps qui se formeroit ?

4. Où seroit le centre de pesanteur de la moitié de ce solide coupé en deux par un plan qui passeroit par cette appliquée ?

Toutes ces questions sont importantes pour la pratique des Arts, comme on pourra le faire voir un jour.

LETTRE DE Mr DU COURROY Medecin, écrite de Beauvais le 27. Juin 1701. touchant deux jumeaux qui ne sont qu'un même corps au dessous du diaphragme.

PArmi toutes les productions monstrueuses dont parlent une infinité d'Auteurs, il ne s'en rencontre pas qui ait une parfaite ressemblance avec celle-cy.

Mardi dernier la femme d'un nommé Gerard vigneron demeurant au fauxbourg de S. Jacques de cette ville, mit au monde aprés trois ou quatre heures d'un travail assez

violent, deux enfans masles entierement formez & parfaits depuis la tête jusqu'au bas des fausses côtes, vers la region du diaphragme. Ces deux enfans avoient donc chacun leur tête avec toutes ses parties; chacun deux épaules, deux bras, deux mains &c. & chacun leur poitrine : le tout aussi parfait & accompli, qu'il se trouve aux enfans qui viennent au monde au terme de neuf mois. Mais depuis la region du diaphragme, c'est-à-dire depuis les fausses côtes jusques au bout des pieds, ces enfans se joignoient, & n'en formoient plus qu'un : n'ayant à eux deux qu'un ventre, deux cuisses, deux jambes & deux pieds. Le ventre à l'endroit de l'union, immediatement au dessous du diaphragme, paroissoit plus large que dans le naturel ; parceque cet endroit servoit de base à l'union des deux enfans, qui commençoient là à n'en faire plus qu'un ; le reste du ventre inferieur s'étrecissoit un peu jusqu'à l'hypogastre, au bas duquel il y avoit deux parties naturelles parfaitement bien formées, dont

l'une étoit en sa place ordinaire, & l'autre plus bas à l'endroit de l'anus, qu'elle couvroit entierement. Outre cela il y avoit au bas du coccyx une espece d'excrescence de chair longue d'environ quatre doigts, d'une substance cartilagineuse vers le milieu, & qui se terminoit en pointe.

Mr de Fercour Conseiller au Presidial de cette ville, fit apporter chez lui ce fruit monstrueux pour en faire faire l'ouverture : ce qui fut fait par Me Pierre Fournier Chirurgien, en presence de quatre Medecins dont j'étois un. Nous avons trouvé les deux têtes de ces deux enfans parfaites, tant pour les parties internes, que pour les parties externes : aussi bien que les épaules, bras, mains &c. Dans chacune de leurs poitrines il s'est trouvé un cœur avec son enveloppe appellée pericarde, un poulmon avec son mediastin, une trachée artere, un esophage, & un diaphragme qui séparoit la cavité de chaque poitrine d'avec les parties nourricieres où ces deux enfans commençoient à s'unir & devenir un. Dans le bas

ventre il ne s'eſt trouvé qu'un foye, mais de moitié plus grand qu'il n'eſt ordinairement. Au deſſous du foye il n'y avoit qu'un ſeul eſtomach de grandeur ordinaire, dans lequel ſe dechargeoient les deux eſophages par un ſeul orifice. Il y avoit deux rates aux deux côtez, dont l'une par ſa petiteſſe paroiſſoit plutoſt quelque capſule atrabilaire, & l'autre étoit d'une grandeur proportionnée, & naturelle. Les inteſtins étoient ſimples & à l'ordinaire, auſſi-bien que les deux reins, & les deux ureteres qui ſe déchargeoient auſſi dans une ſeule & même veſſie, laquelle ſe vuidoit par les deux verges. Le rectum ſe trouva fort plein de *mœconium*, (c'eſt l'excrement qui ſe forme les derniers jours que l'enfant reſte dans le ventre de ſa mere) parce qu'il n'y avoit pas d'ouverture à l'anus, ſur lequel étoit placée l'autre partie naturelle.

L'un des deux enfans ayant montré la tête, fut baptiſé par la matrone qui jugea du danger par la difficulté du travail. Environ une demi-heure aprés la mere étant delivrée,

la matrone s'apperçut d'un mouvement manifeste dans celui des enfans qui n'avoit pas été baptisé, & elle le baptisa aussi. Le premier baptisé ne donna aucun signe de vie aprés l'enfantement, & l'autre ne vécut depuis qu'un demi quart d'heure.

OBSERVATIONS TOUCHANT *Belle-Isle & la greve du Mont saint Michel, envoyées aux Auteurs des Memoires par M.***.*

UN voyage de Belle-Isle en Bretagne m'a donné occasion de faire quelques observations que je vous envoye. Vous jugerez si elles meritent d'estre communiquées au Public.

Belle-Isle n'est éloignée que de quatre lieües de terre ferme ; & le nom qu'elle porte luy convient assez à cause de sa fertilité. Il semble même qu'autrefois elle ait été considerable : car du port où l'on arrive en venant de Vannes, jusqu'au côté opposé de l'Isle on voit presque de demi quart de lieüe en de-

my quart de lieüe de grandes pierres, hautes d'environ dix pieds, & larges de quatre ou cinq. Elles ſont élevées perpendiculairement, & les habitans croient qu'on les a dreſſées autrefois pour faciliter la route des Bretons qui venoient de la terre ferme, & qui traverſoient l'Iſle pour aller trafiquer avec les Anglois. Pour moi je croirois plûtoſt que ces pierres ſont les reſtes de quelque camp de Ceſar. Car on ne voit rien de ſemblable dans les Landes de Bretagne où cela auroit été encore plus neceſſaire qu'à Belle-Iſle, dont la largeur eſt peu conſiderable. Au contraire on voit dans la terre ferme aux environs de Belle-Iſle pluſieurs veſtiges des camps de Ceſar, où il y a de diſtance en diſtance de grandes pierres à peu prés ſembables à celles dont il s'agit.

Voicy une autre choſe qui me paroît meriter plus d'attētion. Quand le vent vient directement de la terre ferme, dans le port de Belle-Iſle qui eſt au pied du Château, l'entrée du port à pluſieurs braſſes d'eau : au lieu qu'il y a beaucoup de ſable,

quand le vent vient pardessus l'Isle. Je ne conçûs pas d'abord la raison de cette difference: & pour l'examiner j'allay me reposer sur une terrasse où l'on va par le Château, & qui est creusée dans le roc. Si l'on en croit la tradition, le Poëte S. Amand qui étoit attaché à la maison de Retz, s'y retiroit assez souvent avec bonne provision de bouteilles d'excellent vin; & il y composoit ses vers au bruit des vents & des flots qui se battent au pied du rocher.

Etant là je fis reflexion que la terre est fort haute auprés du port: de sorte que, quand le vent souffle par dessus l'Isle, il ne peut agir sur la mer qu'à une distance assez considerable: d'où je conclus que quand le vent est violent, l'eau est beaucoup plus pressée à l'endroit où le vent tombe, que dans tout l'espace qui est entre cet endroit & le port. Il s'ensuit de là que le sable est aussi plus pressé sous l'effort du vent que vers le port: ce qui est cause que suivant la nature des autres corps qui vont du côté opposé à celuy d'où on les presse le plus fortement,

le ſable roule vers le port & le remplit.

Au contraire quand le vent vient du côté de Vannes, & qu'il ſouffle directement dans le port, la hauteur des terres l'arreſte ; de ſorte que retournant en partie ſur luy-même, il preſſe violemment l'eau du port, l'eau preſſe le ſable, & le ſable, étant plus preſſé dans le port que dans les lieux éloignez, roule du port vers le large. Il eſt vray que cette variation de la hauteur du ſable n'arrive pas dans tous les endroits du monde où les côtes ſont hautes, & où les vents ſoufflent auſſi violemment qu'auprés de Belle-Iſle ; mais cela ne détruit pas mon explication. Pour la défendre il ſuffit de ſuppoſer que le ſable du fond de la mer auprés de Belle-Iſle, eſt plus leger & plus mobile que dans d'autres endroits, & le voiſinage de la riviere de Loire rend la choſe aſſez vray-ſemblable.

En effet cette riviere roule avec elle un ſable tres leger, comme il paroit à l'œil en eſté, lorſque ſes eaux ſont claires & baſſes. Outre cela dans les

creües elle transporte souvent des montagnes de sable, pour ainsi dire, d'un côté du rivage à l'autre : de sorte que le courant est rarement plusieurs années de suite du même côté. On peut donc dire que la Loire entrant dans la mer, pousse son sable aux environs, & que quelque cause particuliere en entraîne une partie vers Belle-Isle, où le changement du vent suffit pour le porter tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ainsi que nous l'avons expliqué.

Voici encore quelques autres remarques que j'ay faites. En sortant de Bretagne j'ay passé au Mont saint Michel, & dans le passage il m'arriva une chose qui me fit un peu repentir de ma curiosité. Car le vent s'étant élevé comme je marchois sur la greve qui étoit alors assez seche, il se forma comme un nuage de sable dont je fus tout à coup enveloppé & qui ne me permettoit pas de voir à 7. ou 8. pas de mon cheval. Si cela eust duré, j'étois en danger de perir. Un de mes amis qui m'accompagnoit, & qui est du pays, me dit, aprés que le vent fut appaisé, que

ceux qui perissoient en allant au Mont S. Michel, ou en revenant, ne perissoient gueres que par le vent, lequel élevant le sable leur ôtoit par là la veüe des terres, de sorte qu'ils alloient quelquefois se precipiter dans des endroits dangereux, ou tournoient de tous côtez sur la gréve, jusqu'au retour de la mer qui les enveloppoit.

J'avois cru que les guides qu'on prend pour se faire conduire au Mont S. Michel étoient fort necessaires pour éviter les sables mouvans; mais le même amy m'assura que ces guides étoient fort inutiles, & qu'en deux mots on pouvoit apprendre aux voyageurs ce qui étoit necessaire pour s'en passer. Eh que faut il donc sçavoir pour cela, luy dis-je? Il n'y a reprit-il, rien à craindre quand la mer ne fait que de se retirer, car alors le sable qui est encore moüillé a de la consistance: en tout cas il faut éviter les endroits où l'on voit un petit talus noir; car c'est là l'indice du sable mouvant.

Je luy demanday ce qu'il pensoit

de ces ſables mouvans ; car c'eſt un homme de lettres ; & voicy ſes conjectures: Il pretend. 1. Que ſous la greve il y a un grand nombre de courants d'eau. 2. Que quand la mer eſt haute de pluſieurs pieds, elle preſſe beaucoup le ſable, & luy donne une eſpece de ſolidité : de ſorte qu'aprés les grandes marées il arrive rarement qu'on ſoit abſorbé dans les ſables mouvans. 3. Que quand la mer monte moins haut, elle preſſe moins la greve, & luy donne moins de conſiſtance ; d'où vient que ſi aprés le reflux, un grand vent ou un ſoleil fort ardent deſſeichent beaucoup le ſable, & reduiſent, pour ainſi dire, la greve en pouſſiere, pendant que les eaux qui coulent deſſous ébranlent auſſi de leur côté le ſable, toute la maſſe qui eſt au deſſus devient une matiere branlante ſans liaiſon & ſans fermeté, où un poids conſiderable tel qu'eſt un homme à cheval, enfonce aiſément.

Au reſte, ajouta mon ami, les courants dont je viens de parler, n'étant formez, au moins en partie,

que de l'eau de la mer qui penetre en quelques endroits dans la greve jusques au terrain solide ; il n'est pas surprenant qu'ils se trouvent tantôt dans un endroit & tantôt dans l'autre. Or les petits talus qu'on apperçoit en quelques lieux, & qui sont une marque du sable mouvant, viennent peut-être de ce que le sable s'est un peu éboulé dans ces endroits à cause du mouvement de l'eau qui coule dessous.

D'autres disent que ces sables mouvans sont des especes de puits que la mer remplit de sable, & qui rejettent le sable ensuite en boüillonnant quand la mer se retire : de sorte qu'il n'en reste pas assez pour soutenir un homme ; sur tout si cet homme demeure long tems au même endroit, & donne le tems à son propre poids d'enfoncer insensiblement tout le sable dans l'eau & de l'en imbiber. Je prefererois cette explication aux autres pour la raison que voici.

Comme nous revenions du Mont S. Michel, où il n'y a rien qui oblige de s'arrester un moment dés

qu'on a vû l'Abbaye des Peres Benedictins, dont l'Eglise & la maison couvrent presque tout le rocher ; il fallut traverser une petite riviere pour rentrer dans Avranches. Je fus fort surpris en la passant de voir dans le fond, d'espace en espace, des trous profonds, les uns d'un pied, les autres de deux, quelques uns de plus, & dont le diametre paroissoit estre d'environ un pied & demi ou deux pieds. Il semble que c'est là en petit ce que sont en grand les sables mouvans, où l'on se perd quelquefois en traversant la greve. Les trous en question ne peuvent être profonds ; parce qu'il y a peu de sable entre l'eau de la riviere & la terre solide : ils ne peuvent être larges, parce que l'eau qui en sort n'est pas abondante : ils sont sans sable, parceque le peu de hauteur qu'ils ont, fait que les fontaines qui en sortent chassent aisément le sable qui les bouche.

C'est ainsi que la mer remplit de sable tous les pays, toutes les fontaines, tous les courants qui sont dans la greve ; mais elle les en rem-

plit en ſi grande quantité, à cauſe de la hauteur du ſable, que leurs eaux n'ont pas aſſez de force pour le pouſſer dehors dans l'eſpace qu'il y a d'un flux à un autre. L'eau de ces fontaines & de ces courants a ſeulement aſſez de force pour ébranler ſon ſable & pour en faire des gouffres qui s'ouvrent aiſément ſous ceux qui paſſent, ou qui s'arreſtent ſur leur ſurface. Quelques-uns de ces puits ou de ces fontaines ébranlent apparemment le ſable avec plus de force que les autres; parce qu'ils viennent d'un endroit plus élevé que celuy par où ils tâchent de ſortir, & leur effet eſt auſſi naturel que celuy d'un jet d'eau.

EXPLICATION DES NOMS

ΑΒΡΑCΑΞ & ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ.

C'Eſt une nouvelle explication de deux noms qui ont donné la torture aux plus grands eſprits de noſtre ſiecle. Le P. Kirker Jeſuite en a parlé dans ſon Obeliſque de Pam-

phile. Saumaise dans son Livre *De Annis Climatericis pag.* 572. se mocque de la maniere dont Scaliger l'explique. Mr. Chifflet a composé un Livre sur ce sujet, où il met ses pensées & celles de ses amis qu'il avoit consultez là-dessus. Mr. Vendelin Chanoine de Tournay dans une lettre qu'il luy écrit approche le plus prés de la verité, quand il dit que ce mot signifie.

A	Ab	Pater
B	ben	Filius
P	rouah	Spiritus
A	hakadosh	Sanctus
C	σωτηρια	Salus
A	ἀπὸ	à
Ξ	ξύλου	ligno.

Il y a pourtant des defauts dans cette explication. Premierement il ne s'y trouve point de construction: ce sont deux pensées detachées qui n'ont nulle liaison entre elles. Ensuite l'A qui est au milieu ne répond pas bien au mot hebreu *hakadosh* qui commence par un *he*. Dire enfin que l'autre A ne soit mis que

pour la prépoſition ἀπὸ, cela n'eſt nullement vrai-ſemblable.

M. Vendelin ſemble ne pas rencontrer encore tout à fait juſte, quand il explique ces trois lettres C A Δ du mot A B P A C A Δ A B P A par ceux-cy, Σωτηρία ἀπὸ δόξης, *ſalus à gloria* en ſous-entendant *Trinitatis* : quoy qu'il juge qu'elles y viennent fort bien ; à cauſe que les quatre premieres lettres qui ſont au commencement de ce mot, qui marquent ſelon luy les trois perſonnes de la Trinité, ſe trouvent encore à la fin.

L'explication que le P. H. donne aux deux mots dont il s'agit, dans une réponſe qu'il fait à un habile homme qui l'a conſulté là-deſſus, paroît plus naturelle. La voicy.

A B P A C A Ξ eſt un mot myſterieux, compoſé d'Hebreu & de Grec, dont le ſens eſt, *Deus unus & trinus homines ſalvans per crucem.*

A	Ab	Pater	A	1
B	Ben	Filius	B	2
P	Rouah-hakadosh	Spir. Sanct⁹	P	100
A	ἀνθρώπους	homines	A	1
C	σώζων	Salvans	C	200
A	ἁγίῳ	per sacrum	A	1
Ξ	ξύλῳ	lignum.	Ξ	60
				365

Le mot ἅγιον ξύλον, *sacrum lignum*, *le bois sacré* est visiblement une circonlocution qui signifie la sainte Croix, ou le bois de la sainte Croix.

Le mot A B P A C A Δ A B P A est de même caractere & signifie, *Deus unus & trinus, homines salvans per crucem : Pater & Filius & Spiritus, Sanctus Dominus Deus unus est.*

A	Ab	Pater
B	Ben	Filius
P	Rouah-hakadosh	Spiritus Sanctus
A	Ἀνθρώπους	homines
C	σώζων	Salvans
A	ἁγίῳ	per sacram
Δ	δένδρῳ	arborem.
A	Ab	Pater
B	Ben	Filius
P	Rouah-hakadosh	Spiritus Sanctus
A	Adonai	Dominus Deus unus est.

Les noms des trois perſonnes de la Trinité ſont mis d'abord pour ſignifier, *Deus unus ac Trinus*, qui eſt la même choſe : & quand on les repete enſemble, c'eſt pour ſignifier les trois perſonnes en particulier. Pour *ἅγιον δένδρον*, *arbor ſancta*, c'eſt une circonlocution ſemblable à la premiere, pour ſignifier la ſainte Croix, comme tout le monde ſçait.

On trouve ce dernier mot dans le Poëte Q. Serenus Sammonicus, qu'on croit avoir été un Medecin Chrétien, mais pourtant heretique Baſilidien. C'eſt un remede qu'il preſcrit pour guerir de la fievre double tierce. Il ordonne au malade de porter au cou ce mot écrit d'une certaine maniere que voicy :

ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ
ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡ
ΑΒΡΑCΑΔΑΒ
ΑΒΡΑCΑΔΑ
ΑΒΡΑCΑΔ
ΑΒΡΑCΑ
ΑΒΡΑC
ΑΒΡΑ
ΑΒΡ
ΑΒ
Α

L'artifice de cette figure consiste, en ce que prenant les dernieres lettres seulement, à commencer depuis la pointe & remontant en haut du côté gauche, l'on y trouve le même mot, ou plûtost la même pensée qui est dans la premiere ligne entiere.

On trouve dans plusieurs Cabinets, des pierres où ce mot ΑΒΡΑCΑΞ est gravé, tantôt avec des figures grotesques, & quelquefois même fort indecentes ; tantôt avec des images de pieté ; comme Mr. de Sponde dans son Abregé de Baronius, l'an 120. dit qu'il en a vû une chez Mr. Petau Conseiller à Paris,

qui avoit d'un côté les images de S. Pierre & de S. Paul, & de l'autre le mot ΑΒΡΑCΑΞ. Il n'en faut point chercher d'autre raiſon de cela que le caprice & la bizarrerie de ceux entre les mains deſquels ces pierres ſont tombées, & qui y ont mis ce mot au hazard, dans un ſiecle bien poſterieur à ces figures qu'ils y ont trouvé gravées. Auſſi ces figures ſont ordinairement anciennes, & de bonne main : & ceux qui y ont gravé ce mot, les ont reſpectées, pour ainſi dire ; car ils n'ont oſé preſque jamais le mettre ſur le côté de ces figures, de crainte de les gâter ; c'eſt preſque toûjours au revers qu'il ſe trouve ; & il eſt aiſé de reconnoître que la graveure des figures & celle du mot ΑΒΡΑCΑΞ ne ſont point du même ouvrier ; mais que celle-cy eſt beaucoup plus groſſiere & plus moderne.

Il y a chez M. Germond Auditeur des Comptes à Paris une de ces pierres, où ces mots ſont gravez d'un côté, ΑΒΡΑΞΑC ΑΔΩΝΑΙ ΙΑΩ CΑΒΑΩΘ. Qui ſignifient, *Pater & Filius & Spiritus Sanctus ho-*

mines per crucem ſalvans , Dominus Deus ipſe exercituum eſt. Car le mot Ι Α Ω eſt icy formé de l'Hebreu *i a* & du pronom *ho*, par un *he*, un *vau* & un *aleph*: qui ſignifie *ipſe*. La meſme pierre a ſur le revers ces noms ΟΥΡΙΗΛ, ΓΑΒΡΙΗΛ, ΡΑΦΑΗΛ, ΜΙΧΑΗΛ, c'eſt-à-dire *Uriel*, *Gabriel*, *Raphaël*, *Michaël*; & quelques autres qu'on ne peut lire, parceque les lettres ſont effacées.

SUITE DE LA LETTRE de Mr. de l'Iſle où il examine la Carte d'Eſpagne de Mr. Nolin.

MOnſieur de l'Iſle en nous addreſſant ſa lettre y a ajoûté ces paroles.* Je prie les Auteurs des Memoires, qui me paroiſſent delicats en matiere de controverſe, de conſiderer que parlant en mon nom, je ne pretends pas les rendre garants d'aucune des choſes que j'avance dans cet écrit: & à l'égard du ſtile, ſi Mr. Nolin s'en trouvoit offenſé, je le prie de ſe ſouvenir de la maniere dont il m'a traitté dans le Journal du dixneuviéme de Juillet de l'an

l'an 1700. sans que j'y eusse donné de ma part aucune occasion. *Sans cette precaution de Mr. de l'Isle nous aurions eu de la peine à ne pas retrancher ce qu'il peut y avoir d'un peu dur dans le stile de sa lettre : & nous prions icy ceux qui auront de semblables pieces à nous adresser ; qu'elles soient écrites d'une maniere à ne nous pas mettre dans la necessité d'y rien changer.*

Voilà, Monsieur, la construction de ma carte justifiée : mais comme les choses paroissent mieux par la comparaison que l'on en fait avec d'autres, je m'en vais la comparer avec une autre carte du même païs faite par un de nos derniers Auteurs. Ce sera celle de Mr Nolin : vous l'avez dans vôtre recueil, & il vous sera aisé de verifier ce que je vous en diray.

Ceux qui sçavent, comme vous, le differend que nous avons Mr. Nolin & moy, ne s'étonneront pas que j'aye choisi sa carte plutost que celle d'un autre pour en faire la comparaison avec la mienne. Je l'ay accusé de m'avoir copié dans

ſa derniere Mappemonde, ſi differente de la premiere qu'il avoit donnée : & je lui ay fourni pluſieurs fois les moyens de ſe juſtifier, & de me convaincre d'impoſture, ſuppoſé que mon accuſation en fût une. Mais au lieu d'accepter les moïens honnêtes que j'ay offerts, ou de m'en offrir lui-même quelques autres, comme je l'en ay tant prié, il publie preſentement que c'eſt moy qui l'ay copié ; ou que, comme feu Mr. de Tralage *l'aidoit de toutes ſes lumieres*, celles que ledit ſieur de Tralage m'a auſſi communiquées ont fait que nous nous ſommes rencontrez ſi juſte, parceque nous travaillions tous deux ſur les mêmes memoires.

Comme Mr. Nolin demeure ferme dans cette defenſe, qui a ſi peu d'apparence devant les connoiſſeurs, & qu'à l'égard de mes offres il perſiſte dans un ſilence qui étonne tout le monde ; il eſt évident que c'eſt luy qui me reduit à la dure neceſſité de défendre mon honneur & mes intereſts par l'examen de ſes ouvrages & de ceux de

feu Mr. de Tralage; proteſtant devant Dieu & devant les hommes que je n'ay aucune animoſité contre leurs perſonnes. Ce n'eſt que pour la decouverte de la verité que j'écris, & pour l'avantage du public, auquel il eſt utile de connoitre les fautes qui ſont dans les ouvrages qu'on lui preſente.

Je vous avouë d'abord, Monſieur, que j'ay été ſurpris de ne trouver dans la Carte de Mr. Nolin aucune obſervation miſe en pratique, au moins de celles que j'ay rapportées cy-deſſus. Je dis aucune : car ni Madrit, ni Tolede, ni Liſbonne, ni Valence, ni Barcelone, ni Roſes, ni Maillorque, ni Bayonne n'y ſont dans leurs veritables longitudes ou latitudes; quoi qu'il y ait quelques unes de ces places qui ſont fixées par pluſieurs obſervations. Il n'y a pas non plus une ſeule place d'Aragon dont la poſition ſoit ſemblable à celle que Labaña leur a donnée: les unes manquent de vingt minutes, d'autres de quarante & d'autres de plus de 50. Monſieur Nolin n'a donc pas toujours tra-

vaillé en conformité des nouvelles découvertes, comme il l'avance bien hardiment : & puiſque ces principales places ne ſont pas dans leur veritable ſituation, vous jugez bien qu'il n'y en doit avoir aucune dans toute l'Eſpagne qui y ſoit. Car cela feroit une autre difformité ſur la Carte qui feroit moins ſupportable que la premiere.

M. Nolin n'a pas mieux connu les meſures d'Eſpagne, non plus que M. de Tralage, ſuppoſé qu'il *l'ait aidé de toutes ſes lumieres.* J'ay fait voir que les lieuës communes etoient de 20. au degré; il n'en met que 18. Que les lieuës de Catalogne étoient de 19. au degré; il y en met 20. dans l'échelle de ſa Carte d'Eſpagne, & 12 $\frac{1}{4}$ dans ſa Carte de Catalogne. Quelle difference ! il feroit bon qu'il donnât un éclairciſſement là-deſſus, & que Mr de Tralege lui eût laiſſé des lumieres ſuffiſantes pour ſe tirer d'une contradiction ſi manifeſte.

On voit par les diſtances de Mer dont tous les Pilotes conviennent

depuis Bayonne jusqu'au Cap Finisterre & par les routes qui sont dans les terres, que cette côte ne doit avoir que 7. degrez 40 minutes en longitude ; Mr. Nolin lui donne 20. degrez de plus. Generalement parlant les observations & les mesures ne donnent à l'Espagne que 12. degrez & demi d'Orient en Occident ; M Nolin luy en donne 15. & demi ; sa longueur doit être à sa largeur comme de 6. à 5. selon Strabon ; M. Nolin a fait cette proportion comme de 3. à deux.

Les distances particulieres des villes ne sont pas non plus observées dans la Carte de M. Nolin. On compte 29. lieuës de Madrit à Cuença ; il en met 42. Leonard d'Argensola qui a fait une description d'Arragon ne donne à ce païs que 25. à 30. lieuës de l'Est à l'Oüest : ce qui est conforme aux distances rapportées par Sylva & à la Carte de Labaña faite par ordre des Etats d'Arragon ; M. Nolin en met 54 : c'est doubler la distance.

La Carte de Navarre, qui est assez conforme à celle d'Arragon ne

donne à la Navarre que 22. lieuës de l'Est à l'Oüest ; Mr. Nolin en met 37. Entre Madrit & Roses il y a environ 40. lieuës de trop dans la Carte de Mr. Nolin. On compte 53. lieuës de Madrit à Valence ; Mr. Nolin 'y en met 79. Le Royaume d'Algarve n'a que 27. lieuës de long; Mr. Nolin lui en donne 34. De Seville à Cordouë il y a 36. lieuës ; ici on en trouve 53. On compte de Cordouë à Baëça 20. lieuës ; icy on en trouve 29. de Cordouë à Valence 78 icy il y en a 92. Le Royaume de Grenade n'a que 60. lieuës de long selon Sylva ; Mr. Nolin lui en donne 82.

Il me semble que voilà des fautes bien considerables ; mais ce ne sont pas là les seules que Monsieur Nolin a faites : il y a dans sa Carte quantité de bonnes places omises. En Arragon il a omis *Calataiud* qui a 3000. feux, & qui est la quatriéme ville d'Arragon suivant Sylva & Leonard d'Argensola. Il a aussi omis *Daroca* qui est la septiéme ou huitiéme en grandeur de ce païs-là.

Dans le Royaume de Valence il a omis *Xativa* qui eſt la deuxiéme ville du Royaume & la plus grande aprés Valence.

Dans l'Andalouſie il a omis *Lucena* prés de Palos, qui a 5000. feux & eſt auſſi grande que Cadis & Jaëni ; & il donne le nom de ville à *Palos*, qui n'eſt qu'un bourg de cent feux. Il omet Ubeda qui eſt la ſeptiéme ville en grandeur & qui a bien 4000. feux, *Carmone* une des plus belles villes du païs ; les grands bourgs de *Conſtantine* & de *Guadalcanal* dans la Siena Morena, quoiqu'il y ait mille feux dans l'un & 1400. dans l'autre.

En Portugal il a omis *Santaren* qui a 3000. feux, qui eſt une des places des plus conſiderables, & qui ſurpaſſe en grandeur & en richeſſes pluſieurs villes de ce Royaume. Il omet *Extremoz*, *Villavizoſa*, & *Villareal*, qui ſont des Capitales, ou des chefs lieux de certains diſtricts conſiderables.

En Caſtille il a mis *Oſma* comme une grande ville, quoy qu'il n'y ait plus que 50. ou 60. feux :

& il ne marque que comme un village le *bourg d'Oſma* qu'il appelle *Borgo d'Oſinal*, quoi qu'il ſoit beaucoup plus conſiderable que l'autre.

En Biſcaïe il a omis *Orduña* que quelques-uns regardent comme la capitale du païs. Il marque *Toloſa* comme une groſſe ville, & en écrit le nom en lettres de diſtinction; quoique ce ne ſoit qu'un bourg de 400. feux: & *Vittoria* qu'il ne marque que comme un village, eſt une aſſez grande ville au rapport de Sylva.

Les omiſſions ne ſeroient pas des fautes à imputer à un Geographe, s'il les avoit faites avec choix, & qu'il y euſt été contraint par le peu d'eſpace. Mais quand il y a de la place de reſte, & qu'au lieu de bonnes villes on met des villages & des bicoques qui ne ſont de nulle conſideration, il me ſemble, Monſieur, qu'on fait voir évidemment par là, qu'on ne connoiſt pas le pays que l'on decrit.

Une autre ſorte de fautes eſt qu'il y a quantité de places qui ſont ſituées bien loin de l'endroit où elles

devroient être. *Alcantara* est sur les frontieres de Portugal, & au midy de la Riviere du Tage: Texeira, Mr. Sanson & tous les Geographes la mettent ainsi. Mr. Nolin l'a mise au Nord de la riviere & à 20. lieuës des frontieres de Portugal.

Le *Port Mahon* qu'il met à la partie Occidentale de l'Isle de Minorque, est marqué constamment par tous les pilotes à la partie Orientale. J'omets plusieurs exemples de cette nature; mais j'en feray le detail à ceux qui auront cette curiosité, quand ils le souhaitteront.

Voici des fautes d'une autre espece: ce sont des places doublées ou marquées deux fois. Mr. Nolin marque *Hinujosa* & *Hinojosa* dans le Royaume de Leon. Il met deux Aviles & deux Villaviciosa dans les Asturies; deux Foresecas, l'une prés de l'autre en Arragon; deux Castelsegura prés l'une de l'autre, & au voisinage, deux Tovara dans les montagnes d'Alcaraz, &c.

Mais le nombre des noms corrompus surpasse de beaucoup les autres sortes de fautes. *Saneno Abar-*

ca, pour Sancho Abarca : *Vinzeüro*, pour Vimiero : *Algazire* pour Algezire : *Xares*, pour Xeres : *Nelgar*, pour Melgar : *Pizarega*, pour Piz verga : *Conſuagra*, pour Conſuegra : *Banbos* pous Baños,& beaucoup d'autres dont je pourrois donner un Catalogue, ſi je ne craignois de vous ennuier. Il y en a 72. qui m'ont ſauté aux yeux ; mais il peut y en avoir un bien plus grand nombre.

Il y a pluſieurs de ces fautes qui regardent l'*ñ* liquide que les Eſpagnols marquent avec un tiret au deſſus, & qui ſe prononce comme *gn* en François par exemple Ocaña ſe prononce *Ocagna* ; *des gands d'Ocagne* Mr. Nolin a pris cela pour un n doublée, & a écrit par tout *Ocanna*, la *Corunna, la Duenna, Mendonnedo, Salo brenna, &c.* Eſt-il poſſible qu'en cela M. de Tralage l'ait aidé de toutes ſes lumieres?

Vous ſçavez, Monſieur, qu'une des principales choſes que l'on exige d'un Geographe, eſt de bien marquer les rivieres & les montagnes ; parceque ce ſont des bornes natu-

relles qui ne changent point, & qui conduiſent naturellement à la découverte des veritez Geographiques. Les rivieres de Mr. Nolin ſont fort defectueuſes, & j'en donnerois pluſieurs exemples. Pour les montagnes, de crainte de tomber dans le même inconvenient, il n'en a preſque point marqué: quoy que l'Eſpagne ſoit toute coupée de hautes & rudes montagnes que l'on regarde comme des bras des Pyrenées; les unes qu'ils appellent ſimplement *montes*, & d'autres qu'ils appellent *ſierras*. Je conviens qu'une Carte en eſt plus nette quand il n'y a point de montagnes, & je connois des gens qui ſe ſervent de cette invention pour rendre leurs Cartes plus belles: mais je doute bien que cette netteté & cette beauté ſoit une perfection de la Carte.

Voilà bien des fautes auſquelles Mr. Nolin auroit pu remedier, ſi Mr. de Tralage avoit bien voulu l'aider de toutes ſes lumieres. Car il n'eſt pas poſſible que M. de Tralage ignorât toutes ces choſes; puis qu'au rapport de Mr. Nolin ſa capacité ſur

la Géographie étoit universelle ; & que sa bibliotheque étoit la plus complette qu'il y eût au monde en cette matiere.

Mais on ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait sur cette Carte des choses qui sont uniquement de M. de Tralage : sçavoir la jonction des noms anciens aux noms modernes des villes. Cela étoit de son goût : il m'a fait l'honneur de m'en parler plus d'une fois & de me demander mon avis là dessus ; & je conviens que cette maniere employée discretement & avec connoissance de cause, supposé qu'elle ne causast point de confusion sur la Carte seroit bonne & utile. Mais il est question de sçavoir comment Mr. de Tralage s'en est acquitté. Je dis Mr. de Tralage ; car pour Mr. Nolin vous sçavez bien, Mr. qu'il ne sçait pas la Geographie ancienne ; & qu'ainsi il ne sçauroit en marquer le rapport avec la nouvelle. Je ne feray que deux remarques sur cet article ; car mon loisir ne me permet pas de tout examiner. La premiere sera sur *Salamanque* & sur *Portalegre*, & la 2e sur *Beja* & sur *Badajos*.

Salamanque est une ville du Royaume de Leon bien connuë par son Université : & *Portalegre* est une Ville du Royaume de Portugal & de la Province d'Estramadoure, ces deux villes sont environ à 50 lieuës l'une de l'autre & cependant Mr. de Tralage a fait mettre auprés de l'une & de l'autre qu'elle s'appelloit *Salamantica* ou *Hermandica*. Vous jugez bien, Monsieur, que cela ne sçauroit être. Loüis Nugnes a cru que *Salamantica* & *Hermandica* étoient la même chose : Ortelius n'est pas de ce sentiment. Donnez gain de cause auquel des deux il vous plaira ; mais vous ne pourrez jamais accorder à M. de Tralage que l'ancienne ville de *Salamantica* soit en même tems & la ville de *Salamanque* & celle de *Portalegre*.

A l'égard de *Beja* & de *Badajos* le même Mr. de Tralage a cru que la premiere étoit l'ancienne ville de *Pax Julia*. Il a eu raison ; car cela a été prouvé par Resendius, & embrassé par Nugnes. Mais quand il a ajouté à *Badajos* le nom ancien de *Pax Augusta*, il n'a pas eu raison.

Car le même Resendius a prouvé que *Pax Augusta* & *Pax Julia* étoit la même place, & que l'un & l'autre de ces noms convenoit à Beja. Mr. l'Abbé de Longueruë dont je tiens cette importante remarque, (car j'avouë que je n'ay pas lû Resendius) m'a ajouté qu'il n'étoit pas possible que Badajos fût *Pax Augusta*; parceque Badajos n'estoit pas une ville ancienne, mais seulement une ville du moyen âge; ayant été bastie par un Abderrahman fils de Merwan du tems de l'Emir *Mahomet* Prince de Cordouë. Si Mr de Tralage avoit seulement consulté la Carte Ancienne de M. *Sanson* qu'il n'est pas mal aisé de trouver, il auroit bien vu que ce sçavant Geographe n'a point mis de ville du nom de *Pax Augusta* à l'endroit où est aujourd'huy Badajos. Mais il a voulu encherir sur M. Sanson & il s'est trompé; & M. Nolin n'a pu le redresser.

Sept. et Oct. 1701. p. 255.

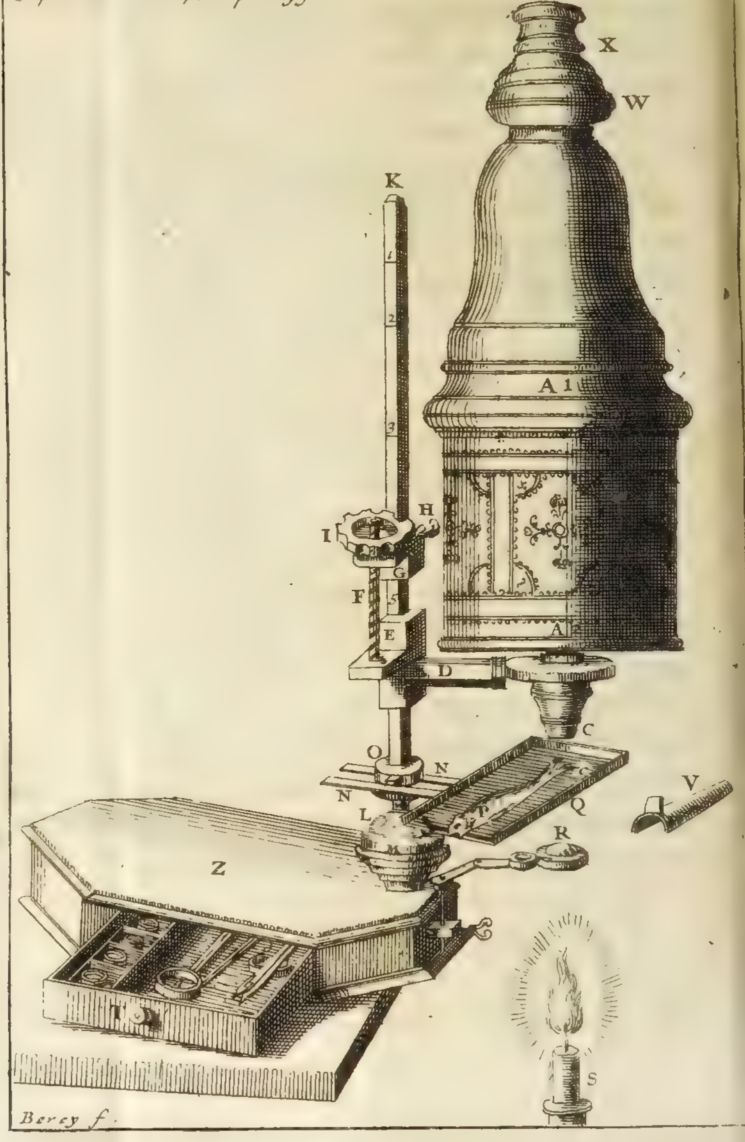

Bercy f.

DESCRIPTION DU MICROSCOPE *de Jean Marshal.*

IL eſt compoſé de trois verres ; ſçavoir le verre oculaire W. le vérre du milieu A. & le verre objectif C.

B. Eſt le couvercle pour garantir de la pouſſiere le verre oculaire W.

X. Eſt la hauteur où ſe trouve l'ouverture par où l'œil regarde. W eſt une viz où eſt enfermé le verre oculaire.

A 1. Eſt une viz où le verre du milieu eſt fixe.

A 2. Un ſecond tuyau ſervant à alonger le Microſcope, & placé au dedans du tuyau exterieur.

C. Le verre objectif, placé dans une virole de cuivre faite en ecroüe, afin de le pouvoir mettre, ôter, & changer ſelon le beſoin.

Z. Le pied ou baſe ſur laquelle le Microſcope eſt affermi.

T. Un petit tiroir dans la baſe du Microſcope ; lequel tiroir eſt

diviſé en dedans par une Regle en deux parties inegales ; dont la plus étroite eſt ſous diviſée, par de nouvelles Regles, en ſix petits eſpaces quarrez, pour tenir un pareil nombre de verres objectifs differens, dont les uns groſſiſſent les objets plus que les autres. Ils ſont tous montez dans des viroles ou écrouës de cuivre, & preſts à être appliquez en C. & ils ſont marquez des nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6. Les ſeparations ſont auſſi marquées 1, 2, 3, 4, 5, 6.

L'autre partie du tiroir ſert pour tenir la plaque de verre *(a)* ſur laquelle ſe mettent les objets : une paire de petites pincettes *(b)* pour prendre & manier commodément les objets : & une autre plaque *(d)* ayant un côté blanc & l'autre noir, qui ſert encore à mettre l'objet deſſus ; ſçavoir les objets noirs ſur le côté blanc, & les blancs ſur le côté noir.

L. M. Eſt une boule de cuivre engagée fort juſte dans une partie creuſe de ſphere au dedans de laquelle elle tourne avec quelque peine : & par ce moyen tout le corps

du Microſcope, ſe peut arrêter en telle ſituation qu'on veut pour l'avantage du jour.

K. O. Eſt une barre quarrée de cuivre, le long de laquelle le Microſcope coule, & ſe peut hauſſer & baiſſer par le moyen du collier quarré E, qui eſt tout d'une piece avec le bras D, qui porte le Microſcope.

G. Eſt un autre collier quarré de cuivre, qui gliſſe auſſi en montant & deſcendant le long de la barre K O. Il a une petite vis H. par le moyen de laquelle on l'arrête, ſelon le beſoin, contre ladite barre, à telle hauteur qu'on veut.

I. Eſt une piece de cuivre dans le centre de laquelle eſt un ecrou propre pour la viz F. qui eſt rivée dans un bras qui ſort du collier E. on arreſte d'abord le collier G. ſur la barre K. O. par la viz H. Et enſuite le Microſcope ſe hauſſe & baiſſe, le long de la barre K. O. en tournant l'écrou I. & par ce moyen on l'approche ou on l'éloigne de l'objet. Et ce qui eſt d'un grand avantage, l'axe du Microſcope eſt toûjours maintenu en ligne droite, avec

le même point de l'objet, vers lequel il avoit été dirigé dés le commencement: Ce qui fait qu'icy l'on n'a pas l'incommodité qui se rencontre dans les autres Microscopes, de perdre souvent la veuë de l'objet, quand on tourne le Microscope, pour le hausser ou le baisser.

Q. Est une glace de verre pour mettre les objets dessus. Elle est fixée dans un chassis de cuivre dont le bras N N. est arresté aux deux côtez de la barre K O. par le moyen de l'écrou O. ledit bras N N. à une fente dans toute sa longueur; par le moyen de laquelle on le peut facilement mettre en sa place, ou l'en ôter, & l'arrester à telle distance qu'on veut de la barre K. O.

P. Est un petit poisson vivant, posé sur la glace de verre, afin que la circulation du sang se puisse voir dans une partie des nageoires de sa queuë, à l'endroit marqué C.

R. Est un verre convexe, qui rassemble dans un petit espace *(c)* les rayons de lumiere qu'il reçoit d'une chandelle placée à terre en S.

pendant que le Microſcope eſt poſé ſur le bord d'une table, ou d'un eſcabeau : lequel eſpace éclairé *(c)* ſert à rendre la circulation plus viſible.

V. Un petit canal de plomb, qu'il faut mettre ſur le poiſſon, pour l'empêcher de ſauter hors de ſa place, & de retirer ſa queuë du petit eſpace eclairé.

Les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, marquez ſur la barre K O. determinent la juſte diſtance ; qui doit être entre le verre objectif, & l'objet particulier qu'on regarde, ſelon que les objectifs dont on ſe ſert groſſiſſent plus ou moins. Par exemple, ſi vous vous ſervez de l'objectif 5. ou 6. (l'un & l'autre deſquels fera voir la circulation du ſang,) il faudra fixer le bord d'en haut du collier quarré E, à la marque 5. ou 6. de la barre K O. alors le Microſcope ſera à fort peu prés à la diſtance juſte où il doit être de l'objet, de ſorte que par un tour ou deux de l'écrou I. ſoit d'un côté ou de l'autre, vous pouvez en peu de tems l'ajuſter à la portée de vôtre œil, & mettre l'objet dans la

ſituation où il paroît plus diſtinctement.

Par ce Microſcope on peut auſſi fort bien examiner les liqueurs. Car ſi vous mettez une petite goutte de quelque liqueur ſur la glace de verre, juſtement dans le milieu de l'eſpace éclairé (*e*) ſes parties deviendront fort viſibles, & l'on decouvrira les petites creatures vivantes qu'elle peut contenir.

Ainſi l'on verra auſſi diſtinctement que par aucun autre Microſcope les petits vers, qui ſont dans le vinaigre, & les petits animaux qui ſont dans de l'eau où l'on a fait infuſer du poivre, du froment, ou de l'orge ; comme auſſi les vers, & les autres petites creatures vivantes, qui ſont dans de l'eau de foſſé.

OBSERVATIONS DE Mr. *Galland sur l'Explication d'une Medaille Grecque de Caracalle, publ ée dans les* Memoires pour l'Histoire des ſciences & des beaux Arts, *des mois de Mars, & d'Avril derniers pag.* 123.

LE Savant homme qui avoit avancé en preſence de pluſieurs Antiquaires, que jamais l'on n'avoit donné aux Empereurs Romains ſur les medailles, le titre de Βα~λεὺς chez les Grecs, non plus que le titre de *Rex*, chez les Latins, s'engageoit à ſoutenir un ſentiment auſſi peu recevable que la raiſon qu'il en apporta : puis qu'on lui produiſit une medaille, où il faut lire ANTΩNINON BAΣIλέα nonobſtant l'explication qu'il a apportée, comme nous tacherons de le faire voir, en le ſuivant pas à pas.

L'on ne trouvera pas, comme il le pretend, que le mot *Imperator*, ſur les medailles latines, ne ſignifie que *Generaliſsime des troupes conſederées de l'Empire.* Il eſt vray qu'il

y a quelquefois cette signification : mais ce n'est pas aussi frequemment qu'il paroit se l'être persuadé ; & il n'est pas difficile de le prouver. *Imperator*, lors qu'il se trouve sur les medailles, aprés les noms des Empereurs, parmi leurs autres titres en cette maniere. IMP. IMP. II. IMP. III. IMP. IIII. &c. s'entend veritablement comme il l'a entendu. Et ce titre leur étoit donné ordinairement par les soldats autant de fois qu'ils remportoient quelque victoire, ou quelque avantage considerable sur les ennemis, soit par eux mêmes, ou par leurs Generaux. Cela se peut prouver par une infinité d'exemples.

Mais lors que le même mot se trouve emploïé comme un prénom suivant l'expression de Suetone dans la vie de Jules Cesar, où il dit de Jules Cesar même : *Non enim honores modò nimios recepit, ut continuum Consulatum, perpetuam Dictaturam, Præfecturamque morum, insuper prænomen Imperatoris &c.* Alors ce même titre à une signification bien differente : & l'on sçait qu'il n'y a pas

d'Empereurs, qui ne l'ayent porté comme un prénom, depuis Jules Cesar jusqu'à Constantin inclusivement, dont les fils prirent à la place celui de DN. *Dominus Noster.* C'est un fait dont les medailles & les Inscriptions Romaines donnent un témoignage tres-autentique.

Quelle est donc la signification, qu'avoit *Imperator*, étant attribué aux Empereurs Romains, comme un prenom ? c'est celle que Dion marque en deux endroits de son Histoire, sçavoir au Livre 43. & au 52. Voicy de quelle maniere il parle au Livre 43. page 184. de l'édition de Rob. Estienne en 1548. afin que l'on puisse consulter le texte grec. Car il suffit icy pour abreger de le traduire fidellement en nôtre langue.

Aprés avoir fait mention de plusieurs titres honorables, de magnifiques privileges, & de prerogatives, que le Senat avoit accordez à Jules Cesar, Dion ajoute : *Ils lui donnerent encore, & ce fut le premier & pour la premiere fois, pour luy & pour ses enfans, comme quelque chose de*

propre, le nom d'αὐτοκράτωρ, (c'est ainsi qu'il interprete *Imperator*) *non pas seulement suivant la coutume ancienne, comme avoient été appellez plusieurs autres & luy-même plusieurs fois à l'occasion des guerres; ni comme ceux qui avoient été honorez de quelque commandement ou de quelque pouvoir limité; mais en un mot le même nom que l'on donne encore aujourd'hui à ceux qui ont la souveraine puissance.*

Au Livre 52. page 334. le même Auteur dit encore en parlant d'Auguste: *Cesar en cette année qu'il fut Consul pour la cinquiéme fois, fit ce que je viens de rapporter presentement, & tout ce qui a été dit cy-devant: & il prit encore le nom d'*αὐτοκράτωρ. *Je ne parle pas de celui que l'on donnoit pour avoir remporté des victoires suivant la coûtume ancienne; car il lui avoit été donné plusieurs fois auparavant, & on le lui donna plusieurs autres fois depuis, à l'occasion des mémes victoires, pour lesquelles, il porte aussi le nom d'*αὐτοκράτωρ *dans ses statuës; mais je parle de l'autre qui marque la* souveraine

souveraine puissance, de la maniere qu'il fut accordé par Arrest du Senat, à Cesar son pere & à ses enfans.

Sans s'arrêter aux autres significations d'Αὐτοκράτωρ parce que cela me meneroit trop loin, nous nous contenterons des deux icy mentionnées, dont il n'y a que la derniere qui ait lieu sur les medailles grecques frappées au nom & au coin des Empereurs Romains. En effet, il ne s'en trouvera pas, où celle de *Generalissime*, qui est la premiere, puisse avoir lieu, comme on l'a avancé. Cela est demonstratif en ce que l'on ne peut en citer une seule, où il y ait aprés le nom d'aucun Empereur, ΑΥΤΟΚ. Β. ΑΥΤΟΚ. Γ. &c. comme il y a, non pas sur toutes les Latines, mais sur un tres-grand nombre IMP. II. IMP. III. &c. ce qui ne peut convenir qu'à la premiere signification : au lieu que toutes celles ou ce mot est exprimé, soit en son entier, soit en abregé, l'ont devant en forme de prénom, suivant l'expression de Suetone. De cette maniere l'on ne peut l'entendre autre-

ment que ſuivant la ſeconde explication de Dion, qui marque une ſouveraine puiſſance ſi abſoluë & ſi inamiſſible, pour ainſi dire, qu'elle ſe communique aux deſcendans ſans limite; proprietez qui ne peuvent convenir à la premiere ſignification.

En diſant que l'on ne peut citer une ſeule medaille grecque, frappée ſous les Empereurs Romains, ou le mot Αὐτοκράτωρ ſe trouve aprés le nom de l'Empereur, je n'en excepte pas même une tres-particuliere d'Auguſte, apportée d'Egypte depuis peu de tems, qui ſe trouve au cabinet de Mr. Foucault, quoy que ce nom y ſoit aprés le nom de cet Empereur. On ne ſera pas fâché de voir icy la deſcription de cette medaille qui eſt de moyen bronze.

ΘΕΟΥ ΥΙΟΥ. *Divi Filii.* La tête d'Auguſte nuë. •)(. ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ. *Cæſaris Imperatoris*, l'Aigle d'Egypte poſée ſur la foudre, telle qu'on la voit tres-ordinairement ſur les medailles d'Egypte.

Je n'excepte pas, dis-je, cette medaille grecque de toutes les autres, quoy qu'ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ s'y lise aprés le nom d'Auguste: parce qu'il doit se prendre dans la même signification, que si l'inscription étoit conçuë en cette maniere: ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΥ. *Imperatoris Cæsaris, Divi Filii.* Pour en être persuadé il faut remarquer que cette medaille est de la même grandeur, du même metail, de la même forme & de la même fabrique, que les medailles d'Egypte où il y a ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; & par consequent qu'elle a été frappée immediatement dans le tems qu'Auguste se vit maître absolu du Royaume d'Egypte & de ses dependances par la mort de Marc-Antoine & de Cleopatre. Alors les Monnoïeurs d'Egypte qui la frapperent, ne pouvant pas y mettre ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. *Cæsaris Regis*; sans deplaire infiniment à Auguste, & encore à tous les Romains, quoy qu'Auguste eût la même puissance sur l'Egypte, qu'a-

voient eu ſes Rois, dont la race venoit de s'éteindre par la mort de Cleopatre, ils y mirent ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ.

Il ne s'enſuit donc pas qu'*Imperator*, ſur les medailles latines, ne ſignifie que *le Generaliſſime des Troupes de l'Empire*, de ce que jamais chez les Grecs (s'il eſt vray que cela ſoit ainſi) l'on n'a donné aux Empereurs Romains le titre de Βασιλεὺς; mais il ſemble qu'en voicy la raiſon. C'eſt que chez eux Βασιλεὺς, ſignifiant preciſément ce que *Rex* ſignifioit chez les Romains, & que les Romains ayant en horreur ce mot & ce qu'il ſignifioit, ils ne pouvoient pas donner à leurs Empereurs le titre qui y correſpondoit. Mais voyant que les Romains eux mêmes, par la diſette de leur langue, avoient donné une ſignification ſi forte & ſi étenduë à leur mot *Imperator*, qu'elle exprimoit entierement ce qu'ils entendoient par celui d'Αὐτοκρατωρ, ils ne firent pas difficulté de s'en ſervir pour s'exprimer de leur côté & tâcher

de s'accommoder à leur intention : en quoi ils réüſſirent ſi bien que jamais les Romains ne s'en plaignirent.

Mais ſi les Grecs emploïerent ce mot ſur leurs medailles & ſur les monumens publics, comme il étoit tres-difficile qu'ils ſe deſaccoutumaſſent de ſe ſervir du mot de Βασιλεὺς qui leur étoit preſqu'à tous tres-familier , ils continuerent de s'en ſervir en parlant entre eux, & même en écrivant : comme il eſt aiſé de le prouver par un grand nombre de témoignages. C'eſt ce qui a fait peut-être qu'il eſt échapé aux Caphyates, ou à leurs Monnoïeurs de s'en ſervir ſur la medaille de Caracalle : peut être auſſi qu'ils l'ont fait pour de bonnes raiſons qui ne nous ſont pas connuës. Ainſi il paroît que celui qui produiſit cette medaille, s'eſt rendu trop facilement aux raiſons contraires qu'on lui apporta. Nous allons examiner ces raiſons aprés avoir ajouté quelque choſe à la deſcription que l'on a donnée de la medaille.

J'ay la medaille devant moy en

écrivant ces obſervations, & on n'y lit pas ANTONINON BACI: mais ſeulement..... NON BACI. lettres manifeſtes, & d'une diſtance egalle: de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible d'y en ajouter d'autres; la lettre I ſe terminant à l'habillement de Caracalle qui eſt repreſenté juſqu'aux épaules. Les autres lettres ſont effacées de telle maniere qu'on ne peut pas dire s'il y a un O, ou un Ω. Je crois que l'on y verroit Ω, ſi elles paroiſſoient, puis qu'en 168. autres medailles grecques de Caracalle, des trois grandeurs, du cabinet de M. Foucault, on lit ANTΩNENOC ou ANTΩNEINOC, & non autrement. La teſte qui eſt couronnée de laurier a l'air fort jeune, comme on l'a remarqué, de ſorte qu'on ne peut preſque pas douter, que la medaille n'ait été frappée en la troiſiéme année de Severe, pere de Caracalle, qui l'aſſocia deſlors à l'Empire en luy communiquant le titre d'Auguſte. La Legende du revers eſt ΚΑΦΥΙΑΤΩΝ avec le type de Cerés, tel qu'on l'a décrit.

Que *βασιλεὺς* ne ſe ſoit jamais re-

marqué ſur les medailles grecques des Empereurs avant la decouverte de celle-cy, ce n'eſt pas une raiſon aſſez forte pour perſuader au public qu'il faut ſe défier qu'il n'y ait du myſtere caché ſous les lettres BACI. Si cela étoit il faudroit dire qu'il y auroit du myſtere en un grand nombre d'autres obſervations qui ſe trouvent une ſeule fois ſur les medailles, quoyque l'explication en ſoit tres-intelligible par elles mêmes. Il eſt conſtant que ſur d'autres medailles que je ne cite pas, pour éviter un trop long diſcours BA BAC. BACI. & BACIΛ. ſont les abbreviations de BA·ΙΛΕΥΣ ou BACIΛΕΩC. Pourquoy ne vouloir pas que BACI, le ſoit auſſi de BACIΛΕΑ, ſur la medaille des Caphyates?

Parceque l'on veut accommoder ΚΑΦΥΙΑΤΩΝ à un ſens particulier que l'on imagine, on veut que Caphye n'ait été qu'un village auprés d'un bois. Mais eſt on en droit de changer aujourd'huy en un village, un lieu qu'un Hiſtorien & deux Geographes anciens appellent poſitivement une ville? l'on ci-

te le bois de Boulogne; mais pourquoy ne cite t'on pas le bois ou la forests d'Orleans? Ce bois fera-il jamais devenir Orleans un village? Pline ne fait de ce lieu qu'un bois consacré à une fausse divinité. Comment le prouve t'on? On lit, dit-on, dans son Histoire naturelle à l'endroit cité, *In Caphyis*, ou *Caphyarum Arcadiæ luco.* Mais l'on en demeure là, & l'on n'en donne pas l'interpretation. Cependant puis que Polybe livre 4. Strabon livre 13. & Stephanus l'appellent du nom de Ville l'on ne peut se dispenser d'expliquer ainsi les paroles de Pline: *Dans le bois sacré de Caphyes, ville d'Arcadie.* Quoyque Pline n'ait pas ajoûté le mot Latin de ville; neanmoins il ne faut pas douter qu'il ne l'ait sous entendu. Quand on dit *la Forest d'Orleans*, l'on ne prend pas pour cela Orleans pour un village; mais pour une ville telle qu'elle est, quoique le mot de ville ne soit pas exprimé. Deplus comment peut il venir en pensée que des medailles aussi bien frappées que celle dont il s'agit & celle de Severe pere de Caracalle, ayent été frappées dans un village?

Voici enfin le myſtere ; & on le trouve, où il ne doit pas y en avoir. On ſepare les lettres B A C I, qui ſont naturellement une abbreviation de BACIλέα, d'ailleurs nullement ſeparées ſur la medaille, & on leur donne un ſens à la maniere qui ſuit : ANTΩNINON B. A. C I. KAΦYATΩN Ἀντωνῖνον Βιόδωρος ἀγαπᾷ Σιτὼ : en Latin, *Antoninum diligit Alma Ceres*, ou *Ceres frugifera Caphyatarum* : en François, *Ceres la Mere nourrice des Caphyates cherit Antonin.* On ajoute que comme ceux qui étoient preſens dans l'aſſembée où l'on en parla, avoient tous le goût des Inſcriptions anciennes, ils applaudirent auſſi-tôt à cette explication.

Avant que de dire ce que j'en penſe il eſt bon de remarquer que dans les Recueils les plus amples d'Abbreviations dont les Romains ſe ſont ſervis, il n'y en a aucune des deux ſyllabes diſtinctes & faciles à prononcer comme BACI, dont les lettres ſe puiſſent prendre chacune ſéparement, ou deux jointes enſemble, pour l'expreſſion d'un mot

en particulier. Il n'y a ce me semble que CONOB. Mais cette abbreviation a été introduite longtems depuis BACI, & elle ne peut servir d'exemple pour appuïer la pretention que l'on a. Deplus l'on peut douter que des explications de CONOB, que l'on a données jusques à present, il y en ait une qui se puisse admettre.

Si les Romains n'ont pas eu d'abbreviations de ce genre, il est encore moins probable qu'il y en ait eu chez les Grecs, qui n'en admettoient qu'un tres-petit nombre, dans leurs inscriptions, & sur leurs medailles, avant qu'ils fussent sous la domination des Romains qui les y introduisirent insensiblement en plus grand nombre ; mais toutes assez aisées à expliquer, comme on en peut voir les exemples dans l'*Index* que Monsieur Vaillant vient d'en donner à la fin de la seconde édition de ses villes grecques par les medailles. L'on en pourroit dire d'avantage sur cette remarque tres-importante au sujet dont il s'agit, mais l'on abbrege ces observations autant que l'on peut.

On ne dira pas si ces Messieurs qui applaudirent à l'explication qu'on leur donna, avoient le goût des Inscriptions anciennes : mais l'on peut bien assurer qu'ils ne connoissoient point la nature des inscriptions grecques. S'ils l'avoient connuë, ils auroient fait refléxion qu'il n'y a rien de semblable dans toutes celles que nous avons.

L'Exemple de ΚΥΡ. ΣΑ. ΟΔΗ, que l'on apporte ne satisfait pas, & de la maniere qu'il est cité, l'on a sujet de faire scrupule d'y ajouter foy. Tout au plus il ne peut servir de comparaison qu'entre ΣΑ & ΣΙ : & Σαράπιδι auroit bien de la peine à soutenir Σιτὼ C'est ἀγαπᾷ. *diligit* qui fait l'ame de l'explication, dont il s'agit ; mais il n'y a pas d'exemple qui puisse le justifier. On rend les deux premieres lettres de BACI, chacune par un mot different : pourquoi rendre les deux autres par un seul ? l'on ne peut pas en donner une bonne raison. Il est vray que Σιτὼ signifie Cerés en qualité de Mere nourrice, & l'on est obligé à Athenée de la conservation de ce mot : mais

peut-on aſſurer que les Caphyates ayent connu & reſpecté Cerés ſous ce nom la ? chaque ville Grecque en fait de Religion, avoit des ceremonies, des uſages & des noms particuliers, qui ne paſſoient pas au delà de leurs confins, & qu'on ne recevoit pas ailleurs. Il faudroit de bons garants pour convaincre que Σιτώ étoit en uſage chez les Caphyates.

Une marque que ce mot ne conviendroit pas icy à Cerés, c'eſt que Cerés n'eſt pas repreſentée ſur la medaille avec des epics de bled qui lui conviendroient en qualité de mere nourrice ; mais le flambeau à la main cherchant Proſerpine ſa fille. Le type des medailles doit avoir du rapport avec les Inſcriptions ; mais celui-cy n'en a pas avec *Alma Cerés*. Cerés n'eſt pas là repreſentée comme la nourrice du genre humain, encore moins comme celle des Caphyates en particulier ; mais comme affligée de la perte de ſa fille.

On dit que Caracalle au fond étoit un grand Prince, qui n'eût pu ſouffrir qu'on lui donnât un

titre qui ne lui appartenoit point. Il auroit peut être été aſſez ambitieux pour le recevoir, s'il n'eût cru plaire aux Romains par cet endroit. Quoi qu'il en ſoit; peu d'Antiquaires goûteront que l'on explique icy BACI autrement que par BACIλέα comme Mr. Vaillant l'a expliqué dans ſes villes grecques. Quand ce ſeroit une mepriſe ou une flatterie des Caphyates, ou qu'ils auroient employé le mot de Βασιλεὺς pour Αὐτοκράτωρ dans la ſignification de prénom, il n'y a rien à riſquer a être du même ſentiment, non ſeulement aprés une telle autorité qui eſt d'un grand poids, mais encore par toutes les raiſons, marquées cy-devant.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur les medailles de Caracalle que le titre d'αὐτοκράτωρ ſe met devant le nom propre; c'eſt ſur toutes les medailles grecques des Empereurs Romains; & on ne le trouve pas autrement ſur aucune, excepté ſur celle d'Auguſte frappée en Egypte pour les raiſons qui en ont été marquées. Il n'en eſt pas de même de BACI-

ΛΕΥΣ. Les Grecs l'ont mis indifferemment devant ou aprés le nom de leurs Rois. Nous avons vû que sur les medailles d'Egypte, il est aprés, plus ordinairement que devant. Il est ainsi aprés sur celles-cy dans le cabinet de Monsieur Foucault. ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΠΥΡΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΑΒΓΑΡΟC ΒΑCΙΛΕΥC, & au revers ΡΥΟΝΝΟC ΒΑ pour ΒΑCΙΛΕΥC: une teste sans barbe avec le même bonnet qu'Abgare, apparemment son pere; medaille qui n'est pas commune. Mais quand ΒΑCΙ, seroit sur la medaille de Caracalle aprés le nom pour ἀυτοκράτωρ, cela ne feroit rien, puis que dans le fond il a la même signification.

Il se peut faire que les Caphyates n'ayent jamais frappé de medailles qu'à l'honneur de Severe & de Caracalle : neanmoins il est bon de suspendre son jugement là dessus. L'on avoit cru de même qu'il n'y avoit que deux medailles differentes du Gratien pretendu *Augusti Ge-*

ner Auguſtus : Cependant il s'en eſt trouvé une troiſiéme, comme nous l'avons déja fait remarquer. Quelle raiſon auroit-on d'exclurre Julia Domna & Geta de la bien-veillance des Caphyates ? Pourquoy ne leur en auroient-ils pas auſſi donné des marques, pendant qu'ils avoient comme l'on dit, la main à l'œuvre ? Car ſeroit il poſſible que les Caphyates euſſent fait la depenſe de lever une monnoye exprés pour ne faire frapper que deux medailles.

Additions aux Obſervations precedentes.

Ces Obſervations étoient achevées, lorſque je me ſuis ſouvenu qu'il y avoit d'autres medailles d'Empereurs Romains que celle d'Auguſte où αὐτοκράτωρ ſe trouve aprés le nom propre, toutes frappées en Egypte. Il y en a une de Tibere dans le Cabinet de Monſieur Foucault, plus petite que de la troiſiéme grandeur ordinaire, avec ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ, *Tiberii*

Cæsaris ; d'un côté : inſcription qui accompagne, non pas la teſte de Tibere, mais le petit vaſe ancien appellé *Simpulum* ; & au revers ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ *Imperatoris* ; avec trois epics de bled, repreſentez d'une maniere qu'ils reſſemblent fort à la fleur de lis de France.

Il y a dans le même cabinet deux autres medailles d'Egypte du même Tibere ; mais αὐτοκράτωρ ne s'y lit pas. Je ne puis rien dire de celles de Caligula : elles ſont ſi rares que je ne me ſouviens pas d'en avoir vû. Mais en vingt-ſix medailles de Claude du même cabinet frappées auſſi en Egypte, il n'y en a pas une qui n'ait le même mot aprés le nom, en deux manieres que voicy.

ΤΙ. ΚΛΑΥ. ΚΑΙ. ΣΕΒΑΣ. ΓΕΡΜ. *Tiberius Claudius Cæſar Auguſtus Germanicus.* La teſte de Claude couronneé de laurier.

.)(. ΑΥΤΟΚΡΑ. L. Α. *Imperator anno* 1. Le type de la victoire.

ΤΙ. ΚΛΑΥ. ΚΑΙ. ΣΕΒΑ. ΓΕΡΜΑΝΙ. ΑΥΤΟ. L. Γ. *Tiberius Claudius Cæſar*

Augustus Germanicus, anno 3. La teste couronnée de laurier.

.)(. ΜΕΣΣΑΛΙΝΑ ΚΑΙΣ. ΣΕΒΑΣ. *Messalina Cæsaris Augusti.* conjux. Messaline debout &c.

Les Medailles du même Empereur frappées la quatriéme, la cinquiéme & la sixiéme année de son regne avec le même type au revers, ont l'inscription du côté de la teste, comme à la seconde medaille; mais toutes les autres avec un revers different l'ont semblable à la premiere, jusqu'à la quatorziéme & derniere année de cet Empereur.

Ces deux circonstances se trouvent aussi observées sur les medailles de Neron; mais avec cette difference que le mot Αὐτοκράτωρ est devant le nom de Neron, en forme de prenom, comme on le peut voir en cet exemple.

ΑΥ. ΝΕΡΩ ΚΛΑΥ. ΚΑΙΣ. ΣΕΒ. ΓΕΡ. L. Δ Imperator *Nero Claudius Cæsar Augustus Germanicus*, anno. 4. La teste de Neron rayonnée.

.)(. ΔΙΟΣ ΟΛΥΜΠΙΟΥ *Jovis Olympii.* La teste de Jupiter.

Cette troiſiéme maniere ne s'obſerve pas en cinq medailles de Galba, mais en deux d'Othon. On ne l'obſerve pas non plus en deux de Vitellius ; mais aprés Vitellius, on la voit ſeule dans celles de Veſpaſien & de tous les autres Empereurs ſuivans, où je ne trouve plus les deux autres manieres. Mais il n'y a perſonne qui ne voïe clairement qu'en l'une & en l'autre maniere, αὐτοκράτωρ a la même ſignification ſur ces medailles, que s'il étoit devant le nom, ſçavoir celle que les Romains entendirent ſuivant Dion en accordant ce nom à Jules Ceſar, & qu'emporte le mot *Imperator* ſur les medailles latines devant le nom de chaque Empereur.

Ainſi nonobſtant ces exemples des medailles d'Egypte, la propoſition avancée, qu'αὐτοκράτωρ ne ſignifie jamais le *Generaliſſime* ſur les medailles grecques frappées au nom & au coin des Empereurs Romains ſubſiſte toûjours.

On a communiqué ces Obſervations, ainſi que M. G. l'a ſouhaité luy mê-

me, à l'Auteur de l'explication qu'il attaque; & voicy ſa reponſe.

Reponſe aux Obſervations de Monſieur Galland.

Je dois ſçavoir gré à Mr. Galland de ce qu'il ne produit aucune preuve poſitive qui entame tant ſoit peu mon explication. Car tout ce qu'il oppoſe de plus fort, c'eſt que *peut-être cela eſt échapé aux Caphyates* de mettre parmi les titres d'un Empereur Romain ſur une medaille qu'on luy preſentoit un titre dont les Romains avoient tous horreur. A quoy il eſt aiſé de repondre que peut-être auſſi, & plus vraiſemblablement meſme, ces Caphyates n'ont pas été ſi malaviſez que Mr. Galland les fait. Car quand on veut frapper une medaille pour un Prince, on prend bien garde à ce qu'on y dit : & l'on conſulte alors des gens habiles.

Si M. Galland demande pourquoi dans BACI. les deux premieres lettres font chacune un mot, & les deux dernieres n'en font qu'un ; on luy

repond que c'est comme dans la medaille de Severe frappée à Ascalone & qui est au cabinet du Roy, ΑΥ. ΚΑϹϹΕΟΥΗΡΟϹ, ou les deux premieres lettres ne signifient qu'un seul mot, αὐτοκράτωρ; & les trois suivantes font trois mots differents, Καῖσαρ Λεύκιος Σεπτίμιος: & comme dans la medaille d'Auguste, S.P.Q.R. VSPSETR AUG. les trois dernieres lettres ne font qu'un mot; & presque toutes les autres en font chacune un, *Senatus Populusque Romanus votum solvit pro salute & reditu Augusti.* Il s'en trouve un million d'exemples semblables.

Pour ce qui regarde Ceres, ce qui en a été dit dans la premiere Dissertation doit suffire. Il faut ne pas sçavoir ce que signifie le mot grec Σιτώ, pour douter si l'on connoissoit autant Σιτώ que tout autre nom de Ceres dans tout le païs où l'on parloit Grec.

Quant au mot latin *Imperator*, qui n'est qu'un incident, je persiste à croire que quand il est mis devant le nom propre, il ne signifie dans les an-

ciennes medailles que le *Generaliſſime des troupes confederées de l'Empire*; ſoit à vie, comme l'étoit autrefois le Conneſtable en France & maintenant le Stadhouder en Hollande, ou pour un certain tems marqué par la Republique : & quand ce mot eſt aprés le nom du Prince parmi ſes autres titres, il ne ſignifie que le Generaliſſime pour une campagne, ou pour pluſieurs, ſi le nombre en eſt marqué. Mais dans ce que j'ay dit ſur le mot αὐτοκράτωρ, j'ay voulu faire comprendre, que dans les medailles grecques, en quelque endroit que ce mot ſoit placé, il le faut prendre dans la premiere ſignification d'*Imperator* : parceque ces Empereurs, ou pour mieux dire, ces Generaliſſimes avoient un pouvoir bien plus étendu ſur les troupes qui étoient en Orient que ſur celles de l'Occident. De là vient qu'Antonin fils de Severe fut bien plutôt αὐτοκράτωρ en Orient, qu'il n'eut en Occident la qualité d'Auguſte.

M. G. eſt bien modeſte, quand il dit que les medailles de Caligula

avec le mot αὐτοκράτωρ sont rares, & qu'il n'en a jamais vû. Je ne sçai s'il a eu peur de favoriser trop mon sentiment. Quoi qu'il en soit je defie les plus habiles Antiquaires de déterrer une seule medaille de ce Prince, ou ce titre d'ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ se trouve. Je défie d'en trouver même de Tibere son predecesseur. Ce que les medailles nous apprennent en dépit de l'Histoire, c'est que l'un & l'autre a été en Orient Σεβαστὸς, ou *Augustus*, c'est-à-dire Gouverneur de Province & Intendant de Justice, Police & Finances, au nom du Senat ou de la Republique ; mais que ni l'un ni l'autre n'a été en ces pays là αὐτοκράτωρ, c'est à dire que ni l'un ni l'autre n'y a eu le commandement des troupes de l'Empire.

Je n'en excepte que la Judée, & pour Tibere seulement : parce qu'il s'étoit approprié cette Province, comme avoit fait son predecesseur. C'est de la Judée que S. Luc a dit *anno quinto decimo Imperii Tiberii Cæsaris procurante Pontio Pilato Judæam.* C'est dans la Judée qu'a

été frappée la medaille de Tibere qui eſt au Cabinet de Mr. Foucault, où l'on voit d'un côté ΤΙΒΕΡΙΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ, & de l'autre ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ avec trois epics de bled, tels qu'il ſont ſur les medailles du dernier Agrippa, qui ſont auſſi du même volume que celle-là. Mais hors la Judée on ne trouvera jamais Tibere même ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. ſur les medailles.

L'Empereur Claude luy-même ne fut jamais IMPERATOR au premier ſens dans tout l'Occident, depuis l'Archipel en deçà. Et l'on n'eſt pas obligé d'en croire Suetone, quand il dit, que ce Prince par modeſtie ne prit pas ce titre, ou *ce prénom* : puiſqu'on le trouve ſur ſes médailles, qui ſont frappées dans l'Orient. Mais qui que ce ſoit encore qui diſe, que le mot IMPERATOR eſt un *prénom*, n'en ſera jamais cru de ceux qui ſçavent l'antiquité.

Au reſte l'Arcadie n'étant pas à beaucoup prés ſi grande que la moitié de la baſſe Normandie, on

ſe trompe d'y chercher des villes comme Orleans, ou de s'imaginer que Caphye pût être auſſi grande: puis que Pline n'a pas cru la devoir compter parmi les trente Villes ou vilettes qu'il met dans l'Arcadie, & qu'il aſſure que ce n'étoit qu'un village, du moins de ſon tems. M. G. n'a pas auſſi remarqué, que hors la famille de Severe, il n'y a jamais eu de medaille frappée en Arcadie, excepté celles de deux villes dans la famille de M. Aurele.

M. G. nous a promis dans le dernier tome des Memoires, *que ſi Dieu lui faiſoit la grace d'aller juſqu'à cet endroit* de l'ouvrage qu'il medite il nous apprendroit ce que veut dire le mot A U G. dans la fameuſe médaille de Gratien. D. N. GRATIANUS AUGG AUG. Je ſouhaitte de tout mon cœur qu'il ſe puiſſe acquitter de ſa promeſſe, & qu'il y reüſſiſſe mieux qu'il n'a fait en expliquant le premier mot A U G G. par *Auguſtorum*. En quoi il n'a pas été plus heureux que celui qui a crû qu'il faloit lire *Auguſti Germanus Auguſtus*.

EXTRAIT DE LA DISSERTATION *ſur les Geants, du ſieur Thomas Molyneux Docteur en Medecine, priſe des* Tranſactions Philoſophiques, *d'Angleterre du mois de Fevrier* 1701.

IL y a quelques années que l'Auteur étant en Hollande vit dans les Ecoles publiques de Leyden une partie du crane d'un homme (c'eſt celle qu'on appelle, *os frontis*) qui étoit d'une grandeur prodigieuſe. Il fut curieux de la comparer avec le même os d'un homme ordinaire; & en ayant pris les dimenſions il les envoya au ſieur Aſton alors ſecretaire de la ſocieté Royalle. Mr. Aſton trouva la lettre de Mr. Molyneux ſi curieuſe qu'il la fit imprimer: ce fut au mois de Fevrier 1685. Mais comme cette relation étoit aſſez imparfaite, ayant été compoſée dans le voïage; Mr. Molyneux a cru qu'il feroit plaiſir au Public de lui communiquer plus au long ſes penſées ſur ce ſujet, qui ne ſçauroient être que trés agreables aux Sçavans.

Car en montrant qu'il y a eu des hommes d'une grandeur extraordinaire, non ſeulement on fait plaiſir aux Philoſophes & aux Naturaliſtes; mais on rend auſſi ſervice à la Religion : puiſque par là on confirme la verité de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, où il eſt fait mention de Geants.

L'Auteur, ſans s'arrêter à certaines relations de divers Ecrivains qu'il juge peu probables, examine ſi l'argument qu'on peut tirer des os extraordinaires qu'on conſerve encore aujourdhui dans les cabinets des curieux, n'eſt pas plus ſolide pour montrer qu'il y a eu effectivement des hommes d'une grandeur prodigieuſe. Il avouë cependant de bonne foy qu'on peut s'y tromper ; & il rapporte à ce ſujet ce que dit Suetone, en parlant d'Auguſte : *Ædes ſuas non tam ſtatuarum tabularumque pictarum ornatu, quam rebus vetuſtate ac raritate notabilibus excoluit, qualia ſunt Capreis immanium belluarum ferarumque membra prægrandia, quæ dicuntur Gigantum oſſa.*

Certainement, dit Mr. Molyneux,

la plûpart des os veritables qu'on pretend être des Geants (car il y en a qu'on croit être des os, & qui ne ſont que des matieres petrifiées) ces os ſont ſouvent des os d'elephants ou de baleines. L'Auteur eſt perſuadé en particulier que la dent dont parle Olaus Vormius, & que Bartholin décrit dans ſon Hiſtoire Anatomique, n'eſt pas la dent d'un Geant, comme ils le pretendent; mais que c'eſt la dent d'une de ces baleines ſi connuës dans les mers du Nord; poiſſon appellé, *cetus dentatus*. En effet ces années paſſées on faiſoit voir à Londres les os d'une des nageoires d'une petite baleine, que le peuple prenoit pour la main d'un Geant: & veritablement la baleine à les nageoires de devant compoſées d'autant de jointures que la main d'un homme.

Mais outre que ces ſortes d'impoſtures peuvent être facilement découvertes par un habile Anatomiſte, il n'y a perſonne qui ne puiſſe faire des conjectures fort probables ſur ce ſujet. Car ſi d'un côté l'on conſidere les dimenſions de

ces os énormes, & de l'autre la grandeur de l'homme dont le corps, comme on le ſuppoſe, a été compoſé de parties & de membres proportionnez aux os qui nous en reſtent ; s'il arrive qu'aprés une exacte ſupputation, le tout monte à une ſi prodigieuſe hauteur, qu'elle ſoit & contraire aux obſervations des Curieux, & à l'autorité des Sçavans qui ont traitté de ces matieres, alors on peut conclure ou du moins ſoupçonner que ces os ſont faux & ſuppoſez.

Pour ce qui eſt de l'os qui a donné occaſion à la diſſertation de Mr. Molyneux, quoy qu'il ſoit d'une prodigieuſe grandeur, on ne peut cependant douter qu'il ne ſoit d'un homme. Car outre qu'il eſt parfaitement reſſemblant à l'os du devant de la tête des autres hommes ; il eſt conſtant que dans tous les animaux, ſi vous en exceptez le ſinge, il n'y en a aucun qui ait les os de la tête ſemblables à ceux de l'homme.

Mais pour rendre encore ceci plus clair, il eſt neceſſaire de montrer icy la proportion qui ſe trouve en-

tre cet os & celui d'un homme ordinaire : Et à cet effet on a pris avec toute l'exactitude possible les dimensions de l'un & de l'autre. Dans un homme d'une taille ordinaire, l'os dont il est ici question a de tour dix poulces & une dixiéme en suivant la suture Coronale : & depuis l'endroit où se joignent la Coronale & la sagittale jusqu'aux os du nez, quatre pouces & demi. L'épaisseur de l'os est d'environ un quart de pouce. Il est certain que les mêmes dimensions de l'os d'ont il s'agit sont deux fois aussi grandes. On peut donc inferer de tout ceci que cet os de Geant a été à l'égard de tout le corps d'un Geant ce qu'est l'os d'un homme ordinaire à l'égard de son corps : d'où il s'ensuit que le Geant étoit pour le moins deux fois aussi grand que les hommes ordinaires, & qu'ainsi il avoit onze ou douze pieds de hauteur.

Pour ne pas admettre cette consequence, on dira peut être qu'un homme pourroit avoir la tête d'une aussi surprenante grosseur, & cependant n'être pas plus grand que

les autres hommes. Mais comment concevoir qu'un petit corps ſoutinſt un crane d'une ſi prodigieuſe étenduë, rempli d'ailleurs de tant de matieres : & que ce corps crût & parvint à une juſte grandeur ? On ſçait que ſouvent ou par maladie, ou par quelque autre cauſe, les glandes, les entrailles & les autres parties molles & charnuës du corps, s'enflent extraordinairement, & deviennent monſtrueuſes. Mais on ne croit pas que la même chôſe ſoit jamais arrivée à l'égard d'une partie dure & oſſeuſe. On ſçait auſſi que les enfans qui ſont en chartre ont communément la tête fort groſſe en comparaiſon du corps, & qu'ils ſont ſujets à l'hydropiſie de tête qui s'enfle en eux d'une maniere extraordinaire. Mais ces maladies n'étant cauſées que par un amas d'humeurs ſuperfluës, elles étendent le crane qui eſt encore moû & flexible, ſans rien ajouter à ſa ſubſtance oſſeuſe : au contraire elles la diminuent ainſi que l'experience le montre ſouvent. Car on trouve de ces enfans qui n'ont pas le crane plus épais

qu'une coque d'œuf, ou qu'une feüille de parchemin.

Au reste les personnes d'un age avancé ne sont jamais attaquées de ces sortes de maladies : parceque comme elles ont le crane dur & les os bien joints, l'abondance des humeurs ne peut pas les dilater. Pour les enfans ils y sont fort sujets, à cause qu'ils ont le crane tendre, pliant & membraneux. Il est même à remarquer que si ces maladies ne sont gueries de bonne heure ou par les remedes, ou par la force de la nature, on en meurt avant que d'atteindre l'âge viril. La raison en paroît claire. Car la tête croissant tous les jours par la quantité d'humeurs qui la dilatent, elle parvient enfin à une telle grosseur que le corps ne peut plus soutenir un si pesant fardeau : d'où s'ensuit la destruction de la machine.

Il faut avoüer cependant que dans les hommes faits, la tête ne garde pas toûjours une proportion si exacte ; mais la disproportion qui s'y trouve est peu considerable en elle même, & ne merite pas qu'on

y faſſe attention. En effet ſi on examine la choſe de prés, la difference ne ſe trouvera que trés petite. Car la tête d'un homme ordinaire à environ 22. poulces de circonference, s'il arrive qu'on en trouve qui ayent 25. ou 26. pouces, la choſe paroît remarquable & ſurprenante : mais ſuppoſé qu'on vît des hommes dont la tête eût juſqu'à 28. ou 29. pouces de tour, de tels hommes paſſeroient avec raiſon pour des monſtres. Cependant il eſt conſtant que la tête de celui dont nous parlons a eu pour le moins 44. pouces de circonference : & cet homme avoit ſans doute le corps proportionné à une tête d'une groſſeur ſi prodigieuſe.

Aprés tout un tel corps, quoy qu'extraordinaire, n'eſt pas abſolument contraire aux loix de la nature. Il ſemble même qu'il eſt conforme à la maniere qu'elle paroît affecter dans la production de la plus part de ſes ouvrages. Car quoi qu'elle ſuive de certaines regles en formant des corps parfaits, comme ceux des animaux & des plantes ; cependant elle ne s'attache pas

si scrupuleusement à ces regles qu'elle ne s'en éloigne quelquefois. Nous voyons, par exemple, parmi les differentes especes d'arbres que les uns, quoi que de même espece, deviennent nains; pendant que les autres croissent jusqu'à une hauteur trés-considerable. Parmi les animaux mêmes nous en trouvons de petits, pendant que les autres sont d'une grandeur énorme. Les chevaux de l'Isle de Man ne sont gueres plus grands que les Dogues d'Angleterre : & si on les compare aux chevaux qu'on éleve dans la Province de Northampton, ou dans l'Evêche de Liege en Flandres, les uns ne sont que des Nains, & les autres peuvent passer pour des Geants dans leur espece.

Mais ces exemples ne serviront de rien, si on ne montre que la nature est aussi variable dans la production de l'homme, que dans ses autres ouvrages. Or tout le monde sçait ce que l'Antiquité nous a appris des Pygmées. Car quand même ce seroit là une fable, il est certain que cette fable comme toutes les

autres est fondée sur quelque chose de réel dans la nature. Peut-on douter que les Lapons ne soit tres remarquables pour la petitesse de leur taille ? Il est encore constant qu'il y a eu de tout tems des Nains. Aldrovandus nous en fournit un exemple bien remarquable en celui qu'avoit autrefois le Duc de Crequy, & qui selon cet Auteur n'avoit tout au plus que deux pieds & demi de hauteur. Or si les causes naturelles produisent des hommes d'une si petite taille que souvent ils n'arrivent pas à la moitié de la grandeur ordinaire ; pourquoy ces mêmes causes ne porteroient elles pas quelquefois les choses à une autre extremité ?

La mesure ordinaire de l'âge dans ceux qui vivent le plus, c'est environ 70. ans : cependant l'on a vû quelquefois des hommes qui ont de beaucoup passé ce terme. Thomas Par, au rapport du sieur Bett dans son traitté, *Do ortu & natura sanguinis*, est mort à l'âge de 152. ans & 9. mois. Henry Jenkins a vécu 162. ans. Le Lord Bacon dans son Hist-

toire naturelle aſſure que la Comteſſe Deſmond avoit 140. ans accomplis. Et toute l'Angleterre ſçait que Mademoiſelle Eckleſton mourut en 1691. à l'âge de 143. ans. On ne doute pas de la verité de ces exemples domeſtiques qui montrent qu'il y a eu des perſonnes qui ont paſſé conſiderablement les bornes de l'âge commun des hommes : pourquoi douteroit on qu'il y en ait auſſi eu qui ayent paſſé les bornes de la grandeur commune, & qui ayent été d'une taille extraordinaire ? En effet ces deux proprietez, la longue vie & la grandeur du corps, reſultent ſi naturellement de leurs propres cauſes, qu'elles ont été ſouvent comme hereditaires dans de certaines familles. Delà vient que les Grecs avoient leurs *Macrobes*, les Latins leurs *Celſes* : & en Paleſtine on trouvoit autrefois les *Enakims*, ou enfans des Geants.

De ces remarques generales il s'enſuit au moins que la taille de Geant ne repugne point dans le cours de la nature. Mais ſi on veut deſcendre dans un plus grand de-

tail, & conſulter les Auteurs dignes de foy, on ſera contraint d'avoüer qu'il y a eu, & qu'il y a encore probablement aujourd'hui des hommes qui par leur grandeur meritent le nom de Geants.

L'Auteur même de cette Diſſertation en a vû un à Dublin en 1682. Il s'appelloit Edmond Malone, & il étoit né de parens d'une taille ordinaire. Mr. Molyneux qui prit la peine de le meſurer, luy trouva ſept pieds ſept poulces de hauteur, c'eſt-à-dire deux pieds de plus que n'a le commun des hommes. Gaultier Parſons un des domeſtiques du Roy Jaques I. étoit pour le moins auſſi grand qu'Edmond Malone. Iſband Diemerbroeck dans ſon Anatomie aſſure qu'il vit à Utrecht en 1665. un homme qui avoit huit pieds & demi de hauteur, tout le corps bien proportionné & une force répondant à ſa taille.

Jean Becan, un des plus fameux & des plus ſçavans Medecins du dernier ſiecle, a rapporté pluſieurs exemples d'hommes extraordinaires en grandeur. Comme ſon livre, *Origi-*

nes Antuerpianæ commence à être rare, on cite icy ſes propres paroles: *Septem vel ſex cubitorum*, dit-il, *homines noſtra quoque ætate accidêre. Vidimus enim mulierem decem pedes altam; juvenem item novem pedibus non multo minorem. . . . Staturâ eſt Giganteâ quidam Heratenſis ad decem propè pedes longus.*

Mais pour ne pas fatiguer le Lecteur d'un trop grand nombre de témoignages ſemblables, M. Molyneux ſe contente d'en ajoûter un tiré d'André Thevet fameux Coſmographe d'Henry III. Roy de France & de Pologne. Thevet dans un voyage qu'il fit en Affrique rencontra un marchand Eſpagnol qui peu de temps auparavant avoit fait naufrage ſur ces côtes. Celuy-cy de tous ſes biens n'avoit ſauvé qu'un coffre où il gardoit les os d'un Geant haut d'onze pieds cinq pouces, mort en 1559. Surquoy Thevet s'écrie: *Choſe merveilleuſe! à laquelle à grand peine j'euſſe adjoûté foy, ſi je ne l'euſſe vûë: d'autant que les os des jambes avoient trois grands pieds quatre doigts de long, & la teſte en-*

viron trois pieds un doigt de tour. l'Auteur fait remarquer que cette circonference de la teſte eſt parfaitement proportionnée à la longueur des jambes, & que le Geant du marchand Eſpagnol avoit dû être de la même taille que celuy dont il a vû une partie du crane à Leyden & qui luy a donné occaſion de traitter cette matiere.

Mr. Molyneux ajoute que les plus grands Geants dont il eſt parlé dans l'Ecriture, n'ont été au plus que comme ceux qu'on vient de dire. Car pour ce qui regarde Goliath, le Texte ſacré determine expreſſément ſa grandeur; qui ſelon l'opinion commune ne peut monter qu'à neuf pieds neuf pouces. Og Roy de Bazan a été conſiderablement plus grand que Goliath. Car ſi nous jugeons de la meſure de ſon corps par celle de ſon lit, l'Ecriture donne à ſon lit neuf coudées. Mais comme il n'eſt pas probable que ſon lit n'ait pas été plus long que ſon corps, on peut tres-vraiſemblablement determiner la hauteur d'Og environ à douze pieds.

SUITE DES CORRECTIONS *à faire dans les Poëſies de S. Orientius imprimées par le R. P. Martene.*

Pag. 18. vers 1.

Si monitis gradiare meis, fidiſsime lector,
Gerula ſecurus colla premis colubri.

Il faut *cærula* au lieu de *Gerula.*

Là même vers 7.

An ſi ventoſæ moveat te gloria linguæ.

Il faut *at ſi*, au lieu d'*an ſi.*

Là même vers 19.

Lenito titulo Parcunſæ dicit Avarus.

Il faut mettre *parcum ſe*, & non pas *parcunſæ*, qui n'a jamais été un mot latin. On ne peut pas dire qu'il ſoit mis icy pour *parſimoniæ.*

Pag. 19. vers 7.

Simile pertuleris, par quoque redde malum.

Au lieu de *Simile*, il faut mettre *ſi mala.*

Là même vers 12.

Nullum ſæva reum faciat ſententia, nullum
Auſtero Proceres plectere judicio.

Il faut mettre *properes*, au lieu de *proceres.*

Là même vers 17.

Assertor vitæ qui nescit esse suæ.

Au lieu de *nescit*, lisez *nequit.*

Là même vers 24.

Dulci præterea frænos impone palato,
Ne sapor Antiquus sæviat illecebris.

Il faut mettre *antiquis*, *au lieu* d'*antiquus.*

Pag. 20. vers 21.

Teque per innumeros cum vult mens sauciat motus.

Au lieu de *sauciat*, mettez *saucia.*

Là même vers 27.

Evius qui donet largus tibi talia quando,
Orandi subeat tunc pia cura tibi.

Au lieu d'*evius*, il faut *ejus.*

Là même vers 29.

Pascere tam magno sumptu quot posset egenos,
Quotque dies lætos Hæc daret una dies.

Il faut lire *hic* & non pas hæc.

Pag. 21. vers 1.

Vera quidem, sed sunt ardua quæsta tuis

Il faut mettre, *quæ statuis.*

Là même vers 8.

An tibi fragiles mundi quærantur honores,
Munere quos speres emeruisse hominem?

Il faut mettre au 1. vers *an tibi ſi fragiles*;& au 2.*hominum*,au lieu d'*hominem* ; ſans point interrogant.

Là même vers 11.

Dum celeri Vita currimus in ſtadio.

Au lieu de *vita*, il faut *vitæ*.

Là même vers 20.

Ille prior forſan , qui ſerior adfuit, ibi.

Au lieu d'*ibi* , liſez *ibit*.

Là même vers 21.

Atria pulſabit ſtulta querela notus.

Corrigez le vers , & mettez ainſi :

At tua pulsabit ſtulta querela notos.

Là même vers 26.

Ingrederis lingua blandus , vultuquè modeſtus,
Corpore ſubjectus, nihil tamen iſta juvant.

Il faut mettre *nil* , au lieu de *nihil*.

Là même vers 28.

Omnis honor pretii eſt , ibi pro pondere nummi.

Liſez *ibis*, au lieu d'*ibi*.

Là méme vers 29.

Carta ſeu foliis ſive potens tabulis.

Il faut *Charta*.

Pag. 22. vers 10.

Anteferens verum falſis,ingentia parvis,

Vitia magnificis, perdita perpetuis.

Il faut mettre *vilia* au lieu de *vitia*; *percita* au lieu de *perdita.*

Là même vers 24.

Adde thymum violas, caßias, mellilota crocumque.

La correction qui est à la marge porte que *caßias* est de trop dans le vers. Au lieu de suivre cette correction, qui fait le vers de cinq pieds, il faut lire ainsi:

Adde thymum, violas, casias, melilota crocumque.

Là même vers. 31.

Lemmatos postes, purpureumque solum.

Il faut lire *gemmatos*, au lieu de *lemmatos.*

Là même vers 32.

Ruraq; vernantis semper redolentia flore.

Il faut mettre *vernanti*, au lieu de *vernantis.*

Pag. 23. vers 10.

Non cava non etiam metuendis sub rupibus antra.

Il faut ôter *sub* qui gaste le vers.

Pag. 24. vers 16.

Intereunt decies qui ternos vixerit annos.

Il faut *interdum*, au lieu d'*intereunt.*

Là même vers 21.

Quare bonis merces, si teneare malis.

Au lieu de *quare*, il faut mettre *quære.*

Là même vers 22.

Cum, nisi dum frueris fructu , tangêre fruendi ,
Et vita hæc vitæ vivat in officio?

Au lieu de *cum*, mettez *cur*; ôtez la virgule qui est aprés *fructu* , & transportez la aprés *frueris.*

Là même vers 28.

Cumque tua hodie stringat aßidua sitis.

On peut corriger le vers en cette sorte.

Cumque tuas hodie stringat sitis arida fauces.

La même vers 32.

Sed nos decursæ primævo flore juventæ,
Jam dubii gressu, lumine, voce, manu.

Il faut mettre *dubio* ou *dubiis* ou bien *dubios.* Car sans cela il y auroit un solecisme : le mot *dubii* se rapportant au verbe *satiat*, qui est quelques vers aprés.

Pag. 25. vers 12.

Nemo tamen cautus credit quod cernit, & illum.
Quod non vult , cernit se quoque posse pati.

Il faut *illud*, & non pas *illum*.

Pag. 26. vers 1.

His lumen tunc ſlamma ſevera dabit.

Il faut mettre *tenue* au lieu de *tunc*.

Là même vers 10.

Non quot nos iſthic terrena morte peremptis
Excipient unam crimina multa necem

Il faut corriger le premier vers en cette ſorte.

Non, qui mos eſt hic, terrenâ morte peremptis.

Sans cela il n'y auroit point de ſens.

Là même vers 14.

Et quodam ſcelerum lucroſi plurima reſtent,
Vindictam reliquis ultio prima neget.

Au lieu de *lucroſi*, il faut *lucro ſi*.

Là même vers 16.

Aſt iſthic omnis perſolvet in ordine noxas.

Au lieu d'*iſthic*, il faut *illic*.

Là même vers 26.

Dextram cæde nocens, linguam in convitia promtam,
Pervaſor, jactans, impius, indocilis.

Liſez, *promptus*, au lieu de *promtam*.

Page 27. vers 2.

Ille miser vere, nec erit nec miserabilis ulli.

Il faut ôter le second *nec* qui gaste le vers. Là même vers 16.

Corpore nec solo, sed toto & pectore cauti.

Il faut lire *casti*, au lieu de *cauti*.

Là même vers 18.

Vel jam felices quæ primæ gloria vittis,
Lucis & infidi corporis illecebris.

Il n'y a point de sens dans ces deux vers. On pourroit les corriger de la sorte:

Vel jam felices, quæ prima est gloria victis,
Lucis & infidi corporis illecebris.

Là même vers 22.

Atque Sacerdotes hoc sanctum agmen habeb t,
Secretosque hominum turbinibus monachos.

Au lieu d'*Agmen*, lisez *examen*.

Là même vers 30.

Atque omnes agnus quoquo se verterit ibunt,
Perfusi ibunt lumine, luce Dei.

Il faut *ibunt perfusi*, au lieu de *perfusi ibunt*.

Là même vers 34.

Ergo ubi terribilem dederit cava buccina cantum,
Adventum tandem testificanda Dei

Il faut mettre *testificata*, au lieu de *testificanda.*

Page 28. vers 4.

Atque omnibus raptim celeratis greßibus ibit,
Deducens sobolem prosapiamque pater.

Il faut lire *omnis*, au lieu d'*omnibus.*

Là même vers 16.

Nec tamen ulla illinc tanta inter millia perget.
Quæ non sit domino dinumerata suo.

Il faut *illuc*, au lieu d'*illinc.*

Là même vers 32.

Quæ vobis gnaris meriti vitæque futuræ,
Dat modo, sed dudum dona parata, Pater.

Il faut mettre *gnarus*, & non pas *gnaris.*

Page 29. vers 22.

Quod ne me primis credas injungere labris,
Neque istud tuto dißimulare putes.

Au lieu de *neque*, mettez *neve.*

Là même vers 26.

Sic sumas sanctam dono tradente coronam.

Il faut lire *domino*, au lieu de *dono*.

Page 30. vers 15.

Et ſuper omne quod eſt, ſine quo nihil omnia cui

Au lieu de *cui*, liſez *cujus*.

Là même vers 29.

Conſummans ſacri Myſterii ſancta profundi.

Il faut *myſteria*, au lieu de *myſterii*.

Là même vers 30.

Plenitudo potens, dedita ſibi, nexa viciſsim.

Liſez *ſibi dedita*, au lieu de *dedita ſibi*.

Pag. 31. vers 19.

O felix Domini dominatio, nobile, lætum.

Il faut mettre *nobile lætum*, & ôtér la virgule qui eſt aprés *nobile*.

Là même vers 21.

Impie damnator tua mors hoc ſtipite pendet,
Credule Confeſſor, tua vita hoc ſanguine Vivat,
Flecteris judicante Deo, qui plectere viſus.

Liſez *vivit* au lieu de *vivat*, & *plectêris* pour *flectêris*.

Page 32. vers 4.

En tibi quam pulchrum per limina noſtra trophæum.

Christe micat, quam clara patri vexilla reportans.

Il faut *reportas*, & non pas *reportans.*

Là même vers 11.

Dat mundi Dominum cognosci Archangelos omnes.

Au lieu de *cognosci* & *Archangelos omnes*, lisez *cognoscier angulus omnis.*

Là même vers 14.

Crux testata Dei pacem.... pingit & est pax.

Lisez *pacem se pingit.*

Là même vers 16.

Vis gratias Miratur, item spectare figuras ?

Il faut lire, *vis gratas mirator.*

Là même vers 18.

Le Poëte decrit le *Labarum* $\overset{P}{X}$ & l'explique ainsi :

P græcum videas, caput est vel, brachia fixi.

Au lieu de *vel* lisez X : & on comprendra alors la pensée de l'Auteur qui dit que la lettre grecque P represente la tête de Jesus-Christ à la Croix, & le X ses bras qui y sont attachez.

Là même vers 25.

Cum

Cum subit in ligno , lignum Deus indicat esse
Materiem fructus : cum ramum extendere in altum ,
Altior excelsis Dominus supereminet omnes.

Lisez *extendit* , au lieu d'*extendere.*

Là même vers 33.

Per pomum , Protoplaste , cadis ; cruce Christus medens.

Lisez *Cruce Christe mederis* , au lieu de *Christus medens.* Car *medens* ne peut pas être la fin d'un vers spondaïque.

Là même vers 34.

Illic mortiferam draco pestifer detulit escam

Il faut *obtulit* , au lieu de *detulit*

Pag. 33. vers I.

Janua cõsideret cælo, secretaque pandat.

Lisez *cum referet cœlos* , au lieu de *consideret cœlo.*

Là même vers 5.

Unde autem dictus est sapientia ? regula vitæ est.

Il faut ôter *est* aprés *dictus.*

La même vers 13.

Unde bonus Pastor ? maculam quod ovilibus obstet.

Liſez *aufert*, au lieu d'*obſtet.*

Là même vers 34.

Flos quia Confeſſor eſt, martyres ipſe coronat.

Il faut corriger ce vers de la ſorte :

Flos : Confeßores & Martyres ipſe coronat.

Page 34. vers 2

Sæpe columba, dolum quia neſcit, ac ſine felle eſt.

Liſez *neſciit*, au lieu de *neſcit.*

Là même vers 4.

Vitis adoptivo quod ſe hærede propaget.

Il faut *ſeſe*, au lieu *de ſe.*

Là même vers 11.

Hoſtia viva Deo ſumus. Cur ipſe ſacerdos ?

Il faut corriger ainſi le vets :

Hoſtia viva Deo. Summus cur ipſe Sacerdos ?

Là même vers 13.

Hunc ratio, hæc ratio eſt, per quàm ſtat machina mundi.

Liſez *huic ratio*, au lieu d'*hunc ratio.*

Là même vers 19.

Unde Propheta? brevi quoniam futura revelat.

Au lieu de *futura*, liſez *ventura.*

Là même vers 27.

Te Deus Emmanuel, nobiscum habitabile nomen.

Reformez ainsi le vers:

Tu Deus Emmanuel, nobiscum habitabile numen.

Là même vers 28.

Tu Dominus Sabaoth pugio teges omne quod usquam est.

Lisez *tegis*, au lieu de *teges*.

Là même vers 30.

Te Patriarchæ omnes teque Angeli omnes adorant.

Lisez *omnes Angeli*, au lieu d'*Angeli omnes.*

Là même vers 31.

Tu super ignotum Cherubim, super astra coruscas.

Il faut *ignitum*, au lieu d'*ignotum.*

Pag. 35. vers 6.

Da dolor absistat, cura & formido facesset.

Lisez *facessat*, au lieu de *facesset.*

Là même vers 17

Et illa molis quadriformis machinæ.

Lisez *moles*, au lieu de *molis.*

Là même vers 27.

Vergiliæ, Jugula, vesper, ago, Lucifer.

Il faut corriger ce vers de la sorte:

Vergiliæ Jugula, Vesperugo, Lucifer.

Pag. 36. vers 8

Oceane qui cinctam coërces Aream.

Il faut corriger ce vers de la sorte:

Oceane cinctam qui coërces aridam.

Là même vers 13.

Infernæ sedis flamma fulva tartara.

Lisez *furva*, au lieu de *fulva*.

Là même vers 23.

Quod si quemquam lædit spiritalis lectio.

Lisez *quem*, au lieu de *quemquam.*

Là même vers 28.

Si scriptor errat in mutanda littera,
Ignarus errat, vænia Christo; si præsto est.

On pourroit corriger ces deux vers de la sorte:

Si scriptor errans in mutandâ litterâ
Ignarus errat, venia Christi præsto ei est.

Pag. 37. vers 3.

Et nos à fæce Ethnicorum emersimus.

On peut corriger ainsi:

Et ab Ethnicorum fæce nos emersimus.

Ce n'est là qu'une partie des corrections qu'on peut faire dans l'*Orientius*; & nous en avons retranché plusieurs, de peur d'être trop longs sur ce sujet Cependant ceux qui ont du goût pour la Critique ne trouvent point ces sortes d'ar-

ticles ennuyeux : & c'eſt à quoi on prie icy les Lecteurs de vouloir bien faire quelque attention. On écrit ces Memoires pour les Sçavans de toute eſpece ; & on y inſere bien des choſes qu'on rejetteroit, ſi on n'écrivoit que pour un certain genre de perſonnes. Ce qui ennuye l'un fait ſouvent plaiſir à l'autre, & c'eſt l'avantage de ces ſortes d'ouvrages que chacun y rencontre ce qui lui convient, ſans être obligé de lire le reſte. Un Journal bien fait eſt comme une table ſervie de toute ſorte de mets, où les perſonnes qui ont le goût le plus different trouvent dequoi ſatisfaire leur appetit.

EXTRAIT D'UNE LETTRE *écrite de Lyon le 17. de Juillet 1701. touchant deux Parelies.*

LE quatorziéme du mois dernier il parut prés d'icy ſur les ſix heures du ſoir deux Parelies bien formez qui furent remarquez par une infinité de gens de la campagne. Il y avoit quelques nuages dans le

ciel qui n'empecherent pas qu'on ne distinguât parfaitement bien trois soleils placez horizontalement. Celui qu'on voyoit du côté du Septentrion étoit plus brillant que celui qui paroissoit du côté du Midy ; & le veritable étoit au milieu. Plusieurs personnes tres-dignes de foy m'ayant assuré qu'il les avoient veûs, j'écrivis sur ce sujet à M. de Servieres Grand Prieur de Savigny, où l'on avoit sur tout remarqué ces Parelies. M. de Servieres m'écrivit en détail ce qu'on avoit vû à Savigny : & Mr. le Curé de Savigny, qui m'apporta sa lettre, m'assura que s'étant trouvé à douze lieuës d'icy prés de S. Bonnet le Chateau dans la Province du Forêt le même jour que les Parelies avoient paru, il les avoit aussi veûs, qu'ils les avoit trouvez tres-brillans & qu'il avoit même remarqué deux Iris tres-bien formés qui accompagnoient ces Parelies.

EXTRAIT D'UNE LETTRE *ſur le même ſujet.*

LE 14. de Juin dernier ſur les ſept heures du matin le tems étant tres-ſerein, il a paru aux habitans de Mauriac, de Plaux, & des lieux circonvoiſins ſituez ſur les montagnes d'Auvergne, un Phenomene ſurprenant, qui a duré prés de deux heures. On a veu trois ſoleils placez ſur la partie ſuperieure d'un cercle parfait, incliné ſur l'Horizon, & de couleur de l'arc-en-ciel. Sous le ſoleil le plus élevé qui étoit le plus éclatant, & ſans doute le veritable, brilloit l'image d'une croix nuë & bien formée de couleur auſſi de l'arc-en-ciel. Les deux ſoleils apparens ſembloient d'abord n'être diſtans du veritable que de 90. degrez chacun : ils s'en ſont approchez d'un mouvement égal ; & n'ont diſparu, que lors qu'ils ſe ſont trouvez ſous lui.

NOUS avions mis dans les Memoires de May & de Juin une Dissertation sous ce titre. Examen du sentiment des Cartesiens sur la cause de la continuation du mouvement. *On y attaquoit cette regle de la Philosophie Cartesienne*, qu'il ne faut point demander quelle est la cause de la continuation du mouvement; parceque le mouvement une fois commencé continuë de soy jusqu'à ce qu'il soit detruit par une cause étrangere. *Messieurs les Cartesiens ont cru devoir faire quelques reponses à cette dissertation, & ils nous en ont envoyé deux. L'une combat directement l'Auteur de la Dissertation; l'autre l'attaque indirectement, en developpant la nature du mouvement. Ces deux réponses meritent d'avoir place dans ces Memoires. La premiere est de Mr. Miron, qui est aussi distingué par son esprit & par sa vertu, que par sa naissance. La seconde est de Mr. l'Abbé de Cordemoy, fils d'un des meilleurs Philosophes & des plus beaux esprits de ces derniers tems. Il est lui-même excellent Philosophe, & tres-bel esprit. Voicy les deux écrits de ces Messieurs, tels qu'ils nous les ont envoyez.*

REPONSE A L'EXAMEN DU *ſentiment des Carteſiens ſur la cauſe de la continuation du mouvement.*

LEs Carteſiens ſont bien éloignez de vouloir qu'on admette leurs propoſitions ſans examen ; eux qui tiennent pour principe inconteſtable, *qu'il ne faut rien recevoir pour vray, que ce qu'on connoît evidemment.* C'eſt ſur ce fondement que ne trouvant dans l'idée de la matiere, que la proprieté paſſive d'être muë, & point du tout la faculté active de mouvoir ; ils ſe croient obligez de chercher ailleurs la cauſe du mouvement. Ils s'addreſſent aux pures intelligences : mais parmi toutes les perfections qu'ils conçoivent leur appartenir, ils ne voyent point cette faculté motrice que les autres Philoſophes leur accordent ſi liberalement. Ils voïent encore moins que l'union, que nous avons avec nôtre corps nous donne droit à la puiſſance de mouvoir : ainſi ayant paſſé par toutes les creatu-

res, ils s'élevent enfin juſqu'au Createur.

Or conſultant l'idée de Dieu, qui eſt celle de l'être infiniment parfait, ils ne peuvent s'empêcher de reconnoitre en lui une puiſſance infinie : d'où ils concluent qu'il a ſeul la puiſſance de mouvoir. Ils connoiſſent encore que pour mouvoir, il ſuffit qu'il le veüille ; parcequ'à cet égard la volonté d'un être infiniment puiſſant, eſt toûjours efficace. Ils ſont enfin pouſſez invinciblement par la force de l'évidence, à ſoutenir qu'à moins que Dieu ne veüille que la matiere ſoit muë, elle ne le ſera jamais : parce que ſi elle étoit muë, ſans que Dieu le voulût, elle ſeroit en cela independante de lui. Dieu n'auroit pas un abſolu domaine ſur elle : il n'auroit donc pas une puiſſance infinie : il ne ſeroit donc pas infiniment parfait : il ne ſeroit donc pas Dieu : toutes propoſitions abſurdes, extravagantes & contradictoires. Aprés cela c'eſt multiplier les êtres ſans neceſſité que d'inventer des cauſes efficientes du mouvement qui concou-

rent avec Dieu ou avec qui Dieu concoure, puiſque la volonté de Dieu ſuffit.

Suppoſons donc que Dieu ait voulu qu'un corps ſoit mû : en voilà aſſez pour le mouvoir. Dieu eſt un être infiniment ſage : un être infiniment ſage ne peut ceſſer de vouloir, qu'il n'en ait quelque raiſon. Ainſi Dieu ne ceſſera point de vouloir que ce corps ſoit mû, qu'il n'en ait quelque raiſon : ce corps ſera donc toûjours mû, jusqu'à ce que Dieu ait une raiſon de ceſſer de vouloir qu'il ſoit mû. Il ne faut donc point chercher de raiſon de la continuation du mouvement, mais ſeulement de la ceſſation du mouvement.

C'eſt ce qui a fait dire à Mr. Deſcartes dans ſon Monde chap. 7. *que ſi une partie de la matiere à une fois commencé à ſe mouvoir; elle continuera toujours avec une égale force, juſqu'à ce que les autres l'arreſtent ou la retardent.* Car Dieu continuera toûjours à vouloir qu'elle ſoit muë d'une égale viteſſe, juſqu'à ce qu'elle vienne à rencontrer d'autres parties

de la matiere, que Dieu commencera à mouvoir, en retardant à proportion cette premiere partie, ou en l'arrétant tout-à-fait, ſuivant les loix generales de la communication des mouvemens qu'il n'eſt pas neceſſaire d'expliquer icy.

Pluſieurs parties de la matiere jointes enſemble font ce qu'on appelle un *corps*. Si elles ſont parfaitement en repos l'une auprés de l'autre, ce corps a une figure fixe & permanente ; ſi elles ſont muës & qu'elles continuent à être unies, elles compoſent toûjours le même corps ; mais ce corps change continuellement de figure. Cependant ce changement de figure ne vient point d'un changement de volonté en Dieu, Dieu ſeulement continue à vouloir que les parties de ce corps ſoient muës : & il reſulte de cette continuation de volonté un changement continuel de figure dans ce corps.

Les changemens de couleur, de ſaveur, d'odeur ne ſont, par rapport au corps, que des changemens de ſa ſuperficie, ou de ſa figure exte-

rieure : ainſi on leur peut appliquer ce que nous venons de dire du changement de figure.

En voilà aſſez ce me ſemble, pour convaincre un eſprit attentif, qu'il ne faut point chercher de raiſon de la continuation du mouvement : & on eſpere que ces reflexions bien meditées épargneront à l'Auteur la recherche de cette raiſon, & la peine d'un nouvel ecrit.

Explication de la nature du mouvement.

Il ne ſera pas difficile de concevoir la nature du mouvement, ſi l'on veut faire attention aux principes, que je vais expoſer en peu de mots.

1. *Produire les corps, c'eſt faire qu'ils ſoient.*

2. *Conſerver les corps, c'eſt faire qu'ils continuent d'être.*

3. *Ils ne peuvent eſtre pluſieurs, ſans être ſituez.*

S'il n'y avoit qu'un ſeul corps, on ne pourroit dire que ce corps fût en aucun lieu : parceque le lieu de

chaque corps n'eſt autre choſe que ſa ſituation, ou le rapport qu'il a aux autres corps. Tellement que ſi un corps étoit ſeul, il ne ſeroit dans aucun lieu : & ſi on imaginoit en ce corps un haut, un bas, un milieu &c. ce ſeroit en ſuppoſant des corps à l'entour de luy, & en aſſignant de la penſée un endroit qu'on appelleroit le bas & un autre qu'on appelpelleroit le haut &c. Mais tout cela ſe feroit par l'imagination, c'eſt-à-dire en nous ſervant de l'idée que Dieu nous a donnée, pour concevoir l'étendue, par le moyen de laquelle idée nous ſuppoſerions aiſément pluſieurs corps (quoy qu'ils ne fuſſent pas) au tour de celuy qui ſeroit en effet.

4. *Ainſi produire, ou conſerver les corps, & les ſituer, n'eſt qu'une ſeule & même action.*

Car enfin puiſque produire ou conſerver n'eſt qu'une même action, qui dans le premier moment s'appelle *production*, & dans tous les autres qui ſuivent, *conſervation*; & puiſque pluſieurs corps ne peuvent être produits ou conſervez, qu'ils ne

ſoient dans une certaine ſituation, il s'enſuit que les produire, ou les conſerver & les ſituer n'eſt qu'une même action.

5. Le lieu de chaque corps n'étant que la ſituation, ou le rapport qu'il a aux autres corps, on peut dire qu'il eſt en mouvement, c'eſt-à-dire qu'il change de lieu; quand à ſon occaſion, ce rapport vient à changer? & qu'il eſt en repos quand ce rapport ne change point.

6. Puiſque la même puiſſance qui a produit les corps & qui les conſerve, les a ſituez, & les ſitue en chaque inſtant, il eſt évident qu'à l'égard de cette puiſſance, donner le lieu à un corps, ce n'eſt que le faire eſtre ou conſerver entre certains corps durant quelque tems; & changer ſon lieu, c'eſt le faire être entre d'autres corps.

De ſorte que les corps ſont là, ou là, parceque cette puiſſance les y fait eſtre; & comme dans le premier moment elle pourroit faire eſtre à gauche celuy qu'elle a fait eſtre à droit, elle peut dans le ſecond faire le contraire.

7. Il eſt évident auſſi que la mé-

me puiſſance qui fait qu'un même corps eſt ſucceßivement ſitué ſur tous les endroits qu'on peut imaginer entre tous les points d'une ligne terminée, peut faire que ce qui étoit au premier point de cette ligne, ſoit tout d'un coup au dernier, ſans paſſer par les autres.

A la verité Dieu a établi un ordre ſuivant lequel le mouvement eſt ſucceſſif; & cet ordre eſt appellé *naturel* : mais il faut prendre garde qu'il n'y eſt pas aſtraint hors la nature ; & que dans un état, comme celuy de la gloire, où la Religion nous fait aſpirer , on conçoit que les corps qui ſeront en un certain inſtant dans un lieu , pourront dans l'inſtant ſuivant être dans un lieu tres-éloigné du premier, ſans paſſer par les lieux , qui ſont entre deux. Et cela ſe doit faire ſans que l'on conçoive une plus grande puiſſance en Dieu pour l'ordre de la gloire, que pour celuy de la nature. Car s'il crée des corps comme A B C. on conçoit qu'en les produiſant il les ſitue : mais on conçoit en même tems qu'il pouvoit mettre B à l'une des extremi-

tez, & C dans le milieu dés le premier moment. Et ainsi l'on doit concevoir que quand il les produit dans le second moment, il peut produire A dans l'endroit où étoit C. & C dans l'endroit où étoit A. sans faire passer ni l'un ni l'autre dans celuy où est B.

Meßieurs de Cordemoy & Miron ont bien voulu communiquer leurs reponses à l'Auteur même qu'ils combattoient, & ils ont trouvé bon qu'il y joignît quelques éclaircissemens.

Eclaircissement de l'Auteur de la Dissertation qui a pour titre Examen du sentiment des Cartesiens &c.

I. Quand l'Auteur de la Dissertation a dit que selon Messieurs les Cartesiens *le mouvement une fois commencé continue de soy, jusqu'à ce qu'il soit détruit par une cause étrangere*, il a pris ces termes selon le sens qu'ils ont dans Mr. Rohault, dont il les a empruntez & qu'il cite dans sa Dissertation. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'il ait crû que selon les Cartesiens, les corps ont en eux

mêmes la vertu de continuer leur mouvement. Il n'eſt pas aſſez peu inſtruit de la Philoſophie de ces Meſſieurs pour leur attribuer un ſentiment dont il ſçait qu'ils ont toûjours été trés éloignez. Tout ce qu'il a pretendu dire, c'eſt que ſelon les Carteſiens, le mouvement une fois commencé continuë, ſans qu'il ſoit neceſſaire que de la part des creatures, il intervienne aucune cauſe de cette continuation. C'eſt en ce ſens qu'il a pris les paroles de Mr. Rohault, & c'eſt en ce ſens qu'il a pretendu les combatre.

2. Quand le même Auteur ſoutient que le mouvement une fois commencé ne ſçauroit continuer, ſans que de la part des créatures il interviene une cauſe de cette continuation, il ne decide point s'il faut que cette cauſe ſoit veritablement efficiente, ou ſimplement occaſionnelle. Cette ſeconde queſtion eſt trés differente de celle qu'il examine, & ce ſeroit vouloir embroüiller la matiere que de les confondre. Les Carteſiens veulent que les creatures ſoient cauſes occaſionnelles du

commencement du mouvement, & non pas de la continuation : ainſi c'eſt refuter leur Syſteme que de prouver, comme on l'a fait, que le mouvement des corps ne ſçauroit continuer ſans qu'il intervienne de la part des creatures une cauſe de cette continuation ; ſoit que cette cauſe ſoit veritablement efficiente, ſoit qu'elle ſoit ſimplement occaſionnelle, ce qu'il n'eſt pas neceſſaire d'examiner maintenant.

3. L'Auteur de la Diſſertation, en diſant que le mouvement une fois commencé ne continue point ſans le ſecours d'une cauſe créée ne parle point du mouvement que Dieu a donné au commencement du monde, ſoit aux tourbillons de la matiere, ſoit au ciel, ou au corps qui eſt regardé en chaque Syſteme comme le premier mobile. Ce mouvement depend uniquement dans ſa continuation comme dans ſa premiere production, de la volonté libre de Dieu. Ce ſouverain Seigneur de toutes choſes, qui a librement créé le monde & qui en a determiné la durée, a auſſi determiné le nombre

des révolutions du ciel ou de quelque autre corps que ce soit qu'on voudra regarder comme le premier mobile. Quand donc on demande; qui est ce qui a produit & qui est ce qui continue sans interruption le mouvement general de la matiere & de ce corps que nous appellons le premier mobile? on n'est pas surpris que les Cartesiens repondent que c'est Dieu seul : & l'Auteur de la Dissertation n'a jamais pretendu combattre ce point de leur doctrine. Mais il y a autour de nous des corps qui sont tantôt en repos tantôt en mouvement ; & parmi ces corps il y en a dont le mouvement est naturel, comme le mouvement des corps pesans & des corps legers; d'autres dont le mouvement est violent , comme le mouvement des corps que l'on jette,& qu'on appelle communément *Projecta* , *missilia*.

On ne demande point quelle est la cause qui continue le mouvement naturel des corps pesans ou des corps legers. Il est visible que la même pesanteur & la même legereté qui fait commencer le mouve-

ment dans les corps dés qu'ils ceſſent d'être arreſtez, le fait auſſi continuer juſqu'à ce qu'ils trouvent quelque obſtacle qui les arreſte. On ne demande point non plus quelle eſt la cauſe qui commence le mouvement violent dans les corps que l'on jette. Cette cauſe, ſoit qu'elle ſoit ſimplement occaſionnelle, ſoit quelle ſoit veritablement efficiente (ce que je ne dermine pas maintenant comme j'en ay déja averti) cette cauſe, dis-je, eſt connuë de tout le monde. Il eſt ſeulement queſtion de la cauſe qui continue le mouvement violent dans le corps que l'on jette, dans la pierre, aprés que la main la quittée ; dans la flêche, aprés qu'elle eſt ſeparée de l'arc, & ainſi des autres.

Les Carteſiens croient qu'il n'eſt pas neceſſaire de rechercher cette cauſe ; & ils ſoutiennent que Dieu, qui à l'occaſion de la main & de l'arc a commencé le mouvement dans la pierre & dans la fleche, l'y continuë enſuite, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucune autre cauſe de la part des creatures : parce diſent-ils, que

le mouvement eſt un état du corps qui doit être conſervé juſqu'à ce qu'une nouvelle cauſe donne occaſion de le detruire. C'eſt ce Principe de la Philoſophie Carteſienne que l'Auteur de la Diſſertation avoit attaqué : c'eſt cela ſeul qu'il combat. Quoiqu'il eſtime & qu'il honore fort les perſonnes qui ont répondu à ſa Diſſertation ; il lui paroît néanmoins que les reponſes qu'on lui oppoſe ne détruiſent point ce qu'ils a avancé ; & il en laiſſe le jugement au public.

DISSERTATION SUR LA cauſe de la continuation du mouvement dans les corps, qu'on appelle en Latin, projecta, miſſilia &c.

LEs Philoſophes appellent en Latin, *miſſilia, projecta*, les corps qui ayant été mis en mouvement par une cauſe exterieure & contre leur nature conſervent quelque tems ce mouvement violent, même aprés qu'ils ſont ſeparez de la cauſe qui l'a commencé. Ainſi parce qu'une fleche quand elle eſt décochée,

qu'un boulet aprés qu'il eſt ſorti de la bouche du canon, qu'une piérre qu'on a jettée en haut, qu'une toupie lors qu'elle eſt debaraſſée de la corde; parce que tous ces corps ne laiſſent pas aprés cela de retenir quelque tems le mouvement qui leur a été imprimé contre leur propre nature, on les met tous au nombre des corps jettez.

On ne cherche pas icy quelle eſt la cauſe qui commence leur mouvement. Cette cauſe eſt pour l'ordinaire tres-connuë. La main commence le mouvement dans la pierre qu'elle jette; le feu dans le boulet de canon; l'arc dans la fleche. Mais on demande quelle eſt la cauſe qui continuë ce mouvement, aprés que le mobile eſt ſeparé de la cauſe qui l'a commencé.

Les Carteſiens pretendent qu'il eſt inutile de chercher cette cauſe, parceque ſelon eux le mouvement une fois commencé continuë de ſoy même, juſqu'à ce qu'il ſoit détruit par une cauſe étrangere On a taché de faire voir dans les Memoires de May & de Juin, la fauſſeté de ce principe.

Quelques Peripateticiens disent que la cause qui commence le mouvement dans les corps jettez, leur imprime je ne sçay quelle qualité active, qu'ils appellent *impetuosité*, & à laquelle ils attribuent la vertu de continuër le mouvement. Mais comme ils n'expliquent point ce que c'est que cette qualité, & qu'il est difficile de s'en former aucune idée; leur opinion est abandonnée de la plupart des Physiciens.

Plusieurs enseignent que le mouvement des corps que l'on jette est continué par l'air & par le corps fluide dans lequel se fait le mouvement: ce sentiment est le plus vraysemblable. Car supposé qu'il faille une cause pour continuer le mouvement, & une cause qui soit hors du mobile, & qui cependant lui soit appliquée, il faut necessairement que cette cause soit l'air, ou le milieu fluide dans lequel se fait le mouvement. La difficulté est de determiner de quelle maniere l'air peut servir à continuër le mouvement. Il y a là-dessus diverses opinions. En voici une nouvelle, qui paroitra

paroitra peut-être plus ſimple & plus ſolide que celles qui ont été propoſées juſqu'à preſent.

On ſuppoſe premierement que l'air & les autres corps fluides, dans leſquels ſe fait le mouvement des Corps jettez, ont tous quelque peſanteur.

On ſuppoſe en ſecond lieu que les differentes colomnes de l'air, lors que leur communication n'eſt point interrompuë, ſe ſoutiennent les unes les autres, & qu'elles ſont dans un parfait équilibre.

On ſuppoſe en troiſiéme lieu que quand deux poids, ſoit ſolides, ſoit fluides, ſont dans un parfait équilibre, on ne peut lever l'un ni diminuër ſon poids, ſans faire en même tems deſcendre l'autre.

On ſuppoſe en quatriéme lieu que quand les corps peſans deſcendent par leur propre poids leur mouvement s'accelere & s'augmente en deſcendant.

On ſuppoſe enfin que les corps fluides qui ſont peſans, s'écoulent par leur propre poids, & s'échapent

en tout ſens, du côté qu'il ne ſont point ſoutenus.

Ces principes qui ſont évidens, & reçûs de tout le monde, ſuffiſent pour expliquer comment l'air eſt la veritable cauſe de la continuation du mouvement dans les corps jettez. Je commence par le mouvement perpendiculaire ; parcequ'il eſt le plus ſimple : je viendray enſuite aux autres.

Quand on jette en haut une pierre, il arrive neceſſairement deux choſes. 1. La main pouſſe avec force non ſeulement la pierre, mais encore la partie ſuperieure de la colomne d'air qui repond à la pierre. 2. La main en s'élevant ſubitement avec viteſſe abandonne, pour ainſi dire, la partie inferieure de la colomne d'air qui s'étend juſqu'à terre, & la laiſſe ſans ſoutien & ſans appui. Cette partie inferieure de la colomne d'air que la main fait & laiſſe ſans appui, n'étant plus en équilibre avec les colomnes des environs qui ont toute leur hauteur, ces colomnes doivent deſcendre, & en deſcendant faire monter l'air qui

eſt ſous la main & l'obliger à ſuivre cette même main avec la même rapidité, avec laquelle elle s'éleve & tache de s'éloigner de lui.

Cela ſe comprendra plus aiſément par la comparaiſon ſuivante. Si les deux plats d'une balance ſont chargez de deux poids égaux, qui les tiennent en équilibre, & que quelqu'un retire d'un des deux plats la plus grande partie des poids qui y étoient, l'autre plat deſcend auſſitôt & fait monter avec viteſſe celui dont le poids a été diminué. C'eſt là à peu prés ce qui doit arriver dans l'air lors qu'on jette une pierre en haut. La main en jettant la pierre s'éleve, & en s'élevant decharge la partie inferieure de la colomne d'air, de tout le poids qui la preſſoit, & qui la tenoit en équilibre avec les colomnes des environs: il eſt donc neceſſaire que les colomnes des environs deſcendent & faſſent monter celle dont le poids ſe trouve ainſi diminué. Il n'y a rien en tout cela de plus inconcevable que ce que nous voyons tous les jours dans les jets d'eau. Pour-

quoi l'eau qui ſort par la bouche du jet d'eau s'éleve-t-elle ſi haut en l'air? c'eſt parce qu'elle eſt pouſſée par l'eau renfermée dans les canaux ſoûterrains, qui tombant d'un lieu fort haut deſcend avec violence, & par ſon poids immenſe contraint celle qui eſt contenuë dans le tuyau qui fait le jet d'eau de lui ceder la place, & d'en ſortir avec rapidité. Ce que nous voyons dans l'eau, doit pareillement arriver dans l'air. Il eſt impoſſible lors qu'on jette une pierre en haut que la main fuye & abandonne ſubitement la partie de la colomne d'air qui eſt au deſſous, ſans qu'il ſe faſſe à la ſuite de la main un jet d'air, s'il m'eſt permis de parler ainſi : les colomnes des environs deſcendant par leur propre poids, & contraignant la partie inferieure de la colomne abandonnée, comme nous l'avons dit, de leur ceder la place & par conſequent de s'élever.

Il eſt encore à remarquer que ces colomnes des environs ne ſçauroient deſcendre par leur propre poids, que leur mouvement ne s'accelere

ſuivant la loy des corps peſants: & cette acceleration continuë tandis que la main, ou quelque autre cauſe que ce ſoit qui a commencé le mouvement demeure appliquée au mobile : parceque pendant tout ce tems là rien n'empêche les colomnes des environs de deſcendre avec liberté , & que la main ſoutient tout le poids qui pourroit s'oppoſer à leur deſcente. Ainſi ſi la main & les autres cauſes qui commencent le mouvement des corps jettez ſont plus long-tems appliquées au mobile, leur mouvement en eſt auſſi plus violent. Et il ne faut pas croire que l'acceleration du mouvement dans les colomnes des environs ſoit peu conſiderable. Comme leur mouvement eſt tres vîte dés ſon commencement , tout ce que l'acceleration y ajoute doit être compté pour quelque choſe. Tout cecy expliqué, il eſt aiſé de dire quelle eſt la cauſe de la continuation du mouvement des corps jettez.

1. Une pierre qu'on jette en haut continuë de ſe mouvoir aprés que la main l'a quittée ; parce que l'air

qui eſt au deſſous la pouſſe par derriere : & cet air la pouſſe; parcequ'il eſt lui-même obligé de monter & de ceder la place aux colomnes des environs. Enfin il cede aux colomnes des environs ; parce que ces colomnes, outre leur propre poids, ont encore tout le mouvement qu'elles ont acquis, pendant que la main a été appliquée au mobile : au lieu que la colomne dans laquelle eſt la pierre n'a pour leur reſiſter que ſon propre poids.

2. Ce mouvement de la pierre en haut ne peut pas durer toûjours, mais il doit diminuer inſenſiblement pour pluſieurs raiſons. La principale eſt que la colomne d'air dans laquelle eſt la pierre a en effet plus de poids que les colomnes des côtez ; puis qu'elle à le ſien & celui de la pierre, & que les autres colomnes ont ſeulement le leur propre. Ces colomnes deſcendoient avec rapidité & acceleroient leur mouvement tandis que la main étoit appliquée à la pierre : parceque alors la main portoit la plus grande partie du poids, & qu'elles n'avoient

à vaincre que le poids du peu d'air qui s'étendoit depuis la main jusqu'à terre. Mais ces mêmes colomnes, dés que la main vient à abandonner la pierre, ont à ſoutenir toute la hauteur de la colomne, & de plus le poids de la pierre. Elles l'emportent cependant pendant quelque tems à cauſe du grand mouvement qu'elles ont acquis en tombant par leur propre poids & avec violence, pendant tout le tems que la main a été appliquée au mobile. Mais ce mouvement qui a vaincu un grand poids doit ſe rallentir & diminuer peu à peu ; & la pierre doit retomber dés qu'il eſt detruit.

3. Ce que j'ay dit du mouvement perpendiculaire en haut, peut aiſément s'appliquer au mouvement horizontal. Car l'air, l'eau & toutes les liqueurs peſantes, s'écoulent indifferemment du côté qu'elles ſont moins ſoutenuës, ſoit que le canal par lequel elles s'écoulent ſoit diſposé en haut comme dans des jets d'eau, ſoit qu'il ſoit diſpoſé horizontalement, comme dans les rivieres, dans les

tonneaux &c. Ainſi, ſoit que la main, qui ôte l'équilibre qu'il y avoit entre les colomnes d'air, jette la pierre en haut, ou qu'elle la pouſſe horizontalement, l'air s'écoule par le canal qu'elle lui trace, & la ſuit avec impetuoſité.

Il ſemble qu'il y ait plus de difficulté a expliquer le mouvement circulaire des toupies, des boules qui tournent ſur leur axe, & des corps qui tournent ſur un pivot: mais pour peu qu'on y faſſe d'attention ou trouvera que c'eſt à peu prés la même choſe. Une toupie ſe meut en rond, parce que la corde avec laquelle on la fait jouër & qui lui fait faire pluſieurs tours avant que d'en ſortir, trouble l'équilibre generalement de toutes les colomnes qui environnent la toupie: & ces colomnes venant à pouſſer la toupie en même tems de tous les côtez, elles doivent la faire remuër en rond. Il eſt encore plus aiſé d'expliquer le mouvement d'une boule qui tourne ſur ſon axe & des corps qui tournent ſur un pivot auquel ils ſont attachez.

4. Le mouvement des corps jettez dure d'autant plus long-tems que la cause qui le commence est appliquée au mobile pendant un plus long espace : parce que le mouvement de l'air s'accelere alors d'avantage. C'est pour cette raison qu'un canon qui est plus long porte plus loin, & qu'un homme qui jette une pierre avec une fronde la pousse bien plus loin que s'il ne la jettoit qu'avec la main.

REGLEMENT ORDONNE' *par le Roy pour l'Academie Royale des Inscriptions & medailles in 4°. pagg.* 14. *à Paris de l'Imprimerie Royale.*

LE Roy avoit établi en 1663. une Academie des Inscriptions & Medailles pour travailler à l'Histoire de son Regne par ces sortes de Monumens. Mais comme cette Academie n'étoit composée que de peu de personnes, S. M. a resolu d'en partager l'honneur aussi-bien que le travail. Elle sera d'oresnavant de 40. Academiciens, dix Honoraires,

dix Penſionaires , dix Aſſociez & dix Eléves. C'eſt ainſi que l'Academie Royale des Sciences fut augmentée il y a quelque tems juſqu'au nombre de 70. perſonnes, dont dix ſont Honoraires, 20. Penſionaires, 20. Aſſociez & 20. Eléves. Ces deux Academies ont à peu prés la même forme & les mêmes reglémens : auſſi ſont elles animées du même eſprit, ayant le même Fondateur qui eſt le Roy, & le même Préſident qui eſt Mr. l'Abbé Bignon; auquel les Sciences les plus profondes, auſſi-bien que les belles Lettres doivent une grande partie du luſtre & de la protection qu'elles ont en France.

L'Academie des Inſcriptions, outre l'Hiſtoire du Roy à laquelle elle travaille, & qu'elle nous fait eſperer pour le commencement de l'an prochain, ſuivant l'article 19. du Reglement, *doit s'appliquer inceſſamment à faire des medailles ſur les principaux evenemens de l'Hiſtoire de France, ſous tous les regnes juſqu'à l'origine de la Monarchie, & à compoſer les deſcriptions hiſtoriques deſdits*

évenemens , par rapport ausquels les Medailles auront été faites. Cela suppose les faits de nôtre Histoire bien éclaircis, les Epoques bien établies, tout debroüillé, tout averé, tout fixé.

Le même article ordonne à ces Messieurs de travailler encore *sans délay à l'explication de toutes les medailles, medaillons, pierres & autres raretez antiques & modernes du Cabinet de sa Majesté : comme aussi à la description de toutes les Antiquitez & Monumens de France.* Ceux qui sçavent un peu dequoy il s'agit, voyent assez combien ce dessein est vaste. Mais l'article suivant fait encore mieux comprendre tout ce que la nouvelle Academie embrasse.

Ladite Academie étant principalement établie pour travailler aux Inscriptions, & autres Monumens qui ont été faits, ou que l'on pourra faire, pour conserver la memoire des hommes celebres & de leurs belles actions ; elle continuera de travailler à tout ce qui regarde lesdits Ouvrages : tels que sont les Statues, les Mausolées, les Epitaphes, les Medailles, les Jettons, les De-

vises, les Inscriptions d'Edifices publics, & tous autres Ouvrages de pareille nature. Elle veillera à tout ce qui peut contribuer à la perfection de ceux qui se feront, tant pour l'invention & les Desseins, que pour les Inscriptions & les Legendes : comme aussi à la Description de tous les Ouvrages faits ou à faire, & à l'Explication Historique des sujets par rapport ausquels ils auront été faits. Et comme la connoissance de l'Antiquité Grecque & Latine, & des Auteurs de ces deux langues est ce qui dispose le mieux à réussir dans ce genre de travaux, les Academiciens se proposeront tout ce que renferme cette espece d'érudition, comme un des objets le plus digne de leur application.

Le Roy nommera le President & le Vice-President au commencement de chaque année. Le Secretaire est perpetuel ; & en cas d'absence, il commettra tel d'entre les Academiciens qu'il jugera à propos pour tenir en sa place le Registre. Le Tresorier est aussi perpetuel, & se peut choisir un substitut entre les Academiciens.

Le public ſera ſans doute bien aiſe d'apprendre les noms de ceux qui compoſent la nouvelle Academie. Les voici dans le même rang qu'ils ont au bout du Reglement dont nous parlons.

Les Honoraires ſont, Mr. l'Abbé Bignon *Preſident*, Monſeigneur le Coadjuteur de Straſbourg, Mr. l'Evêque de Soiſſons, le P. de la Chaize, Mr. de Beringhen, Mr. l'Abbé de Caumartin *Vice-Preſident*, Le P. D. Mabillon, Mr. le Duc d'Aumont, Mr. Pelletier Conſeiller d'Etat, Mr. Foucault Intendant de Caen.

Les Penſionnaires, Mrs Charpentier, l'Abbé Tallemant *Secretaire*, Deſpreaux *Directeur*, de Tourreil, l'Abbé Renaudot, de la Loubere, Dacier, Pavillon, Boutard, Felibien *Treſorier.*

Les Aſſociez, Mrs Oudinet, de Fontenelles, Rollin, de Beaujeu, Couture, Foy-vaillant, l'Abbé de Tilladet, Pouchard, l'Abbé de Vertot, Th. Corneille.

Les Eléves, Mrs Galand, Bourdelin, Rouſſeau, Simon Docteur en

Droit, l'Abbé Prevôt, de la Bonnodiere Duché, Boyvin Avocat, Henrion, Moreau de Mautour. Mr. Coypel est le Dessinateur de l'Academie.

C'est icy le lieu d'ajouter que ces Messieurs ont marqué leur établissement par un jetton qui represente d'un côté le Roy, avec cette Legende, LUDOVICUS MAGNUS REX. Au revers est une Muse qui tient de la main droite une Couronne de laurier élevée. On voit aussi dans le champ une demi-colonne & un Obelisque chargez d'inscriptions, lesquels s'élevent au milieu des ruines, & que le tems qui consume tout paroît avoir respectez; avec ces mots à l'entour pris d'Horace, VETAT MORI, *Elle immortalise.* On lit au bas, REGIA INSCRIPT. ET NUMISM. ACADEMIA M. DCCI. *l'Academie Royale des Inscriptions & des Medailles* 1701.

ADDITIONS ET CORRECTIONS pour les Volumes precedens de ces Memoires.

CE n'eſt pas aſſez d'inviter les gens de lettres à nous communiquer leurs lumieres & à nous donner leurs avis : il eſt bon de leur montrer que nous 'en profitons : & nous devons au public l'aveu ſincere des fautes qui nous ſont échapées dans les *Memoires* precedens.

Un des plus habiles Critiques de nôtre tems nous a fait remarquer trois fautes dans l'article où nous avons annoncé le nouveau livre de Mr. l'Abbé de S. Remy * dont nous avions été mal informez. 1. Le vray titre de ce livre, & qui renferme aſſez bien le deſſein de l'Auteur, eſt *Memoires contenant ce qui s'eſt paßé de plus memorable en France depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à preſent.* 2. Ce n'eſt pas le premier *Vol.* qui *contient les Memoires de la premiere race.* Il falloit dire que l'Auteur a donné deux to-

* *May Juin pag.* 218.

mes au public, & que ces deux tomes comprenent les Memoires de la premiere race : le premier tome ne va que jusqu'à l'an 575. 3. Il n'est pas vray de dire que *dans la preface on répond à la miserable Histoire de Louis XIII. publiée par le sieur le Vassor*. Mr. l'Abbé de S. Remy n'a pas entrepris d'y répondre, & cela ne seroit point venu à propos dans l'Histoire de la premiere race, Il n'a eu occasion d'en parler qu'à propos de la sincerité dont les Historiens ont coûtume de faire profession.

On nous avoit mandé que le titre du livre du P. Alexandre etoit *Paralipomena Ecclesiastica :** nous avons vû depuis que le titre étoit, *Paralipomena Theologiæ moralis.*

Nous venons encor de nous appercevoir que dans les derniers memoires, outre les fautes de l'impression qu'on a corrigées dans l'errata. On a laissé pag. 208. *Junkerius* pour *Junkerus*, & pag. 209. *Tellerus* pour *Fellerus*. On a aussi mal rapporté pag. 229. le titre du recueil des Pro-

* *May Juin. pag.* 210.

grammes de Thomasius; c'est *Chrestien* Thomasius, & non pas *Jacques*, dont on a voulu parler.

On a imprimé pag. 38. Mr. Limborch *petit fils* du fameux Episcopius ; il falloit mettre *petit neveu* : c'est l'expression latine qui a trompé : le mot *nepos* signifiant ordinairement *petit-fils* dans les bons Auteurs, & trés rarement *neveu*. Il peut encore nous être échappé de semblables fautes : mais ceux qui sçavent ce que c'est que de travailler sur des memoires d'autruy, & d'envoyer son manuscrit à prés de cent lieuës pour le faire imprimer, ne mettront sur nôtre compte que la moindre partie de ces sortes de fautes. Du reste il importe peu de qui elles viennent, & il ne s'agit que de les corriger. L'Imprimeur promet d'être plus exact à sa seconde edition.

Dans les nouvelles de litterature des mois de Juillet & Aoust, on avoit oublié d'imprimer plusieurs choses dont nous mettrons icy les principales, qui peuvent encore avoir l'agrément de la nouveauté.

Nous commencerons par une lettre dé l'illustre Mr. de Leibnitz écrite de Wolfembutel le 14. de May 1701. la voicy.

„ Je pourray faire imprimer *Cimmeliorum Philosophicorum Epitome.* „ Je voudrois y pouvoir joindre „ quelque écrit du celebre Suisser „ qui vivoit il y 200. ans, que Ju„les Cesar Scaliger a tant estimé, „ & que Vivés a méprisé : mais je „ suis du sentiment du premier. On „ m'a fait encore esperer une lettre „ de Ratramnus, *de Cynocephalis.*

„ Un habile homme nommé Mr. „ Peterson qui a été Surintendant „ de l'Eglise de Lunebourg, & obli„gé de se demettre de sa charge à „ cause qu'il soutenoit le *Chiliasme,* „ vient de donner un ouvrage in „ folio en Allemand, où il defend „ hautement & amplement, & mê„me avec esprit & erudition, le „ sentiment d'Origene sur le *Myste„rium resurrectionis omnium*, contre „ plusieurs de nos Theologiens qui „ combattent cette doctrine. Il ap„porte quantité de passages curieux „ des Anciens & des Modernes, &

pretend éclaircir par ſon hypo- "
theſe pluſieurs endroits difficiles, "
& particulierement ce qui regar- "
de le peché contre le S. Eſprit. "
Mais j'ay peur que cela ne luy at- "
tire encore quelques affaires ſur "
les bras. La même doctrine com- "
mence à être en vogue en Angle- "
terre, & même Mr. le Clerc y té- "
moigne de l'inclination dans ſes "
Parrhaſiana : quoy qu'il veuille "
qu'on croye que ce n'eſt qu'un "
jeu d'eſprit. Si l'affaire eclate d'a- "
vantage, je m'imagine que vos "
Theologiens ſe joindront aux nô- "
tres contre des ennemis communs. "

NOUVELLES DE LITTERATURE.

FRANCE.

(Paris.) MOnſieur Thiers va faire imprimer ſon *Traitté des cloches*, & on en imprime actuellement un autre de luy ſur la *veritable devotion.* L'Abbé de Bellegde va donner au public des *lettres curieuſes de Litterature & de Morale*, en forme de réponſes à une Dame de qualité.

(*Montpellier.*) Mr. Veyssiere, Conseiller honoraire ou veteran à la Cour des Aydes & à la Chambre des Comtes de ce pays : s'applique maintenant plus que jamais à enrichir son cabinet de toutes sortes de medailles, graveûres, portraits & autres choses semblables. Depuis qu'il a donné sa charge à Mr. son fils, il ne s'occupe que de ces savantes découvertes. Au passage de Messeigneurs nos Princes il eut l'honneur de leur presenter *l'Explication de deux graveures Grecques Antiques.* Elle fut fort applaudie, quoique ce ne fust gueres qu'une espece d'*in promptu.* Il l'a bien augmentée depuis par de nouvelles reflexions, & je vous en enverray la deuxiéme édition qui meritera bien d'avoir place dans vos *Memoires.* Il trouve dans ses medailles la fondation de Nismes, le commencement des Volques, & la confederation des habitans des villes maritimes de la Provence & du Languedoc qui s'établirent dans la Gaule Cisalpine.

(*Roüen*) Il paroît icy depuis peu un livre intitulé, *l'Encyclopedie*

de la sainte Foy dans l'Explication du Symbole des Apôtres, de l'Oraison Dominicale & de la Salutation Angelique. par Mr. Marcant Chanoine de Lisieux, chez Jean Besogne 1701. L'Auteur y explique plusieurs questions tres-utiles d'une maniere simple, & à la fin de chaque article, il ajoute une morale ou petite exhortation de 30. ou 40. lignes.

(*Paris.*) On a imprimé plusieurs Oraisons Funebres de S. A. R Monsieur : celle de M. l'Evêque Duc de Langres prononcée à S. Denys le 23. Juillet; celle du P. Bretonneau prononcée à la maison Professe des Jesuites le 18. d'Août : celle de Mr. l'Abbé Bochart de Saron prononcée au Val de Grace le 31. enfin celle du P. le Camus qui est latine & qu'il prononça au College de Loüis le Grand le 26. de Juillet. On a aussi imprimé icy une Oraison Funebre du feu Roy d'Espagne, que le P. Robert Philippe Jesuite avoit prononcée à Luxembourg. Le P. Lamy de l'Oratoire fait travailler à une nouvelle édition de ses *Entretiens sur les sciences.*

Mr. Du Four Muſicien du Roy ſonge à faire imprimer une Traduction Françoiſe du *Coſmotheoros* de feu Mr. Huyghens. C'eſt une Hypotheſe fort jolie ſur les Mondes des Planetes.

(Lyon.) J'ay depuis quelque tems *(P. Colonia)* entre les mains un Manuſcrit ſingulier dont je fais beaucoup d'état, & dont j'eſpere que l'édition ſera beaucoup de plaiſir aux Sçavans. Ce ſont les lettres que le fameux Cardinal Jacques Sadolet a écrites à diverſes perſonnes au nom de Leon X. dont il étoit Secretaire avec le Cardinal Bembe. On a déja imprimé les lettres que Sadolet a écrites en ſon nom ; mais on n'a jamais imprimé celles qu'il a écrites au nom de Leon X. Le manuſcrit étoit entre les mains de Monſieur Beauchamp Gentilhomme d'Avignon qui a beaucoup d'érudition , & une tres - belle Bibliotheque. Il contient environ cent lettres dont quelques unes ſont corrigées de la main même du Cardinal Sadolet. Il y en a à François premier, à Charles-Quint, au Roy de

Portugal, au Duc de Savoye, à l'Evêque de Paris, à la Republique & au Doge de Gennes, aux Nonces, à presque tous les Souverains de ce tems là. Outre que ces Lettres sont tres-bien écrites en Latin, elles renferment beaucoup de choses curieuses pour l'Histoire & pour la Religion. Je feray en même tems réimprimer tous les Ouvrages de Sadolet qui sont tres-rares. Mr. Baluze a eu la bonté de me promettre une piece anecdote de ce Cardinal, laquelle est dans la Bibliotheque de Mr. Colbert. C'est une longue lettre que Sadolet écrivit au Roy François premier sur le passage de l'Evangile, *de duobus gladiis.* Mr. de Saint Quintin qui écrit l'Histoire d'Apt, m'a encore donné une lettre du même Sadolet. Je feray obligé à ceux qui voudront bien me procurer de semblables secours.

Mr. Mezobarbe, fils du fameux Comte Mezobarbe Birague qui a donné un sçavant Ouvrage in folio sur les Medailles Latines des Empereurs Romains, me dit hier en passant icy, (*Lyon*) qu'il alloit à Paris

imprimer un Ouvrage de Mr. ſon Pere. C'eſt un tome in folio ſur les Medailles Grecques qu'on attendoit depuis ſi long-tems, & qu'on deſeſperoit preſque de voir jamais. Voici le titre de l'Ouvrage Poſthume, comme il me l'a dicté lui-même : *Joannis Antonii Mediobarbi Biragi C. R. S.* (Clerici regularis Somaſchi) *editio ſecundi tomi numiſmatum Græcorum Comitis Franciſci Mediobarbi Biragi. Pariſiis.* Le Fils a beaucoup d'érudition & de merite, & il y a beaucoup de notes de ſa façon dans ce ſecond tome qu'il va donner.

(*Paris.*) On a commencé l'édition de la vie de Loüis le Grand par les Medailles. Ce livre ſera in folio. Il y aura une medaille à la tête de chaque page, & enſuite l'explication en françois, tant du ſujet & de l'occaſion de la medaille, que des autres choſes qui pourront y avoir quelque rapport. Les habiles gens qui travaillent depuis ſi long-tems à cet Ouvrage nous répondent de ſon ſuccez.

Mr. l'Abbé de Vallemont va donner *les Elemens de l'Hiſtoire Fabuleuſe,*

ſe, & un autre Ouvrage ſous le titre de *Recreations d'eſprit, où l'on voit ce qu'il y a de plus curieux dans les Arts & dans les Sciences.*

On imprime actuellement les livres du Baptême & de la Confirmation du P. Morin. On imprime auſſi les lettres de Ciceron à Atticus traduites par M. Mango autrefois de l'Oratoire. On va imprimer la ſuite des Lettres de feu Mr. l'Abbé de la Trappe. Robuſtel a imprimé le Traitté *des Loüanges, de la Flaterie & de la Médiſance*, par Mr. Girard de Villeterin. Il a auſſi imprimé une Diſſertation ſur l'Hiſtoire d'Hegeſippe contre le ſentiment de Mr. de Tillemont.

Un Eccleſiaſtique de cette ville a trouvé une nouvelle ſorte de jet d'eau extraordinaire, qu'il a fait joüer en preſence de pluſieurs perſonnes. C'eſt un baſſin de deux pieds de diametre ſeulement, & d'un pied de haut. Au milieu du baſſin, il y a un petit jet d'eau, qui n'a rien que de commun. Sur les bords du baſſin on voit trois figures qui jettent de l'eau, & qui tour-

nent chacune ſur leur pivot. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce ſont trois figures au dedans du baſſin ; elles en font le tour, & en ſe promenant de la ſorte, elles ne laiſſent pas de jetter de l'eau. Le même tuyau qui fait aller les jets d'eau ſert auſſi à faire tourner la machines, ſans qu'on puiſſe au dehors appercevoir la maniere dont cela ſe fait. La même choſe pourroit encore plus aiſément s'executer en grand. Cet Eccleſiaſtique demeure à Nôtre Dame de la pitié.

Madame *Dacier* travaille à un Recueil de Liturgies grecques. Outre l'Hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences écrite en Latin par Mr. *du Hamel*, dont on vient de donner une ſeconde edition, Mr. *de Fontenelles* Secretaire de l'Academie en fait imprimer une en François, & le premier volume eſt déja fort avancé. Il en lut la preface à la derniere Aſſemblée publique qui ſe tint aprés les Feſtes de Pâques. On fait une nouvelle edition de la vie des Saints par le P. *Giry*. Mr. *Tourneſort* eſt encore dans les Iſles de l'Archi-

pel où il ramasse ce qu'il y trouve de curieux pour la Botanique : & quelque assiduité qu'il apporte à ce travail , il y trouve tant de choses singulieres, qu'il croit avoir encore de la besogne pour trois ans.

ITALIE.

(*Rome.*) Je vous envoye le titre d'un livre nouveau de Theologie qui ne fait que de paroître.

Controversiæ dogmaticæ adversus Hæreses utriusque orbis Occidentalis & Orientalis, explicatæ Alumnis Seminarii S. Pancratii Fratrum Carmelitarum Discalceatorum apud S. Pancratium de Urbe à R. P. Fr. Liberio à Jesu Carmelita Excalceato Provinciæ S. Angeli Longobardiæ Professo, ex ditione Novariensi, in eodem Seminario Polemicæ Theologiæ Prælectore, & in venerabili Collegio Urbano de Propaganda Fide studiorum Præfecto, in tres tomos distributæ. Tomus primus de Ecclesia Militante. Romæ 1701.

Mais je dois vous dire qu'on vous trouvé en ce pays-cy bien delicat. Vous faites querelle à Mr. de la

Chausse * de la maniere dont il s'est exprimé sur Raphaël : il n'a rien dit cependant que ce qu'on dit icy tous les jours de ce fameux Peintre, & que ce qu'on lit dans l'épigramme qu'on a mise sur son tombeau. Mille gens l'ont rapportée, & personne ne s'est avisé d'y trouver à redire.

Hic situs est Raphaël, timuit quo sospite vinci
Rerum magna parens, & moriente mori.

Je ne sçay si vous avez vû une Histoire Italienne des guerres du Bresil entre les Portugais & les Hollandois, par le P. Jean Joseph de sainte Therese Carme Déchaussé. C'est un in folio divisé en deux parties : la premiere partie à 191. pages & va jusqu'en 1637. La seconde en a 211. & va jusqu'en 1654. Ce livre est enrichi de cartes & de figures. Le titre est, *Historia d'elle guerre del Regno di Brasile accadute tra la Corona di Portogallo è la Republica di*

* *Mars, Avril. p.* 52.

Olenda, con le Carte Geografiche &c.

Vous trouverez de fort bonnes choses dans un Livre imprimé l'an passé à Florence, & qui comprend bien des particularitez sur la vie & les Ouvrages des Academiciens *della Crusca*, Le titre est, *Notizie Litterarie ed Istoriche interno agli huomini Illustri dell' Academia Fiorentina.* Firenze 1700. C'est un in 4° de 375. pages.

Tous les autres livres nouveaux que nous avons icy (Rome 23, d'Aoust) se reduisent à cette liste que je vous envoie.

Lettere Morale del P. Giuseppe Maria Perimazzi de l'Ordine di S. Francesco di Paola.

Compendio di tutte l'Opere del Pignatelli.

Repertorium morale utriusque Fori.

Les vers Latins du P. Thomas d'Aquino Regent de Rhetorique du College Romain.

Un des principaux Ouvrages que nous ayions pour ce païs-cy est le Recueil des œuvres du P. Paul Segnery en 2. volumes in fol.

Il est imprimé en deux colomnes

& d'un caractere aſſez menu. Il eſt dedié au Pape par l'ordre duquel il a été imprimé : & c'eſt un des premiers ordres que le ſaint Pere ait donnez aprés ſon exaltation. L'Epitre Dedicatoire a été trouvée fort belle, non ſeulement parce qu'elle eſt écrite fort poliment, mais ſur tout parce qu'elle ne contient que des veritez. C'eſt auſſi par ordre de ſa Sainteté qu'on a mis la vie du P. Segneri à la tête de ce Recueil : vous ſçavez en quelle veneration il étoit dans toute l'Italie pour ſa ſageſſe & ſa vertu, & avec quel ſuccés il a écrit & prêché. C'étoit un des hommes qui parloit ſa langue le plus correctement.

ALLEMAGNE.

Mr. Jean Chriſt. Sturmius Profeſſeur de Phyſique & de Mathematique a fait imprimer à Nuremberg le ſecond volume de ſa *Matheſis Puerilis*, dont le premier volume parut en 1699 in 8° pagg. 884. le ſecond volume eſt de 852. pag. le deſſein de l'Auteur eſt aſſez particu-

lier. Il prétend qu'on introduiſe la mathematique dans toutes les baſſes claſſes, même dans les écoles ou l'on aprend ſeulement à lire : en ſorte que les enfans apprennent tous les ans quelque traitté avec leurs autres études. Son premier tome comprend dans cette vûe. 1. L'Arithmetique & l'Algebre. 2. La Geometrie & la Trigonometrie. 3. Les Fortifications. 4. L'Architecture. 5. La Mechanique. Le ſecond tome renferme, 1. L'Optique, la Catoptrique, & la Dioptrique. 2. L'Aſtronomie & l'uſage des Globes. 3. La Chronologie. 4. Le Traitté des Eclipſes. 5. La Gnomonique, &c.

(*Strasbourg.*) Un Gentil-homme de ce païs-cy nommé Waldner de Freundeſtein, vient de mettre au jour un tres-beau Traitté *De Firmamentis conventionum publicarum.* C'eſt un in 4° de 188. pages. Il l'a dedié à Mr. le Marquis d'Uxelles Lieutenant General des Troupes du Roy, quoy qu'il ſoit imprimé à Gieſſen en Heſſe. Ce jeune Gentilhomme eſt encore Auteur d'un autre in 4°. de 64. pages intitulé *De Diplomatis*

Germaniæ Imperatorum & Regum. C'eſt auſſi de luy que nous avons un troiſiéme in 4° de 48. pages qui a pour titre, *Diſſertatio de obligatione & poteſtate Regis Romanorum in genere, occaſione Proœmii Capitulationis Joſephi.*

Voici tout ce que dit le ſieur Buddeus pour répondre aux *Excerpta Hiſtorica* de Mr. Obrecht ſur le Teſtament de Charles II. vous avez parlé de cette Diſſertation de Buddeus dans les Memoires de Juillet & d'Aouſt pag. 227. Il prétend chap. 2. §. 8. *qu'il eſt clair & démonſtratif par la nature même de la ſucceſſion, que ſi les heritiers legitimes manquent dans la poſterité de Charles V.* (ce ſont ſes termes, *ſi legitimi hæredes in poſteritate Caroli V. deficiant*) *on ne peut ſe diſpenſer de transferer la ſucceſſion à la poſterité de Ferdinand I.* C'eſt aſſurément de quoy on ne diſconviendra point à la Cour de France : mais la queſtion eſt de ſçavoir ſi Philippe V. n'eſt pas *heritier legitime* de Charles II. & c'eſt juſtement de quoy Mr. Buddeus ne parle point. Mais il prouve fort au long

que les Eſpagnols n'ont pas toûjours gardé les memes regles dans la ſucceſſion de leurs Rois, & que quand il faudroit regler la ſucceſſion par les degrez de parenté, comme le pretend Mr. Obrecht, & comme Mr. Buddeus ne le nie pas, la Maiſon d'Auſtriche ne perdroit pas pour cela ſes droits.

ANGLETERRE.

Monſieur Ludolfe Cuſter, qui s'appelle en latin *Neocorus*, va imprimer tout de bon Suidas à Cambrigge. On rend icy juſtice à ſon ſçavoir & à ſon travail, comme on a fait par tout. On ne parle parmi les Sçavans que de luy & de Mr. Grabb, qui continue à travailler pour les nouvelles editions des Peres. Il eſt maintenant ſur S. Irenée. Le ſieur Milli maître és Arts, fait imprimer à Oxford S. Cyrille de Jeruſalem; Mr. Hudſon, qui depuis quelque tems a ſoin de la Bibliotheque d'Oxford à la place de Mr. Hydde, fait réimprimer Denys d'Halicarnaſſe, dont les exemplaires ſont devenus

ſi rares. On fait encore à Oxford une nouvelle edition de Lycophron. La nouvelle edition des Conciles que Mr. Alix avoit promiſe va fort lentement. Bien des gens s'appliquent à nous donner des Traductions Angloiſes de ce que nous avons de meilleurs Auteurs dans l'antiquité, Nous avons depuis peu l'Hiſtoire de Thucydide & celle de Joſephe. On a auſſi traduit le Dictionnaire de Morery , & cette Traduction pourra ſervir à ceux qui font de nouvelles editions de ce Dictionaire en France & en Hollande.

On ſonge à faire icy differens Recueils de voïages non encore imprimez, ſur le plan que Mr. Melchiſedech Thevenot a ſuivi dans les 5. volumes qu'il a donnez au public, & qui contiennent des choſes trés-curieuſes & trés-ſingulieres. Comme on s'addonne beaucoup en ce pays-cy à la navigation & au commerce, on n'aura pas de peine à y ramaſſer bien des voyages curieux. Mais on fera auſſi entrer dans les Recueils les relations qu'on recevra des autres pays ; & les Libraires ne plain-

dront rien pour les rendre agreables par les figures & par la beauté de l'Impreſſion.

Mr. David Gregori de la Societé Royale de Londres , Profeſſeur Royal d'Aſtronomie dans l'Univerſité d'Oxford, va faire imprimer un Ouvrage *in folio*, diviſé en ſix livres, & qui contient les principes Phyſiques & Geometriques d'Aſtronomie.

L'Hiſtoire Françoiſe de l'Ancien & du Nouveau Teſtament enrichie de 400. figures a été compoſée par le ſieur Martin Miniſtre à Utrecht. Ainſi on ne doit pas s'étonner d'y trouver de tems en tems des ſentimens conformes à la Religion que l'Auteur eſt obligé de prêcher.

On a déja vû l'Hiſtoire metallique de Hollande de Mr. l'Abbé Bizot & pluſieurs autres livres ſur le même deſſein : mais on travaille à un deſſein plus vaſte, qui renferme l'Hiſtoire Metallique & Genealogique de la Maiſon de Naſſau & d'Orange , & toute l'Hiſtoire des anciens Comtes de Hol-

lande, des Comtes de Flandres; des Ducs de Brabant &c. On a déja trouvé plus de 250. medailles qui ne sont point dans *l'Histoire Metallique de Hollande* : & comme on ne veut rien épargner pour rendre cet Ouvrage complet; ceux qui auront quelques memoires à fournir là-dessus pourront s'addresser à Nicolas Chevalier & Jacques Tirel Marchands Libraires à Amsterdam sur le Rockin.

On a imprimé en 6. volumes in fol. toutes les œvres de Gerard Jean Vossius, & celles de Coccius en 10. volumes. On y joindra 2. volumes posthumes de cet Auteur. Le 2e vol. du *Thesaurus Dissertationum Novi Testamenti* s'acheve à Amsterdam.

On y imprime aussi *Gousseti Comm. Linguæ Hebr. ad Methodum Manualisis Buxtorfii, sive Lexicon Hebr. in fol.* Nous avons de Mr. Gousset (Jean) des *Considerations Theologiques & Critiques sur le projet d'une nouvelle Version de la Bible sous le nom* de C. le Cene. 1698. in 8°. à Amsterdam.

On imprime aussi les Metamor-

phoses d'Ovide avec les Remarques de Baudoüin. Le Dictionaire de Moreri 4. vol. in fol. neuviéme édition augmentée de plus de 500 articles dans le corps de l'ouvrage, est tout prêt à paroître. Mrs Huguetan ont imprimé l'Abregé des œuvres d'Ettmuller, in 8° en Latin. On y trouve 1° le Cours de medecine abregé par Ettmuller. 2° Un Abregé de Chymie. 3° Un Abregé du Commentaire sur la Pharmacie de Schroderus. 4° Un Abregé de toute la Pratique de Medecine, avec un Abregé de la Chirurgie. Cette edition est faite sur celle de Londres, & on a mis 1702. dans le titre afin qu'elle soit nouvelle encore dans un an.

Extrait d'une Lettre C...

M. Créenius grand Philologue à Leyde travaille actuellement à la huitiéme partie de ses *Animadversiones*, Il vient de donner le second volume de son recueil de Philologie, qu'il appelle *Thesaurus librorum Philologicorum & His-*

toricorum ; où sont entre autres pieces les *Miscellanea* de Hachspanius, vous serez bien aise de sçavoir les autres Ouvrages qu'il a publiez : les voici. I. Le premier volume du Recueil, imprimé à Leyde 1700. in 8°. II. S*aubertus de Sacrificiis, Sacerdotibus & sacris Hebræorum Personis*, imprimé à Leyde 1699. in 8°. Il y a ajouté des Remarques, la Préface ; & la Table. III. *Angeli Caninii Hellenismus & loci aliquot Novi Test. cum Hebræorum Originibus collati & explicati* Lugd. Bat. 1700. in 8°. M. Créenius y a ajouté une Preface *de Claris Angelis*. IV. *Museum novum Philologicum & Historicum Lugd. Bat.* 1699. in 8°. V. *Museum Secundum*. Ce dernier contient. 1°. Un Livre du fameux Saumaise imprimé à Paris in 4° en 1619. intitulé *Cl. Salmasii Inscriptionum duarum veterum, Herodis Attici Rhetoris & Regillæ conjugis honori positarum explicatio : Ejusdem Salmasii ad Dosiadæ aras, Simmiæ Rhodii ovum, alas, securim, & Theocriti fistulam, notæ*; 2. *Th. Renesii Commentatio de Deo Endovellico ejusdem commentariolus ad Inscriptionem veterem*,

Augustæ Vindel. erutam. Cette edition de Créenius est de Leyde 1700. in 8° VI. *Analecta Philologico-Critico-Historica* Amsteld. 1699. in 8°. *cum Præfatione de Linguis Angelorum.* VII. *Fasciculus Dissertationum Philologico-Critico-Historicarum.* Roterod. 1691. in 8°. VIII. On trouve à la fin de la deuxiéme partie de ses *Animadversiones*, la Préface pour le second volume de son *Fasciculus*. Il ne marque pas ou cela est imprimé. IX. *Quinque Fasces Exercitationum Philologico-Historicarum.* edit. Lugd. Bat. 1697. 98. 99. & 1700. in 8°. X. *Pars prima Methodorum* Roterod. 1692. in 4°. XI. *Pars secunda* Lugd. Bat. 1696. in 4°. XII. *Pars tertia* Lugd. Bat. 1699. in 4°. XIII. *Glaßii Opuscula unà cum aliis aliquot Lugd. Bat.* 1699. in 4°. XIV. *Notæ in Q. Asconium Pedianum*, Lugd. Bat. 1698. in 12. XV. *Oratio in Obitum Mariæ Angliæ Reginæ. Roterod.* 1695. in 4°. XVI. *Exercitia Sacra in priora Mosis Philologice tractata.* Ils viennent d'être imprimez à Rinteln.

Extrait d'une Lettre écrite de Rotterdam le douziéme de Septembre 1701.

Depuis la lettre où je vous disois qu'on a imprimé un livre à la Haïe intitulé *Annales de la Cour & de Paris*, j'ay parcouru ce livre là, qui ne comprend que les années 1697. & 1698. & qui est pourtant en deux volumes. Il vient de la même main que les trois volumes des *Memoires d'Artagnan*, & les *Entretiens de Mr. Colbert & de Boüin*, & plusieurs autres Ouvrages qui ont déja paru ou qui paroîtront bien-tost & nommément les *Memoires de la Marquise de Fréne* que je reçûs avant hier, d'Amsterdam. Toutes ces pieces sont de la façon de l'Auteur des *Memoires du Comte de Rochefort* qui parurent l'an 1687. & qui eurent un si grand cours. Même genie, même style &c. Il faut convenir qu'il debite des faits fort singuliers. Mais quelle apparence qu'il veüille être cru lorsqu'il donne pour des *Memoires de M. d'Ar-*

tagnan trois volumes dont il n'y a pas une ligne faite par Monſieur d'Artagnan?

Un certain Danois nommé Oligerus Paull a été empriſonné depuis peu à Amſterdam, où il ne ceſſoit depuis quelques années de publier en Flamand pluſieurs écrits Prophetiques & viſionnaires. Il condamne univerſellement tout ce qu'il y a de communions Chrêtiennes, & enfin il a oſé comparer la Trinité au Cerbere des Poëtes Payens. Il croit que Dieu l'a deſtiné à la converſion des Juifs, & que pour cela il n'a point fallu luy communiquer le don des miracles, mais ſeulement la connoiſſance des Myſteres qui ſont cachez ſous l'écorce de la Bible, & que perſonne n'a connu juſqu'ici. Il croit qu'en 1720. le Temple de Jeruſalem ſera achevé de rebâtir, & qu'auſſitôt Jesus-Christ en qualité de Souverain Pontife y deſcendra. Il a addreſſé au Roy de France un exhortation de ſe défaire de la Couronne, & une autre à Monſeigneur le Dauphin de s'aſſocier au Roy Guillaume, afin que ſous ſes auſpi-

ces il concoure à contraindre d'embrasser la vraye foy nouvelle, tous ceux qui ne voudront pas se convertir.

Monsieur Basnage de Flotemanville, autrefois Ministre à Bayeux, & presentement à Zutphen, vient de publier en 2. Volumes in 12. une *Morale Theologique & Politique sur les vertus & les vices de l'homme.* Je croy qu'il y a de bonnes choses. Mr. Græ-vius a donné au public depuis peu de jours un gros Recueil de Dissertations Latines composées par de doctes Allemans du 17. siecle. La plusspart n'avoient jamais été imprimées. Il y en a une sur la Feste de *Majuma*, & sur les Assemblées qui se faisoient en France ou ailleurs le premier de May, & sur les *Roncalia* qui étoient aussi des Assemblées ou des tenues de grands jours proche de Plaisance en Italie.

Fin de Septembre & Octobre.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, des mois de Septembre & Octobre 1701.

Danielis Eremitæ Aulicæ vitæ ac civilis libri quatuor Ejusdem opuscula varia &c. C'est-à-dire quatre Livres sur la vie de la Cour, & sur la vie civile composés par Daniel l'Hermite avec divers petits ouvrages du même Auteur. page 3

Suite des inscriptions de Mr. Fabretti. p. 16

Memoires de Mr. d'Ablancourt contenant l'histoire de Portugal depuis le traitté des Pirenées 1659. jusqu'à 1668. p. 33

Chat-Hakkaraïm &c. ou Dissertations sur la secte des Caraïtes par Jean Schupart. p. 66

Miroir pour Philippe V. Monarque d'Espagne contenant les Actions Heroïques de Loüis le grand presenté à leurs Majestés par le P. Coronelli M. C. p. 81

Dissertatio de loquela &c. c'est-à-dire. Traitté de la parole, où l'on explique ce que c'est que la voix humaine &

comment elle ſe forme, & où l'on donne auſſi des moyens pour faire parler ceux qui ſont venus au monde ſourds & muëts, & pour corriger les déſauts de ceux qui ont de la peine à parler Par Jean Conrard Amman Docteur en Medecine. p. 85

Dix preuves de la verité de la Religion Chrétienne propoſées aux Univerſités d'Angleterre par le Pere Edmond Campien de la Compagnie de Jeſus. p. 92

Projet pour la correction du Dictionnaire hiſtorique de Monſieur Morery déja reveu, corrigé & augmenté dans la derniere édition de Paris par Mr. Vautier. p. 102

Inſtitutio Concionatorum &c. C'eſt-à-dire, Regles pour former des Predicateurs de la parole de Dieu tirées des SS. Peres & des Inſtructions de S. Charles Borromée, par le Pere Noel Alexandre Docteur en Theologie de la faculté de Paris. p. 109

Petri Francii ſpecimen primum ad Orationem Ciceronis pro M. Marcello &c. Deux eſſais de l'Eloquence exterieure ſur les Oraiſons de Ciceron pour Archias & pour Marcellus, avec

deux discours sur la maniere de declamer par M^r. Francius. Seconde Edition. p. 117

Histoire des Empereurs & des autres Princes qui ont regné durant les six premiers siecles de l'Eglise &c. justifiée par les citations des Autheurs originaux avec des notes pour éclaircir les principales difficultés de l'histoire. Tom. 5. qui comprend depuis Valentinien I. jusqu'à Honoré, par M^r. le Nain de Tillemont. p.121

La Rhetorique de l'honneste homme, où la maniere de bien écrire des lettres, de faire toutes sortes de discours & de les prononcer agreablement, &c. où l'on a ajoûté à la fin le Catalogue des livres dont un honneste homme doit former sa Bibliotheque. p.141

Essais sur l'idée du parfait Magistrat où l'on fait voir une partie des obligations des juges. A Paris 1700.

Auctorum Juridicorum Notitia, Auctore Georgio Beyero D. V. J. Notice des Auteurs de Droit par M^r. Beyer Docteur en Droit civil & Droit Canon. à Lipsic. 1. Essay 1698. second Essay 1701. p.244

Pauli Colomesij Opuscula &c. C'est-à-

dire Opuscules de M. Paul Colomiez concernant diverses pieces Critiques & Philologiques qui regardent l'histoire des hommes sçavans du 16. & 17. siécle. p.157
Histoire du Christianisme où l'on fait voir l'Origine & l'Antiquité de ses veritez. p.160
Lucæ Van de Poll. J. C. & Antecessoris Ultrajectini de Exheredatione & Præteritione Romana atque hodierna liber singularis. C'est-à-dire, Traitté de Luc Van. de Poll sur l'Exheredation & la Preterition. p. 165
L'Ame Chrétienne soumise à l'Esprit de Dieu par Mademoiselle Feüillet. p. 167
Les Oeuvres de Mr Charles Loiseau Avocat en Parlement contenant les cinq Livres du Droit &c. p. 169
Explication de divers termes François que beaucoup de gens confondent faute d'en avoir une notion nette par le Pere Bouhours Jesuite. p. 170
Difficultez contre la nouvelle conjecture sur la nature de la glace proposée dans les Memoires de Janvier & Fevrier. p.194
Reflexions de Mr de Leibnits sur la ge-

neration de la glace & sur la demonstration Cartesienne de l'Existence de Dieu par le R. P. Lami Benedictin. p.200

Decouverte d'une colonne de Constantin le Grand à Arles expliquée par le Pere Colonia Jesuite. p.207

Dissertation du même Auteur sur une colonne milliaire d'Arles. p. 215

Divers Problemes sur la nature des lignes courbes. p. 219

Deux Jumeaux nez à Beauvais avec un même corps au dessous du diaphragme. p. 220

Observations touchant Belle Isle & la greve du mont S. Michel. p.224

Explication des noms ΑΒΡΑϹΑΞ & ΑΒΡΑϹΑΔΑΒΡΑ. p.233

Examen de la Carte d'Espagne de Mr Nolin par Mr de l'Isle. p.240

Description du Microscope de Jean Marshal. p.255

Observations de Mr. Galland sur l'explication d'une medaille greque de Caracalle publiée dans les *Memoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts* des mois de Mars & d'Avril derniers. *p.* 123. p.266

Dissertation sur les Geants par le Sr. Thomas Molineux. p. 289

Suite des corrections à faire dans les Poësies de S. Orientius imprimées par le R. P. Martene. p. 303

Nouveaux parelies. p. 317

Reponse à l'examen du sentiment des Cartesiens sur la cause de la continuation du mouvement. p. 321

Explication de la nature du mouvement. p. 325

Dissertation sur la cause de la continuation du mouvement dans les corps qu'on appelle en Latin projecta, missilia. p. 334

Reglement pour l'Academie des inscriptions & medailles. p. 345

Additions & corrections pour les volumes precedens de ces Memoires. p. 351

Nouvelles de Litterature. p. 355

FIN.

ERRATA.

Page 24. lig. 15. étoit le, *lisez* étoit dans le.
P. 25 l. 12. *lis.* 854.
P. 39. l. 19. & 27. Xaro, *lis.* Haro.
P. 62. l. 9. obligé, *lis.* obligée.
P. 77 l. 3. les, *lis.* des.
P. 103. l. 3. *lis.* 1680.
P. 104. l 10. d'Herbelet, *lis.* d'Herbelot.
P. 118. l. 14. *dolore*, lis. *dolor*.
P 127. l. 2. *effacez* dans.
P. 128. l. 17. emparé, *lis.* emparez.
P, 136. l. 6. *lis* 366.
l. 25. peut, *lis.* put
P. 144. l. 13. instruction, *lis.* instructions.
l. 23. Ce, *lis.* Le.
P. 148. l 28. d'Aristide, *lis.* de la femme d'Aristide.
P. 155. l. 9. Beyro, *lis.* Beyero.
P. 159. l. 7. Fontevraux, *li.* Fontevrauld.
P. 163. l. 21. Damasius, *lis.* Damascius.
P. 175. l. 10 *effacez* que.
P. 183. l. 2. Hypocrate, *lis.* Hippocrate.
P. 184. l. 4. fort, *lis.* sot.
P. 21: l. 24. cet, *lis.* c'est.
P. 216 l. 10 *effacez* L.
P. 222. l. 19. *mœonium*, lis. *meconium*.
P. 234. l. 2. *climatericis*, lis. *climactericis*.
P. 247. l. 8 Jaëm, *lis* Jaën.
l. 23. lis. *Villa viziosa*.
P. 273. l. 24 des, *lis.* de.
P. 277. l. 3. s'il n'eût, *lis.* s'il eût.
P. 311. l. 16. *læium*, lis. *letum*.
P. 335. l. 11. dermine, *lis.* determine.
P. 338. l. 24. fait, *lis.* fuit.
P. 354. l. 56. *Cimmeriorum*, lis. *Cimeliorum*.
l. 8. suisser, *lis.* suisser.

P. 355. l. 22. 23. Bellegde, *lis.* Bellegarde.
P. 356. l. 4. Comtes, *lis.* Comptes.
P. 365. l. 8. *interno*, lis. *intorno.*
P. 360. l. 9. 10. *exercepta*, lis. *excerpta.*
P. 369. l. 21. Milli, *lis.* Mill.
P. 371. entre les lignes 11. & 12. *mettez en titre* HOLLANDE
P. 375. l. 23. *obitum*, lis. *obitu.*

ON doit commencer la vente d'une Bibliotheque aſſez conſiderable, le Lundy quatorziéme Novembre prochain, à Paris dans la ruë des Rats, prés la place Maubert.

Cette vente ſe fera en détail les apreſdinées depuis deux heures juſqu'à ſix, & l'on y diſtribuëra le Catalogue gratis.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0458